This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

G. 3,

James Smith.

of Jordanhill.

BV
2290
.A2
1780

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

Jesuits. Letters from missions

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.
NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DU LEVANT.

TOME TROISIEME.

A PARIS,
Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DU LEVANT.

LETTRE

Du Pere Monier, de la Compagnie de Jesus, au Pere Fleuriau, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Nous avons l'honneur de vous envoyer les Mémoires de nos Missions en

413763

Arménie. Vous nous les demandez, & vous les attendez depuis long-temps ; mais tout ce temps, qui nous a paru auſſi long qu'à vous, nous a été néceſſaire pour les ramaſſer & pour les vérifier.

Recevez-les, s'il vous plaît, avec la même bonté que ſi nous avions été plus diligens à vous obéir. Nous ſouhaitons qu'ils vous ſoient agréables, & aux perſonnes auxquelles vous jugerez à propos de les communiquer.

Peut-être que ceux qui les auront lûs, auroient voulu qu'ils fuſſent plus étendus & plus circonſtanciés ; mais nous les prions de conſidérer que nous ſommes des Miſſionnaires de profeſſion, & *non* pas des Hiſtoriens. Si Saint Paul diſoit de lui & des autres Apôtres, qu'il n'*étoit* pas juſte qu'ils abandonnaſſent le miniſtère de la parole, pour pourvoir aux beſoins des tables, l'exemple de cet Apôtre ne nous autoriſe-t-il pas à dire avec lui, dans un ſens peu éloigné du ſien, qu'il n'eſt pas à propos que nous laiſſions les fonctions évangéliques de nos emplois dans les Miſſions, pour aller *faire* des recherches, qui n'auroient point d'autre fruit que celui de ſatisfaire la curioſité d'un petit nombre de perſonnes,

Cependant ceux qui ſe donneront la peine de lire ces Mémoires, ne ſeront pas tout-à-fait privés du plaiſir d'apprendre ce qui s'eſt paſſé & ce qui ſe paſſe encore aujourd'hui dans des Pays éloignés d'eux. De plus, ils ſeront édifiés de ce qu'ils y liront, & béniront Dieu de ce que le Chriſtianiſme, non-ſeulement ſe conſerve, mais fait encore du progrès dans une des plus belles Nations du Levant, malgré les efforts de l'enfer, pour y détruire le Royaume de Jeſus-Chriſt.

Nous avons renfermé ſous huit Chapitres, qui compoſent la premiere partie de ces Mémoires, ce qui nous a paru plus digne de tenir place dans une Hiſtoire d'Arménie; ſçavoir, l'Etat ancien & préſent de ce Royaume, autrefois très-floriſſant; ſon Gouvernement Eccléſiaſtique, & les moyens dont la Providence s'eſt ſervie pour y établir & y conſerver le Chriſtianiſme.

Comme les Rois & les Partriarches de l'Arménie ont eu la principale part dans l'établiſſement & dans l'affoibliſſement du Chriſtianiſme dans ce Royaume, nous avons cru faire plaiſir à ceux qui liront ces Mémoires, de leur expoſer dans ce Chapitre l'ordre des Rois qui

ont gouvervé l'Arménie pendant plusieurs siécles, & celui des Patriarches, qui se sont succédés les uns aux autres sur le Trône Patriarchal, depuis Saint Grégoire, que les Arméniens ont surnommé l'Illuminateur, jusqu'au temps présent. Entre ces Patriarches, on en verra plusieurs, qui ont mérité d'être mis au nombre des Saints; & l'Arménie honore aussi comme Saints quelques-uns de ses Rois.

Les Chapitres suivans expliqueront le Rit des Arméniens schismatiques dans l'administration des Sacremens, & les erreurs où le schisme les a insensiblement conduits.

Enfin, le dernier Chapitre sera en faveur de nos freres qui sont en France, & qui souhaitent & demandent à nos Supérieurs la permission de venir partager avec nous les travaux de nos Missions. Ce Chapitre contient des régles pour annoncer utilement la parole de Dieu aux Arméniens, & nos nouveaux Missionnaires ne pourront mieux faire que de les suivre fidélement.

Après avoir donné dans la premiere Partie de ces Mémoires des connoissances générales de l'état de l'Arménie, nous exposerons dans la seconde l'état

particulier de nos Miſſions dans quelques-unes de ſes plus anciennes villes; ſçavoir à Trébizonde, à Erzerom, à Erivan, & à Chamaké. Le récit que nous ferons, donnera de nouvelles preuves, que c'eſt parmi les croix que naiſſent les fruits de la parole divine; mais elles ont auſſi, ces croix, l'avantage d'animer & de conſoler ſes Miniſtres, & d'affermir la foi des Fidéles.

Comme les Miſſions dont nous parlerons, nous obligent d'aller ſouvent de l'une à l'autre, quelques-uns de nos Miſſionnaires ont pris ſoin de mettre par écrit le Journal de leurs voyages. Je ſuis de ce nombre; j'ai fait le Journal de mon voyage d'Erzerom à Trébizonde, & de mon retour de Trébizonde à Erzerom, j'étois à la ſuite de Muſtapha Aga, que je dois appeller par juſtice & par reconnoiſſance mon conſtant protecteur dans ces Pays, où en certaines occaſions très-importantes, j'ai eu beſoin de toute ſa puiſſante protection.

Un autre de nos Miſſionnaires avoit dreſſé par votre ordre un Mémoire de la Province de Sirvan; je l'ai trouvé parmi ſes écrits après ſa mort; il nous a paru très-exact; je vous l'envoie avec mon Journal. Ce Mémoire de la Province de

Sirvan ſera ſuivi d'un autre, qui eſt un Journal du voyage que fit il y a quelques années le feu Pere de la Maze, de Chamacké à Hiſpahan, où nous avons une Miſſion, dont nous ne vous dirons préſentement que peu de choſe, nous réſervant à vous en donner dans quelque temps de plus amples Mémoires.

Le Pere de la Maze fit ce voyage en compagnie du ſieur *Jurabe*, Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne au Roi de Perſe. Il traverſa la Province du Guilan, dont il fit une Carte que je joints à ſon Journal. Les obſervations de ces Journaux pourront aider à corriger quelques erreurs que nos Géographes n'ont pû éviter, & qui ſont en effet inévitables à tout Auteur qui n'a pu voir d'auſſi près que nous, ces vaſtes Provinces ſi peu connues.

Je finis ma Lettre, mon Révérend Pere, en vous repréſentant que la Religion a un grand intérêt que vous multipliez dans l'Arménie & la Perſe le nombre des Ouvriers évangéliques. La diſette de Miſſionnaires fait que nous perdons de fréquentes occaſions de procurer la gloire de Dieu, & le ſalut de pluſieurs ames qui périſſent, parce qu'elles n'ont perſonne qui leur rompe le pain de la parole de Dieu.

Nous ne ceſſons point de demander au Grand Maître de la moiſſon qu'il vous donne des Ouvriers pour ſa vigne, & qu'il pourvoie par ſa libéralité & par ſa miſéricorde à leur ſubſiſtance. Nous eſpérons qu'il nous accordera en même temps votre conſervation. J'ai l'honneur d'être dans la participation de vos ſaints Sacrifices, &c.

CHAPITRE PREMIER.

Etat ancien de l'Arménie.

STRABON & Ptolémée donnent d'étendue à l'Arménie depuis le mont Taurus, qui la ſépare de la Méſopotamie vers le midi, juſqu'à l'Ibérie; & depuis la Médie à ſon Orient juſqu'aux monts Pariadres & à l'Euphrate, qui la ſéparent de la petite Arménie à ſon Occident. Dans cette étendue de Pays, dit Strabon, naiſſent pluſieurs rivieres, qui ſe partagent entre trois différentes mers; ſçavoir, le Lycus & le Phaſe, qui ſe jettent dans le Pont-Euxin; l'Araxe, dans la mer Caſpienne; l'Euphrate & le Tigre, dans le Golfe Perſique.

L'Euphrate & l'Araxe ſortent aſſez

proche l'un de l'autre de la montagne appellée autrefois Abos, au 41 ou 42e dégré de latitude ; le Tigre ſort du mont Niphates, vers le 39e dégré.

Toutes ces montagnes ſont des parties du Taurus, qui dans ſa longueur, prend divers noms.

Les anciens Géographes, & les Hiſtoriens Grecs & Latins, font mention de quelques Villes principales de l'Arménie, dont voici les noms.

Artaxata étoit ſur l'Araxe. Strabon & Plutarque diſent qu'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, ayant été obligé de faire ſortir de ſes Etats Annibal, l'ennemi capital des Romains, ce Général Carthaginois perſécuté par ſa mauvaiſe fortune, vint ſe réfugier auprès du Roi Artaxes ou Arſaces ; & qu'étant auprès de ce Prince, il lui donna le deſſein de bâtir cette Ville d'Artaxata, qui fut ainſi nommée en l'honneur du Roi Artaxes ſon maître & ſon fondateur.

Tigranocerta étoit ſituée ſur une montagne au-delà des ſources du Tigre. Carcathiocerta étoit entre l'Euphrate & le Tigre, mais plus proche de ce dernier fleuve. Armoſata, ou Arſamoſata, étoit placée au pied du mont Taurus, & peu éloignée de l'Euphrate. Spanheim &

Holſtenius rapportent une médaille (1) de cette ville APMOCAITTHNΩN frappée à l'honneur de Marc-Aurele, ce qui marque qu'elle eſt une colonie Grecque.

Quant à la terminaiſon *certa*, KEPTA Heſychius dit qu'elle ſignifie ville; & Tigranocerta, d'Etienne le Géographe, eſt la ville de Tigranopolis en grec, ou Tigrane en françois.

Les Arméniens peuvent, avec plus de raiſon que les Chaldéens & que les Egyptiens, vanter leur antiquité; car il eſt conſtant que la terre qu'ils habitent eſt la premiere ſur laquelle marcherent les hommes après le déluge en deſcendant de l'arche. L'Ecriture nous apprend en effet que l'arche s'arrêta ſur les montagnes d'Arménie; mais il faut auſſi convenir que Noé & ſa famille n'y firent point alors d'établiſſement, & qu'ils paſſerent en la terre de Sennaar, ſoit pour chercher un climat plus doux, ſoit pour y aller revoir leur chere patrie. On ne ſçait lequel des deſcendans de Noé y ramena une colonie; ſelon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether, l'un & l'autre fils d'Aram, & petit-fils de Sem.

(1) Du Cabinet de M. le Grand Duc.

Au reſte, les Arméniens ont, comme les Chaldéens & les Egyptiens, leurs antiquités fabuleuſes; mais ils ne les font point remonter au-delà du déluge, ainſi qu'ont fait ces deux peuples; ils ont même conſervé mieux qu'eux la tradition de ce rigoureux châtiment de la corruption générale des hommes.

Un de leurs Hiſtoriens, nommé Moyſe de Choren, & qui a écrit, dit-on, dans le quatrieme ſiecle (1), raconte qu'Arſaces, qui fonda le royaume des Parthes, ayant donné l'Arménie à Valarſaces ſon frere, ce Prince voulut s'inſtruire de ce qui concernoit ſon nouveau Royaume, & envoya un nommé Mariba conſulter les archives de Ninive. Mariba y fit l'heureuſe découverte d'un vieux livre avec cette inſcription: *Ce volume traduit du chaldéen en grec, par l'ordre d'Alexandre, contient l'hiſtoire originale des premiers hommes, Sictuan, Titan, Apétuſtes, & la ſuite de leurs deſcendans pendant pluſieurs années.*

Or, ſelon cette ancienne hiſtoire, *Haik* fut le premier Roi d'Arménie; il étoit fils de Targon, petit-fils de Thiras, arriere petit-fils de Gomer, né de Japhet.

(1) Il n'a écrit que dans le cinquieme ſiecle.

Il vainquit & tua Belus, qui prétendoit le ſoumettre à ſon Empire, & c'eſt de lui que la nation a été nommée *Haikane.*

Les Hiſtoriens Arméniens ajoutent, qu'ils ont eu cinquante-trois Rois de la poſtérité de *Haik*, & que le dernier, nommé Vahé, fut défait & tué dans un combat contre Alexandre; ils comptent enſuite vingt-ſept Rois de la race des Arſacides, à commencer par Valarſaces.

Ce qui paroît certain, c'eſt que l'Arménie ne fut point ſujette aux Rois d'Aſſyrie, puiſque les deux fils de Sennachérib s'y réfugierent après l'exécrable parricide, qu'ils commirent en la perſonne de leur pere & de leur Roi. Cette longue ſuite de Rois eſt contredite par des Hiſtoriens très-croyables, & l'on ne peut pas douter que l'Arménie n'ait été une province de l'empire des Medes & des Perſes, gouvernée par un Satrape: car Strabon, pour prouver qu'elle eſt très-propre à élever des chevaux, dit que le Satrape étoit obligé d'envoyer tous les ans vingt mille jeunes chevaux au Roi de Perſe; & Xénophon raconte que les dix mille Grecs, qui firent cette fameuſe retraite, après la défaite du jeune *Cyrus*, prirent leur route au-deſſus

des ſources de l'Euphrate, pour éviter d'être arrêtés par les Perſes au paſſage des rivieres. Arrien faiſant le dénombrement des troupes de Darius à la bataille d'Arbéle, y nomme les Arméniens, & leur donne deux chefs, *Orontes* & *Mithrauſtes*.

On ne croit pas non plus qu'Alexandre ſoit entré en Arménie, puiſque de la Méſopotamie traverſant l'Euphrate, il paſſa en Aſſyrie, & combattit Darius proche d'Arbéle, au-deſſous du mont Taurus ; & ſi Quinte-Curce fait voir ce conquérant ſur les bords de l'Araxe, ce n'eſt point l'Araxe qui coule dans l'Arménie : il donne ce nom à deux autres rivieres ; l'une qui eſt dans le Perſide, & qui tombe dans le golfe Perſique ; l'autre qui arroſe l'*Hyrcanie*.

L'Arménie néanmoins ſubit le ſort commun de l'Orient ; car Alexandre la met au nombre de ſes autres conquêtes, dans la belle harangue que Quinte-Curce, au livre VI de ſon Hiſtoire, lui fait faire à ſon armée, pour l'animer à ſuivre le cours de ſes victoires. Peut-être que la crainte ſeule de ſes armes la lui aſſujettit, ou qu'il y envoya un de ſes Généraux.

Juſtin compte auſſi l'Arménie entre

les gouvernemens, qui, après la mort d'Alexandre, furent ou diſtribués, ou laiſſés aux principaux chefs de ſon armée, & il dit qu'elle échut à Frataphernes.

Frataphernes avoit commandé les Parthes, les Hyrcaniens & les Tapiriens à la bataille d'Arbéle, & il ne s'étoit ſoumis à Alexandre, qu'après l'avoir vu s'avancer juſques dans l'Hyrcanie, ainſi que nous l'apprenons d'Arrien & de Quinte-Curce.

Comme la plupart de ces Gouverneurs devinrent bientôt autant de Rois, & qu'on voit depuis le temps de Frataphernes une ſuite de Rois en Arménie, ſe ſuccéder de pere en fils pendant plus d'un ſiecle, on ne peut pas douter que Frataphernes n'ait pris le titre de Roi, & qu'il ne l'ait tranſmis à ſa poſtérité. Orontes fut le dernier qui porta ce titre. Il étoit iſſu, dit Strabon, d'Hydarnes, un des ſept Seigneurs Perſes, qui, après s'être défait du Mage Smerdis, aſpirerent à la royauté. Par conſéquent Frataphernes venoit d'Hydarnes.

Après la mort d'Orontes, l'Arménie fut partagée entre Artaxes & Zadriades, qui avoient ſervi dans les armées d'Antiochus-le-Grand, & qui apparemment étoient de la famille d'Orontes.

Artaxes fut auſſi nommé Arſaces, ou plutôt c'eſt le même nom; il fut la tige des Arſacides, Rois d'Arménie, comme un autre Arſaces le fut des Arſacides, Rois des Parthes. Ce fut ce Prince qui, cinquante ou ſoixante ans auparavant, s'étoit ſoulevé contre Antiochus, ſurnommé le Dieu, Roi de Syrie. Les Hiſtoriens Arméniens, qu'on eſtime moins dignes de créance que les Grecs, décrivent autrement la généalogie de leurs Rois Arſacides. Ils diſent qu'Arſaces, qui fit révolter les Parthes contre Antiochus le Dieu, fut pere d'Artaxes, qui le fut d'Arſaces II, & que celui-ci donna l'Arménie à Valarſaces ſon frere.

Tigranes, fils d'Artaxes, ſe rendit maître de l'autre partie de l'Arménie, & la poſſéda toute entiere: profitant enſuite des diviſions qui affoibliſſoient la Syrie, il la conquit, & conquit auſſi la Cappadoce, la Galatie, la Méſopotamie; & battit ſouvent les Parthes.

Tigranes, victorieux & redoutable dans l'Orient, ſe faiſoit appeller le Roi des Rois; mais il lui fallut plier ſous les Romains. Il vit dans ſon propre pays ſon armée compoſée de cent cinquante mille hommes d'infanterie, & de cinquante mille de cavalerie, ſans compter

dans ce nombre vingt mille autres ſoldats armés de frondes & de fléches, ſe laiſſer battre & fuir devant Luculle, qui l'attaqua avec dix mille hommes d'infanterie, moins de trois mille de cavalerie, & environ mille autres armés de fléches : il vit la ville de Tigranocerta priſe & détruite ; il perdit une ſeconde bataille, & eut ſujet de craindre que ſa chere Artaxarta, où il avoit renfermé ſes tréſors, n'eût un ſort pareil à celui de Tigranocerta.

Cette diſgrace lui arriva pour avoir reçu chez lui & favoriſé Mithridate, dont il avoit épouſé la fille ; mais il comprit alors qu'il lui en coûteroit trop cher pour continuer à demeurer uni avec ſon beau-pere.

Il alla donc au-devant de Pompée, auſſi-tôt qu'il le ſçut arrivé en Arménie : l'ayant joint, il ſe proſterna en ſa préſence, & s'ôtant le diadême de deſſus la tête, il le mit aux pieds du vainqueur, proteſtant qu'il ne vouloit le reprendre & ne le tenir que de la grace du peuple Romain. Pompée reçut ſes ſoumiſſions avec civilité, lui remit le bandeau royal, le déclara Roi d'Arménie, allié & ami du peuple Romain. Une preuve des richeſſes immenſes de Tigranes, c'eſt que Pompée

lui ayant demandé ſix mille talens, il pouſſa ſa généroſité plus loin, faiſant donner ſur le champ cent cinquante drachmes d'argent à chaque ſoldat, mille aux Centurions, & un talent aux Tribuns, c'eſt-à-dire, qu'en rapportant la livre ou la mine grecque à notre marc fixé à trente livres (1), il diſtribua environ 75 livres à chaque ſoldat, 468 livres 10 ſols aux Centurions, 2812 livres 10 ſols aux Tribuns. Ce fut ainſi que cet ambitieux Conquérant fut dépouillé de ſes conquêtes; il ne laiſſa pas cependant de finir paiſiblement ſes jours dans l'Arménie.

Artavaſde, ſon fils & ſon ſucceſſeur, eut une fin plus malheureuſe, car s'étant rendu ſuſpect à Marc-Antoine, qui faiſoit la guerre aux Parthes, il fut arrêté & mené à Alexandrie, où après avoir été traîné en triomphe, on lui fit perdre la vie dans la priſon.

Depuis ce temps-là, l'Arménie fait une partie aſſez conſidérable de l'Hiſtoire Romaine, ſur-tout à l'occaſion des guerres entre les Romains & les Parthes, puis entre les Grecs & les Perſes.

(1) Le marc eſt maintenant plus haut. Les cent cinquante drachmes font 116 livres de notre monnoie; les mille drachmes, 778 livres; le talent, 4668 livres.

Elle eut d'ailleurs beaucoup à ſouffrir des invaſions des Sarraſins & des Tartares. Enfin, les Turcs & les Perſans, après s'être fait long-temps la guerre, ſe ſont accordés à la partager entr'eux.

L'Hiſtoire d'Arménie nous fait remarquer que ce Royaume a eu des Rois de la maiſon des *Arſacides* juſqu'à *Ardaches*, qui fut le dernier, & qui regna du temps de l'Empereur Arcadius.

Les continuelles révolutions qui agiterent l'Arménie pendant pluſieurs années, ont été funeſtes à la Religion; car elles ont abouti à y introduire le Mahométiſme qui y domine, & qui n'a pas peu contribué à faire périr juſqu'aux noms des plus anciennes & célèbres villes, dont les Hiſtoires de Grèce & d'Arménie font l'éloge. Les Grecs parlent des Villes de Théodoſiopolis, Léontopolis, & Juſtinianopolis, honorées du nom des Empereurs Théodoſe le Grand, Léon & Juſtinien. Les Arméniens célébrent leurs villes de Vaarſciabat, Thévin, Charno ou Charni, Manaſchiert, Ani, Jocmuds. Vincent de Beauvais fait mention d'une ville qu'il nomme *Ara*, proche du mont Ararat, & où il y avoit, dit-il, mille Egliſes, & cinquante mille familles.

Ce qui reſte des ces villes a changé

de nom, & ce ſont aujourd'hui les villes d'Erzerom, Torzon, Aſſankala; Béazit, Baybout, Erivan; Naſchivan, Zulpha d'Arménie; en ſorte qu'on ne peut comparer que ſur des conjectures légères l'état préſent de l'Arménie, avec celui où elle étoit autrefois.

Les ouvrages de la nature y ſubſiſtent encore; mais ceux des hommes y ont été détruits par le temps, ou ont été tellement défigurés, qu'après de longues & curieuſes recherches, on ne peut s'aſſurer d'avoir découvert quelque choſe de certain. On ne voit quelques reſtes d'Antiquité qui ſoient conſidérables, que dans un village nommé *Ardachat*, entre Erivan & le mont *Ararat*. L'on croit que ces reſtes ont été tirés de la ville d'*Artaxarta*.

Si les anciennes villes d'Arménie ont été bâties comme le ſont les nouvelles, il n'eſt pas étonnant qu'il n'en ſoit demeuré aucun veſtige; car elles ne ſont conſtruites que de terre ſoutenue par quelque morceaux de bois, qui y eſt très-rare & très-cher.

Les murs des villes & les forts ſont d'une eſpéce de brique ſéchée au ſoleil, & liée enſemble par le moyen d'un mortier, qui n'eſt qu'une terre détrem-

pée. Tous ces ouvrages ſont bientôt détruits par les pluies, & plus encore parce qu'on néglige de les réparer.

L'Arménie eſt preſque toute environnée du mont Taurus, des monts Paryadres & Caſpiens, de l'Antitaurus, de Niphate, des monts Gordiens ou d'Ararat. Ces montagnes toujours couvertes de neige & de glace, y entretiennent un froid continuel. La nature du terroir, qui eſt impregné de ſel, contribue à l'augmenter: ainſi ce n'eſt pas choſe rare d'y voir neiger & geler au mois de Juin: par malheur pour ſes habitans, le bois y eſt rare. Pour éviter la dépenſe d'en aller chercher bien loin, & pour avoir plutôt fait, ils n'allument que du chaume & de la bouze de vache, qu'ils ramaſſent & font ſécher au ſoleil. Mais pendant que d'un côté ils tâchent à ſe défendre du froid avec ces matieres combuſtibles, ils ont à ſouffrir de l'autre une odeur très-déſagréable, qui infecte tout ce qu'on cuit. Toutes ces incommodités n'empêchent pas que le pays ne ſoit aſſez bien peuplé, ſon terroir étant très fertile. Le nombre des villages y eſt grand, mais les villes y ſont peu conſidérables.

Les Laboureurs n'ouvrent la terre

qu'au printemps, pour faire la récolte vers le commencement de Septembre. Leur usage est de faire les sillons très-profonds; ce qui les oblige d'atteler jusqu'à douze paires de bœufs à leurs charrues. Les vignes sont couvertes de terre pendant l'hyver. Le vin qu'elles donnent, mériteroit qu'on les laissât toujours enterrées, tant il est mauvais. L'eau-de-vie qu'on en tire, ne vaut pas mieux.

Au reste, l'Arménie ne se ressemble pas en toutes ses parties. Pendant que les unes sont exposées au grand froid, les autres souffrent une chaleur excessive. Elle est si grande à Erivan, que ses habitans sont obligés de quitter la ville, pour aller chercher le frais sur les montagnes voisines. L'Arménie étant située entre le 37e & 41e dégré de latitude, la chaleur y seroit universelle si elle n'étoit extrêmement tempérée par les neiges abondantes des montagnes qui l'environnent.

CHAPITRE II.

Division de l'Arménie.

L'ARMENIE est inégalement partagée entre les Turcs & les Persans, qui se

la ſont diſputée par de longues & ſanglantes guerres. Les Turcs en poſſedent une grande partie, dont *Erzerom* eſt la ville capitale. Les Perſans ſont maîtres de l'autre partie, dont la capitale eſt *Erivan.*

On croit communément qu'Erzerom eſt l'ancienne Théodoſiopolis : Procope prétend que Théodoſe le Grand ſe contenta de l'honorer de ſon nom, en la laiſſant ouverte comme un village ; mais que dans la ſuite l'Empereur Anaſtaſe la ferma de murailles, & la mit en état de défenſe contre les Perſes. Cette opinion quErzerom ſoit l'ancienne Théodoſiopolis, ne peut s'accommoder avec la ſituation que Procope lui donne : car cet Auteur ajoute que Théodoſiopolis étoit à 43 ſtades, c'eſt-à-dire, à deux lieues environ de la ſource de l'Euphrate. Or il eſt certain qu'Erzerom en eſt beaucoup plus éloigné ; car il eſt ſitué entre deux rivieres, qui vont ſe joindre à trois journées au-deſſous de cette ville, & qui forment l'Euphrate de leurs confluans. L'une de ces rivieres coule à une journée d'Erzerom, & l'autre à une journée & demie. Quelques-uns prétendent que cette ville eſt l'ancienne Charno, que d'autres appellent Charni, où

Héraclius revenant de sa glorieuse expédition contre les Perses, assembla un Concile des Evêques d'Arménie; mais peut-être que Charno fut le premier & l'ancien nom qui fut ensuite changé en celui de Théodosiopolis.

Quoi qu'il en soit, Erzerom est au pied de la montagne, qui donne naissance aux deux rivieres dont on vient de parler, & à quantité de ruisseaux qui viennent l'arroser. La ville a devant elle une belle & fertile plaine qui s'étend entre les deux premiers bras de l'Euphrate. Elle est fermée d'une double enceinte de murailles assez mauvaises, qui ont des tours d'espace en espace. Son Château bâti sur une hauteur n'est guère en meilleur état: il est commandé par une espece de donjon plus élevé, où l'Aga des Janissaires loge, & commande indépendamment du Bacha.

On tient qu'il y a à Erzerom dix-huit mille Turcs, sept à huit mille Arméniens, & environ cinq cens Grecs. Ces derniers, ramassés ensemble dans un fauxbourg, travaillent à faire de la vaisselle & des ustensiles de cuivre. Ils y ont une petite Eglise.

Les Arméniens en ont deux dans la ville; ils y exercent toutes sortes de

métiers, & font commerce de marchandiſes. Il n'eſt pas permis aux Chrétiens d'avoir des maiſons dans le château ; & s'ils y vont pour leurs affaires, ou pour y travailler, ils ſont obligés d'en ſortir avant la nuit.

Cette ville paroît d'autant plus peuplée, qu'il y arrive continuellement des caravanes. Comme c'eſt le paſſage connu pour le plus sûr entre la Turquie & la Perſe, il eſt auſſi le plus fréquenté : ainſi Erzerom eſt toujours rempli d'un grand nombre d'étrangers.

On dit que le Grand-Seigneur tire chaque année d'Erzerom & de ſes dépendances, plus de ſix cens bourſes, & que le Bacha en a trois cens pour ſon compte. Chaque bourſe eſt de cinq cens écus. Erzerom eſt environ au 40e degré de latitude, & néanmoins l'hiver y eſt rude & long ; à peine y eſt-on délivré du froid au mois de Juin, & il revient dès le mois de Septembre, de ſorte qu'on peut prendre à la lettre ce que dit Horace :

Uſquè nec Armenis in oris,
Amice Valgi, ſtat glacies iners
Menſes per omnes.

A deux lieues d'Erzerom ou environ,

& près d'un village nommé Elija, il y a un bain d'eau chaude, qui se renouvelle continuellement par deux sources, qui jettent deux bouillons aussi gros chacun que le corps d'un homme. Le bassin est octogone, environné d'un bâtiment de la même figure, dont la voûte est ouverte au milieu. Ces bains sont très-fréquentés, sur-tout dans un pays où les bains sont si fort à la mode.

D'Erzerom à Erivan, il y a quatorze ou quinze journées de caravanes, les unes plus grandes, les autres plus petites, suivant la commodité des gîtes. On a le choix de deux différentes routes; l'une par Cars, qui est la derniere place des Turcs en Arménie; l'autre par Teflis, capitale de la Georgie.

Erivan est la seule place importante que le Roi de Perse possède en Arménie: elle est la conquête de Cha-Séphi, fils de Cha-Abas, qui l'an 1635 l'emporta d'assaut, & fit main-basse sur la garnison Turque, qui étoit, dit-on, de vingt-deux mille hommes.

Erivan n'étoit pas alors où il est aujourd'hui, mais à huit ou neuf cens pas plus loin.

Les Persans ont jugé que cette nouvelle situation seroit plus avantageuse.

Son

Son château eſt ſur un roc eſcarpé & inacceſſible vers le couchant ; le reſte eſt défendu par une triple enceinte de murailles de briques ſéchées au ſoleil. C'eſt la demeure du Kan ou du Gouverneur, & des autres Officiers de la garniſon. La ville eſt au-deſſus enfermée d'une double muraille, plus remplie de jardins & de vignes que de maiſons. On y compte environ quatre mille ames. Les Arméniens n'en ſont que la quatrieme partie, & ont cependant quatre Egliſes.

Au pied du roc ſur lequel eſt bâti le château, on voit une riviere, ou pour mieux dire, un torrent nommé Zengui, qui deſcend d'un grand lac de vingt-cinq lieues de tour, à deux journées & demie de la ville vers le nord : c'eſt le lac d'Agtamar. Dans une des Iſles qu'il forme, il y a un Monaſtere où réſide un Prélat, qui ſe donne le titre de Patriarche d'Arménie, quoique ſa juriſdiction ſoit bornée dans ſon Iſle. On dira en ſon lieu à quelle occaſion fut fondé ce Patriarchat imaginaire. Le Zengui va ſe jetter dans l'Araxe, à trois lieues au-deſſous d'Erivan ; on le paſſe en cette ville ſur un beau pont de trois arches, ſous leſquelles on a pratiqué des chambres pour y aller prendre le frais. Il y a

encore de l'autre côté une petite riviere nommée *Queurboulac*. La ville eſt de plus arroſée de pluſieurs ruiſſeaux & de fontaines. Cette abondance d'eau n'en donne que de mauvaiſe à boire, au lieu que celles d'Erzerom ſont excellentes; mais en récompenſe le vin d'Erivan eſt excellent, & celui d'Erzerom eſt déteſtable.

En ſortant d'Erivan, on entre dans une charmante plaine, fertile en toutes ſortes de fruits & de grains, abondante en ris & coton, avec de beaux vignobles & de gras pâturages. Grand nombre de villages & de jolies maiſons de plaiſance agréablement ſituées, donnent à cette ville une vue délicieuſe.

On met Erivan entre le 28e & le 29e degré d'élévation du pôle (1). Les glaces & les neiges n'y manquent pas pendant l'hiver; mais en été l'air s'enflamme ſi vivement, & devient ſi mal-ſain, que le Kan & la plupart des habitans ſont contraints d'abandonner la ville pour aller reſpirer un meilleur air ſur les montagnes. Elles ſont alors couvertes d'un

(1) C'eſt ſans doute une erreur de Copiſte; Erivan eſt entre le 40e & le 41e degré de latitude, ou d'élévation du pole.

peuple très-nombreux. Il ſe loge ſous des tentes, & l'on dit qu'on y en dreſſe plus de vingt mille; car non-ſeulement les Curdes qui n'en ſont pas éloignés, mais encore d'autres peuples qui viennent du fond de la Chaldée, y conduiſent leurs troupeaux pour y conſumer les herbages, & pour y éviter les chaleurs.

Erivan eſt, de même qu'Erzerom, le chemin le plus ordinaire des caravanes qui vont de Turquie en Perſe, & de Perſe en Turquie, parce qu'elles y trouvent plus abondamment, & à bon marché, les rafraîchiſſemens ſi agréables aux voyageurs, & toutes les commodités de la vie.

Cette Province remplit les coffres du Roi de Perſe de groſſes ſommes d'argent. L'opinion commune eſt qu'elle vaut au Kan plus de vingt mille tomans, qui valent de notre monnoie environ neuf cens mille livres (1). L'abaſſis fait un peu plus de dix-huit ſols ſix deniers, & le toman contient cinquante abaſſis, c'eſt-à-dire, environ cinquante livres monnoie de France.

(1) Selon le prix actuel du marc d'argent; le toman vaut 60 livres de notre monnoie; & les vingt mille tomans font 1,200,000 livres.

A trois lieues d'Erivan, du côté d'Erzerom, eſt le célebre Monaſtere d'Ichmiadzin ou d'Echmiadzin, qu'on nomme auſſi le Monaſtere des trois Egliſes, lieu de la réſidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Il eſt compoſé de quatre grands corps-de-logis, qui forment une vaſte cour plus longue que large, dans laquelle l'Egliſe Patriarchale eſt bâtie d'une ancienne & ſolide ſtructure de pierres de taille. Cette diſpoſition des bâtimens, & celle de l'Egliſe, eſt conforme à l'antiquité. Euſebe, qui nous fait la deſcription de l'Egliſe que S. Paulin fit bâtir à Tyr, la place dans une grande cour environnée de bâtimens, pour loger l'Evêque, le Clergé & leurs Officiers.

Echmiadzin, dans ſon étymologie, ſignifie *Deſcente du Fils unique;* parce que ſelon une ancienne tradition, Jeſus-Chriſt apparut en ce lieu-là à S. Grégoire l'Illuminateur, Apôtre d'Arménie, à qui l'Egliſe eſt dédiée. On tient encore pour conſtant dans le pays, que Tiridate, premier Roi Chrétien d'Arménie, avoit ſon Palais en cet endroit, & qu'il le céda à Saint Grégoire; que ce Palais étoit au centre d'une grande ville capitale du Royaume, & nommée Vagarſciabat,

dont néanmoins il ne reſte aucun veſtige. L'Egliſe de ce Monaſtere eſt obſcure, mais riche en vaſes ſacrés & en ornemens. Comme elle eſt l'objet principal de la vénération des Arméniens, le peuple, naturellement dévot, fournit libéralement à ſa décoration.

Il y a toujours à Echmiadzin un bon nombre de Prélats & de Vertabiets; c'eſt le nom de leurs Docteurs ou Prédicateurs, qui y vivent comme les Moines, c'eſt-à-dire, très-frugalement. Les Moines cultivent de grands & beaux jardins, & toutes les terres d'alentour.

Les deux autres Egliſes de ce Monaſtere ſont hors de ſon enclos; l'une eſt dédiée à Sainte Caïena, & l'autre à Sainte Ripſime. La tradition eſt que ces deux Saintes étoient nobles Vierges Romaines, & que pour ſe ſouſtraire à la cruauté de Dioclétien, elles ſe réfugierent avec vingt-trois autres compagnes en Arménie, où elles ne purent éviter celle de Tiridate, autre perſécuteur des Chrétiens, mais qui fut enſuite Chrétien lui-même par la miſéricorde de Dieu: ainſi cette même miſéricorde, toujours attentive à nos véritables intérêts, conduiſit à la palme du Martyre ces Vierges, qui paroiſſoient la vouloir fuir.

Le Mont Ararat eſt trop célebre pour n'en pas dire un mot. C'eſt, dit-on, où l'Arche de Noé s'arrêta quand les eaux du déluge commencerent à baiſſer. Les Arméniens l'ont en grande vénération : ſi-tôt qu'ils l'apperçoivent ils ſe proſternent en terre & la baiſent. Ils appellent cette montagne *Meſeſouſat*, c'eſt-à-dire, montagne de l'Arche. On croit, ſur l'autorité de Joſeph & de S. Epiphane, que cette montagne eſt dans l'ancienne Géographie le Mont Gordien, *Mons Gordiæus*. Son ſommet eſt diviſé en deux pointes, toujours couvertes de neige, & preſque toujours environnées de nuées & de brouillards qui en dérobent la vue. Au bas de la montagne, ce ſont des ſables mouvans, entrecoupés de quelques pelouſes maigres, où de pauvres Bergers conduiſent des troupeaux qui ſe ſentent de la mauvaiſe pâture. Plus haut, ce ſont d'affreux rochers noirs, & entaſſés les uns ſur les autres, où néanmoins des tigres & des corneilles trouvent à ſe nourrir. On n'y peut parvenir qu'avec d'extrêmes difficultés, à cauſe de la roideur de la montagne, de l'abondance des ſables, & du manque d'eau.

Le Mont Ararat eſt à dix ou douze

lieues d'Erivan, tirant entre le Midi & l'Orient (1).

CHAPITRE III.

Etat préſent des Arméniens.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les qualités qu'on attribue communément aux Arméniens.

On loue en eux un ſens droit, leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application continuelle & infatigable au travail, qu'ils aiment d'inclination, un fond de bonté naturelle, qui les lie aiſément avec les Etrangers, qui exclut d'entre eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche ſont ceux de preſque toutes les Nations, d'aimer la bonne chere, le vin, & par-deſſus tout leur intérêt; mais il faut dire à leur louange, qu'il n'eſt peut-être pas au monde un peuple plus ſuſceptible des ſentimens de Religion, & plus conſ-

(1) C'eſt encore une erreur de Copiſte. Pour aller d'Erivan au mont Ararat, il faut tirer entre le Midi & l'Occident.

tant à les ſuivre. Ils aiment les diſcours & les livres de piété. Ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs Egliſes, qui ſont les mieux ornées de tout l'Orient.

Le chriſtianiſme qu'ils profeſſent a pour eux de grandes rigueurs, il les oblige à des jeûnes longs & auſteres, qu'ils obſervent avec une régularité ſi ſcrupuleuſe, qu'ils ne s'en diſpenſent, ni pour cauſe des longs & pénibles voyages où leur commerce les engage, ni même pour cauſe de maladie ; leur fidélité à s'acquitter de la priere n'eſt pas moins édifiante.

On ſçait que Cha-Abas I, ſurnommé le Grand, déſeſpérant de garder l'Arménie contre les Turcs, & ne voulant leur laiſſer qu'un pays déſert, enleva plus de vingt-deux mille familles Arméniennes, & les diviſa en pluſieurs Colonies, qu'il diſperſa dans les diverſes provinces de ſes Etats. Mais la plus grande partie de ces Colonies ayant été confondues avec les Mahométans dans les régions éloignées, ont eu le malheur avec le temps d'oublier leur origine, & la religion de leurs peres.

Il n'en a pas été ainſi de la Colonie que *Cha-Abas* établit à une lieue, &

comme dans le fauxbourg d'Iſpaham Ce Prince, qui avoit de grandes vues, ayant reconnu que ſes Etats pouvoient fournir à un riche commerce; mais que les Perſans, portés naturellement à l'oiſiveté & à la profuſion, étoient incapables de l'entreprendre & de l'entretenir, réſolut de ſe ſervir des Arméniens, peuple d'un naturel tout contraire, pour mettre à profit dans ſes Etats les richeſſes qu'il y trouvoit. Il comprit d'ailleurs que les Arméniens étant Chrétiens, ſeroient mieux venus dans l'Europe que toute autre Nation qui ne l'étoit pas. Il réuſſit dans ſes deſſeins; les Arméniens prirent goût au commerce, & depuis ce temps-là ils ont porté par-tout le monde le commerce de la Perſe.

Un des premiers fruits qu'ils en retirerent, fut de ſe bâtir une ville près d'Iſpaham, capitale de la Perſe: ils la nommerent Zulfa, ou Julfa, du nom d'une ville de leur premiere patrie, & cette ville eſt aujourd'hui conſidérable: elle a ſon Kalanther de leur Nation. Cet Officier eſt comme qui diroit parmi nous un Maire ou un Juge de la Police.

Le commerce ayant fait ſortir les Arméniens de leur pays, ils ſe ſont établis, par des colonies volontaires, dans

preſque tous les endroits où ils l'ont exercé ; dans la Georgie & les Provinces voiſines, dans la Perſe, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, juſqu'en Pologne, & dans les autres lieux où les guerres qui ravageoient leur patrie les ont contraints de ſe réfugier ; de ſorte que les Arméniens, qui, diſperſés comme ils le ſont, paroiſſent un peuple infini, réunis enſemble, ne feroient peut-être pas deux ou trois provinces de France.

Les Infideles, qui ſont leurs maîtres, exercent ſur eux un dur empire ; ils les chargent d'impôts & les exigent avec violence, ce qui entretient dans les eſprits de toute la nation une timidité qui paſſe des peres aux enfans. Mais, qui plus eſt, ils aggravent eux-mêmes leur propre ſervitude, faiſant éclater au-dehors des diſſentions & des jalouſies mutuelles, qui ſervent de prétexte à leurs maîtres pour leur faire des avanies, & pour en tirer de groſſes ſommes.

Il n'y a point de nobleſſe parmi eux, non plus que parmi les autres peuples d'Orient. L'excluſion qu'ils ont des emplois honorables, ne leur laiſſe pour toute diſtinction, que celle d'avoir plus ou moins de biens. Tous apprennent un métier dans leur jeuneſſe, & ceſſent de

l'exercer quand ils ſe mettent au commerce, ou qu'ils ont d'ailleurs de quoi faire ſubſiſter leur famille.

Une grande partie de la nation eſt occupée des travaux de la campagne, à labourer les terres & à cultiver les vignes.

Pour ce qui eſt des femmes, il en eſt d'elles comme de toutes celles qui ſont dans l'Orient. L'on peut dire qu'elles ſont condamnées, pour ainſi parler, à une priſon perpétuelle. Si elles ſont obligées de ſortir du logis, c'eſt toujours ſous l'enveloppe d'un long manteau & d'un grand voile blanc, qui les couvrent de telle maniere, qu'ils ne leur laiſſent de libre que les yeux pour ſe conduire & le nez pour reſpirer. Cependant, afin qu'elles puiſſent ſe viſiter & s'entretenir, on leur fait des portes de communication avec les maiſons voiſines; mais ces portes, bien différentes de celles du temple de Janus, s'ouvrent quand les Dames ſont en paix, & ſe ferment quand elles ſont en guerre. Les filles & les jeunes femmes ne paroiſſent à l'égliſe qu'une ou deux fois l'année, quoiqu'elles aillent bien plus ſouvent aux bains. Voilà à-peu-près l'état où ſe trouvent à préſent les Arméniens.

CHAPITRE IV.

Gouvernement Eccléſiaſtique.

Le Patriarche, qui fait ſa réſidence à Echmiadzin, & dont nous avons déja parlé, eſt reconnu & honoré par tous les Arméniens, non-ſeulement de la grande Arménie, mais encore par ceux qui commercent dans la Perſe, la Romilie & la petite Tartarie, comme le chef de leur Egliſe & de leur Gouvernement Eccléſiaſtique. Ce Prélat prend lui-même le nom & la qualité de Paſteur catholique & univerſel de toute la Nation, quoiqu'elle ſe ſoit laiſſée malheureuſement diviſer entr'elle par un ancien ſchiſme, dont nous dirons l'origine ailleurs.

Outre ce grand & célebre Patriarchat, trois autres Prélats ont encore le titre de Patriarche, mais ils ſont bien moins conſidérés & moins conſidérables : le premier de ces trois Prélats réſide à Sis ou en Cilicie, & étend ſa juriſdiction ſur la petite Arménie & les provinces voiſines, ſur la Natolie & ſur la Syrie. Les deux autres ſont à peine connus ; leur pouvoir eſt borné dans

l'eſpace d'un Dioceſe ; l'un eſt en Albanie, & l'autre à Agtamar.

Les Arméniens catholiques de la province de Naſchivan ont un Archevêqué, qui releve immédiatement du ſaint Siége. Ce Prélat & tout ſon Clergé ſont de l'Ordre de Saint Dominique, mais du rit Arménien. Les Arméniens établis en Pologne, & unis à l'Egliſe Romaine, ont auſſi un Archevêché à Léopol.

Le grand Patriarche eſt élu à la pluralité des voix des Evêques qui ſe trouvent à Echmiadzin. L'acte de ſon élection eſt envoyé à la Cour de Perſe, pour en avoir l'agrément du Roi. Cet agrément s'achete ſous le nom ſpécieux d'un préſent pour Sa Majeſté & pour ſes Miniſtres. Mais ſi l'ambition & la partialité viennent à partager les ſuffrages, & à cauſer une double élection, alors le Patriarchat eſt mis à l'enchere, & adjugé au plus offrant & dernier enchériſſeur. Le Roi n'attend pas toujours que l'élection ſoit faite, il la prévient quand il veut ; & même, ſans y avoir égard, il nomme pour Patriarche qui il lui plaît.

Le Patriarche ainſi nommé, ou agréé par le Roi, prend poſſeſſion de ſa dignité, dont il eſt rare qu'il ſoit dépoſé avant ſa mort. Lorſqu'il eſt une fois monté ſur

ſon Siége, il s'attribue un pouvoir abſolu ſur les autres Prélats, Archevêques & Evêques, avec le droit non-ſeulement de les nommer & de les conſacrer, mais même de les deſtituer.

Ce droit cependant eſt bien reſſerré par le fait, & réduit uniquement à confirmer les élections qui ſe font par les Egliſes particulieres, ou les nominations qui viennent de la part du grand Seigneur ou du Roi de Perſe. Le Patriarche conſacre la plûpart de ces Prélats à Echmiadzin. Il en conſacre même pluſieurs autres, ſans leur aſſigner d'Egliſe propre, & qui ſont à-peu-près comme nos Evêques *in partibus*. C'eſt pourquoi il a toujours dans ſon Monaſtere, & auprès de ſa perſonne, pluſieurs de ces Evêques, & quelques autres, forcés par des perſécutions d'abandonner leurs Siéges.

Les revenus du Patriarche ſont très-conſidérables, & montent tout au moins à deux cens mille écus, ſans que pour être ſi riche il en ſoit plus magnifique; car il eſt vêtu ſimplement, & porte, comme les Moines, une cuculle & un manteau noir; ſa nourriture eſt frugale, vivant en communauté & comme ſa Communauté, c'eſt-à-dire qu'il ne mange

jamais de viande, qu'on ne lui ſert que des légumes, qu'il ne boit point de vin, & qu'on ne lui voit ni train ni équipage. Son grand revenu vient en partie des terres appartenantes à ſon Monaſtere, & en partie des contributions de tout ſon peuple : mais ce revenu eſt preſque tout conſumé à acheter de la protection à la Cour, à entretenir le Monaſtere, à réparer & à orner des Egliſes, à contribuer aux frais de la Nation, & à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence ſeroit une occaſion prochaine d'abandonner le chriſtianiſme.

Tous les trois ans le Patriarche bénit le ſaint Chrême, & députe quelques-uns des Evêques qui ſont auprès de lui, & ſans territoire, pour le porter aux Prélats qui ont des Dioceſes, & ceux-ci le diſtribuent aux Curés. Cette diſtribution eſt très-fructueuſe au Patriarche ; car chaque Arménien ſe fait honneur & gloire, dans cette occaſion, de faire un préſent au Patriarche, ſelon l'étendue de ſes moyens.

Outre un Procureur ou Receveur établi en chaque Egliſe par le Patriarche, pour recevoir les gratifications qui lui ſont faites, il met continuellement en campagne, ſoit des Evêques, ſoit des

Vertabiets, pour lever ſes droits & pour porter ſes ordres. Ces courſes ne ſont jamais ſtériles à ceux qui les font; ils ſont très-bien reçus par-tout, & les préſens ne leur manquent jamais.

Chaque Egliſe particuliere a ſon conſeil, compoſé des anciens les plus conſidérables: ils éliſent leur Evêque, & l'élu va ſe faire ſacrer à Echmiadzin.

Ils prétendent avoir droit de le deſtituer s'ils n'en ſont pas contens, ce qui retient leur Evêque dans la crainte continuelle, ou de ſa dépoſition de la part du Conſeil, ou de l'excommunication de ſon Patriarche, laquelle leur eſt très-ſenſible.

Les Evêques font leur réſidence ordinaire dans les Monaſteres, & y vivent en communauté avec les Moines. Leur revenu conſiſte daus les aumônes & dans les revenans-bons qu'ils exigent pour les ordinations & pour les ſecondes noces. Ils ne portent point la croix ſur la poitrine, comme nos Evêques; mais ils ont la mitre, l'anneau & la croſſe.

Les Vertabiets, ou Docteurs, tiennent un grand rang dans l'Egliſe d'Arménie. Ils ne font point de difficulté de prendre le pas ſur les Evêques qui n'ont pas le

dégré de Docteur. Ils portent la croſſe, & ont une miſſion générale pour prêcher par-tout où il leur plaît. Pluſieurs ſont Supérieurs de Monaſteres, & les autres courent le monde, débitant leurs ſermons, que les peuples écoutent avec reſpect.

Pour avoir & porter ce titre honorable de Vertabiets, il ne leur en coûte que d'avoir été diſciple d'un Vertabiet: celui qui l'a une fois acquis, le communique à autant d'autres de ſes diſciples qu'il le juge à propos. Lorſqu'ils ont appris le nom des Saints Peres, quelques traits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſurtout de ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, c'en eſt aſſez; les voilà des docteurs conſommés.

Au reſte, ces Vertabiets ſe font rendre un grand reſpect: ils reçoivent, étant aſſis, les perſonnes qui les vont voir, ſans en excepter même les Prêtres. On s'avance modeſtement vers eux pour leur baiſer la main; & après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on ſe met à genoux pour recevoir leurs avis. Les beaux endroits des ſermons qu'ils font au peuple, ſont des hiſtoires fabuleuſes, ſouvent mêlées d'invectives contre les Latins. Leur morale tend

ordinairement à entretenir des pratiques superſtitieuſes, telle qu'eſt celle de ſacrifier des animaux.

Tous les Prêtres ſéculiers ſont Curés & pluſieurs deſſervent une même Egliſe, la paroiſſe ſe partage entr'eux. Ils ſont mariés avant que de recevoir l'Ordination.

Pour ce qui eſt de leur ſcience, comme ils ſortent ordinairement de la lie du peuple, elle ne va guere plus loin qu'à ſçavoir lire couramment le Miſſel, qui eſt en Arménien *littéral*, & à entendre les rubriques.

Toute leur préparation pour recevoir l'Ordre de la Prêtriſe, ſe termine à demeurer quarante jours dans l'Egliſe ; le quarantieme jour ils diſent la Meſſe ; elle eſt toujours ſuivie d'un grand feſtin, pendant lequel la Papadie, c'eſt-à-dire, la femme du nouveau Prêtre, demeure aſſiſe ſur un eſcabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, & la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des ſaintes fonctions où ſon mari va être employé. Chaque fois qu'un Prêtre doit dire la Meſſe, il paſſe la nuit précédente dans l'Egliſe : ſi l'Egliſe a pluſieurs Prêtres, l'Hebdomadaire y paſſe toutes les nuits de ſa ſemaine.

Les Prêtres ne ſe croient point obligés au Breviaire hors du Chœur ; les plus réguliers ſe contentent de réciter tous les jours quelque partie du Pſeautier. Le Pſeautier, l'Antiphonaire, le Lectionnaire, les Hymnes & les Proſes, ſont autant de livres ſéparés, & notés pour le chant par des points ſur les voyelles. Dans le cours de l'année, les Prêtres ne vont à l'Egliſe que le matin, pour les Matines, & le ſoir pour les Vêpres.

Pendant le Carême, ils y vont encore à midi ; bien que Matines ſe diſent à une ou deux heures avant le jour, il ne laiſſe pas de s'y trouver un aſſez grand nombre de ſéculiers.

Tout le peuple chante ; les jeunes gens qui apprennent à chanter dès leur enfance, mêlent leurs voix avec celles de leurs peres & meres ; mais ce qui eſt infiniment édifiant, c'eſt de voir la modeſtie que tous obſervent dans leurs exercices de Religion, & dans les lieux ſaints.

Lorſque les enfans ont appris à lire, leurs Maîtres d'école les préſentent à l'Evêque ; l'Evêque les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans ; & après l'Ordination, ils demeurent deux ou trois jours à l'Egliſe ſans en ſortir. On les y fait lire,

ils y jouent, on leur y porte à manger; & ils y couchent: ils ont toujours leur petit surplis sur le corps, & ils ne le quittent que lorsque les Prêtres les reconduisent chez leurs parens; les parens & les amis du nouvel Ordonné, ne manquent pas de régaler l'Evêque avec ses Prêtres. L'Evêque ne reçoit que douze sols de chaque Ordonné.

CHAPITRE V.

L'établissement du Christianisme dans l'Arménie.

L'ANCIENNE tradition est, que les Apôtres ayant partagé entr'eux tous l'Univers, pour porter les lumieres de l'Evangile jusqu'aux extrémités les plus reculées & les moins connues, Saint Barthelemi & saint Thadée furent envoyés aux Indes, & ensuite en Arménie, pour annoncer le Royaume de Dieu à *Abgare*, Roi d'Edesse; & que ce Prince, touché de leurs paroles, embrassa la foi chrétienne, & la fit embrasser à ses peuples.

C'est par la même tradition que nous sçavons qu'*Abgare*, qui vécut saintement & constamment dans sa foi, eut pour

ſucceſſeur *Ananus* ſon fils, lequel, bien différent de ſon pere, fut un Roi impie, & ennemi des Chrétiens. *Sanatragus*, fils de la ſœur d'Abgare, régna après Ananus, & apoſtaſia.

C'eſt à ce Prince apoſtat, & à ſon frere *Polimius*, & à un autre petit Roi de Babylone, que l'on attribue la mort des deux Saints Apôtres, Saint Barthelemi & Saint Thadée. Le dernier ordonna Saint Atthée Evêque d'Edeſſe, qui fut couronné du Martyre ſous Ananus, fils d'Abgare, & qui en alla recevoir la palme dans le Ciel, pendant que Saint Thadée, ſon maître, combattoit encore ſur terre pour la mériter.

Saint Atthée eut pour ſucceſſeur Théophile dans la même Egliſe; mais depuis Théophile, juſqu'au temps de Conſtantin, ou environ, la tradition & l'hiſtoire ne font mention d'aucun Roi d'Arménie qui ait fait profeſſion de la foi chrétienne, & même ne nous font appercevoir aucun veſtige du Chriſtianiſme dans cette nation. Mais le Seigneur qui ſe reſſouvient toujours de ſa miſéricorde, voulut donner un nouvel Apôtre aux Arméniens, & cet Apôtre fut Saint Grégoire, ſurnommé l'Illuminateur. Il étoit, diſent les Hiſtoriens, iſſu de leurs Rois Arſa-

cides. Son pere, nommé Anac, fut un traitre, qui assassina Chosroës, son Roi & son parent, dans le temps que, les armes à la main, il remportoit de continuelles victoires sur Artasiras, Roi de Perse, & qu'il conquéroit l'Assyrie. L'auteur de ce crime énorme fut à l'instant jetté du haut d'un pont dans un fleuve très-rapide, où il fut noyé, & ses enfans furent mis à mort. Grégoire, dont nous parlons, fils d'un tel pere, mais destiné de Dieu, pour être l'Apôtre des Arméniens, fut préservé du sort de ses freres. Il se réfugia à Césarée de Cappadoce, où il fut reçu chez une dame vertueuse, qui prit grand soin de le faire bien instruire de tous les principes, & des saintes pratiques de la Religion chrétienne.

A peine fut-il en état de les enseigner à ses compatriotes, qu'il commença parmi eux son apostolat. Il annonçoit l'Evangile de Jésus-Christ, & en particulier & en public. Les Arméniens, charmés d'entendre un de leurs freres, qui les instruisoit avec tant de science & de zèle, accouroient de toutes parts pour suivre ses instructions.

Tiridate, fils de Chosroës, qui régnoit alors, fut bientôt informé que le

fils d'Anac, l'aſſaſſin de ſon pere, prêchoit le Chriſtianiſme dans ſes Etats avec un ſuccès ſurprenant. La haîne de ce Prince contre le Chriſtianiſme, & ſon vif reſſentiment du meurtre du Roi ſon pere, l'irriterent à l'excès contre Grégoire. Il le fit arrêter & tourmenter de toute maniere, juſqu'à le faire cruellement jetter dans un puits infecté, où le Saint vécut quatorze ans d'un peu de pain, qu'une bonne & charitable veuve chrétienne lui apportoit en ſecret. Sa fureur contre Grégoire s'étendit juſques ſur tous les Chrétiens de l'un & l'autre ſexe, qu'il perſécutoit à toute outrance.

Les ſaintes Vierges Ripſime & Caïenne, ſorties de Rome pour éviter la perſécution de Dioclétien, & pluſieurs autres de leurs compagnes, réfugiées en Arménie avec elles, furent les innocentes victimes de ſa cruauté. Mais la main de Dieu, qui avoit ſes vues ſur ce Prince, le punit dans ſa miſéricorde : on dit qu'il fut changé en bête, comme un autre Nabuchodonoſor, & qu'il demeura ſous cette humiliante figure, juſqu'à ce qu'il plût à Dieu que Sainte Ripſime avertît en ſonge la ſœur de Tiridate, nommée *Cæſaroduite*, que ce ſeroit Grégoire, dont le Roi ſon frere avoit été le cruel

perſécuteur, qui obtiendroit, par ſes prieres, la délivrance de ſon triſte état, & ſa converſion. Ce double miracle de la bonté divine arriva comme il avoit été prédit.

Tiridate, rétabli dans ſon premier état, & touché vivement de la grace divine, fit à l'inſtant ſortir Grégoire du puits, où il l'avoit fait précipiter. Il ſe jetta humblement à ſes pieds, lui demanda pardon de ſa cruauté, le conjura de prier Dieu pour lui, & de l'inſtruire pour embraſſer la Religion chrétienne. Grégoire l'inſtruiſit. Le Roi inſtruit, ne ſe contenta pas de faire une profeſſion publique de la Religion des Chrétiens ; mais il fit de plus un Edit pour exciter ſes ſujets à imiter ſon exemple, & promit à Grégoire toute ſa protection pour l'établiſſement de la foi catholique dans ſon Royaume.

Grégoire commença par conſulter Dieu ſur ce qu'il avoit à faire pour le ſalut des Arméniens. Il alla à Céſarée de Cappadoce pour ſe faire ordonner Evêque, par Léon, Archevêque de cette ville, & à ſon retour, il établit ſon Siége Epiſcopal à Vagarſciabat, Capitale d'Arménie, & ſituée au lieu où eſt aujourd'hui le Monaſtere d'Echmiadzin.

Ses

Ses premieres prédications ſur le bord de l'Euphrate, produiſirent chaque jour des effets ſurprenans & preſque incroyables. L'on voyoit, dit-on, une colomne avec une Croix de lumiere ſur la tête des Baptiſés. Le progrès de l'Evangile fut ſi grand, que l'hiſtoire de ce temps aſſure que dans l'année 310, il y eut au moins quatre millions d'ames régénérées dans les eaux ſalutaires du Baptême.

L'année ſuivante 311, Tiridate voulant donner au ſucceſſeur de ſaint Pierre des preuves ſinceres de ſa converſion, fit le voyage de Rome, accompagné de Grégoire, & des principaux de ſa Cour. Saint Sylveſtre occupoit alors le Saint Siége, & Conſtantin tenoit l'Empire (1). Ils reçurent l'un & l'autre le Roi Tiridate & Grégoire, avec tous les honneurs poſſibles, & les plus grandes démonſtrations d'amitié. Grégoire, en préſence du Pape & de l'Empereur, fit la profeſſion de foi au nom du Roi & de ſes ſujets, reconnut

(1) Cette légende Arménienne ſouffre bien des difficultés. S. Sylveſtre n'étoit point Pape en 311. Il n'eſt monté ſur la Chaire de S. Pierre qu'au commencement de l'année 314. Conſtantin n'étoit point à Rome en 311; il n'y entra qu'en 312, vers la fin de l'année.

la primauté du Pape, & ſupplia ſa Sainteté de recevoir à ſa communion ſon égliſe & ſa nation. Le ſaint Pape reçut l'un & l'autre avec toute la joie d'un pere, qui voit revenir à ſoi ſes enfans. Il fit plus ; car, pour donner à ſes nouveaux enfans des marques de ſa tendreſſe, & pour mettre leur Evêque plus en état de leur être utile, il le ſacra premier Patriarche des Arméniens, & lui donna le pouvoir d'établir des Patriarches chez les Ibériens, & chez les Albanois.

Le nouveau Patriarche revint de Rome en Arménie, revêtu de cette reſpectable dignité. Il la regarda comme une obligation qui lui étoit impoſée, plus grande que jamais, de s'appliquer totalement au gouvernement de ſon Egliſe. Il la gouverna pendant plus de trente ans, & toujours avec le même zele & la même application. Dieu, de ſon côté, verſoit ſes bénédictions en ſi grande abondance ſur les travaux continuels & infatigables de ſon ſerviteur, qu'il eut la conſolation, pendant ſon gouvernement, de ſacrer quatre cent trente bons Evêques, de bâtir pluſieurs Egliſes, d'ordonner de vertueux Prêtres pour les deſſervir, de détruire le culte

des Idoles, d'élever la croix de Jeſus-Chriſt ſur leurs débris, & de voir, avant ſa mort, ſa chere patrie ſoumiſe à la loi du Meſſie.

Lorſqu'il ſe vit avancé en âge, & qu'il ſentit approcher la fin de ſa vie, il ordonna ſon petit-fils Grégoire, Prêtre & Patriarche de l'Albanie, ſur les confins de la Géorgie, & établit ſon fils Ariſtarce, ſur ſon Siége patriarchal d'Arménie.

Enfin, après avoir gouverné ſeul l'Egliſe Arménienne pendant trente-trois ans, & ſept autres années ſuivantes avec ſon fils Ariſtarces & ſon ſucceſſeur, il ſe retira dans une ſolitude, ſur le haut d'une montagne nommée Sépuh, pour vacquer uniquement à la contemplation des choſes céleſtes, & finit ſa vie dans cette ſainte occupation. Ses reliques demeurerent long-temps cachées : elles ne furent trouvées que ſous l'Empereur Zénon ; elles furent portées à Tuertan, & tranſportées enſuite à Conſtantinople. La main droite du Saint fut demandée par le monaſtere d'Echmiadzin, où elle eſt encore aujourd'hui conſervée & honorée. La main gauche fut portée à Nérito ; ſon chef & ſes autres oſſemens ſont à Naples, dans une Egliſe de religieuſes de l'ordre de

ſaint Benoît. Toute la Nation Arménienne conſerve une vénération ſinguliere pour ce grand Saint, qu'elle honore comme ſon pere & ſon apôtre envoyé de Dieu, pour lui reporter le flambeau de la foi chrétienne, & rétablir parmi elle le chriſtianiſme, qu'elle avoit laiſſé perdre.

Ariſtarces ou Ariſtarque, fils & ſucceſſeur de ſaint Grégoire, tint le Siége patriarchal pendant ſept ans. Il aſſiſta, du vivant de ſaint Grégoire ſon pere, au Concile de Nicée. A ſon retour, il fut maſſacré en haine de la foi, par les ordres du Prince Archélaüs, qui ne put ſouffrir les continuels reproches que ce zélé Patriarche lui faiſoit de ſes déſordres ſcandaleux.

Les Arméniens, fertiles en hiſtoires fabuleuſes, en ont fait une dans leur Martyrologe, toutes des plus extravagantes à ſon ſujet. Ils diſent que ce Patriarche Ariſtarces, qui avoit l'extérieur un peu diſgracié, parut ſans mérite au Concile de Nicée; & que ſe voyant mépriſé des Peres du Concile, il attela des bœufs à une charue, & en laboura les eaux de la mer ſur ſes bords, & y ſema du bled à la vue de tout le monde, mais que ce bled ayant crû & mûri ſur les eaux, en moins de rien, & au grand

étonnement des Peres de ce Concile, ils reconnurent la ſainteté de celui qu'ils mépriſoient, & rendirent tous les honneurs qui étoient dus à l'auteur d'un ſi grand prodige.

Après la mort, ou plutôt le martyre du Patriarche Ariſtarces, Vertanes, ſon frere aîné, monta ſur ſon Siége, & le tint pendant quinze ans. Il avoit eu deux fils avant ſon ordination, Héſichius & Grégoire.

Héſichius lui ſuccéda, & ne fut aſſis ſur le Siége que ſix ans. Il finit glorieuſement ſa vie par le martyre. Son martyre fut cauſé par le refus qu'il fit au Roi Tiranus, fils de Choſroës II, & petit-fils de Tiridate, de placer des Idoles dans ſon Egliſe, contre leſquelles il ne ceſſoit point de prêcher. Ce Prince, qui trempa ſes mains dans le ſang du ſaint Martyr, fut frappé d'un ſubit aveuglement, qui le jetta dans un ſi grand déſeſpoir, qu'il ſe tua lui-même: ſon fils Arſaces régna après lui, & Panierſes gouverna l'Egliſe des Arméniens pendant cinq ans.

Nierſes le Grand, fils d'Ahénogéner, & petit-fils d'Héſichius, lui ſuccéda. Il fut reconnu de toute ſa Nation pour un ſaint Patriarche, rempli de l'eſprit de

prophétie. Il lui prédit tous les malheurs qui lui ſont arrivés, & dont elle ſeroit un jour délivrée par le zèle des Diſciples de l'Egliſe Romaine, qui paſſeroient les mers pour venir à ſon ſecours.

Vers ce temps, l'hiſtoire de cette Nation rapporte que l'Empereur Valentinien envoya une armée contre Sapor, Roi de Perſe, & qu'il invita Arſaces, Roi d'Arménie, à prendre les armes avec lui; mais qu'Arſaces ayant refuſé de le faire, l'Empereur en fut tellement irrité, qu'il fit entrer ſon armée en Arménie, y cauſa de grands déſordres, & fit mourir Tiridate, frere du Roi Arſaces. Arſaces en fut ſi conſterné, qu'il envoya le Patriarche Nierces, pour demander la paix à l'Empereur.

L'Empereur l'accorda en ſa conſidération; enſuite de quoi Arſaces épouſa Olympiade, ſœur de l'Empereur.

Il faut remarquer ici que le nom d'Arſaces étoit apparemment commun à tous les Rois d'Arménie; ce qui fait qu'on ne les diſtingue pas aiſément.

Celui dont nous parlons étoit Chrétien, & c'eſt, ſelon toutes apparences, celui à qui Julien l'Apoſtat écrivit une lettre menaçante, parce qu'il faiſoit profeſſion de Chriſtianiſme; ſes mœurs n'en étoient

pas cependant meilleures ; Dieu, ce ſemble, l'en punit; car il permit qu'il tombât entre les mains de Sapor, Roi de Perſe, ſon vainqueur, qui lui fit ſouffrir une dure priſon, dans laquelle il ſe tua lui-même.

Les Hiſtoriens Grecs & Latins font de grands éloges de ce Roi; mais les Arméniens en parlent très-mal, & comme d'un perſécuteur de leur grand Patriarche Nierces, parce que ce ſaint Prélat lui reprochoit ſa vie licencieuſe.

Après la mort d'Arſaces, le Patriarche Nierces obtint de l'Empereur Théodoſe, la Couronne d'Arménie pour *Pabas*, fils du dernier Arſaces; mais le déréglement de ſes mœurs lui ayant juſtement attiré les reproches de Nierces, il conçut l'exécrable deſſein d'ôter la vie à celui à qui il devoit la Couronne. Il le fit empoiſonner la quatrieme année de ſon Patriarchat, ſur la fin du IVe ſiécle: Dieu, ce ſemble, voulut venger la mort de ſon ſerviteur; car Pabas s'étant révolté contre Théodoſe, fut vaincu, & mené captif à Conſtantinople, où il fut maſſacré. On comptoit en ce temps deux mille quarante Monaſteres en Arménie.

Les Rois ſucceſſeurs de Pabas, tributaires des Perſans & des Romains, n'ont

rien fait qui ſoit digne de l'hiſtoire.

Le dernier des Rois Arſacides fut Ardaches, ou Ardachirus. Après ſon règne, l'Arménie fut ſoumiſe tantôt aux Perſans, tantôt aux Grecs, & enſuite aux Sarraſins & aux Tartares: elle voulut de temps à autre ſe relever de ſon eſclavage; mais il ne lui fut pas poſſible de rompre abſolument le joug des Maîtres qui l'avoient ſubjuguée.

La foi s'y conſerva encore dans ſa pureté ſous le Patriarchat d'Iſaac, de Zaven & d'Asbarakes, & juſqu'au temps du ſaint Patriarche Iſaac II, fils de Nierces le Grand. Ce dernier Patriarche, & le Roi Ardachirus étant toujours demeurés attachés aux Romains, les Grands du Royaume formerent un parti contr'eux en faveur des Perſes, & vinrent à bout de les chaſſer tous deux du Royaume.

Cette révolution funeſte à l'Arménie, arriva ſous l'Empire d'Arcadius. Cinq ans après, Iſaac fut rétabli ſur ſon ſiége, & le tint onze ans. Il prédit ſouvent aux Arméniens leurs malheurs, en punition de ce qu'ils abandonnoient leur foi. De ſon temps vivoit un ſçavant & célébre Moine, nommé *Meſrob* (1) ou Mieſrobe, qui,

(1) C'eſt vers l'an 440 que Meſrob inventa

voyant que les caracteres Grecs ne répondoient pas aux diverſes inflexions de la langue Arménienne, inventa ceux qui y ſont aujourd'hui en uſage; & on dit que ſaint Jean Chryſoſtôme les approuva.

Iſaac voulant laiſſer de bons diſciples à ſon Egliſe, fit choix, avec le Moine Meſrob, de ceux qui leur parurent les plus capables d'être perfectionnés dans les ſciences & dans la langue Grecque.

Ils les envoyerent à Athènes. Trois d'entr'eux s'y diſtinguerent : Moïſe le Grammairien, David le Philoſophe & Mamprée. A leur retour de cette Ville, ils s'appliquerent, ſous ſa direction & celle de Meſrob, à la traduction des meilleurs Livres Grecs, & on leur attribue celle de l'ancien & du nouveau Teſtament en Arménien, ce qui la rend reſpectable par ſon antiquité.

Après la mort du ſaint Patriarche Iſaac, dixieme & dernier Patriarche de la race de ſaint Grégoire l'Illuminateur, le Patriarchat paſſa dans des familles étrangeres. Les deux premiers, qui ſuccéderent l'un après l'autre au Patriarche Iſaac, & qu'on doit compter pour on-

les caracteres Arméniens. Quelque temps après il trouva ceux des Georgiens.

zieme & douzieme Patriarches, furent Suormache & Joſeph. L'Hiſtoire Arménienne les nomme ainſi, & place dans ces temps, c'eſt-à-dire, quatre ans après le Concile d'Ephèſe, le Synode des Arméniens, où Théodore de Mopſueſte & Dodore de Tarſe furent condamnés. Elle nous apprend auſſi la ſanglante perſécution qu'Iſdegerdes Roi de Perſe, & ſon fils Veramus, exercerent contre les Chrétiens; pluſieurs ſouffrirent le martyre avec un courage invincible; le Patriarche Joſeph fut du nombre. On vit alors le commencement des maux que les ſaints Patriarches Grégoire & Nierces, avoient prédits aux Arméniens. *Kiut*, troiſieme Patriarche, craignant que la Relique de S. Grégoire ne lui fût enlevée, tranſféra le ſiége Patriarchal à Thévin, pour ſe mettre hors de la domination des Rois de Perſe. Jean Mantacourt (1), qui lui ſuccéda, mit en ordre les prieres & la Liturgie de l'Egliſe Arménienne; il compoſa pluſieurs ſermons, prieres & cantiques; il reçut le Concile de Calcédoine, ſelon le témoignage de Nierces de Lampron. Les ſix Patriarches qui lui ſuccéderent, furent Papken, Samuël,

(1) C'eſt Jean ſurnommé le Mantacune.

Muſce, Iſaac III, Chriſtophe I, & Léonce II. Ils perſiſterent tous dans l'union avec l'Egliſe Romaine. Ainſi depuis ſaint Grégoire, premier Patriarche des Arméniens, on compte vingt Patriarches qui ont conſervé, pendant 200 ans, la Foi Chrétienne dans toute ſon intégrité.

Les malheureux changemens qui arriverent enſuite à l'Egliſe d'Arménie, nous donnent juſte ſujet de croire que la Ville de Thévin, où le ſiége Patriarchal avoit été transféré, étoit déja tombée ſous la domination des Rois de Perſe; car le Patriarche Nierces, ſurnommé Achdaraghenſis, qui fut le vingt-unieme, tint à Thévin, vers l'an 520, un Conciliabule de dix Evêques, dans lequel il ſe déclara pour l'hérélie des Monophyſites, ſoit qu'il eût de l'affection pour cette héréſie, ſoit plutôt qu'il voulût faire ſa cour aux Perſans, qui cherchoient à mettre de la diviſion entre les Grecs & les Arméniens, unis enſemble par leur commune oppoſition à l'idolatrie des Perſans. Il ordonna de plus, dans ce Conciliabule, que les Fêtes de Noël & de l'Epiphanie ſe célébreroient toutes deux enſemble le 6 Janvier; qu'on ajoûteroit au *Triſagion*, *que Jéſus-Chriſt avoit été crucifié pour nous*; qu'on rejetteroit

le Concile de Calcédoine, & qu'on ne reconnoîtroit qu'une nature en Jésus-Christ : ce Patriarche hérétique, qui donna naissance au schisme dans sa Nation, eut pour successeurs sept autres Patriarches, qui y maintinrent le même schisme pendant 112 ans ; sçavoir, Jean II, Moïse I, Abraham & Jean III, Gomidas & Christophe II. L'ère Arménienne commença sous le Patriarchat de Moïse I, l'an de Jésus-Christ 551. Il faut convenir ici que l'histoire de ces temps est fort obscure, & par conséquent peu certaine dans toutes ses circonstances. J'en rapporterai seulement ce que la tradition lui donne de plus vraisemblable.

Il est certain que les Arméniens pendant ce premier schisme, souffrirent beaucoup des Persans. L'Empereur Héraclius traversant l'Arménie, après avoir fait la guerre au Roi de Perse, & l'avoir vaincu, eut pitié de ce peuple affligé : ayant reconnu que le schisme étoit la principale source de ses maux, il entreprit de le détruire. Il assembla à cet effet, en 622, un Concile à Carny, qu'on appelle aujourd'hui Erzerom. Dans ce Concile, le Patriarche Jéser, & plusieurs Evêques Grecs & Arméniens, après un mois de conférences, rejetterent le Conciliabule

de Thévin, caſſerent ſes décrets, reçurent un ſeconde fois le Concile de Calcédoine, retrancherent l'addition du *Trisſagion*, ordonnerent qu'on célébreroit à l'ordinaire la fête de Noël le 25 Décembre, & celle de l'Epiphanie le 6 Janvier; qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans les ſacrés myſteres; & enfin les Peres de ce Concile ſe réunirent aux ſentimens de l'Egliſe Romaine. Cette réunion dura 105 ans, ſous les patriarchats de Nierces III, d'Anaſtaſe, d'Iſraël, d'Iſaac IV, & d'Elie. Nierces III bâtit le palais Patriarchal à Echmiadzin, & une Egliſe à Thévin.

L'an 727, Jean Otznienſis (1) leur ſucceſſeur, renouvella le ſchiſme; il aſſembla à Manaskiert, par ordre d'Homar, chef des Sarraſins, & avec le ſecours du Calife de Babylone, un Conciliabule de peu d'Evêques Arméniens, & de ſix Evêques Aſſyriens, où il fit définir qu'il n'y avoit qu'une ſeule nature en J. C. une volonté & une opération, & qu'on retrancheroit à l'avenir l'eau des ſacrés myſteres, pour ne point marquer deux natures en Jeſus-Chriſt, par le mélange de l'eau avec le vin. Comme ce Patriar-

(1) C'eſt Jean Dotzni. Dotzni en Arménien ſignifie un ſerpent.

che étoit auſſi hypocrite qu'artificieux, il trouva le moyen de ſe faire la réputation d'un Saint ; mais il ne lui en coûta que la peine d'affecter extérieurement un air mortifié, & de faire des ordonnances ſéveres, dont l'une défendit, dans les jours de jeûne, l'uſage du poiſſon, de l'huile d'olive & du vin, auſſi étroitement que la viande & les œufs y étoient défendus. Quoique les Arméniens n'aient pas jugé à propos de s'aſſujettir à toutes ces dures pratiques, leur auteur ne laiſſe pas de paſſer parmi eux, comme un autre illuminateur.

Le ſchiſme renouvellé par ce Patriarche hérétique, dura juſqu'en l'an 862, ſous ſes ſucceſſeurs, David I, Tiridate I, Tiridate II, Sion, Iſaïe, Etienne I, Joab, Salomon, George I, Joſeph II, David II & Jean V.

Le Patriarche Zacharie, qui ſuccéda au dernier en 862, s'efforça de réunir ſon Egliſe à celle de Rome. Il aſſembla un Concile à Chiraguan, où l'on rétablit tout ce qui avoit été détruit dans les Conciliabules de Thévin & de Manaskiert. On y dreſſa de plus pluſieurs Canons ſur différentes matieres, & un entr'autres, qui anathématiſe ceux qui ſoutiennent que le Saint-Eſprit ne pro-

cede pas du Fils. L'hiſtoire ne donne point à connoître que cette réunion ait été conſtante. George II ſuccéda à Zacharie, & à George ſuccéda Machdouets. Ce dernier dreſſa le Rituel qui porte ſon nom. Il eut pour ſucceſſeur Théodore I, & à celui-ci ſuccéda Jean VI, qui écrivit une admirable lettre, pour prouver les deux natures en Jeſus-Chriſt. Eliſée I, Ananie & Vahan, furent les ſucceſſeurs de Jean VI, Vahan, de concert avec Grégoire Nariechath, travaillerent à rétablir la foi Catholique, & à abolir la mémoire des deux derniers Conciliabules hérétiques; mais leur attachement à l'Egliſe Romaine, fit chaſſer Vahan de ſon ſiége par les ſchiſmatiques.

On a bien de la peine à démêler dans l'hiſtoire, ſi les Patriarches ſuivans demeurerent dans le ſchiſme ou non. Il eſt cependant plus croyable qu'ils furent tous ſchiſmatiques; car, au rapport de ſaint Nicon, la nation Arménienne étoit alors plus infectée d'erreurs, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Les ſucceſſeurs de Vahan, furent Etienne II, Kacik I, & Serge I. Mais comme dans tous les temps, Dieu ſe réſerve des ſerviteurs, qui ne fléchiſſent point le genou devant

l'idole, sa providence fit voir alors trois hommes d'une éminente vertu, que l'Eglise Romaine reconnoît pour Saints. Le premier fut saint Nicon, qui après avoir travaillé inutilement à rendre sa nation Catholique, secoua la poussiere de ses souliers, & passa en Europe pour y prêcher la vérité: il la confirma par plusieurs miracles, & mourut dans l'isle de Créte. Le second fut saint Macaire, Patriarche d'Antioche; il renonça à sa dignité, visita les Eglises d'Occident, & mourut en Flandre l'an 1012. Le troisieme fut saint Simon, qui vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le Pape Benoît VIII, & mourut à Mantoue l'an 1016, après s'être rendu célebre par la sainteté de sa vie, & par ses miracles.

Après la mort du Patriarche Serge I, que nous venons de nommer, Pierre, frere de Kacik, monta sur le siége Patriarchal. Les schismatiques l'en chasserent, pour mettre Dioscore en sa place, & chasserent bientôt après celui-ci pour rétablir Pierre.

Kacik II, successeur de Pierre, voyant le ravage que les Turcs faisoient sans cesse en Arménie, transporta son siége à Sébaste en Cappadoce, l'an 1060, ou environ, pour se mettre sous la protec-

tion des Empereurs Grecs. Après ſa mort, l'Empereur Conſtantin Ducas, prétendit avoir droit de nommer au Patriarchat vacant; mais ayant été quatre ans ſans uſer de ſon droit prétendu, il ſe commit des déſordres infinis pendant la vacance de ce ſiége. Pour y mettre fin, la Princeſſe Marie, ſœur d'un Seigneur Arménien, nommé Kacik, ſupplia l'Empereur Emmanuel de nommer au Patriarchat vacant, Grégoire Ughaiaſer, fils du Prince Maghiſtros, ce qui lui fut accordé.

Ce choix fut univerſellement approuvé; car Grégoire avoit les qualités les plus capables de lui concilier l'eſtime & le reſpect de toute ſa nation: une naiſſance illuſtre, étant iſſu des anciens Princes d'Arménie, un éminent ſçavoir, & une piété ſinguliere qu'il avoit acquiſe dans l'éloignement du monde depuis pluſieurs années.

Ayant été forcé d'accepter la dignité Patriarchale, il crut que Dieu l'en avoit chargé, afin qu'il fît au moins ce qui ſeroit en ſon pouvoir, pour bannir le ſchiſme, & rétablir la Catholicité. Il s'en alla à Conſtantinople, pour s'aſſûrer de l'autorité ſéculiere, établie de Dieu pour ſoutenir la ſpirituelle; il ſupplia l'Em-

pereur Alexis Comnéne de l'aider de ſa puiſſance, pour ramener ſon troupeau de l'erreur à la vérité ; mais Dieu ne permit pas que ſes bonnes intentions euſſent l'effet qu'il deſiroit. Les factions des Schiſmatiques en empêcherent l'exécution. Tout ce qu'il put faire ; ce fut de laiſſer à ſon Egliſe pluſieurs belles traductions de livres grecs & ſyriaques en ſa propre langue.

Pendant que ce Patriarche donnoit tous ſes ſoins pour faire rentrer ſa Nation dans le véritable chemin du ſalut, Cacik, Seigneur Arménien, dont nous venons de parler, & qui étoit de l'illuſtre Maiſon des Pacracides, entreprit de relever le Royaume de la petite Arménie. Il prit le titre de Roi ; & non-ſeulement il s'en rendit le maître, mais il y joignit la Cilicie avec une partie de la Cappadoce. Il eut deux fils, Robin ou Rupin, & Léon. Rupin ſuccéda à ſon pere ; mais ce fils ne laiſſant qu'une fille, qui étoit ſon unique héritiere, il prit Léon ſon frere, en mourant, de prendre la Régence, & la tutelle de ſa fille ; mais Léon s'empara des Etats de ſon frere, dont il étoit Régent, & monta ſur ſon Trône. A peine s'y fut-il aſſis, qu'il s'y trouva environné des Infidéles, qui me-

naçoient de l'attaquer. Dans l'embarras où il ſe trouva, il eut recours aux Latins ; pour ſe les rendre favorables, & s'attirer leur conſidération, il pria le Pape Céleſtin III. de lui donner un Cardinal, pour faire la cérémonie de ſon Couronnement. Le Cardinal Conrad de Vittelsback, Archevêque de Mayence, étoit alors Légat en Orient. Sa Sainteté le nomma pour couronner le nouveau Roi des Arméniens.

Léon, pour mieux affermir ſa Couronne, envoya un Ambaſſadeur à l'Empereur Othon. Sa conduite avec le Pape Céleſtin III. & avec l'Empereur, fut ſi heureuſe, que ces deux Hautes-Puiſſances lui accorderent le titre de Roi, à condition qu'il feroit apprendre le latin à tous les enfans qui ſeroient au-deſſous de douze ans. On ne ſçait point ſi cette condition fut exigée & obſervée ; mais Léon, ſoit par politique, pour plaire au Pape & à l'Empereur, ſoit autrement, donna toute la protection qui lui fut poſſible à la Religion Catholique ; & les Patriarches de ſon temps, qui étoient Orthodoxes, en profiterent, pour entretenir une parfaite intelligence avec Rome.

Grégoire Ughaiaſer, dont nous avons

parlé, envoya en 1080 des Ambassadeurs au Pape Grégoire VII, dont il reçut des régles pour gouverner l'Eglise Arménienne dans la Foi Orthodoxe. Basile, son parent & son successeur, les suivit fidélement. Grégoire III, fils d'une sœur du Grégoire II, & successeur de Basile, envoya deux fois des Ambassadeurs à Rome : la premiere fois à Innocent II, & la seconde à Eugène III.

Nierces IV, surnommé Glajensis, frere de Grégoire III, lui succéda. Ce fut un Patriarche animé d'un zéle aussi pur qu'ardent pour défendre la foi de Jesus-Christ, & la faire embrasser, s'il l'eût pu, à toute l'Arménie. Il avoit un talent rare pour la poësie, qu'il n'employa que pour des sujets de piété. Il composa plusieurs beaux Livres, & un entr'autres, qui est ici très-commun & très-estimé. Il a pour titre, *Jesus Filius*. (1) Il écrivit de sçavantes Lettres à l'Empereur Manuel, sur la Trinité & l'incarnation du Verbe. Cet Empereur lui envoya Théorien, Théologien Grec, pour conférer avec lui. Leur conférence est rapportée dans la Bibliothéque des Peres. Ce fut après cette conférence, que ce Théologien

(1) En Arménien *Iſous-overti*.

s'écria : *Je ſuis Romain, & je combattrai toute ma vie avec les Romains contre les Arméniens ſchiſmatiques.* La Nation Arménienne le met au nombre des Saints. Il ne fut que ſept ans ſur le Siége Patriarchal.

Après la mort de ce Patriarche, le Siége fut tranſporté à Sis, Ville de la petite Arménie, l'an 1171, & y demeura 270 ans juſqu'au temps du Moine Cyriaque, dont nous parlerons dans la ſuite.

On croit devoir attribuer cette tranſlation du Siége Patriarchal au trop grand empire que les Grecs vouloient exercer ſur les Patriarches.

Ce fut, à ce qu'on croit, Grégoire IV, neveu du ſaint Patriarche dont nous venons de parler, qui fit cette tranſlation. Il convoqua enſuite un Concile à Tarſe, Ville de Cilicie, l'an 1177. Nierces de Lampron, Evêque de Tarſe, que les Arméniens appellent le Chryſoſtôme de l'Arménie, & dont ils célebrent la Fête le 7 Juillet, y préſida. Il en fit l'ouverture par un diſcours très-éloquent & très-pathétique, dans lequel il expoſa vivement les malheurs que le ſchiſme avoit cauſé à ſa Nation, & toutes les tentatives qui avoient été faites en diſ-

férens temps pour le détruire. Il finit sa Harangue par des paroles si touchantes & si persuasives, que tous les Prélats, & autres convoqués au Concile, se sentirent aussi animés pour la bonne cause, que le Prélat l'étoit lui-même. On devoit, ce semble, beaucoup espérer de si belles dispositions ; mais la mort de l'Empereur Manuel interrompit ce Concile, & en empêcha la conclusion.

L'Histoire Arménienne, fait mention en ce temps, c'est-à-dire en 1221, d'une irruption des Tartares en Arménie.

Ils s'emparerent de la Géorgie & de la grande Arménie. Ils détruisirent la Ville de Dam, dans laquelle on comptoit mille Eglises, & cent mille familles. Si le schisme n'avoit pas suscité & entretenu une continuelle division entre les Catholiques & ceux qui ne l'étoient pas, les Arméniens auroient toujours été les plus forts contre leurs ennemis ; d'autant plus que leurs Rois & leurs Patriarches étoient en ces temps Catholiques. Les successeurs de Grégoire IV qui convoqua le Concile de Tarse, furent Grégoire V & Grégoire VI. Ce dernier écrivit au Pape Innocent III, successeur de Célestin III, des Lettres pleines de soumissions, où il remercioit sa Sainteté,

de ce que ſon prédéceſſeur avoit envoyé l'Archevêque de Mayence pour couronner le Roi Léon Premier, Roi d'Arménie; Léon de ſon côté envoya au Pape un Ambaſſadeur, & le Pape lui fit préſent de l'étendart de Saint Pierre, contre les Sarraſins. Les Arméniens prétendent qu'Innocent III confirma au Roi les priviléges accordés autrefois par Saint Syl-veſtre en leur faveur.

A Grégoire VI, ſuccéderent Jean VII, David III, Jean VIII, Conſtantin I. Celui-ci ayant eû quelque conteſtation avec le Patriarche d'Antioche, au ſujet de la juriſdiction, le Pape Grégoire IX lui ordonna d'obéir au Patriarche d'Antioche, qui avoit l'Arménie mineure dans ſon Diocèſe. Il lui envoya cependant le Pallium, la Mitre, la Croix & l'Anneau, l'an 1239. Le Roi Léon I mourut quatre ans après en 1243. Il ne laiſſa, ainſi que ſon frere, qu'une fille héritiere de ſes Etats.

Conſtant, Gentilhomme Arménien, l'enleva de force, & la fit épouſer à ſon fils Hayton. Celui-ci, en vertu de ſon mariage avec l'héritiére des Etats de Léon, ſe mit en poſſeſſion du Royaume d'Arménie. On dit que Conſtantin ſon pere fit mourir 62 Seigneurs Arméniens,

pour délivrer son fils de tous ses concurrens. Ce nouveau Roi ne se croyant pas encore assez affermi sur son Trône, alla trouver le Roi des Tartares, & fit une ligue offensive & défensive avec lui. On prétend même qu'il persuada au Roi Tartare, & à son frere Halson, d'embrasser la Foi Chrétienne. Quoi qu'il en soit, Halson accompagna le Roi d'Arménie avec une puissante armée, pour le délivrer du joug des Sarrasins. Il commença d'abord par se rendre maître de la Perse: il prit de force Babylone, & fit esclave le Calife; puis joignant ses forces avec celles du Roi d'Arménie, ils attaquerent ensemble les Sarrasins, prirent Alep, Damas, & presque toute la Syrie. Halson, poursuivant ses conquêtes, s'avançoit déja vers Jérusalem, pour l'assiéger, lorsqu'il apprit la mort du Roi des Tartares, qui l'obligea de s'en retourner promptement. Le Sultan d'Egypte ne manqua pas de profiter du départ de Halson; il attaqua aussitôt son Lieutenant, & le défit. Halson sur ces nouvelles, revint sur ses pas; mais chemin faisant, il fut enlevé par une mort subite. La perte de ce vaillant Capitaine causa celle de l'Arménie; car les Sarrasins y entrerent avec peu de résistance;

elle

elle demeura leur proie, & la Syrie fut celle du Sultan.

Hayton découragé par tant de diſgraces, reçut des lettres de Clément IV qui lui offroit du ſecours, & l'excitoit à recourir encore aux Tartares. Il le fit; mais les Sarraſins n'en ravagerent pas moins ſes terres. Son fils aîné combattant contr'eux fut tué, & Léon ſon cadet fut pris priſonnier. Leur pere, après cette derniere diſgrace, vit bien qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, que celui de s'accommoder avec le Sultan, qui le reçut plus favorablement qu'il ne l'avoit eſpéré, & qui lui rendit ſon fils. Hayton ſon pere, après avoir regné 45 ans, & avoir connu par ſa propre expérience la fragilité des grandeurs humaines, prit la réſolution d'y renoncer. Il abandonna à ſon fils Léon tous ſes droits ſur l'Arménie; & ayant tout quitté juſqu'à ſon nom pour prendre celui de Macaire, il embraſſa la vie ſolitaire, où il mourut quelques années après. Léon ſecond ſon fils, étoit un Prince ſage, prudent, & qui avoit le talent de ſe faire aimer. Abaga, Roi des Tartares en Perſe, ami de ſon pere & le ſien, lui offrit le Royaume de Syrie, qu'il avoit conquis:

il ne l'accepta pas, aimant mieux ſe conſerver les Etats de ſon pere, & faire tous ſes efforts pour en chaſſer les Sarraſins ſes ennemis. Le Pape Grégoire X touché de tous les déſordres que cauſoit ce peuple barbare par ſes fréquentes irruptions en Arménie & ailleurs, convoqua un Synode à Lyon, l'an 1273, pour y prendre les moyens de combattre avantageuſement les Sarraſins, & de les chaſſer une bonne fois de tous les pays Chrétiens. Il y invita le Roi Abaga, & Léon II. Abaga y envoya ſes Ambaſſadeurs, qui y reçurent le Baptême des mains du Cardinal Pierre, Evêque d'Oſtie, depuis Pape, ſous le nom d'Innocent V. Léon, à la priere du Pape, y porta les actes entiers du Concile de Nicée, & de pluſieurs autres Synodes, traduits en langue Arménienne. Les Sarraſins, inſtruits de ce qui ſe paſſoit au Synode de Lyon, prévinrent l'effet des réſolutions qu'on y devoit prendre, & vinrent fondre tout-à-coup ſur l'Arménie. Ils y maſſacrerent plus de vingt mille hommes, & emmenerent dix mille eſclaves, tant jeunes filles que garçons. Léon inſtruit de ce carnage, & plus animé que jamais contre cette Nation ſanguinaire, vint demander du

ſecours au Roi des Tartares. Abaga lui envoya auſſi-tôt de bonnes troupes, & ſon propre frere Mangodamore, pour les commander. Léon, de ſon côté, leur joignit toutes celles qu'il put ramaſſer dans ſes Etats; & tous deux ayant réuni leurs forces, attaquerent ſi vivement les Sarrazins, qu'ils les défirent. La victoire de ces deux Princes eût été complette, ſi le peu d'expérience du jeune frere du Roi des Tartares ne lui eût fait faire une retraite mal à propos, qui lui fit perdre le fruit de ſes armes, & qui livra malheureuſement les Arméniens à la fureur de leurs ennemis.

Abaga voulant pourſuivre la victoire qui avoit échappé à ſes troupes, méditoit d'envoyer à Léon un nouveau ſecours, lorſque lui & ſon frere Mangodamore moururent empoiſonnés du fait des Sarraſins, comme l'on n'en douta pas alors. Argon ſon fils, lui ſuccéda, après s'être défait de ſon oncle Tangader, apoſtat du Chriſtianiſme, & perſécuteur des Chrétiens. Il étoit un troiſieme frere du Roi Abaga. Argon, auſſi bien intentionné que ſon pere pour les Rois d'Arménie, & auſſi ennemi des Sarraſins, ſe lia d'amitié & d'intérêt

avec Hayton, fils de Léon, qui mourut en ce temps-là : ils s'adreſſerent au Pape Nicolas IV, aux Rois de France & de Sicile, pour ſe joindre à eux contre les Sarraſins ; mais les Sarraſins plus expérimentés que ces jeunes Princes dans le métier de la guerre, ſçavoient toujours profiter du temps qu'on employoit aux préparatifs contre eux. Ils ſurprirent le jeune Roi Hayton II, ravagerent ſes terres, emmenerent priſonnier le Patriarche Etienne III, ſucceſſeur de Conſtantin, qui mourut dans ſa captivité.

Le Sultan ſe ſaiſit en même-temps de la main de Saint Grégoire, & l'enleva ; mais on prétend que cette précieuſe Relique eut dans ſon pays l'effet qu'eut l'Arche d'Alliance chez les Philiſtins. La peſte y fit un effroyable ravage, & ce fléau ne ceſſa que lorſque le Sultan eut renvoyé ce ſacré dépôt au Roi Hayton. Le Prince attribua cet événement, & un autre qui le ſuivit, à la protection du ſaint Apôtre de l'Arménie ; car le Sultan qui craignoit d'ailleurs l'arrivée de l'armée des Croiſés, qui avoit déja paſſé la mer, ſe rendit facile à faire un traité de paix avec Hayton. Hayton, après ce traité, ſe croyant tranquille dans ſes Etats, s'adonna aux exercices

de piété ; & comme dans ce temps les Freres Mineurs étoient en grande vénération dans l'Orient, & que ce Prince les honoroit ſinguliérement, ſa dévotion le porta à changer ſon manteau royal en un habit de Saint François : il prit le nom de Jean, ſans quitter cependant encore le gouvernement de ſon Royaume. Alors on vit un Roi avec l'habit de Religieux, manier un ſceptre.

Un an après, c'eſt-à-dire, en 1294, le mariage de ſa ſœur Marie ayant été conclu avec Michel, fils de l'Empereur Andronic, il prit la réſolution d'accompagner ſa ſœur à Conſtantinople, où ſes noces devoient être célébrées : mais pendant ſon voyage, Sembat ſon ſecond frere, ſous prétexte que le Roi avoit embraſſé la vie religieuſe, jugea à propos de s'emparer de ſon Royaume. Il épouſa en même temps une fille Tartare, dans l'eſpérance que ce mariage lui gagneroit les bonnes graces du Roi des Tartares & ſa protection. Il voulut auſſi s'aſſurer de celle du Pape Grégoire VIII qui tenoit le Saint Siége. Sembat lui envoya des Ambaſſadeurs, pour être les garants de ſa ſoumiſſion filiale, & pour engager Sa Sainteté à le reconnoître pour Roi légitime.

Pendant que cette révolution se passoit en Arménie, Hayton, après les noces de sa sœur, partit de Constantinople, se croyant toujours en paisible possession de ses Etats ; mais il eut nouvelle en chemin, que son frere lui avoit enlevé la couronne, & se l'étoit mise sur la tête.

Alors prévoyant bien tout ce qu'il avoit à craindre d'un frere usurpateur, il crut que le plus sûr pour lui étoit de s'aller réfugier avec son troisieme frere, nommé *Toros*, auprès du Roi des Tartares, & de lui demander du secours pour chasser l'usurpateur. Mais Sembat qui faisoit espionner ses deux freres, trouva le moyen de s'en rendre maître. Il fit assassiner Toros, & crever les yeux à Hayton son Roi. Cet indigne frere ne jouit pas longtemps de ses crimes. Car un quatrieme frere, qui se nommoit Constant, & qui avoit échappé à la cruauté de l'usurpateur fratricide, lui fit dresser une embuscade, où il perdit la vie. L'Histoire d'Arménie assure ici, qu'Hayton recouvra miraculeusement la vûe, sans nous dire comment ce miracle se fit ; & elle ajoute, qu'après cette guérison inespérée, il reprit possession de ses Etats, en chassa les Sarrasins, avec le secours des troupes que Cassan, Roi des Tartares, lui donna ;

& qu'étant enfin victorieux de ſes ennemis, il offrit ſa fille en mariage au Roi des Tartares, qui étoit Payen, & qui l'accepta. De ce mariage, continue l'Hiſtorien, nâquit un fils très diſgracié & contrefait; ce qui fit dire que l'enfant étoit né d'adultere. Il n'en falloit pas davantage pour faire condamner au feu la mere & l'enfant. La mere qui étoit Chrétienne, demanda inſtamment que l'enfant fût baptiſé avant ſa mort, ce qui lui fut accordé. A peine eut-il reçu le ſaint Baptême, qu'à la vue de tout le monde, l'enfant devint auſſi beau & auſſi bien fait, qu'il étoit auparavant laid & difforme. Ce miraculeux changement fit reconnoître la ſainteté de la mere, & opéra la converſion du Roi Caſſan, qui conſerva toute ſa vie une vénération ſinguliere pour la Reine, & une étroite alliance avec le Roi d'Arménie ſon pere.

Ce Prince voyant ſes états en paix, & étant d'ailleurs infiniment touché des miracles que Dieu avoit opérés en ſa perſonne & en celle de ſa fille, voulut ſe débarraſſer des occupations du Gouvernement, pour mener une vie privée & plus conforme à l'habit de Religieux dont il s'étoit revêtu. Il mit ſon fils Léon en poſſeſſion du Royaume, qui lui appar-

tenoit par sa naissance ; mais le fils exigea de son pere qu'il demeurât encore auprès de lui, pour l'assister de ses conseils.

Grégoire VII & le 73e Patriarche, lequel mérita le surnom de Théologien, à cause de son grand sçavoir, fut un Prélat très-zélé pour la Religion, & pour le salut de son peuple. Il profita des conjonctures favorables pour exciter Hayton & Léon III son fils à convoquer un Synode dans la ville de Sis, pour y traiter de la réunion générale de toute la nation Arménienne à l'Eglise de Rome, & pour y corriger les abus qui s'étoient insensiblement introduits dans l'Eglise d'Arménie. Les deux Princes, aussi bien intentionnés que le Patriarche, consentirent à cette convocation ; mais le Patriarche Grégoire n'eut que l'avantage de l'avoir proposée, car il mourut avant l'assemblée du Synode, l'an 1307, après avoir tenu le Siége Patriarchal quatorze ans.

Constantin II, Evêque de Césarée, fut élu son successeur, & comme il étoit aussi bon Catholique que Grégoire VII l'étoit, il pressa la convocation du Synode, qui fut assemblé dans la même année 1307. Il s'y trouva trente-six Evêques, dix Vertabiets, & sept Abbés. Le Roi Léon III y assista avec son pere,

& les autres Princes & Seigneurs du Royaume. La lettre de Grégoire VII pour la convocation du Synode, y fut lue & approuvée. On reconnut dans ce Synode deux natures, deux volontés, & deux opérations en Jeſus-Chriſt.

On reçut les ſept Conciles Œcuméniques. On ordonna que les Fêtes de l'Annonciation, de la Nativité du Sauveur, de ſon Baptême & de l'Epiphanie, ſeroient célébrées aux mêmes jours que l'Egliſe Romaine les célébroit ; qu'on ſuivroit le Ménologe Romain pour les autres Fêtes ; que dans les jours de vigile on ne mangeroit que du poiſſon & de l'huile ; qu'on porteroit à l'autel les vêtemens propres de chaque Ordre ; qu'on mettroit des corporaux ſur l'autel, & qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans le Sacrifice de la ſainte Meſſe.

Conſtantin, après la tenue du Synode, heureuſement terminé, s'appliqua à faire obſerver tous les décrets qui y avoient été portés. Mais alors les hérétiques & les ſchiſmatiques commencerent à s'élever & à parler bien haut contre le Synode & les Peres du Synode, dont les ſacrés décrets anathématiſoient leurs erreurs. Ils proteſterent contre tout ce qui s'y étoit fait, diſant que les ſuf-

frages de ceux qui y avoient assisté, ou avoient été achetés à beaux deniers comptans, ou avoient été forcés. On prétend même que leur animosité fut si entiere, que ce fut à leur sollicitation qu'un Tartare, nommé *Bularsa*, assassina le Roi Léon, & son pere Hayton. Ce qui est vrai, c'est que le pere & le fils périrent de la main de ce meurtrier.

Osein succéda à Léon III, en 1316. Ce Prince, aussi religieux que ses prédécesseurs, crut que pour confondre absolument & honteusement les schismatiques & hérétiques du Royaume, il étoit à propos d'assembler un second Synode dans la ville d'Adana : le Patriarche Constantin fut du même avis.

Le Synode assemblé en 1316, & composé de dix-huit Evêques, cinq Vertabiets, deux Abbés, grand nombre de Prêtres & de sçavans Religieux, le Roi présent, & grand nombre de Seigneurs, confirma tout ce qui avoit été décidé dans le dernier Synode, fit l'éloge des Peres du Concile de Sis, & ordonna l'exécution des décrets qui y avoient été publiés. Les Catholiques en témoignerent une joie universelle ; mais les hérétiques & les schismatiques, qui ne changent jamais de caractere, & qui

ne ſçavent ce que c'eſt que de ſe rendre, & de captiver leur eſprit ſous le joug de la foi, ainſi que l'exige Saint Paul des véritables fideles, dirent une ſeconde fois du Synode d'Adana, ce qu'ils avoient fauſſement publié du Synode de Sis.

Conſtantin, nonobſtant les clameurs des ſchiſmatiques, preſſa l'exécution des décrets des deux Synodes, de Sis & d'Adana. Les quinze Patriarches ſuivans en firent de même, & demeurerent conſtamment unis au Saint-Siége. Leurs noms ſont Conſtantin III, Jacques II, Mekhitar, Meſrob, Conſtantin IV, Paul I, Théodore II, Gérabied I, David IV, Gérabied II, Grégoire VIII, Paul II, Conſtantin V, Joſeph III & Grégoire IX. Ces Patriarches, tout orthodoxes & zélés qu'ils étoient, ne purent cependant contenir les ſchiſmatiques, & bien moins les convertir. Ces hommes rébelles à l'Egliſe, & fanatiques dans leur rébellion, ne ceſſoient de cauſer aux Catholiques, & à leurs Patriarches des avanies & des perſécutions de la part des infideles; & ce fut, comme on a ſujet de le croire, en punition de leur obſtination dans le ſchiſme, & de la guerre qu'ils firent aux Catholiques, que Dieu permit la deſtruction de leur Monarchie, & la dure ſer-

vitude où ils tomberent, & dans laquelle ils gémiſſent encore aujourd'hui, ſous la peſante domination des Turcs & des Perſans ; car Oſein II, qui mourut quelques années après le Synode d'Adana, fut le dernier Roi de l'Arménie ; & les Patriarches qui ſuccéderent à Grégoire IX, furent preſque tous ſchiſmatiques & hérétiques.

Le premier qui lui ſuccéda, fut un Moine nommé Cyriaque, paſſionné pour le ſchiſme. Il trouva le moyen d'enlever de Sis la ſainte Relique de la main droite de Saint Grégoire, & de la reporter à Echmiadzin, où il eut le crédit de ſe faire élire Patriarche par les ſchiſmatiques. Ainſi commença la ſciſſion du Patriarchat des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui ; car Sis a conſervé juſqu'à préſent ſon Patriarche, dont la juriſdiction s'étend ſur la Cilicie & la Syrie, & Echmiadzin a le ſien. Celui-là fonde ſon droit ſur une ſucceſſion non interrompue depuis Saint Grégoire, & celui-ci, c'eſt-à-dire, le Patriarche d'Echmiadzin, fonde le ſien ſur l'ancienneté & la prérogative de ſon Siége, établi par Saint Grégoire, dont il ſe dit le ſucceſſeur légitime. Cyriaque ne jouit pas long-temps de ſa dignité uſurpée ; car il en fut chaſſé deux ans après ſon uſurpation en 1447.

Alors trois prétendans au Patriarchat s'en mirent en poſſeſſion; ſçavoir: Grégoire X, Ariſtarces II & Zacharie. Ils tenoient tous trois enſemble le Patriarchat. Mais Zacharie, qui étoit las de ne pas régner ſeul, emporta la ſainte Relique de la main de S. Grégoire, dans l'Iſle d'Aghtamar, où il avoit été Patriarche. Comme on ne manque point de ſucceſſeurs, ceux qui lui ſuccéderent, s'arrogerent après lui le titre & le droit de Patriarches d'Aghtamar. Ainſi leur prétention fit alors un troiſieme Patriarchat. Il faut cependant obſerver ici, que la diviſion des trois Patriarches eſt beaucoup plus ancienne, ſans qu'on puiſſe néanmoins en découvrir l'origine. Dans l'information des erreurs des Arméniens, faite devant le Pape Benoît XII, en 1341, ſous le règne de Léon IV, les Patriarches de la grande & petite Arménie & d'Aghtamar, ſont nommément diſtingués; & dès-lors cette diviſion des trois Patriarchats que nous venons de nommer, paſſoit pour être ſi ancienne, qu'on la faiſoit remonter au temps d'Héraclius. Le Patriarche de la grande Arménie y eſt appellé le Patriarche des Colombes.

On trouve encore une ſciſſion plus ancienne dans une Hiſtoire abrégée d'Arménie, écrite au commencement

du huitieme ſiecle, & imprimée par les ſoins du Pere Combefis, Dominicain, ſur un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi. Ce manuſcrit rapporte que Choſroës ayant été rétabli ſur ſon Trône, avec le ſecours de l'Empereur Maurice, céda à ſon bienfaiteur une partie de l'Arménie, & qu'alors les Grecs y firent élire un Patriarche uni de ſentiment avec eux, nommé Jean, pendant que Moïſe étoit toujours reconnu Patriarche des Arméniens, dans l'autre partie de l'Arménie, qui reſta aux Perſes. Ce Moïſe étoit un Jacobite déclaré, & ſi ennemi des Grecs & de leur rit, qu'on lui entendoit dire ſouvent: *Dieu me garde de manger ce qui a été mis au four, & de boire de l'eau chaude.* Il vouloit dire: *Dieu me garde d'uſer de pain levé à la Meſſe, & de mettre de l'eau chaude dans le Calice, comme font tous les Grecs.*

Cette ancienne ſciſſion du Patriarchat ne dura pas long-temps, & ceſſa ſitôt que Choſroës reprit toute l'Arménie, ce qui arriva vers l'an 606 ou 607.

L'information dont j'ai parlé, qui fut faite devant Benoît XII, nous apprend encore que le Patriarche de la grande Arménie ſe choiſiſſoit ſon ſucceſſeur, & le conſacroit, ſe réſervant cependant

juſqu'à la mort ſa dignité & ſa juriſdiction, & que le nouveau conſacré demandoit enſuite au Roi des Tartares des Lettres confirmatives de ſon élection, leſquelles ne lui étoient accordées que moyennant une groſſe ſomme d'argent payée comptant, ſans préjudice d'une autre qu'il devoit payer au Roi chaque année, mais dont il ſçavoit ſe dédommager, en exigeant de chaque Prêtre la valeur d'un florin par an, & de ſix gros d'argent pour leur adminiſtrer les Sacremens.

Pour ce qui eſt de l'élection du Patriarche de la petite Arménie, elle ſe faiſoit en cette maniere, ajoute la dite information. Les Evêques aſſemblés par l'ordre du Roi de Perſe, lui préſentoient trois ſujets. Le Roi en choiſiſſoit un, & lui mettoit un anneau au doigt, qui coûtoit bien cher au Patriarche choiſi par le Roi. L'information que je viens de citer, dit que le Patriarche qui étoit alors en place, l'avoit achetée du Roi cinquante mille gros d'argent, & lui en payoit vingt mille tous les ans; mais qu'il trouvoit un grand dédommagement dans la ſainte Relique de Saint Grégoire, dont il étoit le maître; car il l'impoſoit ſur la tête des Evêques qu'il conſacroit, & ſoute-

noit habilement que cette imposition étoit si essentielle à la validité de sa consécration, qu'il ne reconnoissoit pour Evêque que ceux qui avoient reçu de sa main cette imposition, ce qui lui attiroit autant de consécrations d'Evêques à faire, que les autres Patriarches, qui ne pouvoient faire la même cérémonie, en avoient peu.

Il est à présumer que le Patriarche Zacharie, qui enleva secrettement d'Echmiadzin la Relique de Saint Grégoire, pour la transporter à Aghtamar, s'en servit avec le même avantage, aussi-bien que Sergius II, son successeur. Mais Sergius étant mort, Jean IX reporta la sainte Relique à Echmiadzin, l'an 1476, & y tint le Siége avec Sergius III, son concurrent. Tout le siécle suivant vit tout à la fois deux & trois Patriarches qui occupoient la Chaire Patriarchale, avec tous les inconvéniens qui ne manquent jamais d'arriver dans le gouvernement de plusieurs maîtres, mais au profit des Rois de Perse, qui leur vendoient bien cher leur protection.

En 1593, David & Melchisédech, qui exerçoient ensemble le Patriarchat, ne pouvant plus payer au Roi de Perse leur tribut ordinaire, appellerent à leur

ſecours l'Evêque d'Hamit, ou Diarbékir, nommé *Sérapion*, & lui donnerent une troiſieme place ſur leur Siége Patriarchal. Cet Evêque, qui étoit orthodoxe & bien intentionné, l'accepta dans l'eſpérance de ſervir l'Egliſe catholique ; & comme il étoit noble & riche, il paya les dettes du Patriarchat ; mais les ſchiſmatiques, qui le virent malgré eux ſur le Siége, le rendirent ſuſpect à Cha Abas, Roi de Perſe. Il en fut ſi perſécuté, qu'il fut obligé de s'enfuir à Tigranocerta, où il mourut en 1606.

Après ſa mort, David & Melchiſedech ſe diſputant le Patriarchat d'Echmiadzin, *Cha-Abas*, pour les mettre d'accord, & faire en même-temps le profit de ſa ville capitale d'Iſpaham, en y attirant de toutes parts les Arméniens très-dévots à Saint Grégoire l'Illuminateur, fit apporter en ſa ville la relique de la main de ce grand Saint, & donna de plein droit le Patriarchat à Melchiſédech, qui s'engagea à lui payer un tribut chaque année de 2000 écus ; mais ce Patriarche ayant promis plus qu'il ne pouvoit tenir, s'enfuit à Conſtantinople, & laiſſa le Patriarchat à ſon neveu Iſaac V. David, qui avoit été le compétiteur de ſon oncle Melchiſédech,

ayant appris sa fuite, vint au plutôt à Ispaham, pour y disputer à Isaac la place qu'il prétendoit devoir lui appartenir. Mais pendant qu'ils se débattoient ensemble de la dignité Patriarchale, Cha-Abas, Roi de Perse, fit venir à Ispaham un Vertabiet, nommé Moïse, qui apprit à ses Officiers l'art de blanchir la cire. Ce service lui mérita les bonnes graces de Cha-Abas, & celles de Cha-Séfi, son successeur & son petit-fils; ensorte qu'Isaac, devenu odieux aux Arméniens, & étant mort à Echmiadzin, où il s'étoit réfugié, le Roi donna le Patriarchat à Moïse. Moïse étoit orthodoxe; il employa les trois années de son Patriarchat à rétablir l'Eglise Patriarchale & le Palais du Patriarche, & mourut l'an 1632, après avoir donné pendant sa vie & à sa mort des marques d'une édifiante piété.

Philippe, très-zélé Catholique, lui succéda. Il se rendit si agréable au Roi, qu'il en obtint la permission de rapporter à Echmiadzin la sainte relique de Saint Grégoire, qui avoit été transférée à Ispaham par ordre du Roi, & qui y avoit été conservée pendant l'espace d'environ 30 ans. Il fit réparer l'Eglise des Saintes Ripsime & Caïene. Ensuite

il alla par dévotion à Jéruſalem, où, s'étant trouvé avec le Patriarche de *Sis*, nommé *Niers*, ils firent entre eux une alliance très-étroite ; puis étant revenu à Echmiadzin, il y mourut l'an 1655.

Jacob III, auſſi fervent Catholique que ſon prédéceſſeur, tint après lui le Patriarchat : il entreprit le voyage de Rome, pour témoigner ſa parfaite obéiſſance au ſaint Siége ; mais étant arrivé à Rome, il y mourut, après y avoir laiſſé ſa profeſſion de Foi.

Eléazar Glaiotſe, pareillement Catholique, favoriſa les Miſſionnaires & leurs Miſſions. Les Miſſions reçurent un grand accroiſſement ſous ſon Pontificat, qui commença en 1680.

Nahabiet, ſon ſucceſſeur, parut avoir les meilleures intentions du monde pour maintenir la Foi catholique, & l'union avec le ſaint Siége ; mais ſa mauvaiſe politique, qui lui faiſoit craindre de déplaire au Roi de Perſe & aux Schiſmatiques, le retint dans l'inexécution de la bonne volonté qu'il avoit témoignée, il mourut en 1706.

Alexandre, Evêque d'Iſpaham, lui ſuccéda : il fit une guerre ſecrete aux Catholiques, cachant ſous la peau d'une brebis toute la malignité d'un loup furieux.

Asvadour, qui eſt aujourd'hui ſur le Siége Patriarchal, eſt un Prélat pacifique, qui laiſſe vivre les Catholiques en liberté. Il eſt le cent vingtieme Patriarche. Au reſte, dans ce nombre de Patriarches qui ont gouverné l'Egliſe Arménienne, il eſt aiſé de remarquer que le Sauveur des hommes l'a toujours chérie, malgré la réſiſtance d'un grand nombre d'Arméniens aux lumieres de l'Evangile, dont la Providence avoit voulu les éclairer; car il leur a envoyé de temps en temps de très-zélés Patriarches Catholiques, qui ont fait tous leurs efforts pour ramener à Jeſus-Chriſt ceux de leurs ouailles que le ſchiſme en avoit ſéparés. Leurs travaux, par la grace de Dieu, n'ont pas été ſans fruit; & à ce ſujet je rapporterai, pour finir ce Chapitre, un mémorable événement, que l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Arménie place en 1330, & qui eſt encore un ſujet de bénir Dieu de tout ce qu'il continue d'opérer pour le ſalut de cette Nation, qui lui eſt chere.

Un ſaint Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne en Italie, ayant été ſacré Evêque, & envoyé en Perſe par le Pape Jean XXII, établit ſa réſidence en la ville

de Maraga, à deux journées de la ville de Tauris, & y bâtit quelques pauvres cellules. La réputation de ſa ſainteté & de ſa ſcience le firent bientôt regarder comme un homme extraordinaire. Toutes les merveilles qu'on en publioit vinrent à la connoiſſance d'un Abbé, nommé Iſaïe, qui faiſoit ſa demeure près d'Erivan. Cet Abbé paſſoit pour le plus ſçavant homme qu'il y eût parmi les Arméniens : il avoit donné le dégré de Docteur à trois cens ſoixante-dix de ſes diſciples ; il fit choix de celui d'entre eux qu'il eſtimoit le plus capable & le plus propre à être envoyé auprès de cet Evêque Latin, pour conférer avec lui, & connoître au vrai ſi le Prélat méritoit tous les éloges qu'on en faiſoit.

Ce jeune Docteur député par ſon maître, s'appelloit Jean de Kerna, diſtingué non-ſeulement par ſa naiſſance, étant neveu du Prince de Kerna, mais encore par l'opinion que l'on avoit de ſon érudition ſinguliere. Le ſaint Evêque le reçut parfaitement bien, conféra volontiers avec lui ; mais il connut bientôt que le jeune Docteur, tout ſçavant qu'il étoit, n'avoit jamais appris ce que c'étoit que la chaire de Saint Pierre, & encore moins quelle devoit être l'union des membres

avec leur chef, pour faire un corps parfait, c'eſt-à-dire, quelle devoit être l'union des Chrétiens avec le Vicaire de Jeſus-Chriſt, Chef viſible de ſon Egliſe, laquelle eſt ſon corps myſtique. Ainſi le Prélat comprit que toutes les conférences qu'il auroit avec Kerna porteroient à faux, s'il laiſſoit ce jeune Docteur dans l'ignorance d'un dogme qui le ſéparoit de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. Il s'appliqua donc à lui expliquer ce que le Sauveur nous a appris dans ſon Evangile ſur cet article ; ce que les Peres, tant Grecs que Latins, nous ont dit de la néceſſité de cette union des membres avec leur chef, & de notre humble ſoumiſſion à l'Egliſe & à ſes déciſions, pour fixer la légéreté & les incertitudes de nos eſprits, pour les empêcher de ſe laiſſer emporter à tout vent de doctrine, & enfin pour rendre notre Foi inébranlable. Le jeune Docteur qui avoit l'eſprit bon & droit, & nullement du caractere de ces demi-ſçavans, ſi prévenus en faveur de leurs opinions, qu'ils prétendent avoir droit de les donner aux autres pour leur ſervir de regles, écouta avec docilité les inſtructions de l'Evêque Barthelemy ; il chercha à s'inſtruire de la vérité, conférant ſouvent avec le Pré-

lat. Il étudia en ſon particulier ce qui lui étoit enſeigné dans les conférences : enfin il ſe convainquit lui-même de la certitude des dogmes que le Schiſme lui avoit fait ignorer : il en fit abjuration entre les mains du ſaint Evêque ; & enſuite Dieu voulut ſe ſervir de ce jeune Docteur, éclairé des véritables lumieres, pour les porter à ceux de ſes confreres & de ſa Nation, qui étoient dans les ténebres de l'erreur. Il commença par écrire une lettre dogmatique aux autres Docteurs de ſa connoiſſance qu'il jugea les mieux diſpoſés à écouter la vérité & à la ſuivre. Il leur expliquoit, dans cette lettre, les raiſons ſolides & convaincantes qui l'avoient obligé à rentrer dans l'Egliſe Romaine, qui avoit été celle de leurs peres, & il les invitoit ſur la fin de ſa lettre, dans les termes les plus touchans, à venir ſe joindre à Kerna, pour prendre enſemble les moyens de procurer à ſa Nation la grace que Dieu venoit de lui faire. Sa lettre eut l'effet qu'il ſouhaitoit : douze Docteurs ſes anciens condiſciples, qui connoiſſoient & révéroient le mérite & la capacité de Kerna, vinrent le trouver. Arrivé à Kerna, il y invita l'Evêque Barthelemy, qui s'y rendit volontiers,

Le Prince de Kerna ſon oncle fit toute la dépenſe de cette aſſemblée. Les douze Docteurs embraſſerent les ſentimens de l'Evêque & de Jean de Kerna. Ils firent plus ; car s'étant mis ſous la direction du Prélat, ils formerent entre eux une aſſociation, qu'ils appellerent la Congrégation des Freres unis, ou des Freres de l'union : ils prirent la regle de Saint Auguſtin, avec les conſtitutions & l'habit des Freres Prêcheurs, au camail & au ſcapulaire près, qui étoient noirs. Ils s'appliquerent enſuite à la traduction de pluſieurs livres latins en la langue du pays, & de ceux particuliérement qui étoient les plus utiles à la Nation. Puis ils allerent prêcher, dans différentes parties de l'Arménie, les vérités de l'Evangile de Jeſus-Chriſt. Ils y combattirent le ſchiſme & l'erreur avec un ſuccès extraordinaire. Ils habitoient tous enſemble dans un même Monaſtere, qui étoit dans l'Evêché de Maraga, dont Barthelemy étoit Evêque : mais le nombre des Freres de l'union s'étant de beaucoup augmenté, ils ſe bâtirent quatre autres Monaſteres : l'un à Teflis en Georgie ; l'autre à Caffa dans la Cherſonese : un troiſieme à Saltance en Perſe, & le quatrieme à Naſchivan. Ce dernier eſt

le

le ſeul aujourd'hui qui ſubſiſte, & qui porte le titre d'Archevêché. Cette province de Naſchivan a le bonheur de poſſéder les dignes ſucceſſeurs des Freres unis ou de l'union, qui furent en 1356 incorporés à l'Ordre de Saint Dominique. On doit à la ſainteté de leur vie & à leurs ſoins évangéliques, ce que nous avons déja dit de la fervente piété & de l'inébranlable attachement des Chrétiens de la province de Naſchivan à l'Egliſe Romaine.

Pendant que Dieu leur donne leurs propres compatriotes pour les maintenir dans leur foi, il envoie dans les autres Provinces de l'Arménie & de la Perſe des Miſſionnaires François, pour cultiver les fideles qu'il s'y eſt réſervés, & pour ramener au ſein de l'Egliſe ceux qui ont eu le malheur d'en être éloignés par leur naiſſance, ou qui s'en ſont volontairement ſéparés par la corruption de leur eſprit & de leur cœur. Il faudroit être ſur les lieux, pour jouir avec nous de la conſolation que nous avons de voir ce troupeau de Jeſus-Chriſt, tout perſécuté qu'il eſt de temps à autre, s'augmenter en nombre, & croître en piété, & dans l'exacte obſervance de leurs ſaintes pratiques, bien plus ſévères ici qu'en Europe.

Ceux qui vivent au-delà de nos mers, beaucoup plus occupés de leurs grandeurs & des biens du siécle que de leur salut, seront peu touchés de l'exemple des Catholiques du Levant, & prendront peu de part aux travaux des Missionnaires : nous les plaignons autant que nous avons de reconnoissance pour ceux qui entrent dans les desseins de Dieu, par l'ordre duquel nous avons quitté la France, & qui veulent bien partager avec nous le fruit de nos bonnes œuvres.

CHAPITRE VI.

Du Rit des Arméniens schismatiques.

LE Rit de cette Nation consiste particuliérement dans la Liturgie, dans les Sacremens, dans les Fêtes, dans les Jeûnes, dans le Chant, & dans les Prieres publiques. J'en ferai autant d'articles.

ARTICLE PREMIER.

De la Liturgie.

Dans les Eglises, le pavé est couvert de nattes ou de tapis; la coutume est

de quitter par reſpect ſes ſouliers lorſqu'on y entre. Les Autels ſont de pierre, ſans Reliques; ſimples, étroits, & faits de maniere qu'on peut aiſément tourner tout autour. Le Crucifix eſt peint, ou fait de nacre de perles enchaſſées dans du bois. Le Calice & la Patene reſſemblent aux nôtres. On les couvre d'un voile de creſpon, ſans pale. Le ſanctuaire eſt ſéparé de l'Egliſe par un grand rideau, qu'on tire pendant le myſtere de la ſainte Meſſe. Il eſt rare qu'on diſe deux Meſſes en un jour dans la même Egliſe; mais on n'en dit jamais qu'une ſur chaque Autel. Le prêtre qui la doit dire, couche dans l'Egliſe pendant la ſemaine. On n'y célébre que des Meſſes hautes, & toujours à la pointe du jour; mais la veille de l'Epiphanie, & la veille de Pâques, les Meſſes ſe diſent le ſoir.

Le célébrant porte un bonnet rond, dont la pointe ſe termine en croix; ſon aube eſt étroite & courte; il a ſur chaque bras un manipule, qui eſt une eſpece de manche, qui ne monte que juſqu'au coude: ſon étole eſt ornée de croix; les extrémités en ſont étroites. L'amict du Prêtre eſt comme un collier de Moine, d'argent ou d'or, d'où pend une toile ſur les épaules, il eſt enſuite revêtu d'une

chape. Les Prêtres assistans n'ont simplement qu'une chape sur leurs habits.

Les Diacres ont une aube, sans ceinture, & une étole sur l'épaule gauche, qui pend devant & derriere. Les Sous-Diacres & les Clercs ont un surplis, ou une aube étroite, qui descend jusqu'aux talons. Le surplis ou l'aube sont marqués de croix, peintes en fleurs sur la poitrine, sur les deux manches, & sur le milieu du dos, avec quatre autres croix plus petites aux quatre coins.

Les cérémonies des Prêtres à l'Autel, sont celles-ci : le Prêtre habillé, se lave les mains, dit l'Introït au pied de l'Autel, & fait seul sa confession, en termes presques semblables aux nôtres. Le Prêtre assistant dit *Misereatur ;* le célébrant étant monté à l'Autel, le baise trois fois ; l'Archidiacre lui porte l'Hostie, qui est d'un pain sans levain, & le Prêtre la place dans un trou fait exprès dans la muraille, semblable à celui où l'on met les burettes dans quelques-unes de nos Eglises. Il y pose aussi le calice, après y avoir mis du vin pur, & sans eau. Le Diacre dit du milieu de l'Eglise ces paroles : *béniſſez, Seigneur.* Le célébrant poursuit seul, disant : *Bénédiction & gloire au Pere & au Fils ;* & récite le

Pſeaume, l'Antienne & l'Hymne du jour; les Clercs chantent trois fois le *Triſagion*, avec l'addition de Pierre Gnaphée : *Saint Dieu, ſaint fort, ſaint immortel*, qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous : les Clercs ayant fini, le célébrant lit le Pſeaume, la Prophétie, & l'Epître propre du jour ; il ſe tourne vers le peuple, & dit : *La paix ſoit avec vous ; & avec votre eſprit*, répondent les Clercs : ces paroles ſe répetent ſept fois pendant la Meſſe.

Le Diacre lit l'Evangile du jour. Dans le Symbole, qui ſe chante après l'Evangile, en parlant du Saint-Eſprit, le ſchiſme a ſupprimé ces mots : *Qui procéde du Pere & du Fils.* Les *oblata* ſe font enſuite en cette maniere. Le célébrant, le Diacre & les Clercs, les portent en proceſſion autour de l'Autel, & chantent : *Le corps du Seigneur, & le ſang de la rédemption eſt en préſence*, & le peuple ſe proſterne. Le Prêtre étant remonté à l'Autel, & s'étant lavé les doigts, ſe tourne du côté du Diacre, & lui donne le baiſer de paix. Le Diacre dit alors : Donnez-vous la paix mutuellement, dans le baiſer de pureté ; & vous qui n'êtes pas dignes de communiquer aux myſteres, deſcendez à la porte, & priez. Le célébrant

étant venu à la consécration, il prononce d'abord ces paroles: *Prenant le pain dans ſes ſaintes, divines, immortelles, immaculées & agiſſantes mains, il bénit, rendit graces, rompit, donna à ſes Diſciples choiſis, ſaints & aſſis....*

Le Prêtre continue, & profere les paroles ſacramentelles, telles que nous les proférons ſur le pain & ſur le vin, qu'il éléve pour être adorés du peuple. Après la conſécration, & quelques prieres faites avec des bénédictions, le célébrant leve le voile qui couvre le calice, & prenant l'Hoſtie en main, dit trois fois: *Par ceci, tu ſeras véritablement le pain béni, le corps de Notre Seigneur & Sauveur Jeſus-Chriſt.* Il ajoute, & dit trois fois: *Ton Saint-Eſprit coopérant;* & couvre le calice. Après ces paroles, le Prêtre prie pour tous les états réguliers & ſéculiers. Le Diacre en chantant fait mention des Saints, & en particulier des ſaints *Thadée & Barthélemi*, Grégoire l'Illuminateur, auſquels il joint *Jean* Orodnicti, *Grégoire* Dukeratſi, & Barſam, tous trois hérétiques. Il fait auſſi mémoire d'*Abgare*, *Conſtantin*, *Tiridate* & *Théodoſe*.

L'Oraiſon Dominicale eſt chantée par le peuple. Après l'Oraiſon, le Prêtre ſe tourne deux fois vers le peuple, & lui

montrant l'Hoſtie ſur le calice, dit d'abord : *les choſes ſaintes aux ſaints :* & à la ſeconde fois il ajoute : *mangez le ſaint vénérable Corps & Sang de Notre Seigneur & Sauveur Jeſus-Chriſt avec ſainteté, lequel deſcend du Ciel, habite parmi nous ; il eſt la vie.*

L'*Agnus Dei* ſe dit dans les termes dont nous nous ſervons, ou approchants, & le Célébrant fait la Communion. La Communion étant faite, le Diacre dit au peuple : *Approchez avec crainte & avec foi, & communiquez au Saint : j'ai péché contre Dieu. Nous croyons au Pere, Dieu vrai ; nous croyons au Fils, Dieu vrai ; nous croyons au Saint-Eſprit, Dieu vrai. Nous confeſſons & croyons que c'eſt le vrai Corps & Sang de Jeſus-Chriſt, qui nous ſera en rémiſſion de nos péchés.* Les Clercs répondent & chantent : *notre Dieu & notre Seigneur nous a apparu ; béni celui qui vient au nom du Seigneur.* Alors le peuple communie ; le Célébrant le bénit, & chante : *faites vivre, Seigneur, votre peuple ;* les Clercs pourſuivent en chantant : *nous ſommes remplis de vos bontés.* Le Diacre ajoûte : *avec foi & avec paix ;* & les Clercs avec lui diſent : *nous rendons graces.* Le Célébrant marche enſuite vers le milieu de l'Egliſe ; il y fait

quelques prieres, & les finit en se tournant du côté du peuple, disant : *la plénitude de la Loi & des Prophetes ; vous êtes le Christ Dieu :* puis il monte à l'autel, & après trois adorations, *Seigneur Jesus-Christ*, dit-il, *ayez pitié de nous.* L'Evangile de S. Jean se récite à la fin de la Messe, selon la coutume de l'Eglise Latine.

Pendant la Messe les Officians ne font aucune génuflexion, mais seulement des inclinations: le Célébrant bénit le peuple plus de cinquante fois, étendant la main sans tourner le corps. Le Diacre prononce presque autant de fois, & en même temps ces paroles : *Béniſſez, Seigneur.*

Avant la Messe, les Arméniens font une profession de foi qui est hérétique. Elle commence par un exorcisme, & finit par une confession de toutes sortes de crimes les plus capables de choquer les oreilles pieuses & chastes.

Pour ce qui est de l'office divin qu'on récite dans les Eglises Arméniennes, l'ancienne langue de la nation, qu'on peut appeller un Arménien littéral, y est seul en usage ; mais son intelligence est réservée aux Ministres des Autels, lesquels, très-souvent, ne sçavent autre chose

que le lire. C'eſt non-ſeulement par ce rit ſingulier, que la nation ſe diſtingue des autres ſociétés Chrétiennes ; mais encore par l'adminiſtration des Sacremens, où ils ont introduit des abus à corriger, & d'autres à abolir, comme on le va voir.

ARTICLE II.

Des Sacremens.

Du Sacrement de Baptême.

L'Evêque, ou le Prêtre, qui adminiſtre le Sacrement de Baptême, reçoit d'abord l'enfant hors de la porte de l'Egliſe, qu'on tient fermée : il y récite le Pſeaume cent trentieme, & diverſes prieres. Enſuite ſe tournant vers l'occident, il répete trois fois l'exorciſme ; puis s'étant tourné vers l'orient, il fait trois fois les demandes ordinaires, ſur la créance des principaux articles de la foi, & dit le Pſeaume *Confitemini*, qui eſt le cent dix-ſeptieme. Alors la porte de l'Egliſe s'ouvre ; & étant ouverte, on marche vers les fonts Baptiſmaux. Le Prêtre y oint l'enfant d'huile bénite. Il récite à haute voix le Pſeaume, *Vox*

Domini super aquas, & le troiſieme chapitre de ſaint Jean, où Jeſus-Chriſt inſtruit Nicodeme de la néceſſité d'une régénération ſpirituelle que le ſaint Baptême opere en nous ; puis il y bénit l'eau des Fonts. Il y plonge le Crucifix, & y répand le ſaint Chrême, diſant trois fois *Alleluia*, avec ces paroles : *Que cette eau ſoit bénite, ointe & ſanctifiée.*

Après ces premieres cérémonies, le Prêtre demande le nom qu'on donne à l'enfant ; & le nommant alors par ſon nom, il le plonge entiérement trois fois dans l'eau des fonts, diſant à chaque immerſion : *N. ſerviteur de Jeſus-Chriſt, qui ſe préſente de ſa propre volonté au Baptême, eſt maintenant baptiſé par moi, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit. Vous êtes racheté par le Sang de Jeſus-Chriſt délivré de la ſervitude du péché ; vous êtes fils adoptif du Pere céleſte, cohéritier de Jeſus-Chriſt, temple du Saint-Eſprit.* Cette forme convient mieux avec la nôtre que celle des Grecs, en ce qu'elle indique le Miniſtre qui baptiſe ; mais c'eſt un abus de la répéter à chaque immerſion ; car le Sacrement ayant ſon intégrité, & par conſéquent ſon efficacité dès la premiere immerſion, c'eſt pécher contre ſon unité, de réitérer

deux fois l'immerſion & les paroles qui ſont la matiere & la forme du Sacrement.

Un autre Rituel Arménien que j'ai vu, preſcrit une différente maniere de conférer le Baptême, mais qui n'eſt pas moins condamnable. Le Prêtre dit à la premiere immerſion, *au nom du Pere;* à la ſeconde, *au nom du Fils;* & à la troiſieme, *au nom du Saint-Eſprit.* Cette répétition *au nom*, eſt contraire à l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, dans laquelle les ſaints Peres remarquent, contre les Ariens & les Macédoniens, que les trois perſonnes de la ſainte Trinité ſont énoncées ſous le mot *au nom*, une fois prononcé, pour marquer l'unité des trois perſonnes en eſſence.

A ces erreurs des Arméniens, il faut ajouter un nouveau reproche qu'ils méritent, qui eſt d'attendre le huitieme jour après la naiſſance d'un enfant, pour le faire baptiſer; car il n'arrive que trop ſouvent que l'enfant meurt pendant cet eſpace de temps ſans Baptême. Quelques-uns de leurs Docteurs, pour ſe mettre à couvert de ce juſte reproche, ſoutiennent que dans cette occaſion, le Baptême n'eſt pas abſolument néceſſaire à l'*enfant*; & c'eſt ce qui a donné

occaſion de les accuſer de ne pas croire le péché originel. Cependant il eſt certain que la nation en général croit la néceſſité du Baptême.

Du Sacrement de Confirmation.

La Confirmation ſe donne aux enfans, incontinent après le Baptême : le même Prêtre adminiſtre l'un & l'autre Sacrement : tel eſt l'uſage ordinaire des Egliſes du Levant. Leur Chrême n'eſt pas ſeulement compoſé d'huile d'olive & de baume, ils y ajoutent le ſuc de différentes aromates confondu dans du vin. Comme l'huile d'olive eſt très-rare dans le pays, quelques Egliſes y avoient ſubſtitué l'huile de ſéſame ; mais ils l'ont retranchée, n'étant pas une matiere convenable.

La bénédiction du ſaint Chrême eſt attribuée au ſeul Patriarche des Arméniens ; il en envoye chaque année une portion aux Evêques, pour en faire la diſtribution aux Prêtres. Ceux-ci craignant ſouvent d'en manquer, y ajoutent une huile étrangere, & s'expoſent à l'altérer conſidérablement. Le Rituel preſcrit aux Miniſtres de la Confirmation, de faire premiérement le ſigne de

la croix avec le Chrême ſur le front de l'enfant qui vient d'être baptiſé, & il prononce ces paroles: *La ſuave onction, au nom de Jeſus-Chriſt, eſt répandue ſur vous, le ſceau des dons céleſtes au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.*

Il ne répete point l'invocation des trois perſonnes de la ſainte Trinité aux onctions ſuivantes. A celle des yeux, il dit: *L'onction de la ſanctification éclaire vos yeux, afin que vous ne vous endormiez jamais dans le ſommeil de la mort.* Aux oreilles, *l'onction de la ſanctification, pour vous faire entendre les Commandemens de Dieu.* Aux narines, *l'onction de la ſanctification vous ſoit au nom de Jeſus-Chriſt une garde à votre bouche, & une porte forte ſur vos levres.* Dans le creux des mains, *l'onction de la ſanctification ſoit en vous au nom de Jeſus-Chriſt la cauſe des bonnes œuvres.* Sur la poitrine, *l'onction de la ſanctification formera en vous un cœur pur, & renouvellera l'eſprit droit dans vos entrailles.* Sur la paume des mains, il dit; *L'onction de la ſanctification vous ſera au nom de Jeſus-Chriſt un bouclier, pour repouſſer les fléches du malin eſprit.* Sur les pieds, il dit: *L'onction de la ſanctification dirigera vos pas à la vie éternelle.*

Après toutes ces onctions faites, le

Miniſtre met une couronne ſur la tête de l'enfant, & le communie étant encore à la mammelle.

Du Sacrement de l'Euchariſtie.

Les Arméniens adminiſtrent le Sacrement de l'Euchariſtie d'une maniere qui leur eſt particuliere. Le Prêtre ne conſacre qu'une ſeule Hoſtie, quelque grand que ſoit le nombre des communians. Leur hoſtie eſt ronde, mais trois ou quatre fois plus épaiſſe que les nôtres. Après avoir compté ceux qu'il doit communier, il rompt l'Hoſtie en autant de petites parties qu'il y a de communians; il les fait tremper toutes dans le Sang de Jeſus-Chriſt; & les en tirant avec les doigts, il les porte dans la bouche des communians qui ſe préſentent à lui, étant tous debout.

Cette maniere de donner la Communion, avoit commencé à s'introduire dans l'Egliſe Latine vers la fin du onzieme ſiecle; mais les Papes Paſcal & Urbain s'y oppoſerent: le premier écrivit contre cette pratique à Ponce, Abbé de Cluny; & le ſecond la défendit dans le Concile de Clermont. La raiſon eſt que ſelon l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, la

participation de ſon Sang ſe doit faire en le buvant. C'eſt par la même raiſon, qu'environ l'an 1053, le Cardinal Humbert déſaprouva la pratique de l'Egliſe de Conſtantinople, de donner la Communion dans une cuilliere, qui contenoit une particule de l'Hoſtie conſacrée, & trempée dans l'eſpece du vin. Les Grecs gardent encore aujourd'hui cette pratique, & les Arméniens celle de communier les enfans immédiatement après le Baptême & la Confirmation, nonobſtant le grand inconvénient, dont ils ſont ſouvent témoins, que les enfans rejettent la particule de l'Hoſtie qu'ils ne peuvent avaler.

Nous ne nous taiſons pas ſur cet abus, non plus que ſur un autre qui lui eſt contraire; c'eſt la rareté des Communions parmi les adultes; car pluſieurs paſſent les années ſans s'en approcher; ou n'en approchent que deux fois l'année; ſçavoir, le Samedi-Saint, & le jour de l'Epiphanie. Le malheur eſt que pluſieurs de leurs Evêques & de leurs Vertabiets, qui ſont leurs Docteurs, autoriſent cette coupable négligence, par leur mauvais exemple, car à peine diſent-ils la ſainte Meſſe une fois l'année. Ils croient beaucoup faire que d'aſſiſter

en certains jours à celles des ſimples Prêtres, ſans vouloir y communier, ſous prétexte que ce ſeroit avilir leur dignité de recevoir la Communion de la main d'un Prêtre leur inférieur.

Quant à leur maniere de donner le ſaint Viatique aux malades, leur Rituel ordonne que le Prêtre ſera précédé de la Croix & d'un encenſoir : il récite des Pſeaumes, des Epîtres & des Evangiles, le Symbole de la foi, auquel il ajoute le *Triſagion*. Je ne ſçai pourquoi ils ont pour pratique de ne donner la Communion, même aux malades, que quarante jours après la précédente Communion.

Du Sacrement de la Pénitence.

L'incapacité des Prêtres Arméniens a introduit pluſieurs abus intolérables dans l'uſage du Sacrement de Pénitence. Le Confeſſeur, pour avoir plutôt fait, & pour recevoir ſa rétribution, a par écrit une longue liſte de péchés qu'il récite, ſans y ſupprimer les plus énormes. Le pénitent, ſoit qu'il s'en connoiſſe coupable ou non, répond : *j'ai péché contre Dieu.* Si un Confeſſeur, mieux inſtruit de ſon devoir, interroge ſon pénitent,

il ne lui dira mot ſur l'accuſation qu'il lui fera de péchés griefs ; mais s'il vient à s'accuſer de quelques faits, qui ſont plutôt des ſuperſtitions que des péchés, comme d'avoir tué un chat ou un oiſeau, alors le Confeſſeur prenant un ton ſévère, fait de rudes réprimandes à ſon pénitent, & lui impoſe de rigoureuſes pénitences. Il n'oublie pas ſur-tout de le quëſtionner s'il n'a point de biens d'autrui ; car ſi le cas y écheoit, il s'applique, ou à ſon Egliſe, la reſtitution qui eſt due à l'homme volé.

Pour ce qui eſt des Prélats & des Vertabiets, qui ne daignent pas recevoir la communion d'un inférieur, ils ſe croiroient trop humiliés qu'on les vît aux pieds d'un Prêtre pour recevoir l'abſolution de leurs péchés.

Les termes dont les Arméniens ſe ſervent pour prononcer l'abſolution, ſont différens de ceux que les Grecs y emploient. Les termes de ceux-là ſont abſolus, & ceux des derniers ont une forme déprécatoire. Voici la formule des Arméniens : *Que Dieu, qui a de l'amour pour les hommes, vous faſſe miſéricorde ; qu'il vous accorde le pardon des péchés que vous avez confeſſés, & de ceux que vous avez oubliés ; & moi, par l'autorité que me*

donne l'Ordre ſacerdotal, ſelon les divines paroles, tout ce que vous avez délié ſur la terre ſera délié dans le Ciel; avec les mêmes paroles, je vous abſous de tous vos péchés, que vous avez commis par penſées, paroles & œuvres, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.

Du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Les Arméniens reconnoiſſent l'Extrême-Onction pour un des ſept Sacremens inſtitués par Jeſus-Chriſt; mais ils en ont preſque aboli l'uſage, ſous prétexte que l'Extrême-Onction ayant, diſent-ils, la vertu d'effacer les péchés, les peuples ſe prévaloient de cette opinion, pour s'exempter de la peine de confeſſer leurs péchés, & de faire pénitence. Ainſi, pour corriger cet abus, ils ont ſupprimé le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Il faut cependant remarquer ici, que dans les Egliſes d'Orient, on l'adminiſtre indifféremment aux ſains & aux malades; car, diſent-ils, Jeſus-Chriſt l'a inſtituée pour guérir les maladies du corps & de l'ame; & c'eſt pour nous inſtruire de ce double effet du Sacrement, qu'on l'appelle l'onction des infirmes; or, il arrive aſſez ſouvent que le corps étant en ſanté,

l'ame eſt malade par la grieveté de ſes péchés.

Mais les Arméniens ont une pratique bien ſinguliere à l'égard des Prêtres après leur mort.

Un Prêtre vient-il de mourir, on en avertit auſſitôt un autre Prêtre, qui apporte le Saint Chrême, & qui en fait des onctions en forme de croix ſur la main, ſur le front, & ſur le haut de la tête du cadavre, diſant : *Que la main de ce Prêtre ſoit bénie, ointe & ſanctifiée par ce ſigne de la Sainte Croix, par cet Evangile & par le Saint-Chréme, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.* Il répete la même formule, en faiſant les deux autres onctions : c'eſt dans cette derniere cérémonie, concluent quelques-uns de leurs Docteurs, que conſiſte, à proprement parler, le Sacrement de l'Extrême-Onction. Les Arméniens ont encore pour pratique de laver les pieds de tous ceux qui ſont à l'Egliſe. Après les avoir lavés, les Prêtres les oignent de beurre, en mémoire du parfum que la femme péchereſſe répandit ſur les pieds du Sauveur. Ils ſe ſervent de beurre faute d'huile, qui eſt rare dans le pays : l'Evêque le bénit avant que de commencer le lavement des pieds,

& dit, en le béniſſant : *Seigneur, ſanctifiez ce beurre, afin qu'il ſoit un remede contre toutes les maladies ; qu'il donne la ſanté à l'ame & au corps de ceux qui en reçoivent l'onction.* Leur rubrique porte que cette pratique eſt recommandée par les Apôtres inſpirés du Saint-Eſprit.

Du Sacrement de l'Ordre.

Le rit que les Arméniens obſervent dans les Ordinations, eſt conforme, plus qu'aucun autre des Egliſes d'Orient, à l'Egliſe Romaine. Auſſi ſe glorifient-ils de l'avoir reçu du Pape Saint Grégoire le Grand, pour lequel ils conſervent une ſinguliere vénération.

Les prieres que fait l'Evêque en donnant les Ordres, ſont belles & édifiantes. Elles ne s'éloignent pas, ou fort peu, du ſens de celles que l'Egliſe Romaine emploie dans les Ordinations : ainſi, je ne rapporterai ici que ce qu'il peut y avoir de différent entre leur uſage & le nôtre.

La tonſure chez les Arméniens eſt, comme parmi nous, l'entrée dans l'état eccléſiaſtique, avec cette différence, que le rit Romain ne donne aucun office au tonſuré dans l'Egliſe, & que le rit

Arménien le charge du ſoin de tenir l'Egliſe propre & nette ; c'eſt pourquoi l'Evêque met entre les mains du tonſuré un bâllet, & lui dit : *Recevez le pouvoir de nettoyer l'Egliſe de Dieu, & qu'en même temps le Seigneur vous nettoie des péchés que vous avez pu commettre.*

Les Grecs confondent les autres quatre Ordres, qu'on appelle moindres dans celui de Lecteur. Mais les Arméniens les diſtinguent, & celui qui les reçoit reçoit de l'Evêque, ainſi que dans le rit Romain, ce qui doit être de ſon office : le portier reçoit les clefs de l'Egliſe, & l'Evêque lui dit : *Comportez-vous comme ayant à rendre compte à Dieu des choſes qui ſont fermées ſous la clef, & qui vous ſont données ; ſoyez vigilant, priez tandis que vous ouvrez & fermez la porte de l'Egliſe.* L'Evêque enſuite le conduit à la porte, & le Diacre dit trois fois à l'Evêque, *enſeignez-le.* L'Evêque met la clef dans la ſerrure, diſant auſſi trois fois : *Faites ainſi.* Les autres moindres ſe donnent avec les cérémonies & les avertiſſemens qui leur ſont propres.

L'habit de Soudiacre eſt une aube, & rien plus. Celui du Diacre eſt l'aube ſans ceinture, & une étole. Ils reçoivent de l'Evêque ce qui eſt propre de leur

Ordre, & l'Evêque leur donne en même temps les instructions convenables à leurs emplois.

L'ordination des Prêtres Arméniens a des cérémonies particulières que je rapporte ici. Elle commence par le chant de plusieurs Psaumes, & d'autres prieres; l'Evêque s'informe ensuite des qualités du Diacre qui lui est présenté, de ses mœurs, de sa capacité, de sa naissance, qui doit être d'un mariage légitime. Son information faite & jugée favorable, l'Evêque impose sa main droite sur la tête du Diacre, & prononce les paroles suivantes : *Seigneur, Dieu tout puissant, créateur de toutes choses, Rédempteur vivifiant, & réparateur des hommes, qui par votre bonté infinie, accordez à votre sainte Eglise les graces & les dons visibles & invisibles, nous nous adressons aujourd'hui à votre charité bienfaisante envers les hommes, vous suppliant d'accorder à celui-ci votre serviteur, que par cette vocation & cette imposition de mes mains, il reçoive l'Ordre de Prêtrise; qu'il reçoive dignement votre Esprit saint, & le don de bien gouverner par la grace de notre Seigneur & Rédempteur qui nous appelle tous par une vocation sainte, selon les Ordres différens, pour servir Dieu, & pour glorifier avec action de*

graces le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit, maintenant & toujours, & dans les ſiecles. Ainſi ſoit-il.

L'Evêque, après cette priere, fait deux nouvelles impoſitions de ſa main ſur la tête du Diacre qu'il ordonne; il lui met l'étole ſur le col, une eſpece de mitre ſur la tête, un amict ſur les épaules, une chape au lieu d'une chaſuble; il accompagne ces actions de différentes prieres, & toutes conformes à chaque action. Mais il faut remarquer que lorſque l'Evêque lui donne & met la ceinture, il lui dit: *Recevez du Saint-Eſprit le pouvoir de lier & de délier, que notre Seigneur Jeſus-Chriſt donna aux ſaints Apôtres, lorſqu'il leur dit: Tout ce que vous aurez lié ſur la terre ſera lié dans le Ciel, & ce que vous aurez délié ſur la terre ſera délié dans le Ciel.* Ces paroles finies, l'Evêque lui fait une onction dans les mains & ſur le front, & lui préſente enſuite le calice avec le vin, & la patene avec l'hoſtie, en diſant: *Recevez, prenez; car vous avez reçu le pouvoir de conſacrer & de faire le ſaint Sacrifice, au nom de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, tant pour les vivans que pour les morts.*

L'ordination du Prêtre finit enfin par la bénédiction que l'Evêque lui donne en

ces termes : *Que la bénédiction de Dieu, Pere, Fils & Saint-Esprit, descende sur vous, qui avez reçu l'accomplissement de l'ordre de Prêtrise, pour offrir le Corps & le Sang de Jesus-Christ pour la paix & pour la rémission des péchés. Ainsi soit-il.*

Il y auroit ici une question à examiner, & que je ne fais que proposer ; sçavoir si la partie essentielle de l'ordination des Prêtres Arméniens consiste dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné, ou dans la tradition du calice & de la patene : si on décidoit qu'elle consiste dans la tradition du calice & de la patene, il s'ensuivroit que le pouvoir de lier & de délier seroit donné au Prêtre avant le pouvoir de consacrer, le Prêtre ayant déjà reçu de l'Evêque la ceinture, & par conséquent le pouvoir de lier & de délier, avant que d'avoir touché au calice & à la patene, auquel cas il y auroit un contretemps & un abus manifeste. Cette raison donne sujet de croire que les Arméniens mettent la partie essentielle de l'ordination sacerdotale dans l'imposition des mains de l'Evêque sur la tête du Prêtre ordonné laquelle précéde le temps où l'Evêque lui donne la ceinture & le calice avec la patene à toucher ; en effet, lorsque

lorsque l'Evêque lui met le calice & la patene entre les mains, il lui dit ces paroles, qui supposent que le pouvoir de consacrer lui a été donné : *recevez & prenez, car vous avez reçu le pouvoir de consacrer & de faire le saint Sacrifice*, &c.

Les Hérétiques qui ne perdent jamais aucune occasion de faire glisser partout le venin de leur héresie, ont inséré dans leur Rituel une profession de Foi qu'ils font prononcer aux Ordinands, avant leur Ordination, & qui est conçue en ces termes : *Nous croyons en Jesus-Christ une personne & une nature composée ; & pour nous conformer aux saints Peres, nous rejettons & détestons le Concile de Calcédoine, la lettre de Saint Léon à Flavien : nous disons anathême à toute secte qui introduit deux natures.*

Du Sacrement de Mariage.

Les enfans des familles Arméniennes se reposent absolument sur leurs peres & meres, ou sur leurs plus proches parens, pour le choix de la personne qu'ils doivent épouser, & pour les conventions matrimoniales. Le mariage se célebre à l'Eglise ; les contractans s'y rendent de grand matin ; la future épouse y est con-

duite par ſa famille ; ſon viſage eſt couvert d'un grand voile, qui la cache aux yeux de tous les aſſiſtans, & c'eſt à l'Egliſe ſeulement que ſon futur époux la voit pour la premiere fois. Le Rituel contient de très-belles Oraiſons, pour la bénédiction de l'anneau des fiançailles : la bénédiction nuptiale que le Prêtre donne enſuite aux fiancés, eſt exprimée en ces termes : *Béniſſez, Seigneur, ce mariage d'une bénédiction perpétuelle, & accordez-leur par cette grace, qu'ils conſervent la Foi, l'Eſpérance & la Charité ; donnez-leur la ſobriété, inſpirez-leur de pieuſes penſées, conſervez leur couche ſans ſouillures, afin que fortifiés de toute part, ils perſéverent dans votre bon plaiſir.*

Après la célébration du mariage, ceux qui y ont été invités reconduiſent les nouveaux mariés chez les parens de l'épouſe, avec des cris de joie, & des frappemens de mains, qui en ſont les marques publiques. La cérémonie des noces finit en préſentant un baſſin à tous les conviés, qui y mettent leur préſent, ſelon leurs facultés, & chacun d'eux reçoit un mouchoir des mains de l'épouſe.

Les noces chez les Arméniens ſont

défendues depuis le Dimanche de la Quinquagéſime juſqu'à la Pentecôte. Les empêchemens de leurs mariages, qu'on appelle dirimans, ſont ceux-ci : contracter avec une perſonne infidelle, qui n'eſt point baptiſée ; avoir embraſſé la profeſſion religieuſe ; être déjà engagé dans le mariage ; être lié de conſanguinité & d'affinité, juſqu'au quatrieme degré, avec la perſonne qu'on voudroit épouſer. Le mariage entre les parens du mari & de la femme, juſqu'au troiſieme degré, eſt défendu. Deux freres ne ſauroient épouſer les deux ſœurs, ni les couſins germains des couſines germaines, ni même iſſues de germains. L'empêchement provenant de l'adoption légale, ſe termine au ſecond dégré ; celui de l'adoption ſpirituelle, s'étend au troiſieme. Mais pour borner cet empêchement à un petit nombre de perſonnes, toute une famille ne prend pour tous les enfans qui en naiſſent, que le même parrain, & la même marraine. Les Arméniens ne mettent point au nombre des empêchemens, ceux qui proviennent du crime, ni ceux qu'on appelle ſimplement empêchans.

Il y a ſujet de douter ſi l'Ordre de Prêtriſe eſt chez eux un empêchement qui

rend un second mariage nul & invalide ; ou s'il n'est seulement qu'illicite ; la raison de douter est, qu'un Prêtre qui contracte un second mariage après la mort de sa premiere épouse, en est puni par la dégradation, sans passer cependant pour concubinaire. On le dépouille des honneurs, priviléges, fonctions & habits du Sacerdoce ; & il n'est admis que comme Laïque à la participation des Sacremens.

Pour ce qui est des troisiemes noces, les Arméniens les réprouvent, & les jugent illégitimes de droit divin ; mais leur pratique y est contraire ; car si un particulier s'obstine à demander dispense pour un troisieme mariage, & sur un refus, menace de se faire Mahométan, alors son Curé, sans avoir recours ni au Patriarche, ni à son Evêque, la lui accorde promptement. Les Arméniens croient avoir remédié à de grands désordres, par la coutume établie parmi eux, & qui tient lieu de loi, qui est qu'un homme veuf ne peut épouser qu'une veuve en secondes noces.

A l'occasion du Sacrement de mariage, dont nous venons de parler, je rapporterai ici une pratique extraordinaire de cette Nation ; mais qui lui est commune

avec d'autres Nations du Levant. Les Arméniens célebrent la mémoire du Baptême de Notre Seigneur le 6 Janvier, & voici de quelle maniere ils font cette Fête. Ils s'y préparent par un jeûne très-rigoureux. Le jour de la Fête, ces peuples courent en foule sur le bord d'une riviere, ou d'un ruisseau voisin. Le Patriarche, ou un Evêque, ou un Vertabiet en son nom, ne manque pas de s'y rendre. Il commence la cérémonie par la lecture de plusieurs prieres & leçons tirées des saintes Ecritures, & qu'ils appliquent à cette Fête. Il bénit ensuite les eaux de la riviere, & y verse du saint Chrême. Alors, disent les Arméniens, les eaux bouillonnent à gros bouillons; merveille dont ils sont les seuls qui s'apperçoivent. Mais ce qui est au vu de tout le monde, c'est l'empressement avec lequel ce peuple superstitieux & grossier se jette à corps perdu au milieu des eaux, & y va chercher les parties du saint Chrême qui surnagent, pour s'en frotter les yeux, le visage & la tête. Leur dévotion en ce jour est si fervente, que le froid du mois de Janvier, souvent excessif, & les eaux à demi-glacées, ne les empêchent pas de s'y plonger. Ce trait de superstition &

plusieurs autres semblables, qu'on ne rapporte pas, font voir de quelle extravagance sont capables ceux qui se laissent dominer par le schisme. Comme cette Fête ridicule ne manque jamais d'y attirer une grande foule de peuples de toutes Nations, & que les désordres en sont inséparables, les Magistrats Turcs s'y transportent pour y remédier, & sçavent toujours se faire bien payer de leur présence.

ARTICLE III.

Des Fêtes & jeûnes des Arméniens.

Les Arméniens ont très-peu de Fêtes pendant l'année, qui ne soient précédées par plusieurs jeûnes, & comme ils ont un grand nombre de Fêtes, la plus grande partie de l'année se passe aussi en jeûnes. Mais ce qui est infiniment à leur louange, c'est qu'ils les observent avec une régularité si exacte & si sévere, que ni l'âge, ni les maladies, ni le travail journalier, ni les longs & pénibles voyages, ne leur font point une raison pour s'en dispenser. Les plus réguliers font à jeun jusqu'à trois heures après midi; ceux qui le font moins, avan-

cent leur repas. Mais tous s'interdisent l'usage de la viande, du poisson, des œufs, du laitage, & d'un mets particulier fait avec des œufs de poisson, & qu'on nomme *Caviat*. Ce seroit un relâchement parmi eux, si quelqu'un usoit de l'huile d'olive, & buvoit du vin. Enfin, on peut dire que dans leurs jeûnes, ils ne vivent que d'herbes & de légumes cuits dans l'huile de sésame, laquelle ne vaut pas mieux que l'huile de navette. Outre les jeûnes qui leur sont ordonnés pendant l'année, ils ont encore cinq jours, où le seul usage de la viande leur est défendu; & ces jours s'appellent *Nevagadik*. Au reste, le grand nombre de jeûnes qu'ils observent, les prévient si fort en faveur de leur Eglise, que lorsqu'ils la comparent à l'Eglise Romaine, ils traitent les Chrétiens Européens, d'hommes lâches, sensuels & efféminés, & prennent de-là occasion de faire l'éloge de la sainteté de leur Eglise.

Je ne m'arrêterai point ici à faire un détail particulier de leurs jours de jeûne, & de toutes leurs Fêtes, le récit en seroit ennuyeux. Je rapporterai seulement ce qui mérite d'être remarqué. Les Arméniens ne disent point de Messes les

jours de jeûnes : ils ne la célebrent que les jours de Fête, parce que dans ces jours ils ne jeûnent point. Les Mercredis & Vendredis sont jours de jeûne, à moins qu'une Fête particuliere ne les en dispense. Ils n'ont pendant l'année que quatre Fêtes non mobiles, qui sont l'Epiphanie, la Circoncision de Notre-Seigneur, la Purification de la Sainte Vierge, & son Annonciation. Si le 15 Août n'est point un Dimanche, la Fête de l'Assomption est renvoyée au Dimanche suivant. Il en est de même de la Fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui ne doit être célébrée qu'un Dimanche. Ces deux Fêtes sont précédées de plusieurs jours de jeûne. Le Samedi qui précede la Fête de l'Assomption, est employé à dire anathême au Concile de Calcédoine, & à Saint Léon. Ils font la Fête des trois cens dix-huit Peres du Concile de Nicée avec la même cérémonie le samedi, veille de la Nativité de la Sainte Vierge, renvoyée au Dimanche suivant, lorsque le 8e Septembre est un jour ouvrable.

La Fête de Saint Serge soldat, & de son fils, tous deux martyrs, & de leurs quatorze Compagnons, est célebre parmi eux. Ils la solemnisent le Samedi de de-

vant la Septuagéſime. Elle eſt précédée de cinq jours de jeûne, ſi rigoureuſement obſervés, que pluſieurs filles & garçons s'abſtiennent de preſque toute nourriture pendant ces jours-là.

Le Dimanche de la Quinquagéſime s'appelle *Pariegſentan*, c'eſt-à-dire, bonne vie, comme ſi ce jour annonçoit les jours de ſalut, le Carême commençant le Samedi ſuivant. Tous les Samedis du Carême ſont deſtinés à des Fêtes particulieres. Celle de Saint Grégoire l'Illuminateur ſe fait le cinquieme Samedi.

Le Dimanche ſuivant, qui eſt celui des Rameaux, eſt ſolemniſé comme dans l'Egliſe Romaine par la bénédiction des Palmes, & la Proceſſion. A ſon retour, un Prêtre accompagné du Diacre, entre dans l'Egliſe, & en ferme la porte. L'Officiant, qui eſt à la tête de la Proceſſion, frappe à la porte, & chante les paroles: *Ouvrez-nous, Seigneur, ouvrez-nous la porte des miſéricordes, à nous, qui vous invoquons les larmes aux yeux.* Le Prêtre & le Diacre qui ſont dans l'Egliſe, répondent: *Qui ſont ceux qui demandent que je leur ouvre? Car c'eſt ici la porte du Seigneur, par laquelle les Juſtes entrent avec lui.* L'Officiant, & ceux qui l'aſſiſtent, répondent: *Ce ne ſont pas ſeulement les*

Juſtes qui entrent, mais auſſi les pécheurs qui ſe ſont juſtifiés par la confeſſion & la pénitence. Ceux qui ſont dans l'Egliſe, répliquent : *C'eſt la porte du Ciel, & la fin des peines, promiſes à Jacob. C'eſt le repos des Juſtes, & le refuge des pécheurs : le Royaume de Jeſus-Chriſt, la demeure des Anges, l'aſſemblée des Saints, un lieu d'aſyle, & la maiſon de Dieu.* L'Officiant & ſes Diacres ajoûtent : *Ce que vous dites de la ſainte Egliſe, eſt juſte & vrai, parce qu'elle eſt pour nous une mere ſans tache, & que nous naiſſons en elle enfans de lumiere & de vérité. Elle eſt pour nous l'eſpérance de la vie, & nous trouvons en elle le ſalut de nos ames.*

Après ce pieux & touchant dialogue, la porte de l'Egliſe s'ouvre, la Proceſſion entre, & l'Office finit par d'autres prieres très-édifiantes. Les jours ſuivans & celui de Pâques n'ont rien qui leur ſoit ſingulier. Les ſaintes pratiques de l'Egliſe Romaine, pendant la Semaine Sainte, ne ſont point obſervées, & ne ſont point en uſage. Ils célebrent la Meſſe le Jeudi-Saint, & pluſieurs y communient.

La ſeconde Férie de Pâque eſt employée à viſiter les cimetieres, où ils liſent des prieres & des Evangiles. Depuis Pâques juſqu'à l'Aſcenſion, ils n'ont

point de jeûne ni les mercredis, ni les vendredis. Depuis l'Aſcenſion juſqu'au dernier jour de l'année, les Arméniens célebrent pluſieurs Fêtes qui leur ſont particulieres, & qui ſont précédées par cinq jours de jeûne. Les principales ſont la Fête de l'Invention des Reliques de Saint Grégoire l'Illuminateur; celle où ils font mémoire du jour auquel ce ſaint Patriarche fut retiré du puits où Tiridate l'avoit fait jetter; la Fête des deux cens Peres du Concile d'Ephèſe; celles de Saint George, des Archanges, de Jonas, de ſaint Jacques de Niſibe, & de pluſieurs hommes illuſtres de l'Ancien Teſtament. J'ai parlé de la Fête de ſaint Serge ſoldat, qui eſt célebre parmi les Arméniens; mais je n'ai rien dit du jeûne qui la précede, & qu'ils appellent d'*Artzibut*. Ce jeûne fait le ſujet d'une groſſe querelle qui eſt entre les Grecs & les Arméniens; car ceux-là font un crime aux Arméniens de faire un tel jeûne, & voici l'hiſtoire ſur laquelle eſt fondé le reproche que les Grecs leur font. *Artzibut*, diſent-ils, étoit le chien d'un Evêque qui précédoit ſon maître en tous lieux, & qui annonçoit ſon arrivée: l'Evêque fut ſi affligé de la mort de ſon chien, qu'il ordonna cinq jours

de jeûne pour le pleurer. C'est donc pour pleurer ce chien, disent les Grecs aux Arméniens, que vous jeûnez ces cinq jours. Une fable aussi absurde que celle-ci, ne méritoit pas que Saint Nicon & le Patriarche Isaïe en fissent un chef d'accusation. Mais ce qu'il y a ici de réel, c'est que le mot d'*Astzibut*, signifie un avant-coureur, ou un Messager, & que le jeûne de Saint Serge venant dans la semaine de la Sexagésime, annonce que le Carême suit de près.

Il ne nous reste plus qu'à parler de l'Office, & du chant de l'Eglise Arménienne, pour finir tout ce qui regarde son rit. Les Prêtres ont pour Bréviaire le Pseautier; ils le récitent en psalmodiant en différens tems, soit dans le chœur, ou chez eux. Ils chantent dans le chœur des Hymnes, des Leçons tirées des saintes Ecritures, des Oraisons, & autres Prieres. Pendant le Carême, ils vont trois fois à l'Eglise, le matin, à midi & le soir: les autres jours ils n'y vont que deux fois, le matin pour y dire Matines & la Messe lorsqu'ils la doivent célébrer, & le soir pour dire Vêpres. Leur chant est très-pesant, & imite en cela leur langue: ils sont persuadés qu'il n'y en a pas de plus beau que le

leur, ils le notent par des points sur les voyelles, & s'accordent parfaitement en chantant. Ils ont grand soin d'apprendre à leurs enfans tous les chants de l'Eglise.

CHAPITRE VII.

Des erreurs des Arméniens.

L'ERREUR capitale des Arméniens, & qui est l'origine & le fondement de leur schisme, est de ne reconnoître qu'une seule nature en Jesus-Christ. Ils sont Jacobites, & conviennent avec les Suriens & les Coptes dans la même créance. Ils confessent avec eux que Jesus-Christ est Dieu & homme parfait, ayant un corps & une ame comme nous; que la nature divine s'est unie avec la nature humaine, sans qu'il se soit fait aucun changement dans l'une ou l'autre nature, & sans aucun mêlange & sans confusion. Ils avouent que selon la chair il a souffert la fatigue, la faim, la soif; que c'est volontairement qu'il s'est livré aux souffrances de sa Passion, & à la mort. Mais que selon sa divinité, il étoit impassible & immortel. Leur confession de Foi qu'ils

récitent très-fréquemment, contient ces articles. Ils disent anathême à Eutichès, comme ils le disent à Nestorius, & ils le condamnent comme complice d'Apollinaire, en ce qu'il a nié que le Sauveur fût homme comme nous. Quand donc sur l'aveu qu'ils font, que Jesus-Christ est Dieu & homme, l'un & l'autre parfait, & qu'il a souffert selon la chair, & non selon la divinité; on veut les obliger à conclure nécessairement de cette doctrine, qu'il y a donc deux natures en Jesus-Christ. Ils se retranchent alors dans la comparaison de notre corps & de notre ame, lesquels, disent-ils, ne composent par leur union naturelle, qu'une seule nature. Ce fut pour les chasser de ce retranchement, qui leur paroît un fort imprenable, que *Théorien*, Théologien Grec, employa dans ses Conférences avec *Nierses*, Patriarche de *Sis*, des argumens abstraits & métaphysiques, qui sont rapportés dans la Bibliothéque des Peres. Mais comme notre Foi n'a point besoin, pour la défendre, de toutes ces subtilités, qui réduisent souvent les opinions combattues de part & d'autre à une pure question de nom, Théorien se servit bien plus à propos de l'autorité des saintes Ecritures & des Peres,

qui prouvent ſolidement l'exiſtence de deux natures en J.C. Le Théologien Grec auroit pu faire voir au ſurplus la défectuoſité de la comparaiſon en queſtion, dont les Arméniens mêmes doivent convenir; car ils avouent, & il eſt vrai, que le Verbe s'eſt fait chair, que Dieu s'eſt fait homme. Mais ils n'oſent pas dire que l'ame ſe faſſe corps. Ils confeſſent que Dieu eſt né, & qu'il eſt mort; mais ils ne diront pas, & ne diſent pas en effet que l'ame ſoit étendue, & formée par un arrangement de la matiere, & qu'elle meurt: ainſi la comparaiſon dont il s'agit ne va pas plus loin qu'à expliquer l'union des deux ſubſtances dans une ſeule hypoſthaſe; mais l'union hypoſtatique des deux natures en J.C. opere ce qu'on appelle la communication des idiômes, laquelle n'a pas lieu entre le corps & l'ame.

Saint *Euloge*, Patriarche d'Alexandrie, dans ſon troiſieme Diſcours contre les Sévériens, dont *Photius* nous a conſervé un bel extrait, explique parfaitement l'uſage légitime qu'on doit faire de cette comparaiſon, & les juſtes bornes qu'on doit y donner; & il remarque que ſaint Cyrille ne l'a employée que comme un exemple imparfait de l'union hypoſtatique.

De ce faux principe d'une seule nature en J. C. les Arméniens, de concert avec les autres *Monophysites*, concluent qu'il n'y a qu'une opération en J. C. & qu'une volonté, entendant par ce mot de volonté, l'action de la volonté, & non pas la faculté: c'est ainsi qu'ils abusent de l'expression d'actions théandriques, qu'ils ne s'accordent pas entr'eux & que quand il est question d'expliquer leurs sentimens, ils se contredisent mutuellement, les uns parlant le langage des Eutychiens, & les autres celui des Monophysites, tous hérétiques condamnés dans le Concile de Chalcédoine. Mais ce qui est certain, c'est que le schisme n'avoit pas fait grande fortune avant le Conciliabule de Thévin. Ses plus zélés partisans n'étoient que quelques Moines & quelques Evêques, qui n'osoient pas même prêcher publiquement leurs erreurs. Cependant ils n'en étoient pas moins affectionnés à leur parti, & ils cherchoient les moyens de l'augmenter. Ils trouverent à propos un certain Prêtre né avec des talens, tout propre à être un chef de parti. Il se nommoit *Jacques Zangalès*, homme adroit, séduisant, parlant bien, populaire, se donnant des airs de modestie & d'humilité qui ca-

choient une ambition ſans meſure. Il eut pluſieurs conférences avec quelques Evêques & quelques Vertabiets qui penſoient comme lui. Il fit ſi bien qu'il leur perſuada de le ſacrer Evêque, ce qu'ils firent. Revêtu qu'il fut de cette dignité, il commença à dogmatiſer, parcourant les villes & les villages. Il ſe donnoit la réputation d'un homme éclairé & envoyé de Dieu : cette opinion conçue de lui, jointe à ſon art de bien parler, le faiſoit écouter volontiers du peuple ; il faiſoit chaque jour quelque conquête ; le nombre de ſes diſciples s'augmentoit, & devint ſi fort, qu'on commença à les appeller *Jacobites*, du nom de leur ſéducteur *Jacques Zangales*, & ce nom leur eſt demeuré. Le Conciliabule de Thévin, convoqué par le Patriarche Nierſes, ſurnommé *Achdaraghènſis*, confirma les erreurs dont Jacques Zangales avoit déjà infecté les peuples. Il condamna de plus le Concile de Chalcédoine, & forma enfin le ſchiſme, qui dura plus d'un ſiecle.

Pour ne parler préſentement que des Arméniens qui ſont ſous nos yeux, nous leur devons la juſtice de dire qu'ils n'entrent point dans toutes ces ſortes de queſtions. Ils s'en tiennent en général à

ce qu'on leur a dit, qu'il n'y a qu'une nature en Jesus-Christ, sans en sçavoir davantage. Car pour ce qui est des autres erreurs qu'on reproche aux Arméniens, & dont nous allons parler, on les doit moins imputer à la Nation, qu'à quelques-uns de ses Docteurs qui veulent se signaler dans leur pays, en dogmatisant contre l'Eglise Romaine, & qui croient en même temps qu'il est de leurs intérêts d'inspirer à leurs compatriotes du mépris & de l'aversion pour les Catholiques Romains.

Quelques-uns de ces Docteurs Arméniens, soutiennent avec les Grecs que le Saint-Esprit ne procéde que du Pere, & nullement de la seconde personne de la sainte Trinité. Ils ne peuvent pas cependant ignorer que les Eglises Arméniennes chantent le jour de la Pentecôte une Prose contenue dans un de leurs livres nommé *Hiachoust*, où sont ces mots: *Guérissez, Seigneur, le Seigneur des vertus, & vrai Dieu, source de lumieres & de vie, Esprit saint, procédant du Pere & du Fils.*

Comme une erreur conduit toujours à une autre, ils enseignent de plus que Dieu differe la récompense des Justes, & la punition des pécheurs jusqu'après le Jugement dernier; & cependant dans

les prieres publiques ils demandent à Dieu qu'il place les ames des défunts dans le Royaume du Ciel avec les Saints, & ajoutent que les Saints ſont dans la gloire avec les Anges.

A ces erreurs groſſieres, ils en ajoutent d'autres qui ne ſont pas moins extravagantes ; ſçavoir, que Dieu créa toutes les ames dès le commencement du monde, que Jeſus-Chriſt deſcendant aux enfers en retira les damnés, que depuis ce temps-là il n'y a plus de Purgatoire, & que les ames ſéparées de leurs corps ſont errantes dans la région de l'air. On reproche de plus aux Arméniens, & non ſans raiſon, que ſe faiſant honneur d'être Chrétiens, ils défigurent le Chriſtianiſme par des pratiques Judaïques. En effet, ils obſervent le temps preſcrit par la loi de Moïſe pour la purification des femmes. Ils s'abſtiennent de tous les animaux que la Loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair du pourceau, ſans pouvoir dire la raiſon de cette exception. Ils ſe croiroient coupables d'un péché, s'ils avoient mangé de la chair d'un animal étouffé dans ſon ſang. Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le ſacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs Egliſes par le miniſtere

de leurs Prêtres. Ils trempent le doigt dans le sang de la victime égorgée, ils en font une croix sur la porte de leurs maisons, le Prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont présentée en consomment les restes. Il n'y a point de bonne famille qui ne vienne offrir son agneau aux Fêtes de l'Epiphanie, de la Transfiguration, de l'Exaltation de la sainte Croix & de l'Assomption de la sainte Vierge, qu'ils appellent le jour du sacrifice général. Ils font de pareilles offrandes à Dieu pour en obtenir la guérison de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels. Mais ils ne s'apperçoivent pas qu'en faisant ces sacrifices, ils se condamnent eux-mêmes, car ils prononcent ces paroles contenues dans leur Rituel: *nous sçavons, Seigneur, que vous ne voulez plus de victimes.* Ceux qui sont intéressés à les maintenir dans ces pratiques, ne manquent pas de leur citer l'exemple de l'Eglise Romaine, qui bénit des agneaux dans les fêtes Paschales. Mais nous leur faisons remarquer la différence de leur pratique à la nôtre, car notre seule intention est de bénir des viandes qui nous sont données pour notre nourriture; mais non pas d'offrir à Dieu des sacrifices qu'il a abolis lors-

qu'il nous a donné son Fils unique, qui s'immole continuellement pour nous.

Saint Nicon, célèbre Missionnaire dans le Levant, dont nous avons la vie, traduite élégamment par le Pere Sirmond, sur un manuscrit grec, & qui a été insérée dans les annales de Baronius, met entre les erreurs des Arméniens, l'an 560, le retranchement qu'ils ont fait de deux endroits de l'Evangile; le premier est du verset 43e du 22e chapitre de saint Luc, où cet Evangéliste narre l'agonie & la sueur du sang de Jesus-Christ au jardin des Olives. Ce saint Missionnaire a cru apparemment que ce retranchement avoit été fait par quelques Docteurs schismatiques, qui non-seulement n'admettoient qu'une seule nature en Jesus-Christ, mais qui soutenoient que Jesus-Christ avoit été impassible. Erreur en effet condamnée par ce verset 43e du 22e chapitre de saint Luc.

Pierre le Foulon, Patriarche intrus d'Antioche, & quelques autres Docteurs après lui, donnerent dans une hérésie contraire, soutenant que la divinité même avoit été crucifiée, & qu'elle avoit souffert; & ce fut pour favoriser cette opinion impie, que cet hérésiarque fit insérer dans le *Trisagion* des Armé-

niens, c'eſt-à-dire, dans la priere qui répéte trois fois, *ſaint Dieu*, *ſaint fort*, *ſaint immortel*, les paroles ſuivantes, *qui avez été crucifié pour nous, faites-nous miſéricorde.* Mais les Evêques Arméniens Catholiques anathématiſerent cette héréſie dans les Conciles de *Sis* & d'*Adana*, proſcrivirent cette addition hérétique, & ordonnerent qu'on chantât publiquement le Triſagion en cette maniere: *ſaint Dieu, ſaint fort, ſaint immortel, Jeſus-Chriſt qui avez été crucifié pour nous, faites-nous miſéricorde.* Dans cette priere Catholique, on reconnoît ſa divinité & ſon humanité; on diſtingue deux natures en ſa perſonne, l'une immortelle & exempte de douleur, l'autre ſouffrante & mortelle.

L'autre endroit retranché de l'Evangile, que ſaint Nicon reproche aux Arméniens, eſt l'hiſtoire de la femme adultere, en ſaint Jean, chap. 8. Mais comme cette hiſtoire ne ſe trouve point dans quelques anciens manuſcrits Grecs, ni dans les exemplaires à l'uſage de l'Egliſe d'Antioche, la traduction Arménienne qui aura éte faite apparemment ſur ces exemplaires, ne doit point être reſponſable de cette omiſſion, d'autant plus que cette hiſtoire n'a aucun rapport à

leurs ſentimens particuliers, & ne les doit point par conſéquent intéreſſer.

A ces erreurs que l'on impute aux Arméniens, il faut ajouter leurs abus dans l'adminiſtration des Sacremens, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, & qu'il ſeroit inutile de répéter; mais nous ne devons pas omettre ce qui nous donne une conſolante eſpérance de leur réunion à l'Egliſe Romaine. On ſçait que le ſchiſme les en ſépare depuis bien des années; mais malgré leur ſéparation, ils conſervent un reſpect & une vénération pour la ſainte Egliſe Romaine & pour ſon Chef, qui peut faire honte à des Catholiques. Ils l'appellent le ſucceſſeur de ſaint Pierre, à qui Dieu a confié ſon troupeau. Ils avouent ſans peine que le Siége de Rome eſt le plus ancien & le premier Siége du monde Chrétien, qu'il eſt la lumiere qui chaſſe les ténèbres. Ces ſentimens, & pluſieurs autres, que la bonté divine conſerve dans leurs cœurs, eſt comme un germe qui produit de temps en temps de bons fruits, mais qui ne viennent pas tous en maturité. Ils y viendront un jour avec la grace de Dieu. C'eſt pourquoi nous ne ceſſerons pas de cultiver cette bonne & aimable Nation portée naturellement

à la piété, & à tous les exercices de la Religion les plus séveres. Nous prions les personnes qui liront ces mémoires, de nous aider du secours de leurs prieres, afin qu'il plaise à Dieu bénir nos travaux évangéliques, & ceux de nos successeurs, que notre Compagnie ne manquera jamais de nous donner. C'est en leur faveur que sera le dernier Chapitre qui finira ces Mémoires.

CHAPITRE VIII.

Maniere de traiter avec les Arméniens.

UN de nos plus anciens Missionnaires qui a eu le bonheur de travailler pendant bien des années, & avec de grands fruits en Arménie & en Perse, nous a laissé d'excellentes regles pour traiter avec les Arméniens. Je ne puis rendre un plus grand service à nos jeunes Missionnaires, que de leur faire part de ces avis importans.

Les ouvriers appellés de Dieu, pour annoncer son Royaume aux Arméniens, doivent commencer par gagner leur estime & leur confiance. Pour y parvenir, ils ne peuvent les traiter avec trop de

de douceur & de bonté dans les instructions qu'ils leur feront ; il faut leur faire bien entendre qu'ils ne prétendent leur enseigner que la doctrine de l'Eglise, & celle de leurs ancêtres. Ils vous écouteront alors volontiers, & se laisseront prendre, pour ainsi dire, par vos discours, qui bien loin de jetter de la méfiance dans leur esprit, attireront doucement leurs cœurs, & les disposeront à recevoir avec docilité les vérités de la foi que vous leur expliquerez.

Il faut faire une grande différence des Arméniens, qui ne sont, pour me servir des termes de l'Ecole, que matériellement hérétiques, d'avec ceux qui le sont formellement : la classe des premiers est la plus nombreuse ; car c'est celle du peuple qui ne sçait pas seulement de quoi il s'agit, ou qui n'en a qu'une connoissance légere & confuse. On ne trouve en eux nulle prévention pour des opinions particulieres ; ils croient bonnement ne différer de nous que par le rit, & se font honneur d'être aussi séparés des Protestans que nous le sommes. Il faut bien se garder d'entrer en dispute avec eux. Les disputes, dit notre Missionnaire, ne pourroient qu'être inutiles, & seroient même dangereuses. Elles seroient

inutiles, parce que ce peuple grossier & ignorant n'a besoin que d'instructions ; mais elles seroient dangereuses, parce qu'elles les mettroient en garde contre nos instructions ; & ils iroient incontinent consulter leurs Docteurs, pour apprendre d'eux les réponses qu'ils auroient à nous faire. Leurs Docteurs, intéressés à les éloigner de nous, ne manqueroient pas alors de leur faire d'affreuses peintures des Missionnaires. Ils leur défendroient de nous recevoir chez eux, & les exciteroient à nous susciter des persécutions & des avanies. Le Missionnaire sage & prudent doit donc se contenter d'inspirer au peuple l'horreur du vice, l'amour de la vertu, le desir de remplir les devoirs de son état, & le disposer à croire ce que l'Eglise Catholique nous enseigne.

Pour ce qui est des hérétiques que nous avons dit être formellement hérétiques, c'est-à-dire, de ceux qui sçavent bien que leurs opinions ont été condamnées par l'Eglise, & en particulier par le Concile de Chalcédoine, & qui, nonobstant la condamnation de leurs erreurs, y persisteront opiniâtrément il faut leur mettre sous les yeux les saintes Ecritures, & les Livres des Peres Grecs

qu'ils reſpectent ; leur faire voir avec douceur & charité les vérités qui y ſont établies, & qui détruiſent leurs dogmes hérétiques. Il faut leur faire remarquer les contradictions manifeſtes de leurs nouveaux Catéchiſmes & Rituels, avec les anciens qui ſervoient de regle à leurs Peres.

Mais comme il n'arrive que trop ſouvent que des intérêts particuliers, & des raiſons de politique entrent dans le parti qu'ils ont pris, il faut démêler les véritables motifs de leur conduite ; on trouvera très-ſouvent, particuliérement dans les Prêtres & dans les Evêques, que ceux-là, dans la crainte de perdre leurs ouailles, & les profits qu'ils en retirent, ou de déplaire à leurs Evêques, ne veulent point abandonner le ſchiſme ; & que les Evêques, pour être bien dans l'eſprit de leur Patriarche, & pour en recevoir des graces, ſont gloire d'être attachés à ſa Communion. Il faut convenir que la converſion de ces intéreſſés politiques eſt très-difficile ; mais elle n'eſt pas cependant impoſſible : car nous ne ſommes pas ſans la conſolation de voir de temps en temps des Evêques & des Curés, qui vont de bonne foi abjurer le ſchiſme & ſe réconcilier à l'Egliſe Romaine. Ainſi

il faut, en priant beaucoup, attendre avec patience que le grain semé en terre y germe & vienne à maturité. Sur-tout il ne faut pas se fâcher contre votre adversaire, l'accuser de schisme ou d'hérésie. Vous vous fermeriez pour toujours la porte de son cœur; il faut guérir votre malade avec du baume & de l'huile, & ne pas aigrir sa plaie avec du vinaigre.

A l'égard des Arméniens & Arméniennes, qui se présentent pour revenir à nous, il est de conséquence de bien examiner les motifs de leur démarche pour n'y être pas trompé. Il faut se faire bien instruire de quelle maniere ils ont vécu, étudier le caractere de leur esprit, pour connoître s'ils ne sont point légers & changeans; il faut voir comment ils écoutent nos premieres instructions, & quels fruits ils en retirent; il faut éprouver leur constance à demander l'absolution de leur schisme & de leurs erreurs, & ne la leur accorder que lorsqu'on pourra moralement s'assurer qu'on donnera à l'Eglise Catholique un disciple fidele & constant. Sans ces sages précautions, on s'exposeroit à ne voir que des conversions précipitées, qui aboutiroient à des rechûtes scandaleuses,

Pour ce qui eſt des Arméniennes, comme la curioſité, l'inconſtance & la diſſimulation, entrent aſſez ſouvent dans leurs réſolutions, elles ont beſoin d'être éprouvées plus long-temps que les hommes ; il faut cependant dire à leur honneur, que lorſqu'elles reviennent à nous de bonne foi, & qu'elles ont été bien inſtruites par d'anciennes Catholiques qui nous les amenent, elles font voir plus de courage, de ferveur & de fermeté qu'on n'en voit dans les hommes.

Enfin notre Miſſionnaire finit ſes excellentes regles par un avis, qui eſt de conſerver toujours avec les différentes Nations du Levant, un air de gravité, de modeſtie, & en même-temps de douceur & de charité, qui gagne leur eſtime & leur confiance.

LETTRE

*Du P. ***, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere le Camus, de la même Compagnie.*

A Conſtantinople, en l'année 1739.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Je ne ſçaurois aſſez-tôt vous faire part de l'édifiant ſpectacle, qu'un jeune Arménien Catholique, âgé de 22 ans, vient de donner à toute la ville de Conſtantinople. Ce jeune homme, dans une partie de plaiſir, s'étoit livré à l'intempérence du vin; ſes compagnons de débauche profiterent de l'état d'yvreſſe où il étoit, pour l'engager à embraſſer la Loi Mahométane, & à prendre le turban. Quand les fumées du vin furent diſſipées, & qu'il revint à ſon bon ſens, il en conçut le plus vif repentir, mais inutilement; car, quand on a une fois confeſſé Mahomet, & qu'on s'eſt

couvert la tête du turban, il n'y a plus de retour. Le regret & la honte d'avoir été capable d'une démarche ſi criminelle, le tinrent caché près de deux mois ſans oſer paroître.

Enfin, ne pouvant plus tenir contre les reproches de ſa conſcience, il vint me faire part de la vive douleur qu'il reſſentoit de ſon crime, & chercher le remede qui pouvoit le calmer. Je lui conſeillai de ſe dépayſer, & je m'offris même à lui en faciliter les moyens. Il me répondit que c'étoit un parti qu'il auroit pris depuis long-temps, ſi ſa fuite eût dû réparer ſuffiſamment le ſcandale qu'il avoit donné; mais que tout Conſtantinople ayant été témoin de ſon apoſtaſie, devoit être pareillement témoin de ſa pénitence: que ſa reſolution étoit priſe de quitter le turban & le vêtement à la turque; que dès-lors il ſeroit regardé comme un déſerteur du Mahométiſme; qu'infailliblement on le feroit mourir; & que par ſa mort ſoufferte pour une pareille cauſe, il expieroit ſon crime, & répareroit parfaitement le ſcandale qu'il avoit eu le malheur de donner.

Je crus devoir examiner ſi cette réſolution n'étoit pas l'effet d'un mouve-

ment paſſager de ferveur, & ſi l'on pouvoit compter ſur ſa fermeté. Je lui repréſentai donc que Dieu n'exigeoit pas tant de lui, & qu'il ſe contenteroit de ſon repentir & de ſa pénitence; que ce ſeroit peut-être le tenter que de s'expoſer de la ſorte; que la mort étoit beaucoup plus terrible de près que de loin; qu'il pouvoit ſouffrir une mort douce & paiſible, mais qu'il manqueroit peut-être de force & de courage dans de longs & cruels ſupplices. Il m'écouta tranquillement, & quand j'eus ceſſé de parler, il me pria d'écouter ſa confeſſion, de lui adminiſtrer enſuite la Sainte Euchariſtie, parce qu'il n'attendoit que cette grace pour aller déclarer ſes ſentimens.

Après l'avoir bien éprouvé, & m'être aſſuré de ſa conſtance autant qu'il étoit poſſible, je louai ſa réſolution, & je lui dis tout ce que le Seigneur m'inſpira pour le fortifier & l'encourager à ſuivre une inſpiration, que je ne doutois plus qui ne vînt de Dieu. M'étant aſſis pour le confeſſer, il ſe jetta à mes pieds, & accuſa ſes péchés avec les plus grands ſentimens de piété & de douleur. Depuis ſon apoſtaſie il s'étoit corrigé de tous les défauts auxquels

la jeuneſſe de ce pays eſt ſujette. Sa confeſſion étant achevée, je lui préſentai mon crucifix, qu'il baiſa en répendant un torrent de larmes. Je lui donnai enſuite quelques avis, non pas ſur les réponſes qu'il devoit faire lorſqu'il ſeroit interrogé juridiquement, le Seigneur s'étant engagé de les lui inſpirer; mais ſur la maniere dont il devoit répondre, c'eſt-à-dire, avec modeſtie, & ſans laiſſer échapper aucune parole dont les Turcs puſſent s'offenſer.

Quand il eut reçu la Communion & fini ſon action de grace, il ſortit de notre maiſon, vêtu à l'Arménienne; c'eſt ainſi qu'il avoit toujours paru devant moi, quittant ſon habit Turc avant que d'entrer dans notre maiſon, & prenant un habit Arménien qu'un Catholique de ſes amis lui fourniſſoit. Cette précaution étoit néceſſaire, car s'il eut été prouvé que nous euſſions travaillé à la converſion d'un Turc, la Miſſion ſeroit totalement perdue, & notre maiſon confiſquée & changée en Moſquée.

De notre Maiſon il alla droit au Beziſtein; c'eſt une eſpéce de Halle fort belle, où ſe trouvent les Marchands: il y eut bientôt réglé ſes affaires, car les Arméniens Catholiques, charmés &

édifiés de la résolution qu'il prenoit, sans vouloir entrer dans aucune discussion, lui firent la remise de tout ce qu'il leur devoit, lui de son côté remit à ses créanciers toutes leurs dettes. D'une autre part, les Marchands Turcs, les uns par amitié les autres par la compassion qu'excitoit sa jeunesse, firent tous leurs efforts pour le détourner de son dessein, ou du moins pour l'engager à se tenir caché. Il leur répondit à tous d'un air modeste & d'un ton ferme, que le plus grand bonheur auquel il aspiroit étoit de mourir pour la Religion sainte, qu'il avoit eu le malheur d'abandonner. Quelques Soldats de la garde qui passoient par là, ayant entendu ce discours, lui déchargerent cinq ou si grand coups de bâton sur la tête, qui le mirent tout en sang, & le conduisirent à la prison.

Il entra dans la prison avec des transports de joie qui étonnerent tous les prisonniers. Il se mit en prières jusqu'à la nuit, & avant que de prendre un peu de sommeil, il demanda en grace à un Arménien qui étoit en prison pour dettes, de le réveiller à une certaine heure, pour reprendre ses prières. Le lendemain plusieurs Turcs le visiterent, & mirent en œuvres les promesses & les

menaces pour le faire changer. Ils reçurent tous la même réponſe. L'Aga de la priſon, voyant qu'il n'y avoit nulle eſpérance de le gagner, le fit mener au Divan du Grand Viſir.

Ce Miniſtre, touché de ſa jeuneſſe & de ſa phyſionomie aimable, lui promit des charges & une groſſe penſion s'il vouloit changer de ſentiment. Le jeune homme le remercia de ſes offres, & lui répondit que ſa faveur, & les biens dont il vouloit le combler, ne le garantiroient pas des ſupplices éternels, s'il mouroit hors du ſein de la Religion Catholique. Le Miniſtre inſiſtant plus que jamais, prit un ton de Maître, & lui dit que s'il n'obéiſſoit promptement, il alloit le condamner à la mort. C'eſt la ſeule grace que je vous demande, repartit le jeune homme, & la plus grande que je puiſſe recevoir en ce monde. Alors le Viſir fit ſigne qu'on lui tranchât la tête, & il fut conduit au lieu du ſupplice.

Avant que de ſortir du Serrail, le Grand Seigneur s'étant trouvé ſur ſon paſſage, accompagné du Chef des Eunuques, celui-ci s'approcha du jeune Arménien, & lui fit de la part du Prince des promeſſes bien plus magnifiques que

celles du Visir. Ces promesses n'eurent d'autre effet, que de faire mieux connoître le courage du jeune homme, & de lui procurer l'honneur de confesser Jesus-Christ, en présence du Sultan. Quoiqu'il fût chargé de fers il tira son Chapelet de son sein, & le recita pendant tout le chemin, la joie qu'il goûtoit intérieurement se répendant jusques sur son visage. Lorsqu'il fut arrivé à la grande porte du Serrail, qui étoit le lieu de son supplice, il se mit à genoux, fit le signe de la croix, & tenant les yeux élevés au Ciel, sans faire paroître la moindre émotion, il reçut un seul coup qui lui trancha la tête.

Son corps demeura exposé dans la rue, selon l'usage : tous les Catholiques allerent lui rendre leurs devoirs, & au moyen de quelque argent ils recueillirent son sang dans des mouchoirs. Son visage, loin d'être défiguré par la mort, parut si beau, que les Turcs même en témoignerent leur surprise. Il devoit demeurer trois jours sur le pavé, selon la coutume qui s'observe à l'égard de ceux qui ont fini leur vie par le dernier supplice ; mais les Marchands d'Angoura ses compatriotes, obtinrent à force d'argent la permission de l'enlever des

le lendemain. Ils le porterent en triomphe au Cimetiere, ſuivis d'un peuple infini, qui vouloit lui baiſer les pieds, & faire toucher différentes choſes à ſon corps. On conſerva ſecrétement ſa tête pour l'envoyer à Angoura. M. notre Archevêque a dreſſé un procès-verbal de cette mort pour l'envoyer à la Sacrée Congrégation, & pour cela il m'a interrogé juridiquement. C'eſt le troiſieme qui, depuis que je ſuis dans cette ville, a ſouffert pour le même ſujet une mort ſi digne d'envie : & ce ſont trois nouveaux Protecteurs, que cette Miſſion a dans le Ciel. Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

A Monſeigneur le Marquis de Torcy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ſur le nouvel établiſſement de la Miſſion des Peres Jéſuites dans la Crimée.

MONSEIGNEUR,

On m'ordonne de la part de votre Grandeur, de lui envoyer un détail ſuivi des commencemens & des progrès de la Miſſion que nous venons d'ouvrir dans la Crimée ſous la puiſſante protection du Roi, que vous avez bien voulu nous ménager. C'eſt un tribut que nous payons avec joie, & que nous reconnoiſſons devoir autant à la gloire de votre miniſtère, qu'à la générosité & à l'étendue de votre zèle.

Chargé par Sa Majeſté de l'adminiſtration des affaires étrangeres, votre Religion a cru devoir mettre dans ce rang l'affaire du ſalut d'une infinité de pauvres étrangers de preſque toutes les nations Chrétiennes de l'Europe, qui

gémiſſent ici dans l'eſclavage. En vous rendant par cette lettre un compte exact de tout le bien que vous nous avez mis en état de leur faire, ſouffrez, Monſeigneur, que je reprenne les choſes dès la premiere naiſſance de la Miſſion; & pardonnez-moi, s'il vous plaît, le détail trop étendu, dans lequel il m'arrivera peut être d'entrer; c'eſt une premiere Lettre, dans laquelle il me ſemble que j'ai mille choſes à dire des gens & des mœurs de ce nouveau pays; dans les autres lettres qui ſuivront celle-ci, je tâcherai d'être moins long.

Au mois de Juillet de l'année 1706 un François, nommé le ſieur Ferrand, premier Médecin du Kan des petits Tartares, étant venu à Conſtantinople pour quelques affaires, nous raconta mille choſes touchantes du pitoyable état où ſe trouvoient dans la Crimée une infinité de Chrétiens de tout âge & de tout ſexe, faits eſclaves dans les diverſes courſes des Tartares & deſtitués abſolument de tout ſecours ſpirituel. Il nous ajouta, que deux ans auparavant un Jéſuite Polonois, à qui il avoit obtenu la permiſſion d'entrer en Crimée, commençoit déja à y faire de grands biens auprès des eſclaves de ſa nation, mais qu'il n'y avoit vécu que dix mois, une

grande peſte ſurvenue vers la fin de 1704 l'ayant emporté avec plus de vingt mille de ces pauvres gens. Nous ſçavions déja une partie de tout cela; nous ſçavions de plus, que les autres Chrétiens du pays étoient auſſi à plaindre que les eſclaves, & il y avoit long-temps que nous regrettions de n'être que quatre Jéſuites pour la vaſte & laborieuſe Miſſion de Conſtantinople. Nous en avions même conferé très-ſouvent avec notre Ambaſſadeur M. le Marquis de Feriol, que ſon zèle pour la Religion, & ſa grande charité pour les malheureux, rendoient très-ſenſible au délaiſſement de la Crimée. Touchés plus que jamais de ces dernieres nouvelles, nous proposâmes à M. de Feriol de détacher quelqu'un de notre petit nombre, & de l'envoyer au ſecours de ces Chrétiens abandonnés; ce qu'il accepta de tout ſon cœur. Mon bonheur voulut que ce fut ſur moi que tomba le choix, & jamais je n'oublierai les traits de ſa générosité vraiement digne d'un Ambaſſadeur du Roi. Non ſeulement il honora de ſa protection la nouvelle Miſſion que j'allois commencer, mais il voulut encore ſe charger du ſoin de la ſoutenir à ſes propres frais, & de la faire goûter à Sa Majeſté,

Vous ſçavez, Monſeigneur, les lettres pleines d'ardeur & de Chriſtianiſme qu'il vous en écrivit alors; il en écrivit auſſi de très-preſſantes au Kan des Tartares ſon ancien ami, auxquelles il joignit de riches préſens; & m'ayant pourvu abondamment de tout ce qu'il crut néceſſaire à mon voyage, il me mit en état de partir inceſſamment.

Je m'embarquai le 19 Août de la même année en la compagnie du ſieur Ferrand. C'étoit la belle ſaiſon, où la navigation de la mer noire eſt auſſi douce & auſſi sûre, qu'elle eſt rude & dangereuſe dans les autres temps. Le grand danger qu'il y a à naviger ſur cette mer, vient de la quantité de ſes bas fonds, & de ſon peu d'étendue, ce qui rend les vagues ſi hautes, & en même temps ſi courtes, que les meilleurs bâtimens réſiſtent à peine à leurs coups redoublés, & qu'il n'y a point d'année qu'il ne s'en perde un grand nombre. Il y a huit ou dix ans que neuf galeres du Grand-Seigneur y périrent toutes à la fois.

Par le beau temps que nous avions, nous fîmes aſſez vîte les deux cents lieues que l'on compte de Conſtantinople à la Crimée. Le trajet ſeroit moins long, ſi l'on faiſoit canal en droiture; mais il

faut employer beaucoup de temps à chercher les bouches du Danube. Dès que nous eûmes pris terre, nous ne songeâmes qu'à nous rendre promptement à Bagchsaray, qui est la capitale du pays, & la demeure ordinaire du Kan. Les lettres & les beaux présens de M. de Feriol nous firent avoir une audience fort prompte, qu'il accompagna de beaucoup de caresses. Le Kan, nommé Sultan Gazi Guiray, me parut un Prince d'environ quarante ans, fort bien fait de sa personne, l'air noble, le regard perçant, les traits du visage très-réguliers; en cela bien différent des autres Tartares, qui ont presque tous le visage fort difforme. Sa personne & tout ce qui l'environnoit, avoient plus l'air guerrier que magnifique. Ce qui me charma, fut la bonté avec laquelle il me reçut. Il me fit quantité de questions sur le Roi & sur les guerres de France, auxquelles il me paroissoit s'intéresser fort: il me parla aussi de M. l'Ambassadeur avec de grandes démonstrations d'estime & d'amitié. Je pris ce moment-là pour lui demander la permission d'assister les esclaves & les autres Chrétiens de ses Etats. Il me l'accorda sur-le-champ d'une maniere aussi étendue, & aussi favorable que je pouvois la desirer.

Le Kan de la petite Tartarie eſt maître d'un fort grand pays. Il prend la qualité de *Padicha* ou d'Empereur, & il eſt regardé comme l'héritier préſomptif de l'Empire Turc, au défaut des enfans mâles des Oſmans. Avec tous ſes grands titres il ne laiſſe pas d'être vaſſal du Grand-Seigneur, qui le met & le dépoſe à ſa volonté, obſervant cependant de ne jamais faire mourir le dépoſé, & de lui ſubſtituer toujours un des Princes de ſon ſang. Ces Princes du ſang de Tartarie, qu'on nomme Sultans, ne ſont pas éloignés des affaires, ni enfermés comme ceux de Turquie; on leur donne les grands emplois, & chacun a ſa maiſon & ſon apanage. Le droit de leur naiſſance leur attache quantité de braves gens, qui ſe dévouent à leurs intérêts & à leur fortune; ce qui cauſe ſouvent des mouvemens dans l'Etat, & en cauſeroit de plus fréquens, ſi ces Sultans étoient riches; mais ordinairement ils ne le ſont gueres. Le Kan lui-même l'eſt aſſez peu pour un Souverain. Quand les penſions de la Pologne & du Czar lui manquent, ainſi qu'elles lui ont manqué depuis la paix de Carlowits, les rentes de ſes terres, une partie des douanes, & quelques légers impôts ſont preſque tout

ſon revenu. Il eſt vrai qu'il n'a pas auſſi de grandes dépenſes à faire. Sa garde, de près de deux mille hommes, eſt entretenue par le Grand-Seigneur. Les plus nombreuſes armées ne lui coûtent rien ni à lever, ni à faire ſubſiſter. Les Tartares ſont tous ſoldats; le rendez-vous n'eſt pas plutôt aſſigné, qu'ils y viennent au jour marqué avec leurs armes, leurs chevaux & toutes leurs proviſions. L'eſpérance du butin, & la licence de piller, leur tient lieu de ſolde.

Après les Sultans il y a les Cherembeys, qui ſont comme la haute Nobleſſe & les dépoſitaires des Loix du pays. Leur emploi eſt de maintenir la liberté des peuples, autant contre les vexations des Kans, que contre les invaſions de la Porte, toujours attentive à réduire de plus en plus les Tartares, dont l'humeur remuante & belliqueuſe lui donne de continuelles inquiétudes. Ce corps de Nobleſſe, diſtingué d'ailleurs par ſes grands biens & par ſes fréquentes alliances avec la Maiſon Royale, a ſon chef qu'on nomme Bey, ou Seigneur par excellence. Ce Bey a, comme le Kan, ſon Kalga & ſon Nouradin. Les Cherembeys entrent de droit dans toutes les délibérations

de conſéquence, & le Kan ne décide aucune affaire d'Etat ſans leur participation. Après les Cherembeys viennent les Myrzas, qui ſont comme nos Gentilshommes titrés, & qui ont auſſi part aux Conſeils. Outre cela le Kan a ſon Divan, compoſé à peu-près des mêmes hauts Officiers que celui du Grand-Seigneur, ſon Viſir, ſon Mufti, ſon Kadiasker, avec la différence que ces Charges demeurent à ceux qui les ont, autant de temps que dure le regne du Kan de qui ils les tiennent, & qu'en Turquie elles ſont plus changeantes. Pendant que ces hauts-Officiers ſont en place, ils ſont les Juges immédiats de toutes les affaires civiles & criminelles. Pour le Civil, la Juſtice eſt adminiſtrée en Tartarie, comme ailleurs, à force d'argent & d'amis. Pour le Criminel, comme par exemple, pour les aſſaſſinats, & les violences, il n'y a nulle grace à eſpérer. Dès que le coupable eſt déclaré dûement convaincu, la coutume eſt de le livrer à ſa partie adverſe, qui tire de lui telle vengeance que bon lui ſemble. Cela va quelquefois à des excès d'une barbarie outrée, mais qu'on croit néceſſaires à imprimer le reſpect des Loix dans les ames féroces des Tartares,

qu'on a encore bien de la peine à contenir par tous ces spectacles de terreur.

Les Tartares soumis à l'obéissance du Kan, portent les différens surnoms de Précops, de Nogais, & de Circasses. On appelle Tartares Précops ceux qui habitent la grande Presqu'isle de Crimée, qui est la Chersonèse Taurique des anciens. On lui donne 70 ou 80 lieues de longueur sur environ cinquantes lieues de largeur. Sa figure ressemble assez à celle d'un triangle, dont la base du côté du midi présente une chaîne de hautes montagnes, qui sur un front presqu'égal s'avancent dans le pays à une profondeur de huit ou dix lieues; les deux côtés sont de grandes plaines fort ouvertes, où les vents s'engouffrent, & soufflent avec fureur. Il n'y a dans toute la Crimée que six ou sept villes qui en méritent le nom. Caffa, Bagchsaray, Karasou, Guzlo, Orkapi, & la nouvelle forteresse de Yegnikalé.

Caffa, autrefois Théodosie, l'emporte sur toutes les autres villes pour sa beauté, pour sa grandeur, & pour son commerce : elle est demeurée entre les mains des Turcs depuis l'an 1475 que Mahomet II l'ôta aux Génois, qui l'avoient prise eux-mêmes sur les Grecs

pendant les divisions de leurs derniers Empereurs.

Bagchsarray, capitale du pays, & le séjour ordinaire du Kan, est située au milieu des terres. C'est une ville de près de mille feux, mal-bâtie & mal-tenue.

Karasou, qui est aussi dans les terres, à environ 25 lieues de cette capitale, en tirant vers Caffa, est à peu-près de la même grandeur, & aussi mal entendue.

Guzlo, ville maritime à l'Occident de l'Isthme, a une fort bonne rade. C'est l'abord des Bâtimens de Constantinople & du Danube.

Orkapi, ou la Porte-or, est une fort petite ville, à la gorge de l'Isthme, avec un fortin & un mauvais retranchement tiré d'une mer à l'autre. L'Isthme n'a guères plus d'un bon quart de lieue de largeur. Cette Ville appartient aux Turcs.

A quatre lieues de Caffa on voit les restes de l'ancienne ville de Crim, qui a donné son nom à tout le pays : ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruine, parmi lesquelles il y a encore ça & là quelques maisons qu'on habite.

La forteresse Yegnikalé, sur le Bosphore Cimerien, a été nouvellement

bâtie par les Turcs; les fortifications n'en furent achevées qu'en 1706. Elle a été élevée pour arrêter les incursions des Moscovites, qui, lorsqu'ils avoient Azak, auroient pû venir par-là infester toute la mer Noire jusqu'au voisinage de Constantinople. Cette nouvelle Forteresse est une Place fort irréguliere, & de peu de défense du côté de la terre. Ce qu'elle a de meilleur est une grande plateforme qui bat sur tout le passage du Bosphore. Il y a dessus une longue rangée de canons de fonte d'un très-gros calibre, & quelques-uns de 200 livres de balles. Ces boulets énormes, dont les Turcs se servent dans leurs Forteresses maritimes, sont d'une pierre grise très-dure & très-pesante.

On qualifie encore du nom de ville, Mankoup, Baluklava, Kers, qui ne sont dans le vrai que de très-médiocres Bourgs. Dans toute l'enceinte de la Crimée il n'y a pas plus de douze cens tant bourgs que villages, quoique nos Géographes lui en donnent libéralement quatre-vingt mille. La preuve en est toute claire : on ne compte en tout le pays que 24 Kadiliks ou Bailliages, & le plus fort Bailliage ne comprend pas plus de cinquante bourgs ou villages. Les

Les terres, quoique bonnes & graſſes, ne ſont pas pourtant cultivées; celles dont on a ſoin produiſent d'excellent bled. Les jardins & les pâturages occupent beaucoup de terrein. Les eaux vives manquent dans les plaines; on y a ſuppléé par quantité de puits fort profonds, qui en fourniſſent abondamment à des villages entiers. Le climat ſeroit aſſez tempéré, ſi les vents étoient moins furieux; mais en hyver le froid perçant du vent du Nord n'eſt pas ſupportable.

Le commerce des étrangers, la culture du pays, & les habitations de la Crimée ſemblent avoir un peu adouci les mœurs des Tartares Précops. C'eſt ſur-tout dans les villes qu'ils commencent à devenir plus traitables. Ils ne ſont pas même ſi mal-faits de leurs perſonnes. Ils ont la taille médiocre & aſſez bien priſe; leur conſtitution eſt des plus robuſtes; accoutumés de bonne heure à ſouffrir la faim & la ſoif, le froid & le chaud, ils ſe contentent de peu quand ils ont peu; & quand la fantaiſie leur prend, ils font, ſans s'incommoder, les plus grands excès. Leur langue eſt un jargon de Turc mal arrangé & mal prononcé, tel que ſeroit nôtre François dans la bouche d'un

Suiſſe; il ne faut que s'y faire un peu; on n'a pas de peine à l'attraper. Leur Religion eſt le Mahométiſme, tel que les Turcs le profeſſent: ils ont comme eux leurs Moſquées & leurs gens de Loi, à qui ils portent grand reſpect. Quoique la pluralité des femmes leur ſoit permiſe, il s'en trouve peu qui en ayent plus d'une; ils aiment mieux entretenir de bons chevaux pour la guerre. La même Loi leur interdit l'uſage du vin; ils ne font pourtant pas ſcrupule d'en boire quand ils en trouvent. Ils diſent qu'il eſt parfaitement bien défendu aux hommes d'une profeſſion traquille, tels que ſont les gens de Loi, & les Marchands; mais qu'il donne du cœur aux ſoldats, tels qu'ils ſont tous. Quand ils n'en ont pas, ils lui ſubſtituent une autre boiſſon très-forte & très-enyvrante, qu'ils font avec le lait aigre & le millet fermenté, & qu'ils appellent *Boſa*. Leur nourriture ordinaire eſt la viande, le lait & une pâte qu'ils font avec de la farine de millet détrempé dans de l'eau. Ils ne mangent ni légumes ni herbages; ils diſent que c'eſt la nourriture des bêtes. La chair de cheval eſt pour eux un mets exquis; ils la préferent au bœuf & au mouton, viandes, ſelon eux, trop

fades. Leur maniere de l'apprêter eſt de lui donner une légere cuiſſon ſur les charbons, ou s'ils ſont en voyage, de la laiſſer bien faiſander ſous la ſelle. Quand ils ont avec cela du lait de cavale, leur repas leur ſemble délicieux.

Les Précops ont deux grands défauts; ils ſont hardis menteurs, & extrêmement intéreſſés. De Tartare à Tartare le vol n'eſt ni permis ni puni; le voleur en eſt quitte pour la honte, & pour rendre ce qu'il a pris, à moins que ſon action n'intéreſſe le Public ou quelque perſonne d'autorité : car alors les baſtonades ne lui ſont pas épargnées; mais on n'en vient jamais juſqu'à le faire mourir. Le contingent des Tartares Précops en temps de guerre eſt de vingt ou trente mille hommes.

Les Tartares Nogais ſont errans par les déſerts à la maniere des anciens Scythes, dont ils ont retenu l'humeur farouche, & toute la rudeſſe. Leur pays commence depuis la ſortie de l'Iſthme de Crimée, & s'étend ſur des eſpaces immenſes en Europe & en Aſie, depuis le Budziak juſqu'au fleuve Kouban, qui les ſépare d'avec les Tartares Cirkaſſes. Les Nogais ſont naturellement barbares, cruels, vindicatifs,

méchans voiſins & plus méchans hôtes. On lit tout cela dans l'air de leur viſage, qui eſt affreux & difforme. Ils naiſſent les yeux fermés, & ſont pluſieurs jours ſans voir. Leur langue n'eſt pas ſi mêlée de Turc que celle des Précops. Ils n'ont parmi eux ni villes ni bourgs, ni habitations fixes. Leurs maiſons ſont des chariots couverts, ſur leſquels ils tranſportent inceſſamment d'un lieu à l'autre leurs familles & leurs bagages. Quand ils veulent faire halte, quelque part, ou pour la commodité de quelque riviere, ou pour l'abondance des pâturages, ils dreſſent leurs tentes, qui ſont des eſpeces de grandes huttes couvertes de feutre, autour deſquelles ils font des parcs de pieux pour la ſûreté de leurs familles, & de leurs troupeaux. Ils ont un chef, à qui ils donnent le nom de Bey, & qui a ſous lui pluſieurs Mirzas. Ceux du Budziak ſont gouvernés par un Seigneur de confiance que le Kan a ſoin de leur envoyer, & qui eſt quelquefois un Sultan. Ils ſont tous Mahométans. Leur nourriture eſt le lait, la chair, & le Boza, dont ils font des débauches outrées. Quand il leur meurt un cheval, ou qu'il s'eſtropie, c'eſt pour eux un grand feſtin,

où ils invitent leurs amis, & où ils boivent à crever. C'eſt des Nogais que le Kan tire ſes troupes les plus nombreuſes. Ils peuvent fournir dans un beſoin juſqu'à cent mille hommes. Chaque homme a ordinairement quatre chevaux, celui qu'il monte, un autre pour changer & qui porte ſes proviſions, & les deux autres pour charger les Eſclaves & le butin. Alors malheur aux Provinces ſur leſquelles ils tombent. Leurs marches reſſemblent aux incendies & aux ouragans; par-tout où ils paſſent, ils n'y laiſſent que la terre nue.

Les Tartares Circaſſes voiſins des Nogais, ſont plutôt tributaires que ſujets du Kan. Leur tribut conſiſte en miel, en fourrures, & en un certain nombre de jeunes garçons & de jeunes filles. Ces peuples ont le ſang parfaitement beau. Ils ont leur langue particuliere, qu'ils parlent avec beaucoup de douceur. Leurs mœurs, quoique toujours farouches & ſauvages, ne le ſont pas tant, à beaucoup près, que celles des Nogais. Il y a parmi eux des veſtiges de Chriſtianiſme, & ils font carreſſe aux Chrétiens qui vont chez eux. Leur pays, que les Tartares Précops nomment *l'Adda*, eſt bon & fertile; l'air y eſt très-pur, & les eaux y

ſont fort bonnes. Ses limites, ſont au Nord, le fleuve Kouban & les Nogais; au Midi, la mer noire; à l'Orient, la Mingrelie; à l'Occident, le Boſphore Cimmérien, & partie du Limen, ou mer de Zabaches. L'Adda eſt preſque moitié plaines & moitié montagnes. Les Circaſſes des montagnes font leur demeure dans les bois, & ne ſont pas ſi ſociables que les autres; ceux des plaines ont des villages & quelques petites villes ſur la mer Noire, où il y a du commerce. Les Beys ou Seigneurs qui les gouvernent, trafiquent de leurs vaſſaux; & les peres & meres, de leurs enfans. Les Circaſſes paſſent pour être plus adroits à manier les armes à la chaſſe, que vaillans à s'en ſervir dans le combat; néanmoins en 1708 ceux des montagnes eurent le courage de refuſer au Kan le tribut annuel qu'ils avoient coutume de lui payer. Le Kan marcha contre eux avec une armée de Nogais, qui fut défaite, s'étant engagée imprudemment dans des défilés coupés de ravines & de bois, où la cavalerie ne pouvoit agir. Depuis cela ils ont pris des liaiſons avec les Moſcovites, ſans pourtant vouloir ſe ſoumettre à eux.

Outre les Précops, les Nogais & les

Circaſſes, il y a encore quelques Tartares Kalmouks, qui ſe diſent ſoumis au Kan. Toute leur ſoumiſſion conſiſte en un tribut annuel de fourrures de prix, qu'ils lui apportent à Orkapi en certains temps de l'année.

A la ſuite de cette lettre on trouvera de tous ces pays des connoiſſances plus circonſtanciées dans la relation d'un voyage de Circaſſie, où le ſieur Ferrand ſuivit Sultan Kalga Guyray, frere du Kan, regnant l'an 1702. Revenons à ma Miſſion.

Je n'eus pas plutôt obtenu du Kan la permiſſion dont j'ai parlé, que je commençai à prendre des meſures pour m'en ſervir. On ne peut ſe figurer un plus déplorable état que celui où je trouvai cette chrétienté déſolée. Les maladies contagieuſes des années précédentes avoient fait périr plus de quarante mille eſclaves. Ceux qui reſtoient, & qui pouvoient encore aller à quinze ou vingt mille, attendoient tous les jours la même deſtinée, ſans aucun ſentiment des biens ou des maux de l'autre vie. La rigueur & l'ancienneté de leur eſclavage, les vices énormes & l'infidélité du pays barbare où la plupart avoient vieilli ſans Prêtres, ſans parole de Dieu,

ſans ſacremens ; tout cela les avoit comme abrutis. Quelques-uns s'étoient faits Mahométans, & beaucoup penchoient de ce côté-là : pluſieurs étoient devenus ſchiſmatiques ; ceux qui avoient conſervé leur religion, l'avoient comme oubliée, & n'en pratiquoient plus les devoirs.

Les autres Chrétiens du pays, Grecs & Arméniens, quoique libres, & ayant leurs Prêtres & leurs Egliſes, n'en étoient ni mieux ſecourus, ni plus gens de bien. Les Prêtres & le peuple, auſſi dépravés & auſſi perdus les uns que les autres, vivoient dans une profonde & craſſe ignorance ; l'eſprit d'avarice, les ſuperſtitions, le libertinage des mœurs dominoient par-tout.

Au milieu de cette confuſion étrange, je fus plus de ſix mois à voir aucun jour qui me conſolât. Je travaillois beaucoup, & j'avançois peu. De quelque côté que je me tournaſſe, je ne trouvois par-tout qu'indifférence & que froideur pour les choſes du ſalut. J'ai toujours regardé comme un effet de l'inſpiration du Ciel, la facilité que je trouvai dans les Arméniens à me laiſſer prendre un logement parmi eux, & à m'accorder pour mes fonctions une petite portion de leur pau-

vre Égliſe à demi-ruinée. C'eſt-là qu'après bien des peines je commençai à raſſembler quelques eſclaves errans que je me mis à inſtruire des vérités du ſalut. La nouveauté d'entendre publiquement parler de Dieu, & prêcher la pénitence dans l'Egliſe Arménienne de Bagchſaray, fit que ces premiers furent ſuivis de quelques autres, & ceux-ci d'un plus grand nombre. Pluſieurs qui étoient toujours preſſés de ſe rendre aux ordres de leurs maîtres, & que je ne pouvois arrêter que quelques momens, trouverent tout-à-coup du loiſir; inſenſiblement les remords de la conſcience ſe réveillerent; on chercha à les appaiſer par de bonnes Confeſſions; les plus courtes étoient depuis le ſiége de Vienne (1).

De la ville, le bruit ſe répandit parmi les eſclaves des habitations de la campagne, qu'il y avoit à Bagchſaray un Pere Franc, venu de Conſtantinople pour être le Chapelain des Catholiques; qu'il prêchoit, qu'il diſoit la Meſſe, & donnoit les ſacremens dans l'Egliſe des Arméniens; que c'étoit l'Ambaſſadeur de France qui l'envoyoit, & que le Kan

(1) En 1683.

lui-même lui en avoit expédié la permiſſion.

De ces eſclaves des campagnes, les uns avoient des maîtres durs & avares, qui les tenoient occupés à un travail ſans relâche ; les autres étoient une eſpece d'affranchis, qui, n'ayant point de maître certain, ſe faiſoient, pour vivre, les eſclaves de tout le monde ; la troiſiéme ſorte étoit une multitude de vieillards accablés d'années, ou eſtropiés, dont perſonne ne vouloit plus, parce qu'on n'en pouvoit plus tirer de ſervice. Ces pauvres gens, rejettés de tous, étoient inceſſamment à chercher leur vie par les villages, & autour des maiſons où ils avoient autrefois ſervi, & d'où ils ne pouvoient gueres s'éloigner ſans s'expoſer à mourir de faim. Rien de tout cela ne pouvoit favoriſer le deſſein où j'étois de raſſembler & de ramener à Dieu tous ces malheureux ainſi diſperſés ; mais l'oppoſition la plus forte fut celle que je trouvai dans les funeſtes engagemens que pluſieurs avoient pris dans l'eſclavage, & dont ils ne ſçavoient comment ſortir. C'étoit beaucoup de mariages illicites entre perſonnes déja mariées dans leur pays, leurs maîtres infideles les ayant, diſoient-ils, forcés, par mille mauvais

traitemens à contracter ces mariages défendus, dans la vue de ſe les attacher davantage, & encore pour augmenter leurs familles de nouveaux eſclaves, dont ils trafiquoient enſuite, ou qu'ils obligeoient, encore jeunes, à ſe faire Mahométans, particuliérement les petites filles. Tout cela fit que dans les commencemens il ne me vint pas grand monde de ces habitations champêtres. Les premiers qui firent quelque nombre, furent les Allemans, que je trouvai aſſez dociles, & à qui je recommandois toujours en les renvoyant, de m'amener le plus qu'ils pourroient des autres eſclaves de leur connoiſſance. Ils le firent avec zèle & avec ſuccès. De-là à quelques mois je me vis entouré de gens de ſept ou huit nations différentes, d'Allemans, de Polonois, de Hongrois, de Tranſilvains, de Croates, de Serviens, de Ruſſiens. Juſques-là, j'avois toujours fait les exhortations en Allemand, qui étoit la langue courante des premiers venus. Je voulus continuer; mais je m'apperçus que tous ne m'entendoient pas: je remarquai même entre eux à ce ſujet quelques naiſſances de jalouſie de nation. Je leur propoſai de changer de méthode, & de les prêcher déſormais en petit Tar-

tare, qui étant la langue de leurs maîtres, devoit être entendue de tous. Cet expédient leur plût, & à moi encore plus qu'à eux, à cauſe des Grecs & des Arméniens à qui cette langue eſt familiere en Crimée, & que par-là j'eſpérai d'attirer aux Inſtructions. En effet, depuis ce jour-là je vis les Arméniens venir en foule, & ſe mêler ſans diſtinction parmi les eſclaves. Alors, ſans paroître avoir intention de parler à eux, je commençai à leur dire avec liberté tout ce que je voulus, & tout ce qu'il étoit néceſſaire qu'ils entendiſſent; ainſi, à la faveur de cette maniere de prêcher indirecte & enveloppée, la Miſſion devint commune aux uns & aux autres, Dieu en a tiré ſa gloire.

Il n'y eut que les Polonois qui me donnerent plus de peine. Peu d'entre eux avoient pu apprendre l'idiôme Tartare, qui eſt, comme j'ai dit, un jargon de Turc corrompu. Je ne crus pas perdre mon temps que de me mettre avec quelque ſoin à apprendre de leur langue ce qu'il m'en falloit pour les entendre & être entendu d'eux. Dieu donna viſiblement ſa bénédiction aux petits efforts que je fis pour cela, & je m'en trouvai trop bien payé par l'eſprit de pénitence qu'il

lui plût de répandre ſur cette nation, comme ſur toutes les autres. Il n'eſt pas croyable les vives agitations & les troubles ſalutaires qui ſe mirent tout-à-coup dans les conſciences les plus endurcies. Je voyois des inconnus venir de fort loin, & m'avouer, en gens frappés, que depuis la nouvelle de mon arrivée, & ſur les récits de leurs camarades, ils avoient l'eſprit tourmenté de mille repréſentations terribles, qui ne leur laiſſoient plus aucun repos. D'autres venoient, ſans preſque ſçavoir eux-mêmes ce qui les amenoit, étant, diſoient-ils, comme entraînés malgré eux par une main inviſible, à laquelle ils ne pouvoient réſiſter. Quelques-uns moins ſinceres cherchoient à compoſer avec moi, tombant d'accord qu'ils étoient en mauvais état, mais qu'ils attendoient dans peu leur liberté, & que je pouvois compter que dès qu'ils l'auroient, rien ne les empêcheroit plus de changer de vie; qu'au reſte ils n'en vouloient pas faire à deux fois; ne pouvant, ajoutoient-ils, demeurer eſclaves & être fideles à Dieu. Quelques autres déja ſur le bord du dernier précipice, & prêts à franchir le terrible pas de l'apoſtaſie, ſe mêloient de vouloir diſputer, pour trouver, comme ils

me l'ont avoué depuis, l'éclaircissement à quelques restes de doutes qui les tourmentoient, & qui étoient comme des liens par où la miséricorde de Dieu les tenoit encore. J'eus la consolation de voir les consciences se calmer, & les tentations d'incrédulité s'évanouir peu-à-peu dans ceux que je pus réduire à une vie chrétienne & réglée. Tous n'en vinrent pas là d'abord; il y en a eu qui se sont défendus long-temps, & j'en sçai qui résistent encore à Dieu avec obstination. Je les suis toujours de l'œil & de la voix, & je ne cesserai de les suivre que quand Dieu lui-même ne les suivra plus.

J'ai eu moins de peine à remettre dans le bon chemin cette troupe de vieillards impotens & hors de service, dont j'ai parlé. L'extrême misere & la caducité les rend plus dociles; mais ce n'est pas une petite peine que de leur rappeller ce qu'ils doivent savoir pour approcher des sacremens. Dès qu'ils me sçurent à Bagchsaray, ils vinrent m'assiéger de toutes parts, demi-morts de faim, & presque tous nuds. Je les reçus comme de pauvres abandonnés, que le monde rebutoit, mais que la miséricorde de Dieu n'abandonnoit pas, & qu'elle m'envoyoit pour les

ſanctifier ſur la fin de leurs jours. Avec les ſecours que je tâche de leur procurer le long de la ſemaine, chaque Dimanche je leur diſtribue à l'Egliſe une légere aumône, qui ſera plus forte quand les charités de notre pieuſe France m'en auront fourni les moyens. J'ai été obligé d'en uſer ainſi pour les rendre plus aſſidus au ſervice divin & aux inſtructions, dont ils ont entierement perdu l'habitude. Toutes leurs idées de Religion ſont ſi effacées, qu'il a fallu leur apprendre à faire le ſigne de la Croix, & les remettre avec les petits enfans aux premieres demandes du Catéchiſme. Quelques perſonnes zélées, dont je bénirai à jamais la charité, me fournirent il y a trois ans de quoi racheter des mains des Tartares quatre petits garçons qui alloient être pervertis. Deux ont été dépayſés, & j'ai gardé ici les deux qui ont le plus d'eſprit, que je forme au ſervice de l'Egliſe, & à l'office de Catéchiſte, où ils réuſſiſſent à merveille. Quand j'étois fort occupé, je leur donnois ces vieux eſclaves à inſtruire. Il y avoit de quoi être touché juſqu'aux larmes, de voir ces bonnes gens de quatre-vingt ans & plus, apprendre de deux enfans de douze ou treize ans à dire leur *Pater*, & à

répeter les Commandemens de Dieu.

Vers ce temps-là la Miſſion eut des contre temps, dont quelques-uns l'auroient déconcertée, & les autres l'auroient entierement fait tomber, ſi Dieu ne l'avoit ſoutenue.

Le premier vint de la trop grande bonté du Sultan Gazikan. Ce Prince me faiſoit quelquefois appeller pour l'entretenir ſur divers ſujets qui étoient de ſon génie, & ſouvent il me faiſoit écrire beaucoup de choſes ſecrettes, qui marquoient bien de la confiance. Un jour qu'il avoit ſix beaux chevaux à envoyer à M. de Feriol, il propoſa au ſieur Ferrand de l'envoyer lui-même au Roi avec des Lettres de créance, & de me joindre à lui pour expliquer ſes intentions à Sa Majeſté. Je frémis en apprenant cette nouvelle, qui déroutoit abſolument tous les projets de zèle que je me faiſois, & rendoit inutiles toutes mes peines. Après bien des délibérations & bien des prieres, je me haſardai à prendre un parti qui me réuſſit. Ce fut de repréſenter au Prince avec le plus de reſpect qu'il me fut poſſible, que ſans qu'il ſe privât de ſon Médecin, qui lui étoit ſi néceſſaire & ſi attaché à ſa perſonne, il y avoit une autre voie pour écrire au Roi, éga-

lement sûre & beaucoup plus noble que celle de deux particuliers comme nous : que cette voie étoit ſon Ambaſſadeur ; que c'étoit par lui que le Roi notre maître parloit au Grand-Seigneur, & que le Grand-Seigneur parloit au Roi, quand ils avoient quelque choſe à ſe dire. Cette réponſe eut heureuſement tout l'effet que je m'en étois promis ; le Kan la goûta, & il prit effectivement ce parti-là ; ainſi je n'en eus que la peur.

De-là à quelque mois j'eus à eſſuyer un autre coup plus accablant, & auquel je ne penſe encore qu'avec une vive douleur. Ce fut la dépoſition ſubite, & enſuite la mort de ce généreux Prince. Sa diſgrace vint d'avoir propoſé avec trop de vivacité le renouvellement de la guerre de Moſcovie, que le grand Viſir d'alors, Ali Pacha, ſi connu par ſes violences, avoit intérêt de ne pas vouloir. Sultan Dewlet Guiray ſon frere fut inſtallé à ſa place. Toute la cérémonie qu'on y fit, fut que le Grand-Seigneur envoya au ſucceſſeur un de ſes premiers Officiers avec le ſabre & le bonnet de martre zibeline, orné d'une attache de pierreries, le tout accompagné d'un hattichérif ou ordre de ſa Hauteſſe, par lequel Sultan Dewlet Guiray étoit établi Kan des

Tartares à la place de Sultan Gazi Guiray. Cet ordre du Grand-Seigneur ayant été lu aux Chérembeys assemblés en Divan, le Prince dépose se démit de sa souveraineté, & l'autre en fut revêtu avec autant de tranquillité que si ç'avoit été une chose concertée entre les deux freres.

Le Grand-Seigneur, comme je l'ai dit, ne fait jamais mourir les Kans qu'il dépose; il les envoie seulement en exil hors de la Tartarie. L'isle de Rhodes est ordinairement le lieu où on les transfere, & où ils sont traités avec tous les égards dus à la dignité de leurs personnes. Il arrive même très-souvent qu'on les rappelle, & qu'on les remet sur le Trône. Sultan Gazi Guiray fut relégué à Guinguenay Saray, un de ses Palais de campagne, à vingt-cinq lieues de Constantinople, d'où j'ai sçu qu'il continuoit ses liaisons avec M. de Feriol. Il songeoit même à l'aller voir *incognito* en partie de chasse, lorsqu'il fut soudainement frappé de peste avec toute sa maison. De cent trente officiers ou domestiques qui la composoient, il en mourut d'abord quatre-vingt. Le Prince, sa femme & sa sœur furent emportés en un seul jour. La Sultane Validé, femme de Selim Guiray, & seulement sa mere adoptive,

âgée d'environ cinquante ans, Circaſſienne de nation, & femme d'un eſprit fort élevé, ſe donna un coup de poignard dans ſa douleur; heureuſement il ne ſe trouva pas mortel. Sultan Gazi avoit les ſentimens nobles, & dignes d'un Prince. Tous les Tartares eurent des regrets infinis de ſa perte: ils deſiroient avec paſſion de l'avoir de nouveau pour Kan.

Le changement de Souverain me rendit pendant quelques ſemaines plus circonſpect & plus réſervé pour mes fonctions, ſans cependant les interrompre. Le nouveau Kan ne me connoiſſoit pas, & je n'avois de lui aucune permiſſion. Je courus vîte à mon aſyle ordinaire, M. de Feriol; mais ſa vigilance avoit déja tout prévu & tout applani. Lorſque je m'y attendois le moins, & que pour ne donner aucune priſe, je continuois à faire l'œuvre de Dieu à petit bruit, le Kan m'envoya dire que je ne craigniſſe rien, & que ſi quelqu'un me faiſoit de la peine, j'euſſe à en porter mes plaintes à ſon Viſir, qui avoit ordre de me faire faire raiſon.

Cette déclaration me releva fort le courage, & la Miſſion n'en devint partout que plus floriſſante. Les Catholiques

& les Chrétiens du pays s'y affectionnerent avec plus de cœur que jamais; convaincus, disoient-ils, que Dieu s'intéressoit visiblement à la maintenir malgré les révolutions du pays. Une des preuves pour moi des plus convaincantes de la protection divine sur elle, fut qu'elle ne souffrit rien du rappel de M. de Feriol son Fondateur & son Pere, dont il sembloit que l'éloignement dût la faire tomber. Ce digne Ambassadeur, après douze ans d'un ministere également glorieux & utile à l'Etat & à la Religion, fut remplacé par M. le Comte des Alleurs, dans qui je trouvai le même appui & le même zele. Il ne m'en falloit pas moins pour me soutenir & me consoler dans la perte que je venois de faire.

Au temps de Sultan Gazi, il y avoit des mesures prises entre le Prince & M. de Feriol pour l'érection d'une Chapelle Françoise, & le Kan y avoit donné son consentement; mais sa déposition avoit tout suspendu. M. des Alleurs a repris ce projet avec le Kan d'aujourd'hui, & il le conduit fort heureusement. Il nous a déja obtenu du Prince la permission d'aggrandir notre maison, d'y faire prier les Chrétiens, & de leur y

lire l'Evangile : ce qui, en ſtyle du pays, veut dire, avoir chez ſoi une Egliſe.

Dans l'attente du dernier accompliſſement d'une œuvre ſi néceſſaire au ſolide établiſſement de la Religion, je me mis à donner quelque forme à ma Miſſion, où de jour en jour je voyois croître la ferveur & le travail. Pour n'en être pas accablé, ſeul comme j'étois, je fus obligé de regler les temps de l'Office divin, des Inſtructions & des Confeſſions générales, qui devenoient à tout moment très-nombreuſes, & d'une diſcuſſion fort longue. J'établis donc que les jours ouvriers ſeroient pour ces grandes Confeſſions, & pour les Inſtructions des nouveaux venus ; & que ces jours-là il n'y auroit point d'aſſemblées reglées ; que les Dimanches & les Fêtes de précepte, dont je diſtribuai des catalogues, les Confeſſions courantes, la célébration de la ſainte Meſſe, les Inſtructions, & l'explication de l'Evangile, feroient l'emploi de la matinée ; que ceux qui auroient des Maîtres plus traitables, & qui le matin auroient communié, aſſiſteroient l'après dîner au reſte du Service, & aux inſtructions du Catéchiſme. Quand j'aurai un ſoleil pour expoſer avec décence le S. Sacrement, & terminer par

un Salut les dévotions de la journée, je ſuis sûr d'y avoir beaucoup de monde en prieres autour de Notre-Seigneur, & des Chrétiens du pays encore plus que d'autres. On ne ſauroit croire combien ils ſont frappés de nos cérémonies Romaines. Nos jours extraordinaires ſont les principales ſolemnités de l'année, & les fêtes de Notre-Dame. Alors la foule eſt ſi grande, & les dévotions ſi empreſſées, que je ne ſçai ni ou me mettre ni à qui répondre. Par la miſéricorde de Dieu, je n'ai encore vû aucun de ces jours de bénédiction, qui n'ait été marqué par quelque changement de vie exemplaire, ou par quelque abjuration publique.

Depuis cet ordre établi, & conſtamment obſervé, autant que la condition des Eſclaves a pu le permettre, la Miſſion a ſi viſiblement changé de face, qu'aujourd'hui moi-même je ne la reconnois plus. A ce froid glaçant & à cette indifférence déſeſpérante qu'on avoit pour ſon propre ſalut, a maintenant ſuccédé, dans la plûpart, un zele & une ardeur qui s'étend juſqu'aux Proteſtans, qui ſont ici hommes & femmes en aſſez grand nombre. Quelques-uns ſont Calviniſtes, la plupart ſont Luthériens. Les

Tartares leur donnent à tous le nom de Francs comme à nous. Ce nom, dans leur idée, ne contient autre choſe que Chrétiens d'Occident. Mes bons Catholiques, délivrés du poids de leurs péchés, & touchés du zele de les réparer, ſe font une affaire très-ſérieuſe de gagner leurs camarades engagés dans l'héréſie. Il n'y a point de pieux artifices dont ils ne s'aviſent pour les engager à quitter leurs erreurs. Quand ils leur ont dit tout ce qu'ils ſçavent, ils me les amenent pour les inſtruire plus à fond, & ils ne les quittent point qu'ils ne leur voyent faire abjuration. Juſqu'ici je n'ai point encore vû d'année que je n'en aye réconcilié à l'Egliſe au moins cinq ou ſix.

Je ne ſçai comment le bruit en a été porté juſqu'à Bender; mais il eſt venu de-là un Miniſtre Suédois, bien fourni d'argent & bien équipé, pour faire, diſoit-il, rentrer en eux-mêmes les Luthériens pervertis, & empêcher les autres de ſuivre leur exemple. Voyant pourtant que par ſes largeſſes & par ſes diſcours il faiſoit peu de chemin, que les convertis, même les Suédois, demeuroient fermes, & que les non-convertis n'en prêtoient pas moins l'oreille à mes

inſtructions, il trouva moyen de faire entendre au Kan que je contrevenois à la loi de Mahomet, dont un des articles étoit de laiſſer chacun dans ſa Religion, & de ne point obliger les Chrétiens à paſſer d'une ſecte à l'autre. Je découvris toute cette intrigue par le ſieur Ferrand, qui actuellement traitoit le Prince d'une fiſtule. Je répondis que je n'étois pas dans le cas de la Loi; que je n'introduiſois point de ſecte nouvelle dans la Crimée, que je ne faiſois que rappeller les Luthériens à la Religion des François qu'ils avoient quittée par libertinage. Le Kan, fort ſatisfait de ma réponſe, fit dire au Miniſtre que c'étoit par ſon ordre que le Pere François apprenoit aux Eſclaves à faire leurs prieres, & qu'il eût à ne ſe plus mêler de ſes affaires.

J'ai encore de grands ſujets de bénir Dieu du progrès que fait la Foi Catholique parmi les Arméniens. Les nouveaux convertis de cette Nation vont déja à plus de quatre-vingts dans le ſeul Bagchſaray. Ils iroient à beaucoup davantage, ſans les meſures que je ſuis obligé de garder, pour ne pas trop effaroucher le faux zele des autres qui ſont encore hérétiques, & qui dans cette capitale

capitale ſont beaucoup plus remuans & plus hardis que dans les autres villes. Cela ne va pourtant qu'à quelques particuliers, gens fort peu capables, mais fort entêtés, & qui ne ſe diſtinguent des autres que par une grande confiance à parler haut, ſans trop ſçavoir ce qu'ils diſent. Leur Archevêque, qui eſt un bon Prélat, d'un eſprit fort ſimple & fort borné, a du moins cela de louable, qu'il ne ſe laiſſe pas aller aux conſeils violens. Il n'a nulle averſion des Catholiques, & il me laiſſe aſſez faire ce que je veux. Il ſçait mieux que perſonne tous ceux qui viennent, ou me conſulter, ou me faire des confeſſions générales, ſans leur en montrer plus mauvais viſage. Bien plus; il m'a donné de lui-même un écrit ſigné de ſa main, avec permiſſion expreſſe de faire mes fonctions de Religion dans toutes les Egliſes de ſa dépendance, avec autant de liberté que ſi elles m'appartenoient en propre, & défenſe à quiconque des ſiens de me troubler dans cette poſſeſſion, ſous quelque prétexte que ce ſoit.

A l'égard de ceux qui ſe ſont Catholiques, leurs ſurveillans ont tant de gens aux aguets, qu'il n'y a pas moyen de leur cacher long-temps leur converſion.

Alors les reproches & les menaces durent les jours entiers ; mais cela paſſe, & tout en demeure aux ſimples paroles. Les hérétiques Arméniens, quelques démonſtrations de chagrin qu'ils donnent, ont toujours dans l'ame un grand fond de reſpect pour la Religion Catholique. On ne les entend preſque jamais l'attaquer, comme font quelquefois les autres Schiſmatiques de l'Orient. Au contraire, ils diſent qu'elle eſt bonne & ſainte, mais que la leur ne l'eſt pas moins, & qu'il faut que chacun demeure comme il eſt. Je ſuis néanmoins perſuadé qu'avec le reſpect de la Religion Catholique, il entre auſſi un peu d'intérêt dans cette modération. Ils voyent le ſieur Ferrand toujours en crédit auprès des Kans & de la Nobleſſe ; ils ſe ſouviennent que c'eſt lui qui m'a amené dans la Crimée ſous la protection d'un de nos Ambaſſadeurs ; & ils ne peuvent ignorer que M. l'Ambaſſadeur d'aujourd'hui, dont eux & leurs confreres de Conſtantinople peuvent avoir beſoin à tout moment, eſt mon zelé protecteur. Quand ils auroient quelque mauvaiſe volonté, il eſt certain que toutes ces conſidérations les retiendroient, & les empêcheroient de ſe porter à rien de violent. J'eſpere de la bonté

de Dieu, & de la docilité de cette bonne Nation, qui ne demande qu'à être éclairée, qu'avant qu'il ſoit peu ils ne ſeront plus conduits par d'autres intérêts que par celui de leur ſalut éternel.

Au reſte, l'attention que j'ai à cultiver Bagchſaray & ſes environs, comme la tête & le ſiege principal de la Miſſion, ne m'empêche pas d'aller par intervalle au ſecours des autres endroits. Le temps ordinaire de mes excurſions eſt à diverſes repriſes, depuis Pâques juſqu'en Automne. Dans ces expéditions ambulantes, j'ai pour maxime de n'aller jamais me montrer aux habitations où ſont les Eſclaves ; il y auroit trop d'inconvéniens, & leurs Maîtres ne manqueroient pas d'en prendre ombrage. Ma maniere eſt de me rendre à quelque ville voiſine, & de les faire appeller de-là. Les villes les plus commodes à ce deſſein ſont Karaſou, Guzlo & Orkapi, toutes à vingt-cinq ou trente lieues l'une de l'autre, & à une diſtance preſque égale de Bagchſaray, qui en fait comme le centre ; ce qui ne laiſſe pas d'embraſſer un grand pays. Dès que j'arrive à quelqu'une de ces villes, je fais incontinent ſçavoir aux environs, & mon arrivée, & le temps que j'y dois

être. Les assemblées se font tantôt plus nombreuses & tantôt moins, selon la bonne ou mauvaise humeur des Maîtres Tartares. La méthode que j'observe dans tous ces endroits, est la même qu'à Bagchsaray, sur-tout pour les prédications, où la foule est toujours grande de la part des Arméniens. Si au lieu d'adresser la parole aux Esclaves en patois Tartare, je voulois ne prêcher que pour eux en pur Turc, les Eglises ne seroient pas assez grandes; mais il n'est pas encore temps d'y aller si à découvert. Je me trouve mieux du voile sous lequel je continue à me tenir caché; les fruits n'en sont gueres moindres, & je ne fais crier personne.

Comme les Arméniens réfléchissent beaucoup, & qu'ils ne prennent gueres leur parti qu'après y avoir long-temps pensé, je ne recueille ordinairement à un voyage qu'après avoir semé à l'autre. J'ai dans Karasou & dans Guzlo un bon nombre d'orthodoxes fervens, qui à chaque tournée m'amenent toujours quelque nouveau prosélyte, qu'ils ont gagné pendant mon absence. Karasou est pour cela ma ville choisie. La grande ferveur s'y est mise à l'occasion d'un Luthérien de Dantzik, dont je reçus il y

a cinq ou ſix ans l'abjuration en pleine Egliſe, & avec toutes les cérémonies ordonnées en pareil cas. On n'avoit encore jamais rien vu de ſemblable à Karaſou. Tous les Chrétiens de la ville y accoururent. Pluſieurs en pleuroient de joye, & c'étoit à qui féliciteroit le nouveau Converti de la grace que Dieu venoit de lui faire. Je ne crus pas devoir laiſſer refroidir ces bons mouvemens. C'étoit la veille de mon départ. Je leur fis, en forme d'adieu, une exhortation qui les toucha, & dont l'impreſſion a duré long-temps. La converſion de ce Luthérien a comme frayé le chemin à plus de douze autres de différentes nations, dans le ſeul département de Karaſou.

A Guzlo, où ma derniere tournée fut l'an paſſé, pendant les dix jours de l'Aſcenſion à la Pentecôte, j'ai été conſolé & édifié au-delà de mes eſpérances. Le nombre des Catholiques a été augmenté de cinq dames Arméniennes d'une grande vertu, de deux acolytes des premieres familles, & de deux vieillards reſpectés dans la nation, & honorés du nom de Haggi. Ce nom, qui ſignifie Pélerin ſacré, ſe donne en Orient aux Chrétiens qui ont fait le pélérinage de

Jéruſalem. Les Mahométans le donnent auſſi entr'eux à ceux qui ont été à la Mecque. Trois autres Catholiques de moindre conſidération me furent déférés, comme ayant molli par reſpect humain dans quelques occaſions où il s'agiſſoit de ſe déclarer pour ce qu'ils étoient. Ils vinrent à repentance avec beaucoup de confuſion ; & en réparation de leur faute, ils firent plus que je ne demandois. Pendant ces dix jours, je fus ſi occupé, que je ne pus vacquer à l'entiere inſtruction de ſix pauvres Eſclaves impotens, cinq Polonois & un Vénitien, que leurs Maîtres avoient chaſſés. Ils couchoient dans les ruës, & ils ne pouvoient plus marcher. En m'en allant je les fis voiturer à Bagchſaray, pour y être ſoulagés & inſtruits avec les autres.

Sur la fin de l'Automne derniere, j'ai retourné à Karaſou. Je voulois y aller un peu plutôt, mais mon voyage fut retardé par les grands mécontentemens que le Sultan de cette ville prit tout-à-coup contre les Chrétiens. Dès que je ſçus le différend terminé, je m'y rendis en diligence, mais non aſſez à temps pour donner les derniers Sacremens à un Polonois & à une Servienne, nouveaux

Catholiques, qui moururent en les demandant avec de grandes inſtances. Le vif regret que j'en eus fut un peu adouci par la mort précieuſe d'un autre Polonois, qui ſembloit n'attendre que moi pour aller à Dieu, & par la profeſſion de foi d'un Eſclave Ruſſien, & d'un Marchand Grec, des plus accrédités de la ville. Je fis encore rentrer en lui-même un affranchi Allemand, qui par une complaiſance mal-entendue pour un Prêtre Arménien, ſon Maître, qui l'avoit mis en liberté, avoit embraſſé ſa Religion. Il reconnut publiquement ſa faute; & pour gage de ſa perſévérance, il me donna ſon fils né d'une femme Arménienne, pour l'élever dans la Religion Catholique.

C'eſt pendant cette derniere courſe de Karaſou, que j'appris l'arrivée du Pere Curnillon, que j'avois tant demandé, & qu'on m'envoyoit enfin. L'impatience de le voir & de l'embraſſer me fit expédier vîte ce qui me reſtoit à faire, & regagner au plutôt Bagchſaray, où je le trouvai en bonne ſanté. Ce Pere a beaucoup de vertu & beaucoup de mérite; il poſſéde bien la langue Turque, & n'aura pas de peine à ſe rompre bientôt au petit Tartare. J'avois en vérité

besoin d'un tel secours, après plus de six ans d'une solitude qu'il faut avoir éprouvée comme moi pour en sentir tout le poids, & aussi pour concevoir la grande douceur qu'il y a de se trouver deux dans un pays perdu comme celui-ci.

Monsieur l'Ambassadeur, toujours zélé pour l'établissement d'une chapelle, m'a envoyé par le Pere une patente de Consul. Il est constant que c'est-là le plus court moyen d'obtenir de droit ce que nous souhaitons. Cependant comme un Consul est une nouveauté dans la Crimée, où les Chrétiens d'Occident n'ont ni ne peuvent avoir de vaisseaux de leurs bannieres, la matiere est délicate à proposer, avant que d'avoir pris quelques mesures. Une des plus efficaces dans ce pays-ci, où les présens font plus de la moitié des affaires, seroit de nous envoyer de France un globe terrestre, une pierre d'aiman armée, une ou deux bonnes lunettes d'approche, & autres choses de cette nature, qui sont fort du goût des Princes Tartares.

J'avois trop de joie de l'arrivée de mon cher compagnon; Dieu voulut la tempérer en me faisant craindre pour sa vie. Il tomba malade quelques jours

après ſon arrivée, d'une fiévre opiniâtre qui l'a tourmenté près de quatre mois. Mais ſon courage a ſuppléé à ſes forces & il le falloit de ce caractere généreux dans les fâcheuſes conjonctures où nous venons de nous trouver. La peſte qui affligeoit déja le pays, eſt devenue ſoudainement vive & ardente. Ses ravages, quoique grands, n'ont pas été néanmoins univerſels. Guzlo a perdu la moitié de ſon monde. Bagchſaray en a été quitte pour trois mille morts. Nous avons perdu près de cent Catholiques, hommes & femmes, dont, graces à Dieu, aucun ne nous a échappé pour les derniers ſacremens. Entre les pertes que nous avons faites, je regrette ſur-tout deux femmes Ruſſes, qui faiſoient grand honneur à la Religion. L'une, naturellement éloquente, avoit une grace particuliere pour perſuader, & ramener à l'Egliſe celles de ſa Nation que l'ignorance ou la prévention retenoient dans l'erreur. Elle me valoit ſeule quatre des plus fervens Catholiques, s'introduiſant hardiment dans les maiſons, & parmi les Eſclaves ſes compatriotes, où les femmes ſeules ont droit d'entrer; elle faiſoit ſi bien, qu'elle m'amenoit toujours quelqu'ame à convertir. Peu de jours avant

que d'être prise du mal, elle m'en avoit amené cinq.

L'autre étoit remarquable par la vivacité de sa foi, & par une certaine ardeur qui la transportoit, & qui embrasoit les plus insensibles quand on la mettoit sur les choses de Dieu. Atteinte du mal & frappée à mort, son maître, qui étoit un prêtre Arménien, s'offrit plusieurs fois à lui donner la Communion, lui disant que j'étois trop occupé aux autres mourans, & que je ne viendrois pas à elle. Il y viendra, répondoit-elle toujours, il y viendra, & je recevrai encore une fois de sa main le corps de mon Sauveur, comme le reçoivent les Catholiques, enfans de Dieu & de la sainte Eglise. J'eus encore le temps d'aller lui donner cette derniere consolation, qu'elle reçut avec une foi dont je fus moi-même infiniment consolé.

Pendant près de deux mois, la peste gagnoit si vîte, que les Tartares eux-mêmes, quoique de leur naturel assez intrépides, & de plus Mahométans, ne laissoient pas de quitter la place comme les autres, & de fuir en diligence. Pour nous, il faut l'avouer, ce ne fut ni la bravoure, ni l'intrépidité qui nous retint à la ville, où nous étions continuel-

lement parmi les malades & les mourans ; ce fut uniquement le devoir & la conſcience ; & nous pouvons bien dire que c'eſt Dieu ſeul, qui par ſa bonté nous a ſauvés. Notre grand danger n'étoit pas tant à aſſiſter les mourans & à enterrer les morts, qu'il étoit en pleine Egliſe, où nous ne pouvions nous diſpenſer de dire nos meſſes, & d'entendre tous les jours les confeſſions des ſurvenans. Les Arméniens, dans les heures les plus fréquentées, y apportoient à la fois juſqu'à cinq ou ſix corps morts, faiſant leurs obſéques & toutes les cérémonies mortuaires avec autant de lenteur, & auſſi peu de précautions pour eux & pour nous, que ſi nous avions tous été de pierre ou de fer. A la fin pourtant nous leur fîmes entendre raiſon, & ils convinrent avec nous, quoiqu'un peu tard, que dans un temps de mortalité, comme celui-là, il ſuffiroit de porter les corps des maiſons au lieu de la ſépulture, ſans les faire paſſer par l'Egliſe.

Ce terrible fléau de la juſtice divine, qui ne fait preſque que d'être retiré de deſſus nous, a laiſſé dans les eſprits des impreſſions de terreur dont nous remarquons de bons effets. Kaffa, Karaſou,

Guzlo, cent autres endroits de la Crimée nous ont donné jusqu'à Pâques une très-violente occupation par les continuelles allées & venues de ceux que le péril avoit effrayés, & que ni la fatigue, ni les voyages n'ont pu empêcher d'accomplir promptement ce qu'ils avoient promis à Dieu.

De l'Eglise de Bagchsaray deux freres Arméniens ont abjuré leurs erreurs. Ils sont fils du premier Papas de la ville, qui, avant la peste, paroissoit le plus animé contre nous. Leur exemple a été suivi par trois Acolytes de la même Eglise, par trois autres séculiers, le pere & les deux enfans, & par trois familles entieres, faisant à elles trois quinze personnes, quatre autres personnes de familles différentes prennent actuellement les instructions pour en faire autant.

A ces fêtes de Pâques, le concours d'Esclaves a été prodigieux. Leurs maîtres, encore effrayés, n'ont osé les empêcher d'aller prier Dieu. Il en est venu que je n'avois encore jamais vus. Tout pauvres qu'ils sont, ils avoient trouvé moyen de se fournir chacun d'un cierge. Ils rangerent tous ces luminaires autour de l'Autel, en action de graces, disoient

ils, de ce que la colere de Dieu les avoit épargnés, & en témoignage public de la ſincérité de leur foi pour le myſtere de la Réſurrection. A la grande Meſſe, un jeune Allemand Luthérien, & une femme Ruſſe firent profeſſion de la Foi Catholique. Une autre femme auſſi Ruſſe, qui, depuis trente ans, n'étoit point ſortie de la maiſon de ſa maîtreſſe, fut remiſe au Dimanche ſuivant, parce qu'elle n'étoit pas encore aſſez bien inſtruite. Mais la converſion qui nous a le plus conſolé, a été celle d'une Hongroiſe Calviniſte. Elle étoit en ſon pays femme de Miniſtre, & il y avoit trois ans entiers qu'elle réſiſtoit: enfin, elle ſe rendit la ſeconde fête de Pâques, & demanda d'elle-même à faire ſon abjuration devant tout le monde. Il y a à Bagchſaray beaucoup d'hommes & de femmes de cette ſecte qui la regardoient comme leur héroïne, & qui nous renvoyoient à elle toutes les fois que nous les preſſions de ſe convertir. Son exemple & ſa ferveur ne peuvent manquer d'avoir dans peu de très-bonnes ſuites.

Par la grace de Dieu, entre cette année & la précédente, nous comptons ſoixante-huit perſonnes réconciliées à l'Egliſe, & quarante-trois nouvelles con-

feſſions générales, entre leſquelles il y en a eu une de ſoixante-ans, & trois de quarante-cinq à cinquante. Parmi tout cela, j'ai admiré deux traits bien ſinguliers de la miſéricorde divine. Le premier a été ſur un noble Polonois qui venoit d'avoir la liberté après trente ans d'eſclavage, & qui, avant que de reprendre le chemin de ſon pays, vint de l'extrémité de la Crimée me trouver à Bagchſaray, pour ſe mettre bien avec Dieu. Il fut pluſieurs jours à faire une revue exacte de toute ſa vie; après quoi il ſe confeſſa, & reçut Notre-Seigneur avec de grands ſentimens de piété. Il ne ſongeoit plus qu'à partir, & il avoit déja fait ſes adieux, lorſqu'il fut arrêté par une indiſpoſition ſubite, qui en peu de jours le mit à l'extrémité. Il voulut ſe confeſſer & communier encore une fois, louant & remerciant Dieu à haute voix, de l'avoir, diſoit-il, conduit à Bagchſaray pour y mourir en Catholique.

L'autre exemple eſt d'une jeune femme Allemande, qui depuis cinq ans s'étoit laiſſé aller aux ſollicitations d'un Tartare puiſſant, avec qui elle vivoit publiquement comme s'il eût été ſon véritable mari. J'étois inſtruit de tout

ce commerce, & j'avois ſouvent cherché les occaſions de lui en remontrer l'horreur ; mais elle avoit toujours été ſi attentive à éviter ma rencontre, que jamais je n'avois pu lui parler. Enfin, elle tomba malade. De la maiſon du Tartare, qui étoit hors de la ville, elle fut tranſportée dans une maiſon Turque, & delà dans une maiſon Chrétienne, d'où elle m'envoya conjurer de venir la voir. J'y vais ; je la trouve toute en larmes, & preſque mourante. Mon Pere, me cria-t-elle, en me voyant approcher, me voilà ſur le point d'aller paroître devant Dieu ; y a-t-il encore pour moi quelque pardon à eſpérer ? Oui, lui dis-je, ſi vous le demandez de tout votre cœur. Mon Pere, repliqua-t-elle, juſques-ici je n'ai oſé vous parler ; mais jamais je ne vous voyois que je n'euſſe horreur de moi-même. Après l'avoir diſpoſée par les actes & la préparation néceſſaire, j'entendis ſa confeſſion, qu'elle me fit avec beaucoup de préſence d'eſprit, & de grands gémiſſemens. Elle vécut encore trois jours pleurant toujours & criant miſéricorde ; heureuſe ſi par ſa pénitence, quoique tardive, elle a pu appaiſer la juſtice de Dieu. Je cite ces deux traits, parce qu'ils ſont récents,

& qu'ils ont fait grand bruit parmi les Chrétiens. J'en pourrois citer plusieurs autres de moindre éclat, & plus anciens, mais qui ne m'ont pas moins fait sentir l'attention de la divine Providence à ménager aux plus grands pécheurs les précieux momens de la conversion. Si quelque chose est capable d'adoucir les peines d'un Missionnaire, c'est certainement le consolant témoignage qu'il ne peut s'empêcher de se rendre en ces occasions, que s'il ne s'étoit trouvé actuellement à portée de secourir ces ames, telles & telles auroient péri sans secours.

C'est là, Monseigneur, où en est aujourd'hui la nouvelle Mission de la Crimée, que vous avez bien voulu prendre sous votre protection.

Ce que je viens d'avoir l'honneur de vous en rapporter, n'en est encore qu'une premiere ébauche, telle qu'un homme aussi foible que moi a pû la tracer, travaillant tout seul dans un pays aussi rude à défricher que l'est celui-ci. Maintenant qu'il m'est venu du secours, & que j'ai lieu d'espérer qu'on n'en demeurera pas là, elle va prendre, avec l'aide de Dieu, une forme toute nouvelle. Tout s'y dispose favorablement. Les Tartares s'accoutument à nous voir chez-eux. Leurs

Eſclaves, qui ſont leur grande richeſſe, leur diſent à tout propos mille biens de nous ; & ils remarquent, diſent-ils, que depuis qu'ils nous fréquentent, ils en ſont ſervis plus fidélement & plus volontiers. Les Chrétiens du pays perdent tous les jours les préjugés qu'on leur inſpire dès l'enfance contre la créance Catholique. Beaucoup l'embraſſent, & tous la reſpectent. L'ouvrage eſt commencé ; il ne s'agit plus que de le perfectionner, & de l'affermir. Permettez-moi, s'il vous plaît, Monſeigneur, d'en propoſer quelques moyens que l'expérience me ſuggere.

Le premier moyen, & ſans contredit le plus néceſſaire, eſt d'entretenir ici toujours trois ou quatre Miſſionnaires d'un grand courage, d'une grande patience, & d'une grande charité. Si nous étions ſeulement trois Prêtres, nous parcourerions tour-à-tour les Cantons les plus reculés de la Crimée, où il y a une infinité de Chrétiens diſperſés, qui n'ont pû encore venir à nous, & où il ne nous a pas été poſſible d'aller à eux. De ces trois Peres deux marcheroient tout l'été aux Villes éloignées, & le troiſieme demeureroit fixe à Bagchſaray, où tous ſe rejoindroient pendant

l'hyver. Que ſi quelqu'un de ces Peres étoit Médecin, & qu'il eût un peu de bons remedes, il auroit entrée par-tout à la faveur de la Médecine, & il feroit des biens immenſes aux Villes & aux habitations de la campagne, où il ne faudroit plus tant craindre d'aller nous montrer. Connoiſſant le pays comme je le connois, je ſuis perſuadé qu'il n'y auroit point d'année qu'il ne fût à portée de baptiſer, & de mettre au ciel des troupes de petits enfans, & qu'il n'aſſiſtât à la mort quantité d'adultes. Juſqu'ici j'ai été ſouvent juſqu'aux portes de Kaffa, où eſt le fort des Eſclaves Chrétiens, à cauſe du grand peuple & du grand commerce, ſans avoir pû y entrer. C'eſt une Ville Turque où il n'y a pas de ſûreté pour les Francs, depuis les démêlés de la Porte avec les Polonois & les Moſcovites. Si j'avois eu avec moi un Miſſionnaire Médecin, ou que je l'euſſe été moi-même, je ſçai, à n'en pas douter, que depuis cinq ou ſix ans qu'on m'invite à aller-là, j'aurois plus fait de bonnes œuvres dans cette ſeule grande Ville, que dans tout le reſte de la Crimée.

Le ſecond moyen de donner des fondemens ſolides à la Miſſion, eſt d'avoir

une Chapelle Franque, établie par autorité publique à Bagchſaray. Nous avons déja en notre faveur la parole du Kan, qui l'a promiſe à M. l'Ambaſſadeur; mais comme le Kan peut changer, il ſeroit néceſſaire d'avoir auſſi l'agrément des Chérembeys, qui ne changent jamais, & qui repréſentent le Corps de la Nation Tartare. Ce pas là une fois fait, nous pourrions dire la Religion Catholique établie, & les fonctions des Miſſionnaires autoriſées dans le pays. C'eſt ainſi que les Arméniens étrangers comme nous, y ont obtenu les emplacemens ſéparés de quatre ou cinq Egliſes. Nous ne demandons nous autres que l'ouverture d'une ſeule Chapelle dans l'enceinte de notre maiſon. Les Arméniens ont leurs Egliſes pour leur ſeule Nation, notre Chapelle ſera toute à l'uſage des Eſclaves, qui ſont les domeſtiques des Tartares, & ceux qui font valoir leurs terres. D'ailleurs, cette condeſcendance des Mahométans pour les Eſclaves Chrétiens, n'eſt ni nouvelle, ni prohibée. A Conſtantinople, dans le propre Bagne du Grand-Seigneur, les Eſclaves Chrétiens ont de de temps immémorial deux grandes Chapelles, que les Peres Jéſuites deſſervent

par autorité publique. A ces raisons générales, que nous tâcherons, avec l'aide de Dieu, de faire goûter aux Puissances, il faut encore ajouter pour le bien des Ames en particuliers. 1°. Que n'ayant point de Chapelle à nous, toutes nos fonctions portent uniquement sur la bonne volonté des Arméniens à nous souffrir avec eux dans leur Eglise. Or, cette bonne volonté peut changer du jour au lendemain; & si, comme il peut fort bien arriver, le caprice leur prenoit de nous exclure de leur Eglise, à qui aurions-nous recours? Je sçai beaucoup de particuliers de cette Nation, & parmi eux beaucoup de personnes du sexe, qui ont dans le cœur de bons sentimens, qu'elles voudroient produire au-dehors, afin de mettre leur conscience en repos; ce qui n'est pas praticable dans leur église, où elles ne manqueroient pas d'être insultées. Nous ne pouvons aller dans leurs maisons, ni encore moins souffrir qu'elles viennent dans la nôtre, tant que nous n'aurons pas un lieu séparé, & consacré à une Chapelle. 2°. Les Grecs, qui font ici un grand peuple, ont une aversion naturelle des Arméniens, & jamais on ne les voit dans leurs Eglises. C'est ce qui fait que jusqu'à présent nous

en avons ſi peu ramené à la créance Catholique, quoique cela ne fût pas trop difficile, ſi nous avions où les aſſembler & où les inſtruire en particulier.

Un troiſieme moyen de nous affectionner de plus en plus les Tartares, & d'intéreſſer la bonté de Dieu à ſoutenir la Miſſion, ſeroit de pourvoir au ſoulagement de ces pauvres vieillards errans & hors de ſervice, dont j'ai parlé. Rien n'eſt plus digne de compaſſion. Il n'eſt point d'hyver qu'on n'en trouve pluſieurs morts de faim & de froid par les campagnes, & Dieu ſçait en quel triſte état pour le ſalut. Nous en raſſemblons le plus que nous pouvons, & nous partageons de grand cœur avec eux ce que nous avons pour notre ſubſiſtance; mais que pouvons-nous tous ſeuls, & à quoi cela va-t-il pour chacun d'eux? Si nous étions aſſez heureux pour intéreſſer la charité des Fidéles à leur aſſûrer un pauvre lieu de retraite, où chaque année on leur donnât un morceau de bure pour ſe couvrir, & chaque jour un peu de pain noir, ils regarderoient cela comme une fortune; outre le ſalut de leurs ames qu'on mettroit par-là en ſûreté, aucun ne mourant plus qu'il ne fût aſſiſté; il eſt certain que les Tartares ſeroient frappés

de cet exemple d'humanité chrétienne, & qu'il leur inſpireroit un nouveau reſpect pour notre ſainte Religion.

Ne me rendrai-je point importun, ſi j'oſe ſuggérer un quatriéme moyen de charité, auſſi méritoire du moins que les précédens, & qui doit bien toucher ceux qui ont encore quelque zèle, pour empêcher la perte des Ames qui ont tant coûté à leur Sauveur? C'eſt le rachat de quantité d'enfans Chrétiens, garçons & filles, nés de parens eſclaves, ou amenés de nouveau par les Tartares au retour de leurs courſes? Ces petits innocens, abandonnés à eux-mêmes, & à toute la brutalité de leurs Maîtres, n'apprennent dès leur tendre jeuneſſe que le vice. A peine ont-ils atteint l'âge de dix ans; qu'on commence à les corrompre, & à les mettre en vente, & le plus ſouvent à les pervertir. Le moyen le plus ordinaire qu'on employe pour les rendre Mahométans, eſt de les faire jeûner dans le temps du Ramadan, & de les battre, quand preſſés de la faim, on les voit porter quelque choſe à la bouche, ne fût-ce que de l'herbe. Après ce jeûne forcé on les circoncit, & les voilà perdus. Pour les petites filles, on les met dans le Harem, ou appartement des femmes,

Dès qu'elles y ſont une fois entrées, il faut compter qu'elles n'en ſortent plus. Avant qu'on en vienne-là, il eſt facile de les acheter, & de les ſauver. En temps de guerre ces enfans ne coûtent que vingt écus. Les petites filles ſeroient envoyées en ſervice dans des familles Catholiques à Conſtantinople ou ailleurs. Les garçons ſeroient mis en métier chez de bons Chrétiens du pays, où avec le temps, & nos Inſtructions journalieres, ils formeroient un corps de Fidèles. Nous retiendrions auprès de nous les plus propres à réuſſir dans les Lettres, & dans le ſervice de Dieu, dont enſuite nous ferions de fervens Catéchiſtes, qui nous aideroient à porter les premieres impreſſions du ſalut dans bien des endroits où nous ne pouvons paroître nous-mêmes. Que ne puis-je aller répéter & crier tout cela aux portes de tant de maiſons opulentes que Dieu a comblées de ſes biens, & où peut-être ceux qui les poſſedent, en font un uſage fort inutile pour l'heure de leur mort!

Tels ſont, Monſeigneur, les principaux moyens qu'il me paroît qu'on peut prendre pour établir ſolidement la Religion dans la Crimée, d'où il ne ſeroit peut-être pas ſi difficile de la répandre

dans le pays des Nogais, où il y a un monde d'Eſclaves Chrétiens, qui ſont comme perdus dans ces vaſtes Contrées, & auxquels perſonne ne penſe.

On pourroit encore eſſayer de l'introduire dans la Circaſſie, où il y a partout des marques qu'elle y a autrefois pénétré.

Votre Grandeur a eu la bonté de me faire propoſer quelques queſtions touchant ce pays-là. Je joins à cette Lettre les queſtions & leurs réponſes, ſelon ce que j'ai pû démêler de plus conſtant & de plus vrai, ſur le rapport de gens qui y ont été. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

A Bagchſaray, le 20 Mai 1713.

RÉPONSE

A quelques queſtions faites au ſujet des Tartares Circaſſes.

I. De qui ils dépendent, ſi c'eſt du Grand-Seigneur, ou du Czar, ou de quelques autres Princes particuliers, qui ſoient eux-mêmes indépendans?

Réponſe. On diſtingue aujourd'hui les Circaſſes

Circaſſes de la plaine, & les Circaſſes des montagnes. Ceux de la plaine ſont compris entre Taman & le fleuve Kouban. Ceux des montagnes s'étendent en remontant vers la ſource de ce fleuve. Les premiers ſont gouvernés par des Beys de leur nation, qui payent au Kan un certain tribut annuel de fourrures, de miel, & d'une certaine quantité de jeunes Eſclaves des deux ſexes. Il ſe trouve parmi eux beaucoup de Sultans Tartares ſans emploi, qui vivent en Princes particuliers, & qui ne prennent l'autorité du commandement que quand ils ſont les plus forts.

Les Circaſſes des montagnes étoient, il y a cinq ans, comme ceux de la plaine : mais depuis 1708 qu'ils défirent, par ſtratagême, l'armée Tartare, ils ſe ſoutiennent comme ils peuvent, & ne veulent plus entendre parler de tribut. Kabarta, qui eſt la contrée la plus forte, ſe fie ſur ſes défilés, & ſur l'âpreté de ſes montagnes. Ils ont à préſent quelques liaiſons avec le Czar, mais ſans dépendre de lui. Le Grand-Seigneur n'a rien à voir ſur la Circaſſie, ni de la plaine, ni des montagnes.

II. Sont-ils tous Chrétiens ou Mahométans, ou partagés en fait de religion,

& quel eſt le plus grand nombre des uns ou des autres?

Réponſe. Les Beys ſont généralement Mahométans, bons ou mauvais, & ils ne le ſont que par complaiſance pour les Tartares, avec qui ils ont des rapports continuels. Pour le peuple, il n'eſt ni Chrétien, ni Mahométan; il n'a l'uſage ni du Baptême, ni de la Circonciſion. Ils ont une langue particuliere & toute différente des autres Tartares. Je l'entends quelquefois parler ici. Elle me paroît d'une aſſez grande douceur.

III. Quel reſte de religion trouve-t-on parmi eux?

Réponſe. Il y en a qui s'informent du temps de notre Carême, & qui le gardent. Ils connoiſſent les ſaints noms de Jeſus & de Marie. Ils n'invoquent pourtant le premier que ſous le nom d'*Allah*, Dieu, qui eſt commun à la Trinité; d'où on pourroit conclure, qu'ils ont encore quelque idée groſſiere & fort imparfaite des myſteres de la Trinité & de l'Incarnation. Au reſte, on ne voit plus parmi eux d'autre exercice de religion, que quelques aſſemblées ſuperſtitieuſes qu'ils font en de certains temps ſous de grands arbres, auxquels ils attachent des bougies, pendant que celui

qui leur ſert de Papas, fait à leur tête trois fois le tour de l'arbre en marmotant quelques prieres. Ils mangent généralement & publiquement de la chair de pourceau.

IV. N'ont-ils nuls ſecours ſpirituels ?

Réponſe. Ces eſpeces de Papas, dont je viens de parler, ne ſçavent ni lire ni écrire; toute leur morale & tous les ſecours qu'ils donnent au peuple, conſiſtent en ce peu de prieres qu'ils tiennent par tradition. Pour les Prêtres Grecs ou Arméniens, que l'avidité du gain attire quelquefois à la ſuite des Marchands, comme ils n'ont ni capacité ni zele, ils ſongent à leurs affaires particulieres, ſans s'embarraſſer d'autre choſe.

V. Quelle apparence y a-t-il de les réduire à la foi Catholique, & quels moyens y auroit-il à prendre pour cela ?

Réponſe. Sur le rapport preſque général de ceux qui ont pratiqué les Circaſſes, ils ne ſont pas éloignés de nous. On pourroit prendre occaſion de leur culte ſuperſtitieux pour leur inſinuer la vérité de nos ſaints myſteres. Ils permettront même qu'on donne le Baptême à leurs enfans; mais on ne pourroit le

conférer prudemment qu'à ceux qu'on verroit en prochain danger de mort, la plupart étant destinés à passer aux mains des Turcs & des Tartares, dont ils prennent la religion. J'ajoute que dans les conjonctures présentes, un Prêtre Franc ne pourroit gueres travailler à la conversion des Chrétiens Circasses de la plaine. Il y a toute apparence que les Tartares en prendroient ombrage, & que les Sultans répandus par-tout s'y opposeroient comme à une nouveauté dangereuse. Je crois pourtant qu'à un Missionnaire qui auroit la réputation de Médecin, & qui seroit bien venu du Kan, il ne seroit pas impossible de se faire souhaiter par les Sultans, & à l'ombre de leur protection, de visiter les Circasses malades, auprès desquels on pourroit toujours gagner quelque chose, ne fut-ce qu'à éclairer les adultes mourans, & à baptiser les petits enfans qu'on verroit n'en pouvoir pas échapper.

Avec le temps les choses pourront changer, & il faut espérer que Dieu, touché de miséricorde pour ce pauvre peuple, fera naître quelque occasion plus favorable de pénétrer dans ce pays abandonné.

VOYAGE

De Crimée en Circaſſie par le pays des Tartares Nogais, fait l'an 1702 par le ſieur Ferrand, Médecin François.

L'AN 1702, Haggi Selim Guiray Kan, Chef de la famille des Kans d'aujourd'hui, envoya Sultan Kalga en Circaſſie, pour faire la guerre à un autre de ſes fils, qui s'y étoit retiré après avoir régné trois ans ſur les Tartares, prétendant diſputer le Trône à ſon pere, que le Grand-Seigneur venoit d'y remettre à ſa place. Sultan Selim eſt ce Kan ſi fameux dans la derniere guerre. Il battit en une ſeule campagne les Moſcovites, les Polonois & les Allemands, qui s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie de l'Albanie. Après avoir été deux fois Kan, il avoit volontairement abdiqué au retour de ſon voyage de la Mecque, pour ſe retirer à Cérès en Macédoine, & y finir tranquillement le reſte de ſes jours. Le Grand-Seigneur venoit de le faire Kan pour la troiſiéme fois, & c'eſt-là ce qui fut cauſe de la révolte de ſon fils le Kan dépoſé. Je ne décrirai pas ici cette

chaſſé. Le Kan donne à chacun de ces Mirzas un habit complet.

La juſtice de ce pays eſt briéve. Quand un Nogais a bleſſé mal-à-propos un de ſes camarades, on fait venir tous les voiſins du coupable, & les parens & amis du bleſſé avec un fouet à la main, on bat le criminel juſqu'à le laiſſer ſouvent pour mort. Si c'eſt un aſſaſſinat, on fait mourir le meurtrier ſans miſéricorde ſur le tombeau du défunt; mais ſi c'eſt un duel dans les formes, & qu'on prouve que tout s'eſt paſſé ſans aucune ſupercherie, qui eſt mort eſt mort.

Les Nogais paſſent leur vie ſous des tentes, n'ayant ni villes ni villages. On ne trouve dans tout leur pays que les reſtes d'une ancienne ville, où il y a pluſieurs tombeaux de marbre avec des inſcriptions Grecques & Latines à demi-effacées. Il y a une Palanque près de la riviere qui vient des environs d'Azak, où ils tiennent une garde pour veiller ſur les Koſaques, & pour les empêcher d'entrer à l'improviſte dans leur pays.

Leurs tentes ſont faites avec de grands cercles, & couvertes de feutre; elles ont la figure d'un moulin à vent. La cheminée reſſemble à un paravent qui tourne avec le vent, pour n'être pas

incommodés de la fumée. On diſtingue la tente d'un Mirza, des autres, par la forme d'un ſabre qui eſt au-dehors ſur la cheminée. La nourriture ordinaire des Nogais eſt de millet. Ils le font bouillir avec de l'eau pure, & l'appellent *Tzorba*. Quand ils veulent célébrer une fête, ou faire un mariage, ils tuent un cheval, de la chair ils en font des hachis, & ils ſervent la tête entiere, comme on fait chez nous la hure d'un ſanglier. Ils préférent cette viande à toute autre. S'il y a dans la troupe une perſonne diſtinguée, on lui ſert le boyau gras du cheval, qui eſt le mets par excellence. Dans leurs courſes, ils en portent de ſecs & de fumés, dont ils régalent ceux qui ſe diſtinguent dans le combat, ou qui font le plus gros butin, qu'ils ne laiſſent pas de partager par égales portions.

Ces Tartares peuvent ſoutenir la faim des cinq à ſix jours ſans manger. Les chevaux ont cela de commun avec eux. Ils entreprennent ſouvent des courſes de trois mois, ſans porter aucune proviſion, contens de ce que le haſard leur préſente. Un jour un Tartare Nogais voulant paſſer de Gulzo, port de mer de la Crimée, à Conſtantinople, il de-

manda au Capitaine du bâtiment sur lequel il devoit s'embarquer, combien dureroit le trajet. Le Capitaine lui répondit qu'avec le vent favorable qui soufloit, il espéroit le faire en cinq jours. Le Nogais retourna chez lui & mangea tout ce qu'il crut pouvoir lui suffire pour ce temps-là. Le vent ayant changé sur la route, & les cinq jours étant expirés, il fut trouver le Capitaine, & lui dit : tu m'avois promis que nous serions dans cinq jours à Constantinople ; nous en sommes encore bien loin. J'ai mangé à Guzlo pour ce temps-là, à présent que je n'ai plus rien dans l'estomach, il faut que tu me nourrisse.

Il n'y a point de montagne dans le pays des Nogais. Ce sont de grandes plaines arrosées de quelques rivieres, dont ils cultivent les bords, & y sement leur millet. Ils font peu de séjour dans un même lieu. Ils ne s'arrêtent quelque temps que dans les endroits où ils sement ; & leur récolte faite, ils se transportent ailleurs. Dans les courses qu'ils font, quand ils approchent d'une ville, ils disent qu'ils en sentent l'air de plus de deux lieues, celui qu'ils respirent à la campagne étant infiniment plus pur que celui des villes,

En temps de guerre, ils ſont obligés de fournir au Kan quarante mille hommes; mais ils en fourniſſent toujours ſoixante, ne pouvant vivre que par le butin qu'ils font ſur les terres de leurs ennemis ou de leurs voiſins.

Les Gentilshommes portent toujours un oiſeau ſur le poing. Il n'y a rien qui puiſſe les engager à faire la moindre action qui déroge à leur nobleſſe, qu'ils ne connoiſſent pourtant que par tradition.

Voici la maxime qu'ils obſervent pour aller à la guerre. Ils regardent toutes les treiziéme années comme malheureuſes. Un Nogai n'y va point avant l'âge de quatorze ans. Il n'y va point non plus dans ſa vingt-ſix, trente-neuvieme année, &c. Il ne porte même dans ces années aucune ſorte d'armes, qui ſe tourneroient, diſent-ils, contre lui, & qui lui procureroient la mort. Ils prétendent tenir cette révélation d'un de leurs Prophêtes, & ils aſſurent qu'on n'a vu revenir dans le pays aucun de leurs guerriers qui ſoit allé en courſe dans ces années malheureuſes. Ils paſſent ces années dans le jeûne & la priere. Il leur eſt encore défendu dans ce temps-là de contracter mariage, ou de porter

sur leur corps le poids d'une livre pesant ; mais cette année climatérique passée, ils font un grand festin à leurs parens & amis, où ils s'enyvrent avec excès d'une boisson qu'ils nomment *Bosa*, faite de millet fermenté, & qui a la force de l'eau-de-vie. J'en ai vu boire à un Nogai jusqu'à trente pintes en une heure de temps. Un Bey me convia à un de ces repas, où il y avoit plus de trois cens Tartares. Il tua pour nous régaler sept de ses meilleurs chevaux. Jamais on n'a tant bu de *Bosa*. Ceux qui en avoient bu le plus, furent se coucher le dos contre terre & le visage exposé au soleil. Après avoir dormi quelque temps en cette posture, ils rejoignoient la troupe, se plaignant d'un violent mal de tête. Pour s'en guérir, ils se remirent à boire, & y passerent la nuit.

Les Nogais n'ont ni bled, ni vin, ni sel, ni huile, ni épiceries. Le millet & le lait de leurs jumens est leur nourriture la plus ordinaire. Ils ne laissent pas d'avoir des bœufs, des moutons & de la volaille. Ils font bouillir le lait jusqu'à ce qu'il devienne dur comme une pierre ; alors ils le mettent en pelotes, & le font encore sécher au soleil. Quand ils veulent s'en servir, ils le délayent avec de

l'eau, & en font une boiſſon qui leur paroît délicieuſe dans les grandes chaleurs.

Après avoir traverſé le pays des Nogais, nous entrâmes dans la Circaſſie, que les Tartares appellent l'Adda. Ce pays confine, du côté du nord, avec les Nogais; du côté du ſud, avec la mer Noire; du côté de l'eſt, avec la Géorgie, & du côté du couchant, avec le Boſphore Cimmérien & le Golfe qui les ſépare de la Crimée. Sur ce Golfe, il y a une Echelle ou Port de mer d'un aſſez grand trafic, nommé Taman. On en tire du caviar, de la mantegue, des cuirs, du miel, de la cire, &c. La douane ſe paye moitié au Grand-Seigneur, & moitié au Kan. Chacun en retire trois pour cent. La ville eſt fortifiée d'un mauvais Donjon, & entourée de vieilles murailles pleines de bréches, qui ſont les anciennes fortifications des Génois, qui autrefois ont occupé toute cette côte. A dix lieues de Taman, en remontant au nord, on trouve une autre petite ville aſſez marchande, appellée Temerouck, où il y a des Grecs, des Arméniens & des Juifs, qui paient leur Caratch au Kan. Aſſez près de Temerouck on voit un vieux château nommé

l'Adda, du nom du pays, où il y a six pieces de canon, & où il faut payer une seconde douane destinée à l'entretien du Gouverneur & de la garnison. Ce château sert à contenir les pirateries des Cosaques, & à empêcher les descentes des Corsaires Moscovites. C'est par-là que passent tous les Esclaves qu'on amene de Circassie. Il y a un Cady, dont il faut prendre un billet nommé *Pendik*, qui déclare l'Esclave pris ou vendu légitimement, qui marque son âge, & trace tous ses traits, pour le rendre reconnoissable, en cas qu'il vienne à fuir. Sans ce Pendik les maîtres desdits esclaves seroient traités de voleurs par-tout où ils passeroient; & lorsqu'ils les vendent, ils en remettent le Pendik à celui qui les achete.

La province de l'Adda s'étend jusqu'à une riviere nommée Caracouban, qui lui sert de limites, avec une grande peuplade de Tartares Nogais, qui sont d'une difformité extraordinaire, & qu'on appelle Nogais Noirs à cause de leur air affreux. Ces Tartares ont leur chef particulier, qui prend la qualité de Bey. Lui & les siens reconnoissent le Kan, mais quand ils sont ennuyés de la paix, ils ne demandent pas ses ordres pour

faire des courſes ſur les terres du Czar, d'où ils ramenent toujours un grand nombre d'eſclaves. Il n'y a que deux ans, que dix mille de ces Nogais noirs entrerent en Coſaquie, où ils firent huit cents eſclaves. Le Czar l'ayant appris, envoya un de ſes Boyards au Kan pour s'en plaindre. Le Kan, pour ſatisfaire le Czar, envoya le Boyard avec un de ſes principaux Agas au Bey de ces Nogais, avec ordre de rendre les ſujets du Czar qu'ils avoient pris. Le Bey aſſembla ſon Divan, où il fut réſolu tout d'une voix, de dire à l'Aga du Kan, que les Nogais noirs avoient beaucoup de reſpect pour ſes ordres; mais que n'ayant d'autre métier que celui de la guerre, ils ne pouvoient ſe réſoudre à lâcher leur proie; qu'ils permettoient cependant aux Moſcovites d'uſer de repréſailles, & de prendre autant de Nogais qu'il en pourroient rencontrer. Le Kan ayant ſçu leur refus, ordonna dans tous les lieux de ſa dépendance qu'on ne laiſsât paſſer aucun de ces eſclaves, & qu'on ſe gardât bien de les acheter, ſous peine d'en perdre le prix, & de cinq cens coups de bâton pour l'acheteur. Les Nogais prirent bientôt leur parti. Ils menerent leurs eſclaves en Perſe, à

plus de trois cens lieues delà, où ils les vendirent le double de ce qu'ils auroient pu faire en Turquie. On peut juger si de tels voisins doivent être fort agréables aux Circasses.

Le côté de la Circassie par où nous entrâmes, est plein de hautes montagnes & de profondes vallées, ombragées de quantité de grands arbres. La capitale de ce canton est Cabartha. C'est delà que le Kan de Crimée tire ses plus grandes richesses en esclaves. Tout le monde y est d'une beauté enchantée. On n'y voit personne marqué de la petite vérole, par la maniere dont ces peuples gouvernent leurs enfans dans leur jeunesse.

Il y a un Bey qui commande dans cette province sous l'autorité du Kan, & qui a plusieurs autres Gouverneurs sous lui. Ils sont obligés de donner pour tribut au Kan trois cens esclaves, sçavoir, deux cens jeunes filles & cent garçons, qui ne passent pas l'âge de vingt ans. Souvent les Beys donnent leurs propres enfans, pour encourager les peres & meres à ne pas soustraire les leurs.

Lorsque les Beys Circasses ne sont pas d'accord entre eux, ils envoyent de-

mander au Kan un Aga, & quelquefois un Prince du ſang pour décider leurs différends. Ces Commiſſaires ne s'en retournent pas les mains vuides. On leur fait préſent de ce qu'il y a de plus beau & de mieux fait. Enfin, en Circaſſie on fait un trafic d'hommes & de femmes, comme l'on fait ailleurs des autres marchandiſes.

Les Tartares Circaſſes ſe nourriſſent mieux que les Nogais. Ils mangent tous les jours du bœuf, du mouton, & de la volaille, & preſque jamais du cheval. Leur pain eſt peu différent de la nourriture des Nogais. Il eſt de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte molaſſe, qu'ils cuiſent à demi dans des moules de terre, & qu'ils mangent preſque brûlante.

Le pays eſt beau & rempli d'arbres fruitiers, mais ſans culture, & arroſé de bonnes eaux. L'air y eſt auſſi très-bon & très-ſain. Je crois que ces deux choſes, qui ſont particulieres à la Circaſſie, peuvent beaucoup contribuer à donner aux Circaſſes cette fleur de beauté que les autres Tartares n'ont point.

Ces peuples eſtiment fort les Chrétiens. Ils ſe diſent deſcendus des Génois, qui ont long-temps poſſédé la principale

partie de ce grand pays. Ils montrent encore en divers endroits les ruines des villes qu'ils y avoient bâties.

J'avois porté avec moi un habit François & une perruque, suivant les ordres du Kan. Quand je parus à Karbatha dans cet équipage, tout le monde couroit après moi, me regardant comme un homme extraordinaire. La vénération qu'on avoit pour moi redoubla lorsqu'on sçut que j'étois le premier Médecin du Kan; & pour l'augmenter encore, je me dis Génois de naissance. Les Circassiés venoient en troupes m'admirer. Je soutenois cette bonne opinion par un air grave & sérieux, quoique je n'eusse pas plus de trente-deux ans. Le Bey charmé de ma sagesse & de mon prétendu pays, me proposa de me faire épouser une de ses niéces, à qui il donneroit pour dot trente esclaves, à condition toutefois que je ne m'éloignerois pas de la Circassie plus loin que la Crimée, & que je lui en donnerois ma parole en présence du Kan. Je me débarrassai de ses offres du mieux qu'il me fut possible, à quoi je n'eus pas peu de peine, tant ses poursuites étoient vives & pressantes. Ce Bey & toute sa famille étoient les meilleurs gens du monde. J'eus envie de les bap-

tiſer; mais comme il falloit auparavant les inſtruire des principaux myſteres de notre Religion, & que ne ſçachant pas la langue, il falloit m'en rapporter à mon interprete, qui étoit Mahométan, & à qui je ne voulois pas confier mon deſſein, je remis ce projet à une autre fois, ne déſeſpérant pas de trouver quelque autre occaſion de retourner en ce pays-là avec un de nos Peres Miſſionnaires de Bachſaray.

Outre les naturels, il y a en Circaſſie quatre ſortes de nations; celle des Tartares, qui eſt la dominante; celle des Grecs & des Arméniens, qu'on ne doit y regarder que comme des gens de paſſage que le commerce y attire; & celle des Juifs qui y réſident. Pour les Circaſſes, on ne ſçauroit dire quelle eſt leur Religion, n'ayant ni Prêtres, ni livres. Ils ont beaucoup de vénération pour les corps de leurs peres & de leurs autres parens, qu'ils mettent dans des cercueils de bois, & qu'ils ſuſpendent aux branches des plus grands arbres. Ils ont auſſi quelque dévotion pour les images qu'on leur montre, ſans s'informer du ſujet qu'elles repréſentent. Les eſclaves ſuivent la religion du maître qui les achete. S'il eſt Mahométan, ils deviennent Mahométans, & ainſi des autres.

Les Beys fourniſſent quinze mille hommes au Kan lorſqu'ils en ſont requis; mais les Circaſſes ſont peu propres à la guerre, quoiqu'ils ſoient fort adroits à tirer de l'arc; & on peut dire que ce ſont les moins belliqueux de tous les Tartares.

Les Circaſſes, qui ſont un ſi beau peuple, ont, comme j'ai dit, pour voiſins les Nogais noirs, qui ſont horribles. Ils ont encore aſſez près d'eux, mais d'un autre côté, les Tartares Kalmouks, qui ſont des monſtres de nature. Quand on les regarde en face, on ne ſçait de quelle couleur eſt leur viſage, ni où ſont leurs yeux & leur nez. Une partie de ces Kalmouks eſt tributaire du Kan, & l'autre partie du Czar. Ils ſont obligés tous les ans au grand Bairam d'envoyer une députation au Kan de Crimée, pour lui ſouhaiter les bonnes fêtes, & lui apporter le tribut, qui conſiſte en deux chariots couverts, l'un attelé de quatre chevaux, & l'autre de deux chameaux, dans lequel il y a deux péliſſes de martres zibélines, une pour le Prince, & l'autre pour la Sultane Validé ſa mere, ou pour la premiere de ſes femmes. Ils donnent auſſi des péliſſes de martres à Sultan Kalga, à Sultan Nouradin, & à Orbey,

qui ſont les trois premiers Princes fils ou freres du Kan, de même qu'à ſon premier Viſir, & au Moufti. La péliſſe qu'on préſente au Moufti eſt toujours la plus belle après celles qui ſe donnent au Kan & à la Sultane Validé.

Le Chef de la députation eſt un des principaux Kalmouks. Quand ils ſont à la porte Or, à l'iſthme de la Crimée, ils font avertir le Kan de leur arrivée. On appelle en François Porte-Or, & en Turc Orkapi, la petite ville bâtie ſur cette langue de terre qui joint la Crimée à la terre ferme. C'eſt un poſte plus propre à faire payer les douanes d'entrée & de ſortie, que capable de ſoutenir un ſiége, & qui n'a pour défenſe qu'une eſpece de redoute, avec un boyau qui tient toute la largeur du paſſage. Cependant Orkapi ſe défendit il y a quelques années contre le Prince Gallichin, qui vint l'aſſiéger avec 100000 Moſcovites ou Coſaques, & qui la battit pendant pluſieurs jours avec trente pieces de canon. Sultan Kalga, fils aîné de Sultan Selim, alors Kan, & Généraliſſime de ſes armées, vint la ſecourir avec un gros corps de Tartares; & dans la retraite du Prince Gallichin, il lui prit vingt-ſept pieces de canon, qu'ont voit encore

aujourd'hui à Guzlo, port de mer de Crimée.

Dès que le Kan eſt averti que les Députés Kalmouks ſont à Orkapi, il leur envoye un Chiaoux, avec ordre de les faire entrer & de les défrayer juſqu'à la Capitale. Ils ſont admis à l'audience le ſecond jour. Le Kiaia du Viſir va les prendre à leur logement, & les conduit au Palais avec leurs préſens. On leur donne le Kaftan, enſuite deux Capigis Bachis les prennent chacun par-deſſous les bras, & ils ſont menés de la ſorte juſqu'à l'appartement. Alors ils ſe proſternent juſqu'à terre, & lui baiſent le bas de la veſte. Le Kan leur dit qu'ils ſont les bien-venus. Le premier Député l'aſſure de la fidélité de tous les Kalmouks, & offre les préſens. Un moment après on les fait tous paſſer à l'appartement du Viſir, où ils ſont régalés de café, de ſorbec & de parfum, ſuivant la coutume des Turcs. Le Kan leur fait fournir pendant leur ſéjour à Bagchſaray une ſubſiſtance journaliere nommé *Taym*, en pain, viande, volailles, épiceries, beurre, bois, orge & paille pour leurs chevaux. Il leur donne des veſtes de drap à l'audience de congé.

Le Czar eſt lui-même obligé d'envoyer

tous les ans au Kan des Tartares deux oiſeaux de proye nommés Songurs, qui ſont eſtimés mille écus piece. Avant le Traité des Karlowits il lui payoit cent mille écus en péliſſes, ou en argent, pour empêcher les Tartares de faire des excurſions ſur ſes terres. Il fut réglé par ledit Traité que ce tribut ſeroit aboli. Le Czar tient pour l'ordinaire un Réſident à la porte du Kan, qui lui fait ſouvent des préſens de la part de ſon Maître, particuliérement au grand & au petit Bairam.

Le Czar porte toujours impatiemment le tribut des deux Songurs. Il dit, il y a quelque temps, à un Mirza, que le Kan lui avoit envoyé pour quelques affaires, qu'il vouloit éprouver ſes forces contre lui à la premiere guerre, avec un nombre égal de troupes, & qu'il faiſoit diſcipliner dix mille Moſcovites pour ce combat; que le Kan pouvoit en faire de même; qu'ils combattroient à la tête de leurs armées; que s'il demeuroit victorieux, il n'envoyeroit plus de Songur au Kan; & que s'il étoit vaincu, il conſentoit de rétablir l'ancien tribut, ſans aucun égard pour le Traité de Carlowits. Le Mirza à ſon retour, ayant rapporté cette parole, le Kan fit

dire au Czar qu'il acceptoit ce défi, ſans attendre un renouvellement de guerre, & donna en même temps un rendez-vous au Czar dans les déſerts qui ſéparent la Crimée de l'Ukraine, où il ſe trouva au jour nommé avec dix mille Tartares; mais le Czar manqua au rendez-vous, ſoit qu'il fût occupé d'autres affaires, ſoit qu'il crût qu'il ne convenoit pas à ſa dignité de combattre avec dix mille hommes, ou qu'il ne trouvât pas ſes troupes encore aſſez aguerries.

Le Kan, après l'avoir attendu quinze jours, s'en revint à Bagchſaray ſans oſtentation, & ſans permettre aux Tartares de ramener aucun eſclave pour ſe payer de leur perte. Ce Kan étoit Sultan Haggi Selim Guiray, pere de Sultan Gazi Guiray, qui régne aujourd'hui, l'an 1707.

Avant que de finir cet écrit, où je mets les choſes telles que je les ſçai, mais ſans autre arrangement que celui que me fournit ma mémoire, je ſuis bien aiſe de dire, & on ne ſera peut-être pas fâché d'apprendre la raiſon pourquoi le ſurnom de *Guiray* eſt affecté aux Kans de Tartarie. C'eſt une anecdote de cette famille Royale que j'ai appriſe de la propre bouche de Sultan Haggi Selim, Prince

Prince d'un très-grand ſens, & fort verſé dans les antiquités de ſa maiſon.

Il y a près de deux ſiecles que les petits Tartares ſe trouverent dans une grande confuſion de guerres civiles, où tous leurs Princes périrent, à l'exception d'un ſeul âgé de dix ans, qu'un Laboureur, nommé Guiray, ſauva par compaſſion. Les Tartares ſe partagerent en pluſieurs factions, & la guerre devint parmi eux longue & ſanglante. S'en étant enfin laſſés, & ne pouvant s'accorder ſur le choix d'un Prince, ils convinrent entr'eux que s'ils en pouvoient trouver un de la race de leurs Kans, ils le mettroient ſur le Trône. Alors Guiray préſenta le jeune Prince, qui avoit dix-huit ans, & qu'il fit reconnoître à pluſieurs marques certaines. Les Tartares ſe ſoumirent à lui, & la tranquillité fut rétablie. Le jeune Kan voulant donner à ſon nourricier & à ſon libérateur des marques de ſa reconnoiſſance, le fit appeller, & lui demanda quelle grace il déſiroit de lui. Le bon Laboureur lui dit qu'à ſon âge les richeſſes & les emplois ne le touchoient plus, mais que ſenſible encore à l'honneur, il le prioit de prendre ſon nom, & d'obliger les Princes ſes deſcendans à le porter; & c'eſt depuis ce temps-là.

que les Princes Tartares joignent le nom de Guiray à leur nom de Circoncision.

LETTRE

Du Pere Stephan, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus en Crimée de Tartarie, au Pere Fleuriau de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PERE,

Notre Miſſion à *Bagchſarey*, Capitale de la *Crimée de Tartarie*, devant ſon établiſſement à feu M. le Marquis de Feriol, ci-devant Ambaſſadeur à la Porte Ottomane, & à vos ſoins, & à vos ſollicitations en France, il eſt juſte de vous en donner ſouvent des nouvelles. Le peu de commodités que nous avons pour faire paſſer nos Lettres en Europe, eſt cauſe que vous n'en recevez que rarement. C'eſt donc avec joie que je profite de l'occaſion qui ſe préſente très-à-propos, pour me donner l'honneur de vous écrire, & vous faire ſçavoir l'état préſent de notre Miſſion.

Mes dernieres Lettres, ſi vous les avez reçues, vous auront déja inſtruit des troubles, qui commençoient dès-lors à nous faire perdre la paix, dont nous jouiſſions dans cette grande Province. L'œuvre de Dieu s'y faiſoit. Nos Catholiques s'acquittoient de leurs devoirs avec liberté & avec ferveur, lorſque les paſſions, qui naiſſent ordinairement dans les cœurs de ceux qui gouvernent, nous ont donné de juſtes craintes pour notre Miſſion, & pour tous nos Diſciples. Mais le Maître, qui envoie ſes ouvriers dans ſa vigne, n'a pas permis, que ſon héritage fût détruit. Il l'a conſervé, & a conſolé les Miniſtres de ſon Evangile, après les avoir éprouvés pendant quelque temps.

J'aurai l'honneur, mon Révérend Pere, de vous faire en peu de mots le récit de tout ce qui s'eſt paſſé ici ces dernieres années.

Il faut vous dire d'abord que la *Crimée de Tartarie* eſt une Province particuliere, gouvernée ſous les ordres du Grand Seigneur par un principal Officier, qui prend le titre de *Padicha*, c'eſt-à-dire, Empereur, ou Roi; on le nomme communément dans le Païs le *Kan* des Tartares.

Le Grand Seigneur disposé de cette Place importante ; mais en vertu d'un ancien privilége de la Crimée, il est obligé, pour la remplir, de faire choix d'un Sujet tiré d'une ancienne & nombreuse Famille de cette Province, laquelle s'appelle *Guiray*. Cette Famille se dit être dans son origine, Famille Royale ; ceux qui en sont, portent tous le nom de *Guiray* ; & avec ce nom, dont ils sont jaloux, ils prétendent avoir autant de droit, que le *Kan des Tartares* de se faire appeller *Padicha*, c'est-à-dire Empereur, comme nous l'avons déja dit. Mais ce titre, dont ils se glorifient, ne les rend pas plus riches. J'en ai vû plusieurs d'entr'eux, qui menoient une vie misérable, se sçachant cependant bon gré de s'appeller *Guiray*. Ils font tous la cour au Grand Visir, dans l'espérance de pouvoir obtenir par son moyen la dignité de *Kan* des *Tartares ;* celui qui a été assez heureux pour y parvenir, ne peut pas s'assûrer de se la conserver au-delà de cinq ou six ans ; il la perd même quelquefois plutôt. Car le Grand Seigneur, qui a toujours droit de le révoquer quand bon lui semble, use, de son droit, lorsque le *Kan* y pense le moins ; soit pour tenir toujours les *Guirays* en

reſpect, & ſous ſa dépendance ; ſoit pour empêcher qu'ils ne ſe rendent trop riches, & par conſéquent trop puiſſans.

Mais cette précaution, bien loin de modérer l'avidité des *Kans*, l'augmente ; car celui qui eſt en place, & qui ſçait combien peu doit durer ſon Regne, ſe hâte d'employer ſon induſtrie, pour remplir promptement ſes coffres. Il eſt vrai qu'il faut qu'il le faſſe ſecretement, & ſans faire crier contre lui ; car alors il a non-ſeulement à craindre de la part du Grand Seigneur, mais encore de celle de la plus noble & la plus puiſſante Famille de toute la Crimée. On la nomme la Famille des *Chirins*. Ces *Chirins* ſont en poſſeſſion de ſe dire & d'être en effet les dépoſitaires des Loix du Pays, les Protecteurs des Peuples contre les vexations trop ordinaires des *Kans*, & des autres Officiers du Grand Seigneur. Ils s'éliſent un Chef, auquel ils obéiſſent fidelement. Ce Chef s'appelle *Chirinbey*, c'eſt-à-dire, Chef des *Chirins*. Il a ſon Conſeil, qui décide de tous les différends qui naiſſent entre les *Chirins*, & il ne leur eſt pas permis de s'adreſſer à un autre Tribunal.

Si le *Kan* cite devant lui un Chirin, il ne le fait que du conſentement du

Chirinbey, & celui-ci se trouve en personne chez le *Kan*, pour être témoin de tout ce qu'il fait. Si de plus on doit y traiter de quelque affaire importante, qui regarde les intérêts de la Crimée, on y appelle les Principaux d'entre les *Chirins*, lesquels ont souvent arrêté des entreprises du *Kan*, & même du Grand Seigneur.

Enfin, cette Famille s'est rendue si accréditée, que, lorsqu'elle est mécontente du gouvernement du *Kan*, elle demande à la Porte sa déposition, & elle s'est mise en possession de ne recevoir pour son Successeur, que le Sujet qui lui plaît.

Ce cas vient d'arriver, & nous a causé bien des allarmes. J'en dirai ici les occasions & les suites.

Les *Chirins* fatigués des vexations du *Kan* & de ses Officiers, s'en étoient souvent plaints inutilement. Le *Chirinbey* de son côté ne cessoit pas d'en parler bien haut au *Kan* même, pour l'obliger à changer de conduite ; mais voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur lui & ses Officiers, & que ses plaintes au contraire ne servoient qu'à augmenter les mauvais traitemens qu'on faisoit aux *Chirins*, il prit la résolution d'aller à

Conſtantinople, pour y porter au Grand Viſir les cris de toute la *Crimée* contre le *Kan* & ſes Officiers, & pour demander ſa révocation.

Le *Kan* étoit une des créatures du Grand Viſir. Il le protégeoit hautement, ſi bien que, lorſque le *Chirinbey* ſe préſenta devant lui, il reçut très-froidement ſes plaintes. En vain, le *Chirinbey* voulut-il les porter au Trône du Grand Seigneur. Chaque jour on avoit un nouveau prétexte pour le remettre au lendemain. Tant de remiſes & de difficultés lui perſuaderent qu'on ne vouloit pas l'écouter, & encore moins le ſatisfaire. Rebuté & irrité du mauvais ſuccès de ſon voyage, il partit ſur-le-champ pour s'en retourner en Crimée, bien réſolu d'agir par voie de fait.

Si-tôt qu'il fut de retour en ſa Province, il donna ordre aux plus nobles & aux plus vaillans d'entre les *Chirins* de prendre les armes, & les fit jurer par *Mahomet*, qu'ils ne les mettroient bas, qu'après avoir chaſſé leur *Kan* de toute la *Tartarie;* cela fait, il monta à cheval, & étant à leur tête, il marcha vers le Sérail du *Kan*.

Le *Kan* fut bien-tôt averti de cette marche à laquelle il ne s'attendoit pas.

Il fit à la hâte rassembler la garde qui étoit sous son commandement, & quelques Musulmans ennemis des *Chirins*. On dressa promptement par son ordre toutes les pieces de canons qui défendoient le Serrail. Il fit avec grand bruit tous les préparatifs qu'il put faire en si peu de temps, à dessein d'intimider les *Chirins* & leur Chef. Mais ceux-ci, sans s'épouvanter, s'avançoient au nombre déja de quatre mille hommes bien armés. Le *Kan* qui se croyoit bien sûr de la victoire, en donnant seulement de l'effroi à son ennemi, fut effrayé lui-même à la vue d'une armée bien supérieure à la sienne. Dans le danger évident, où il se trouvoit, de tomber entre les mains des *Chirins*, qui lui auroient fait un mauvais parti, il crut qu'il n'y avoit de salut pour lui, que de fuir tout doucement, & de gagner diligemment *Constantinople*, pour instruire le Grand Visir son protecteur, de tout ce qui venoit de se passer en Crimée, & pour rendre sa cause bonne en prévenant ses adversaires.

Le *Chirinbey*, instruit de la fuite du *Kan*, marcha sur ses pas avec son armée, & le poursuivit jusqu'à ce qu'il fût sorti de toute la *Tartarie*.

Après avoir défait la *Crimée* de cet

Officier, dont il n'avoit pu obtenir la révocation, il campa pendant quelque temps avec ſes troupes, & ne les congédia que lorſqu'il ſe crut en toute ſûreté.

Le *Kan* fugitif de la *Crimée*, arriva à la Porte Ottomane, & eut recours à ſon Protecteur, pour le vanger de l'affront qui venoit de lui être fait.

Le Grand Viſir le reçut favorablement; & après l'avoir entendu, il entreprit ſa défenſe, & à cet effet il lui procura une audience du Grand Seigneur.

Dans cette audience, il ſe plaignit ſi vivement de l'eſprit de révolte qui animoit continuellement les *Chirins* & leur Chef, & il exagera tellement ce qui venoit de lui arriver, au mépris de l'autorité ſuprême du Grand Seigneur, que ce Prince jaloux depuis long-temps de l'indépendance, que la Nobleſſe *Chirine* s'efforçoit d'uſurper à la faveur de leurs prétendus priviléges, prit à l'inſtant la réſolution de détruire cette Famille, & d'achever de ſubjuguer abſolument toute la petite Tartarie.

Pour en venir à l'exécution & ſans bruit, il fit ſçavoir aux *Chirins* & au *Chiri nbey*, qu'il vouloit bien conſentir

à leur demande, & leur donner un nouveau *Kan*.

Sa Hauteſſe fit choix, pour remplir cette place, du beau-frere du Chef des *Chirins*, qui ſe nomme *Bengli Guiray*, Seigneur qu'il connoiſſoit propre à exécuter ſes ordres, & qu'il jugea devoir être agréable aux *Chirins*, parce qu'il avoit épouſé la propre ſœur de leur *Chirinbey*. Le Grand Seigneur, après l'avoir ſecretement inſtruit de ſes intentions, le fit partir inceſſamment pour aller prendre poſſeſſion de ſon gouvernement. A ſon arrivée, les deux beaux-freres ſe donnerent de grandes & de mutuelles marques d'amitié. Chacun paroiſſoit content, & la Crimée commençoit à jouir de la tranquillité qu'elle avoit perdue depuis quelque temps. Six mois ſe paſſerent, les deux beaux-freres vivant en apparence en très-bonne itelligence. Le *Chirinbey* y alloit de bonne foi; mais le *Kan* n'y alloit pas de même; car pour préparer l'exécution des ordres qu'il avoit reçus en ſecret du Grand-Seigneur & de ſon Viſir, il commença par s'aſſurer de quelques Emiſſaires *Chirins*, parmi leſquels il ſçavoit qu'il y avoit des mécontens : il ſe les attacha par intérêt, & s'en ſervit pour inſpirer au

peuple, toujours diſpoſé à la révolte, des défiances de leur *Chirinbey*. Ces Emiſſaires murmuroient dans les maiſons contre ſon gouvernement ; ils ſe plaignoient qu'il abuſoit de ſon crédit & de ſon alliance avec le *Kan*, au préjudice des intérêts particuliers des *Chirins* ; qu'il ſe prévaloit de cette alliance, pour uſurper trop d'autorité ſur eux; qu'il défendoit foiblement les petits contre les vexations des Officiers publics ; qu'il s'enrichiſſoit de leurs dépouilles. Ils excitoient ceux qui les écoutoient volontiers, à s'adreſſer au *Kan* pour les ſoutenir dans le choix d'un autre Chef. Ces diſcours ſéditieux & autres ſemblables, augmentoient le nombre des mécontens.

Le *Kan* entendoit ces nouvelles avec plaiſir; mais pour mieux diſſimuler ſes ſentimens, il avertit, comme par amité, le *Chirinbey*, de ce qui ſe diſoit contre lui, & lui promit de s'employer pour faire ceſſer ces mauvais bruits. Il le fit en effet pendant quelques mois, contenant ſes Emiſſaires; mais ces bruits recommencerent plus vivement quelque temps après, juſques-là que par la perſuaſion de ſes Emiſſaires, on vint à ſon Tribunal porter des plaintes contre le *Chirinbey*.

Sur ces plaintes, le *Kan* fit prier ſon beau-frere de le venir voir; mais celui-ci, qui avoit déja commencé à s'appercevoir que ſon beau-frere n'agiſſoit pas d'auſſi bonne foi qu'il l'avoit cru, ne jugea pas à propos de faire cette viſite, dont il avoit ſujet de craindre les ſuites. Le *Kan* prit de là occaſion de ſe fâcher contre le *Chirinbey*, & réſolut de le faire venir chez lui de force, ayant refuſé d'y venir de bon gré; & voici comme il s'y prit.

Le *Chirinbey* bon Muſulman, avoit la coutume d'aller tous les jours à la Moſquée, accompagné de peu de perſonnes; le *Kan* diſpoſa des hommes de la garde pour le ſurprendre à ſon retour de la Moſquée.

Le *Kan* ne put donner ſes ordres ſi ſecretement, que ſon beau-frere n'en eût avis. Celui-ci qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une ſemblable & ſi prompte trahiſon, & qui ſe voyoit d'ailleurs hors d'état de pouvoir ſe défendre, jugea ſenſément, que le parti le plus sûr, étoit de monter promptement à cheval avec quelques domeſtiques, & de ſe retirer hors de la Crimée, pour ne pas demeurer à la merci d'un pareil ennemi; ce qu'il exécuta ſur le champ.

La garde qui le devoit arrêter, vint incontinent inſtruire le *Kan* de la fuite du *Chirinbey*. Le *Kan* fit courir après lui; mais avec ordre qu'on le laiſſât aller où il voudroit, ſi-tôt qu'il ſeroit ſorti de la Crimée; car ſon deſſein étoit qu'on dît dans le public que le *Chirinbey* s'étoit lui-même banni de ſon pays.

Tout fut ainſi exécuté. Nous avons appris depuis ce temps-là qu'il étoit allé en *Circaſſie*, pour ſe retirer enſuite dans le pays d'*Aberas*.

Je vous laiſſe à penſer, mon Révérend Pere, quelle fut dans cette conjoncture la terreur de nos Catholiques & notre crainte pour notre Miſſion. Nous perdions la protection que le *Chirinbey* nous donnoit, & nous nous croyions continuellement expoſés à voir notre Chapelle & notre maiſon pillée, & peut-être détruite par les Schiſmatiques, ennemis plus à craindre que les Turcs mêmes.

Mais la providence, qui a ſouvent fait voir les effets de ſes ſoins à l'égard de notre Miſſion, nous a donné dans cette occaſion une nouvelle marque de ſon aſſiſtance, d'autant plus ſenſible, que nous devions moins nous attendre au moyen dont elle s'eſt ſervie pour venir à notre ſecours; vous en jugerez,

mon Révérend Pere, par ce que je vais vous en dire.

Le nouveau *Kan* étoit venu en *Crimée*, avec l'incommodité d'une petite plaie à son bras. Il n'avoit trouvé jusqu'à présent personne qui l'en eût guéri parfaitement. Il apprit par occasion que les Missionnaires établis en cette ville, recevoient souvent des remedes de France; qu'ils en assistoient gratuitement les malades, & que les malades qui en usoient s'en trouvoient très-bien.

Le *Kan* qui vouloit guérir, envoya chez nous pour nous prier de lui porter de nos remedes. Le Pere de la *Tour* continuellement occupé des œuvres de charité auprès des malades, & qui se charge de la distribution de nos remedes, lui porta ceux qu'il jugea les plus convenables à sa playe, dont il avoit pris soin de se faire instruire, le *Kan* le reçut avec toute la bienveillance qu'un malade témoigne à un Médecin dont il attend la guérison.

Le Pere de la *Tour* lui apprit la maniere de se servir des remedes qu'il lui laissa.

Quelques semaines après, le *Kan* l'envoya chercher, pour lui dire la satisfaction qu'il avoit de l'onguent qu'il lui

avoit apporté; & pour lui en donner une marque, il lui aſſigna, ce qu'on appelle en *Crimée*, une penſion journaliere, c'eſt-à-dire, huit cens *dragmes* de viande, trois pains, & deux chandelles chaque jour. Cette penſion a fort accommodé notre Maiſon; car vous ſçavez, mon Révérend Pere, qu'elle n'eſt pas à ſon aiſe: mais le ſuccès des remedes du Pere de la *Tour* fit encore mieux pour notre Miſſion; car, lorſque le *Kan* fut entiérement guéri, il appella ſon bienfaiteur, & lui demanda ce qu'il pouvoit faire pour ſon ſervice, l'aſſurant qu'il ne pourroit rien lui refuſer.

Le Pere de la *Tour* profita de l'occaſion ſi favorable, que la Providence lui donnoit, pour demander au *Kan* une unique grace, qui étoit d'honorer ſa Miſſion & celle de ſes Freres d'une Patente de protection, afin qu'ils puſſent ſûrement & librement continuer leurs ſervices à tous ceux qui en auroient beſoin, & qui s'adreſſeroient à eux.

Le *Kan* fut ravi de pouvoir lui accorder une faveur, qui ne lui coûtoit que du papier. Il ordonna ſur le champ l'expédition de cette Patente, & il voulut lui-même la remettre entre les mains du Pere de la *Tour*.

Vous ne ſçauriez croire, mon Révérend Pere, tous les avantages que nous retirons de cette Patente. Elle nous donne la facilité de faire nos fonctions dans notre Maiſon, & au-hehors.

Les *Arméniens* & les *Grecs* viennent librement chez nous, & nous allons chez eux les inſtruire, eux & leurs enfans, baptiſer ceux-ci, & adminiſtrer les Sacremens de l'Egliſe aux autres; aſſiſter les moribons, & en un mot rendre tous lès ſervices qui dépendent de notre miniſtere.

Après vous avoir fait part, mon Révérend Pere, de cette derniere marque de l'aſſiſtance divine, qu'il plut à Dieu d'accorder à notre Miſſion, je reviens au récit de tout ce qui ſuivit la fuite du *Chirinbey*.

Quelque temps après ſa fuite, dont le *Kan* n'avoit pas manqué de donner avis au Grand Viſir, il reçut ordre du Grand Seigneur de lever dans la Petite *Tartarie* dix mille *Tartares*, pour aller en Perſe venger le ſang *Tartare* qui venoit d'y être répandu. Le principal motif de cette levée étoit d'affoiblir les forces de la *Crimée* par dix mille hommes de moins qui l'auroient défendue.

Le *Kan*, qui, ſelon les apparences,

s'étoit fait donner l'ordre de cette levée, l'exécuta promptement & ponctuellement. Il fit marcher en campagne les dix mille Tartares. Après cette expédition, qui le rendoit le plus fort dans la Crimée, il entreprit de la réduire sous l'Empire absolu du Grand Seigneur. Pour en venir à bout, il fit faire la recherche des *Chirins* les plus riches & les plus attachés au *Chirinbey*; &, sous prétexte de leur rébellion aux ordres du Grand Seigneur, il fit trancher la tête aux uns, & envoya les autres dans différens coins de la Petite *Tartarie*, si déserts & si stériles, qu'ils n'y pourroient pas vivre longtemps sans y périr de misere; en effet, nous avons déjà appris que plusieurs d'entr'eux y sont morts: ce qui reste ici présentement de *Chirins* sont si misérables, qu'ils sont hors d'état de donner de l'inquiétude à la Porte.

C'est par ces moyens que le *Kan*, sans guerre civile, a détruit cette nombreuse & puissante famille des *Chirins*, & tous leurs anciens priviléges avec eux.

Vous me demanderez ici, mon Révérend Pere, quel a été l'état de notre Mission pendant ce temps d'allarmes; je vous dirai qu'à la faveur de nos Patentes de protection, personne ne nous a dit

mot; que les Grecs & que les Arméniens ſont venus à l'ordinaire chez nous; que nous avons été chez eux, & que nous avons même la conſolation de voir, que la ferveur des Catholiques, malgré la crainte des perſécutions ſi ordinaires en ce pays, augmente bien loin de diminuer. Ils aiment la priere, & ils la font aimer en les voyant prier. Ils approchent très-ſouvent de nos ſaints myſteres. Ils ont une docilité admirable pour ceux qui les gouvernent; l'union entr'eux eſt ſi parfaite, qu'ils s'appellent freres. Si leur commerce fait naître quelques procès entr'eux, ils s'en rapportent volontiers à un tiers, & s'en tiennent à ſa déciſion. Ils ont un grand ſoin de l'éducation de leurs enfans, & ils les accoutument par leur exemple & par leur conduite à un continuel travail. Au ſurplus, la Catholicité eſt gravée ſi avant dans leur cœur, qu'on les trouveroit toujours prêts à perdre plutôt leurs biens & leur vie même, que la Religion, dont ils ſont une profeſſion ouverte.

Les Catholiques d'une petite ville qui eſt à douze lieues d'ici, nommée *Caffa*, viennent de nous donner des preuves éclatantes de la ſincérité de leur foi.

Le *Bacha* de cette ville voulant s'enri-

chir, fut conſeillé par des Schiſmatiques de le faire aux dépens des Catholiques ; ils l'aſſurerent qu'ils étoient les plus riches du pays, & qu'ils avoient toujours de l'argent caché chez eux. Le *Bacha*, pour profiter de cet avis, leur en fit demander par ſon Lieutenant ; cet Officier leur fit entendre qu'il y alloit de la priſon, s'ils ne ſatisfaiſoient pas inceſſamment le *Bacha*.

La crainte du cachot étoit bien moins grande pour eux, que celle de s'attirer, par leur refus, la perte du libre exercice de leur Religion. Ils ſe cotiſerent tous pour faire la ſomme qu'on leur demandoit. Le Lieutenant leur fit eſpérer, que moyennant cette ſomme on les laiſſeroit en paix. Mais la Providence prit ſoin de les venger, quelque temps après, de la violence & de l'injuſtice qu'on leur faiſoit, car le *Kaſiosken*, c'eſt-à-dire le Moufti, Général de toute la Crimée, ayant été informé de cette injuſte avanie, dépoſa le *Cadi*, pour ne s'être pas oppoſé à cette vexation du *Bacha*, & envoya ordre au *Bacha* de reſtituer ſur l'heure l'argent qu'il avoit injuſtement reçu, & l'avertit en même temps qu'il y alloit de ſa tête, s'il forçoit, comme il faiſoit, par ſes vexations, les ſujets du

Grand Seigneur, de sortir de ses Etats pour aller en Pologne, & dans d'autres Royaumes, mettre leurs biens & leur vie en sûreté.

Cette action de justice a bien consolé nos Catholiques, & a augmenté leur confiance en Dieu, qui daigne prendre leur cause en main, & leur donner souvent des preuves de ses soins paternels. Nous les recommandons à vos saints sacrifices, & à ceux de tous nos Peres. Je vous demande en particulier pour moi le secours de vos prieres. J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

RELATION

Abrégée du voyage que M. Charles Poncet, Médecin François, fit en Ethiopie en 1698, 1699 & 1700.

JE partis du *Caire*, Capitale de l'Egypte, le 10 Juin de l'année 1698, avec Hagi Ali, Officier de l'Empereur d'Ethiopie, & le Pere Charles-François Xavier de Brevedent, Missionnaire de la Compagnie de JESUS. Nous nous embarquâmes sur le Nil à *Boulack*, qui est à demi-

lieue de cette ville. Comme les eaux étoient baſſes & nos Pilotes fort ignorans, nous employâmes quinze jours pour nous rendre à *Manfelout*, quoiqu'on faſſe ce voyage en cinq jours, quand la riviere eſt groſſe & le vent favorable. *Manfelout* eſt une ville de la haute Egypte, favorable pour le commerce des toiles. Le Grand Seigneur y tient cinq cens Janiſſaires & deux cens *Spahis* en garniſon, pour empêcher les excurſions des Arabes qui déſolent tout ce pays.

Le rendez-vous des caravanes de *Sennar* & d'Ethiopie eſt à *Ibnali*, demi-lieue au-deſſus de *Manfelout*. Nous campâmes dans ce village pour attendre que toute la caravane ſe fût aſſemblée, & nous y demeurâmes plus de trois mois ſous nos tentes, où nous ſouffrîmes beaucoup; car les chaleurs de ce pays ſont inſupportables, ſur-tout aux Européens, qui n'y ſont pas accoutumés. Le ſoleil eſt ſi brulant, que depuis dix heures du matin juſqu'au ſoir, nous avions de la peine à reſpirer. Après avoir acheté des chameaux & fait toutes les proviſions néceſſaires pour paſſer les déſerts de la Lybie, nous quittâmes ce déſagréable ſéjour le 24 Sep-

tembre sur les trois heures après midi, & nous allâmes coucher à une lieue & demie de-là, sur le bord oriental du Nil, dans un lieu nommé *Cantara*, où il nous fallut encore camper pendant quelques jours pour attendre les Marchands de *Girgé* & de *Siout*, qui n'étoient pas encore arrivés.

Un Parent du Roi de *Sennar* m'invita d'aller à *Siout*, & m'envoya un cheval arabe. Je passai le Nil sur un pont fort large & bâti de belles pierres de taille. Je crois que c'est le seul pont qui soit sur cette riviere, & j'y arrivai en quatre heures de chemin. Je vis les restes d'un ancien & magnifique amphithéâtre avec quelques mausolées des anciens Romains. La ville de *Siout* est environnée de jardins délicieux & de beaux palmiers, qui portent les plus excellentes dattes que l'on mange en Egypte. Ayant trouvé à mon retour tout le monde assemblé, nous partîmes le deuxieme d'Octobre de grand matin, & nous entrâmes dès ce jour-là dans un désert affreux. On court de grands dangers dans ces déserts; parce que les sables étant mouvans, s'élevent au moindre vent, obscurcissent l'air, & retombant ensuite en forme de pluie,

enſevéliſſent ſouvent les voyageurs, ou du moins leur font perdre la route qu'ils doivent tenir.

L'on garde un grand ordre dans la marche des caravanes. Outre le Chef qui décide de toutes les diſputes & de tous les différends qui ſurviennent, il y a les Conducteurs qui marchent à la tête de la caravane, & qui donnent le ſignal pour partir & pour s'arrêter, en frappant ſur une petite tymbale. On ſe met en route trois ou quatre heures avant le jour; il faut que tous les chameaux & toutes les bêtes de charge ſoient prêtes en ce temps-là; on ne peut perdre de vue la caravane, ni s'en écarter ſans ſe mettre dans un danger évident de perir. Ceux qui la conduiſent ſont ſi habiles, que quoiqu'il ne paroiſſe aucune trace ſur le ſable, ils ne lui font jamais prendre le moindre détour. Après avoir marché juſqu'à midi, on s'arrête une demi-heure ſans décharger les chameaux, & l'on prend un peu de repos, après quoi l'on pourſuit ſa route juſqu'à trois ou quatre heures de nuit. Comme on garde dans tous les campemens le rang qu'on a eu le jour du départ, il n'y a jamais ſur cela la moindre diſpute entre les voyageurs,

Nous arrivâmes le 6 d'Octobre à *Helaoüé*; c'eſt une aſſez groſſe bourgade, & la derniere qui dépende du Grand Seigneur. Il y a une garniſon de cinq cens Janiſſaires & de trois cens *Spahis*, ſous un Officier qu'on appelle en ce pays-là *Kachif-Helaoüé*. L'endroit eſt fort agréable, & répond parfaitement à ſon nom, qui ſignifie *pays de douceur*. On y voit quantité de jardins arroſés de ruiſſeaux, & un grand nombre de palmiers toujours verds. On y trouve de la coloquinte, & toutes les campagnes ſont remplies de ſené, qui croît ſur un arbriſſeau haut d'environ trois pieds. Cette drogue, dont on ne croit pas ſe pouvoir paſſer en Europe, n'eſt d'aucun uſage en ce pays-là. Les habitans d'*Helaoüé* ne ſe ſervent dans leurs maladies que de la racine de l'*Ezula*, qu'ils font infuſer dans du lait pendant une nuit, & qu'ils prennent le lendemain après l'avoir fait paſſer par un tamis. Ce remede eſt très-violent, mais il eſt à leur goût, & ils s'en louent beaucoup. L'*Ezula* eſt un gros arbre, dont la fleur eſt bleue. Il ſe forme de cette fleur une eſpece de ballon ovale plein de coton dont les gens du pays font des toiles aſſez fines.

Nous

Nous demeurâmes quatre jours à *Helaoüé* pour prendre de l'eau & des vivres ; car nous devions paſſer un déſert où l'on ne trouve ni fontaines, ni ruiſſeaux. La chaleur eſt ſi grande, & les ſables de ces déſerts ſont ſi brûlans, qu'on ne peut y marcher nuds pieds, ſans les voir bientôt extraordinairement enflés. Les nuits cependant ſont aſſez froides ; ce qui cauſe à ceux qui voyagent en ce pays-là, de fâcheuſes maladies, s'ils ne prennent de grandes précautions. Après deux jours de marche nous arrivâmes à *Chabbé* (1), qui eſt un pays plein d'alun, & trois jours après à *Selyme*, où nous prîmes de l'eau pour cinq jours dans une excellente ſource, qui eſt au milieu de ce déſert. Ces vaſtes ſolitudes, où l'on ne trouve ni oiſeaux, ni bêtes ſauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron, & où l'on ne voit que des montagnes de ſable, des carcaſſes & des oſſemens de chameaux, impriment en l'âme je ne ſçai quelle horreur, qui rend ce voyage ennuyeux & déſagréable. Il ſeroit

(1) *Chabbé* ſignifie en Arabe de l'alun. C'eſt à Chabbé que commence le Royaume de *Gôzdola*, qui dépend de celui de *Sennar*. Note de l'ancienne édition.

bien difficile de traverſer ces terribles déſerts ſans le ſecours des chameaux. Ces animaux ſont ſix & ſept jours ſans boire & ſans manger ; ce que je n'aurois jamais pu croire, ſi je ne l'avois obſervé avec exactitude. Ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt qu'un vénérable vieillard, frere du Patriarche d'Ethiopie, qui étoit dans notre caravane, m'aſſura qu'ayant fait deux fois le voyage de *Selyme* à *Sudan* dans le pays des Negres, & ayant employé chaque fois quarante jours à paſſer par les déſerts qu'on trouve dans cette route, les chameaux de ſa caravane ne burent ni ne mangerent pendant tout ce temps-là (1). Trois ou

(1) Ce que Meſſieurs des Miſſions Etrangeres marquent en leur derniere Relation, n'eſt pas moins ſurprenant. Voici ce qu'ils rapportent de quelques Chrétiens de la Cochinchine, qui ſont morts pour la défenſe de la Foi.

Des quatre autres qui reſtoient en priſon, trois ont combattu juſqu'à la mort contre la faim & la ſoif, mais plus long temps qu'on ne pourra peut-être croire en Europe. Car je doute que l'on puiſſe ſe perſuader qu'ils ayent pu vivre autant qu'ils ont vécu ſans boire & ſans manger. Le premier fut M. Laurençon, qui ne mourut que le quarantieme jour de ſa priſon. Le ſaint vieillard Antoine le ſuivit trois jours après, & Madame Agnès porta ſes langueurs juſqu'au quarante-ſixieme jour, qu'elle expira doucement. Note de l'ancienne édition.

quatre heures de repos chaque nuit les ſoutiennent, & ſuppléent au défaut de nourriture, qu'il ne leur faut donner qu'après les avoir fait boire, parce qu'autrement ils creveroient.

Le Royaume de *Sudan* eſt à l'oueſt de celui de *Sennar*. Les Marchands de la haute Egypte y vont chercher de l'or & des eſclaves. Les Rois de *Sennar* & de *Sudan* ſont preſque toujours en guerre. Pour ce qui eſt des mulets & des ânes, dont on ſe ſert auſſi pour traverſer ces déſerts, on ne leur donne chaque jour qu'une petite meſure d'eau.

Le 26 Octobre nous arrivâmes à *Machou*, groſſe bourgade ſur le bord oriental du Nil. Ce fleuve forme en cet endroit deux grandes iſles remplies de palmiers, de ſéné & de coloquinte. *Machou*, le ſeul lieu habité depuis *Helaoüé*, eſt dans la province de *Tungi ;* il appartient au Roi de *Sennar*, & fait le commencement du pays des *Barauras*, que nous appellons *Barbarins*. L'*Erbab* ou le Gouverneur de cette province, ayant appris que l'Empereur d'Ethiopie nous appelloit à ſa Cour, nous invita de venir à *Argos* où il demeure. Cette bourgade eſt vis-à-vis de *Machou*, de l'autre côté du Nil, nous y allâmes en bateau. Le

Gouverneur nous reçut avec beaucoup d'honnêteté, & nous régala pendant deux jours; ce qui nous fit plaisir, après les grandes fatigues que nous venions d'essuyer. Le grand Douanier, qui est fils du Roi de *Dongola*, demeure aussi à *Argos*. Ce Prince ne paroît jamais en public, que monté sur un cheval, couvert de deux cens clochettes de bronze, qui font un grand bruit, & qu'accompagné de vingt mousquetaires, de deux cens soldats armés de lances & de sabres. Il vint visiter nos tentes, où l'on lui présenta du café, & où l'on paya les droits qui consistent en savon & en toiles. Il nous fit l'honneur de nous inviter le lendemain à dîner. Nous y allâmes à l'heure marquée. Son palais est grand & bâti de briques cuites au soleil, les murailles sont fort élevées & flanquées d'espace en espace de grosses tours quarrées sans embrâsures, parce que l'on n'a point en ce pays-là l'usage du canon; mais seulement celui du mousquet.

Après avoir demeuré huit jours à *Machou*, nous en partîmes le 4 de Novembre, & nous arrivâmes le 13 du même mois à *Dongola*. Tout le pays que nous trouvâmes dans notre route jusqu'à cette ville, & même jusqu'à celle de

Sennar, eſt un pays très-agréable; mais il n'a qu'environ une lieue de largeur. Ce ne ſont au-delà que des déſerts affreux. Le Nil paſſe au milieu de cette délicieuſe plaine. Les bords en ſont hauts & élevés; ainſi ce n'eſt point l'inondation de ce fleuve, qui cauſe, comme en Egypte, la fertilité de cette campagne; mais l'induſtrie & le travail des habitans. Comme il ne pleut que très-rarement en ce pays-là, ils ont ſoin d'élever, par le moyen de certaines roues, que des bœufs font tourner, une quantité prodigieuſe d'eaux qu'ils conduiſent par le milieu des terres, dans des réſervoirs deſtinés à les recevoir; d'où ils les tirent enſuite, quand ils en ont beſoin pour arroſer leurs terres, qui ſeroient ſtériles & incultes ſans ce ſecours.

On ne ſe ſert point d'argent en ce pays-là pour le commerce; tout s'y fait par échange comme dans les premiers temps. Avec du poivre, de l'anis, du fenouil, du clou de girofle, du chourga, qui ſont des laines teintes en bleu, du ſpica de France, du mahaleb d'Egypte, & autres choſes ſemblables, les voyageurs achetent les vivres qui leur ſont néceſſaires. On ne mange que du pain de *Dora*, qui eſt un petit grain rond, dont on ſe ſert

auſſi pour faire une eſpece de biere épaiſſe & d'un très-mauvais goût. Comme elle ne ſe conſerve pas, on eſt obligé d'en faire preſque à toute heure. Un homme qui a du pain de *Dora* & une calebaſſe pleine de cette déagréable liqueur, dont ils boivent juſqu'à s'enivrer, ſe croit heureux & en état de faire bonne chere. Avec une nourriture ſi légere, ces gens-là ſe portent bien, & ſont plus robuſtes & plus forts que les Européens. Leurs maiſons ſont de terre, baſſes, & couvertes de cannes de *Dora*. Mais leurs chevaux ſont parfaitement beaux, & ils ſont habiles à les dreſſer au manége. Leurs ſelles ont des appuis fort hauts; ce qui les fatigue beaucoup. Les perſonnes de qualité ont la tête nue, & les cheveux treſſés aſſez proprement. Tout leur habit conſiſte dans une eſpece de veſte aſſez mal-propre & ſans manche, & leur chauſſure dans une ſimple ſemelle qu'ils attachent avec des courroies. Les gens du commun s'enveloppent d'une piece de toile qu'ils mettent autour de leur corps en cent manieres différentes. Les enfans ſont preſque nuds. Les hommes ont tous une lance qu'ils portent par-tout; le fer en eſt crochu; il y en a de fort propres; ceux qui ont des épées, les

portent pendues au bras gauche. Les juremens & les blaſphêmes ſont fort en uſage parmi ces peuples groſſiers, qui d'ailleurs ſont ſi débauchés, qu'ils n'ont ni pudeur, ni politeſſe, ni religion; car quoiqu'ils faſſent aujourd'hui profeſſion du Mahométiſme, ils n'en ſçavent que la profeſſion de foi, qu'ils répetent à tous momens. Ce qui eſt déplorable, & ce qui tiroit les larmes des yeux au Pere de Brevedent, mon cher compagnon, c'eſt qu'il n'y a pas long-temps que ce pays étoit Chrétien, & qu'il n'a perdu la foi, que parce qu'il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait eu aſſez de zèle pour ſe conſacrer à l'inſtruction de cette nation abandonnée. Nous trouvâmes encore ſur notre route quantité d'hermitages & d'Egliſes à demi-ruinées.

Nous allâmes à petites journées de *Machou à Dongola*, pour nous délaſſer un peu des grandes traites que nous avions faites en traverſant les déſerts. Il n'y avoit que deux ans que tout ce pays avoit été déſolé par la peſte. Elle fut ſi violente au *Caire*, où j'étois cette année-là, 1696, & où je m'expoſai au ſervice des peſtiférés, qu'on aſſure qu'il y mouroit juſqu'à dix mille perſonnes chaque jour. Ce terrible fléau

ravagea toute la haute Egypte & le pays des *Barbarins* ; de sorte que nous trouvâmes plusieurs villes & un grand nombre de villages sans habitans, & de grandes campagnes autrefois très-fertiles, tout-à-fait incultes & entiérement abandonnées.

Quand nous fûmes à la vue de la ville de *Dongola*, le conducteur de notre caravanne se détacha, & alla demander au Roi la permission d'y entrer avec sa compagnie, ce qu'on lui accorda avec plaisir. Nous étions alors dans un village qui sert comme de fauxbourg à cette ville, & nous passâmes la riviere dans un grand bateau, que le Prince entretient pour la commodité du public; les marchandises paient un droit, mais les passagers ne paient rien.

La ville de *Dongola* est située au bord oriental du Nil, sur le penchant d'une colline seche & sabloneuse; les maisons sont très-mal bâties, & les rues à moitié désertes, & remplies de monceaux de sable, que les ravines y entraînent de la montagne. Le château est au centre de la ville, il est grand & spacieux; mais les fortifications sont peu de chose. Il tient dans le respect les Arabes, qui occupent la campagne, où ils font paître

librement leurs troupeaux, en payant un léger tribu au *Mek* (1) ou Roi de *Dongola*. Nous eûmes l'honneur de manger pluſieurs fois avec ce Prince, mais à une table ſéparée de la ſienne. Dans la premiere audience qu'il nous donna, il étoit vêtu d'une veſte de velours verd, qui traînoit juſqu'à terre. Sa garde eſt nombreuſe. Ceux qui ſont près de ſa perſonne, portent une longue épée devant eux dans le fourreau. Les gardes du dehors ont des demi-piques. Ce Prince nous vint voir dans notre tente, & comme j'avois réuſſi dans quelques cures que j'avois entrepriſes, il nous invita à demeurer à ſa Cour; mais dès que nous lui eûmes marqué que nous avions des engagemens avec l'Empereur d'Ethiopie, il ne nous fit plus aucune inſtance. Son Royaume eſt héréditaire; mais il paie tribu au Roi de *Sennar*.

Nous partîmes de *Dongola* le 6 Janvier de l'année 1699, & nous entrâmes quatre jours après dans le royaume de *Sennar*. L'*Erbad* Ibrahim, frere du premier Miniſtre du Roi, que nous trouvâmes ſur cette frontiere, nous reçut avec hon-

(1) Le *Mek* ou *Malek* de *Dongola*, s'appelle Achmet. Note de l'ancienne édition.

neur, & nous défraya jusqu'à *Korty*; grosse bourgade sur le Nil, où il nous accompagna, & où nous arrivâmes le 13 Janvier. Comme les peuples, qui sont au-dessus de *Korty*, le long du Nil, se sont révoltés contre le Roi de *Sennar*, & qu'ils pillent les caravannes quand elles passent sur leurs terres; on est obligé de s'éloigner des bords de ce fleuve, de prendre sa route entre l'oueſt & le Midi, & d'entrer dans le grand desert de *Bihouda*, qu'on ne peut traverser qu'en cinq jours, quelque diligence que l'on fasse. Ce desert n'est pas si affreux que ceux de la Lybie, où l'on ne voit que du sable; on trouve de temps en temps en celui-ci des herbes & des arbres. Après l'avoir passé, nous revînmes sur le bord du Nil, à *Deirrera*, grosse bourgade, où nous demeurâmes deux jours. Ce pays est abondant en vivres, & c'est apparemment ce qui fait que les habitans lui ont donné le nom de *Belad-Allah*, qui veut dire, *Pays de Dieu*. Nous en partîmes le 26, & nous marchâmes vers l'oueſt. On ne trouve aucun village dans cette route; mais les habitans, qui campent sous des tentes, apportent des vivres aux voyageurs.

On retrouve le Nil après quelques jours de marche, & on vient à *Guerry*; c'eſt la demeure d'un Gouverneur, dont le principal emploi eſt d'examiner ſi dans les caravannes qui viennent d'Egypte, perſonne n'a la petite vérole; parce que cette maladie n'eſt pas moins dangereuſe, & ne fait pas moins de ravages en ce pays-là, que la peſte en Europe. Ce Gouverneur eut pour nous de grands égards, en faveur du Trône d'Ethiopie; c'eſt ainſi qu'on appelle l'Empereur d'Ethiopie, & il nous exempta de la quarantaine qu'on a coutume de faire en ce lieu-là, où nous paſſâmes le Nil.

La maniere de paſſer ce fleuve eſt particuliere. On met les hommes & les marchandiſes dans une barque; mais pour les animaux, on les attache par la tête & par-deſſous le ventre avec des cordes, qu'on tire & qu'on lâche à meſure que la barque avance. Les animaux nagent & ſouffrent beaucoup dans ce paſſage, pluſieurs mêmes y meurent; car, quoique le Nil ne ſoit pas large en cet endroit, il eſt cependant rapide & profond. Nous partîmes de *Guerry* le premier Février, & allâmes coucher à *Alfaa*, gros village bâti de pierres de taille, où les hommes ſont grands & bien faits.

Après avoir marché au Nord-Eſt, pour éviter les grands détours que fait le Nil, paſſé par les villages d'*Alſon*, de *Cotran*, & de *Camin*, traverſé une grande iſle, qui n'eſt point marquée dans nos cartes, nous arrivâmes à la ville d'*Harbagy*, où les vivres ſont en abondance, & où nous prîmes un peu de repos. Nous paſſâmes les jours ſuivans par des forêts d'acacias, dont les arbres hauts & épineux étoient chargés de fleurs jaunes & bleues; ces dernieres répandent une odeur fort agréable. Ces bois ſont pleins de petits perroquets verds, d'une eſpece de gelinottes, & d'un grand nombre d'autres oiſeaux qu'on ne connoît point en Europe. Nous ne quittâmes ces charmantes forêts que pour entrer dans de grandes plaines très-fertiles & très cultivées. Après y avoir marché quelque temps, nous découvrîmes la ville de *Sennar*, dont la ſituation nous parut enchantée.

Cette ville qui a près d'une lieue & demie de circuit, eſt fort peuplée; mais mal-propre & mal policée. On y compte environ cent mille ames. Elle eſt ſituée à l'occident du Nil, (1) ſur une hauteur à

(1) C'eſt peut-être une erreur de chiffre. Sennar eſt à 15 degrés 4 minutes

treize dégrés quatre minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon l'obſervation que le Pere de Brevedent fit à midi, le 21 Mars 1699. Les maiſons n'ont qu'un étage, & ſont mal bâties; mais les terraſſes qui leur ſervent de toit, ſont fort commodes. Pour les fauxbourgs, ce ne ſont que de méchantes cabanes faites de cannes. Le Palais du Roi eſt environné de hautes murailles de briques cuites au ſoleil; il n'a rien de régulier; on n'y voit qu'un amas confus de bâtimens, qui n'ont aucune beauté. Les appartemens de ce Palais ſont aſſez richement meublés, avec de grands tapis à la maniere du Levant.

On nous préſenta au Roi dès le lendemain de notre arrivée. On commença par nous faire quitter nos ſouliers; c'eſt un point de cérémonial qu'il faut que les étrangers gardent; car pour les ſujets du Prince, ils ne doivent jamais paroître devant lui que les pieds nuds. Nous entrâmes d'abord dans une grande cour pavée de carreaux de fayance de différentes couleurs. Elle étoit bordée de gardes armés de lances. Quand nous l'eûmes preſque toute traverſée, on nous arrêta devant une pierre qui eſt proche d'un ſalon ouvert, où le Roi a coutume

de donner audience aux Ambaſſadeurs. Nous ſaluâmes là le Roi ſelon la coutume du pays, en nous mettant à genoux, & baiſant trois fois la terre. Le Prince, âgé de dix-neuf ans, eſt noir, mais bien fait, & d'une taille majeſtueuſe, n'ayant point les levres groſſes ni le nez écraſé, comme l'ont ſes ſujets. Il étoit aſſis ſur un lit fort propre, en forme de canapé, les jambes croiſées l'une ſur l'autre, à la maniere des Orientaux, & environné d'une vingtaine de vieillards, aſſis comme lui, mais un peu plus bas. Il étoit vêtu d'une longue veſte de ſoie brodée d'or, & ceint d'une eſpèce d'écharpe de toile de coton très-fine. Il avoit ſur ſa tête un turban blanc. Les vieillards étoient à peu près vêtus de la même manière. Le premier Miniſtre, à l'entrée du ſalon & debout, portoit la parole au Roi, & nous répondoit de ſa part. Nous ſaluâmes une ſeconde fois ce Prince, comme nous avions fait dans la cour; & nous lui préſentâmes quelques cryſtaux & quelques curioſités d'Europe, qu'il reçut avec agrément. Il nous fit pluſieurs queſtions, qui marquent que ce Prince eſt curieux, & qu'il a beaucoup d'eſprit. Il nous parla du ſujet de notre voyage, & nous parut avoir beaucoup d'attachement & de reſ-

peſt pour l'Empereur d'Ethiopie. Après une heure d'audience, nous nous retirâmes, en faiſant trois profondes révérences. Il nous fit accompagner par ſes gardes juſqu'à la maiſon où nous logions, & nous envoya de grands vaſes remplis de beurre, de miel & d'autres rafraichiſſemens, avec deux bœufs & deux moutons.

Ce Prince va deux fois la ſemaine dîner à une de ſes maiſons de campagne, qui eſt à une lieue de la ville. Voici l'ordre qu'il tient dans ſa marche. Trois à quatre cens cavaliers, montés ſur de très-beaux chevaux, paroiſſent d'abord. Le Roi vient enſuite, environné d'un grand nombre de valets-de-pied & de ſoldats armés, qui chantent à haute voix ſes louanges, & qui jouent du tambour de baſque, ce qui fait une aſſez agréable harmonie. Sept à huit cens filles ou femmes marchent pêle-mêle avec ces ſoldats, & portent ſur leurs têtes de grands paniers ronds, de paille de diverſes couleurs & très-bien travaillés. Ces paniers, qui repréſentent toute ſorte de fleurs, & dont le couvercle eſt en pyramide, couvrent des plats de cuivre étamés & remplis de fruits & de viandes toutes préparées. Ces plats

ſont ſervis devant le Roi, & on les diſtribue enſuite à ceux qui ont l'honneur de l'accompagner. Deux ou trois cens cavaliers ſuivent dans le même ordre que les premiers, & ferment toute cette marche.

Le Roi, qui ne paroît jamais en public que le viſage couvert d'une gaze de ſoie de pluſieurs couleurs, ſe met à table ſi-tôt qu'il eſt arrivé. Le divertiſſement le plus ordinaire de ce Prince eſt de propoſer des prix aux Seigneurs de ſa Cour, & de tirer avec eux au blanc avec le fuſil, dont ils n'ont pas encore fait grand uſage. Après avoir paſſé la plus grande partie du jour dans cet exercice, il retourne le ſoir à la ville, dans le même ordre qu'il en eſt ſorti le matin. Cette promenade ſe fait régulièrement le mercredi & le ſamedi de chaque ſemaine. Les autres jours, il tient conſeil matin & ſoir, & s'applique à rendre juſtice à ſes ſujets, dont il ne laiſſe aucun crime impuni. On ne cherche pas en ce pays-là à prolonger les procès. Auſſitôt qu'un criminel eſt arrêté, on le préſente au Juge, qui l'interroge, & qui le condamne à mort, s'il eſt coupable. La Sentence s'exécute ſur le champ: on prend le criminel, on le renverſe par

terre, & on le frappe ſur la poitrine à grands coups de bâton, juſqu'à ce qu'il expire. C'eſt ainſi qu'on traita pendant notre ſéjour à *Sennar*, un Ethiopien, nommé Joſeph, qui avoit eu le malheur de quitter quelque temps auparavant la Religion chrétienne pour embraſſer le Mahométiſme.

Après cette terrible exécution, on m'apporta une petite fille Mahométane âgée de cinq à ſix mois, pour la traiter d'une maladie; comme cet enfant étoit à l'extrêmité, & ſans eſpérance de vie, le Pere de Brevedent la baptiſa ſous prétexte de lui donner un remède, & cette fille fut aſſez heureuſe pour mourir après avoir reçu le ſaint Baptême. En quoi il ſemble que Dieu, par ſa merveilleuſe Providence, avoit voulu remplacer la perte de ce malheureux Ethiopien. Le Pere de Brevedent, de ſon côté, étoit ſi pénetré de joie d'avoir ouvert le Ciel à cette ame, qu'il m'aſſuroit, avec un tranſport que je ne puis exprimer, que quand il n'auroit fait que cela en ſa vie, il ſe tenoit pour bien récompenſé de toutes les peines & de toutes les fatigues qu'il avoit eues en ce voyage.

Tout eſt à grand marché à *Sennar*. Un chameau ne coûte que ſept à huit livres,

un bœuf cinquante ſols, un mouton quinze, & une poule un ſol. Il en eſt ainſi à proportion des autres denrées. Le pain de froment n'eſt pas du goût de ces peuples; ils n'en font que pour les étrangers. Celui dont ils ſe ſervent eſt de *dora*, qui eſt un petit grain dont j'ai déjà parlé. Ce pain eſt bon, quand il eſt frais, mais après un jour il eſt inſipide, & on ne peut en manger; c'eſt une eſpece de gâteau fort large & de l'épaiſſeur d'un écu. Les marchandiſes de ce pays ſont les dents d'éléphant, le tamarin, la civette, le tabac, la poudre d'or, &c. On tient tous les jours marché dans la grande place, qui eſt au milieu de la ville, où l'on vend toutes ſortes de denrées & de marchandiſes. On en tient encore un autre dans la place qui eſt devant le palais du Roi. C'eſt dans ce marché qu'on expoſe en vente les Eſclaves. Ils ſont aſſis à terre les jambes croiſées l'une ſur l'autre, les hommes & les garçons d'un côté, les femmes & les filles de l'autre. On a un Eſclave des plus forts & des plus robuſtes pour dix écus; ce qui fait que les Marchands d'Egypte en enlevent tous les ans un très-grand nombre.

La monnoie la plus baſſe de ce Royau-

me, vaut un double de France; c'eſt un petit morceau de fer de la figure d'une croix de ſaint Antoine. Le *fadda* vient de Turquie; c'eſt une monnoie d'argent fort mince & moins grande qu'un denier. Elle vaut un ſol marqué. Outre ces deux monnoies, on ne ſe ſert que de réaux & de piaſtres d'Eſpagne, qui doivent être rondes, car les quarrées ne paſſent point dans le commerce. Les piaſtres valent environ quatre francs en ce pays-là.

Les chaleurs de *Sennar* (1) ſont ſi inſupportables, qu'on a peine à reſpirer pendant le jour. Elles commencent au mois de Janvier, & finiſſent à la fin d'Avril, elles ſont ſuivies de pluies abondantes qui durent trois mois, qui infectent l'air, & qui cauſent une grande mortalité parmi les hommes & parmi les animaux. C'eſt un peu la faute des habitans qui ſont mal propres, & qui n'ont aucun ſoin de faire écouler les eaux qui croupiſſent, & qui venant enſuite à ſe corrompre, répandent des vapeurs malignes.

Ces peuples ſont naturellement fourbes & trompeurs, mais d'ailleurs fort

(1) Sennar en Arabe ſignifie poiſon & feu. Note de l'ancienne édition.

ſuperſtitieux & fort attachés au Mahométiſme. Quand ils rencontrent un Chrétien dans les rues, ils ne manquent jamais de prononcer leur profeſſion de foi, qui conſiſte en trois paroles: *Il n'y a qu'un ſeul Dieu, & Mahomet eſt ſon Prophète.* L'eau-de-vie, le vin & l'hydromel même leur ſont défendus, & ils n'en boivent qu'en cachette. Leur boiſſon ordinaire eſt une eſpece de bierre, ſemblable à celle de *Dongola.* Ils l'appellent *Bouſa*, elle eſt fort épaiſſe & d'un fort mauvais goût. Voici la maniere dont ils la préparent. Ils font rôtir au feu la graine de *dora*, ils la jettent enſuite dans l'eau froide, & après vingt-quatre heures ils en boivent. Ils ont auſſi l'uſage du café, qu'ils boivent volontiers. On ne s'en ſert pas en Ethiopie.

Les femmes de qualité ſont couvertes d'une veſte de ſoie ou de toile de coton fort fine, avec de larges manches qui pendent juſqu'à terre. Leurs cheveux ſont treſſés & chargés d'anneaux d'argent, de cuivre, de laiton, d'ivoire ou de verre de diverſes couleurs. Ces anneaux ſont attachés à leurs treſſes en forme de couronnes; leurs bras, leurs jambes, leurs oreilles & leurs narines même ſont chargées de ces mêmes an-

neaux. Elles ont aux doigts pluſieurs bagues dont les pierres ne ſont pas fines. Toute leur chauſſure conſiſte en de ſimples ſemelles qu'elles attachent aux pieds avec des cordons. Pour les femmes & les filles du commun, elles ne ſont couvertes que depuis la ceinture juſqu'aux genoux.

Les marchandiſes qu'on porte au Royaume de *Sennar*, ſont des épiceries, du papier, du laiton, du fer, du fil d'archal, du vermillon, du ſublimé, de l'arſenic blanc & jaune, de la clinquaillerie, du ſpica de France, du mahaleb d'Egypte, qui eſt une graine d'une odeur forte, des couteries de Veniſe, qui ſont des eſpeces de chapelets de verre de toutes les couleurs, & enfin du noir à noircir qu'ils appellent *kool*, & qui eſt fort eſtimé en ce pays-là, parce qu'on s'en ſert pour noircir les yeux & les ſourcils. Toutes ces marchandiſes ont auſſi cours en Ethiopie, avec cette différence, qu'à *Sennar*, les plus gros grains de verre ſont les plus eſtimés, & en Ethiopie les plus petits.

Les Marchands de *Sennar* font un gros commerce du côté de l'Orient. Au temps de la *mouſſon* ils s'embarquent à *Suaquen* ſur la mer Rouge. La pêche des

perles qu'on fait en ce lieu-là & la ville de *Suaquen*, appartiennent au Grand-Seigneur. Ils paſſent de-là à *Moka*, ville de l'Arabie heureuſe, qui appartient au Roi d'*Yemen*, & ſe rendent enſuite à *Surate*, où ils portent l'or, la civette & les dents d'éléphant, & en rapportent les épiceries & les autres marchandiſes des Indes. Ils emploient ordinairement deux ans à faire ce voyage.

Lorſque le Roi de *Sennar* eſt mort, le Grand-Conſeil s'aſſemble, & par une coutume également barbare & déteſtable, fait égorger tous les freres du Prince qui doit monter ſur le trône. Le Prince *Gorech*, qui eſt demeuré inconnu juſqu'à la mort du Roi ſon frere, eut le bonheur d'être ſouſtrait par ſa nourrice à la cruauté de ce terrible Conſeil. On a encore ſauvé un des freres du Roi, qui regne aujourd'hui. Ce Prince eſt à la Cour d'Ethiopie, où il ſe diſtingue par ſon mérite & par ſa naiſſance.

Après avoir demeuré trois mois à la Cour du Roi de *Sennar*, qui nous combla d'honneurs, nous prîmes congé de lui. Il eut la bonté de nous donner une ſauvegarde qu'on appelle *Soccori*, pour nous défrayer, & pour nous conduire juſqu'aux frontieres de ſon Royaume.

Nous nous embarquâmes dans un gros tronc d'arbre creuſé en forme de barque; nous paſsâmes le Nil le 12 Mai 1699, & allâmes camper à *Basboch*, gros village à demi-lieue de la ville de *Sennar*. Nous y demeurâmes trois jours pour attendre que toute notre caravane ſe fût aſſemblée, & nous en partîmes enfin le 15 de Mai au ſoir. Nous marchâmes toute la nuit juſqu'à *Bacras*, groſſe bourgarde, dont le Seigneur étoit un vénérable vieillard, âgé de cent trente ans, qui nous parut auſſi fort & auſſi vigoureux que s'il n'en eût eu que quarante. Il avoit ſervi cinq Rois de *Sennar*. Nous allâmes le voir, il nous reçut fort gracieuſement, & nous demanda des nouvelles de l'Europe. Nous lui fîmes un petit préſent, & il nous envoya à manger dans notre tente pour nous en marquer ſa reconnoiſſance. Nous continuâmes notre route & nous arrivâmes le lendemain à *Abeq*, méchant hameau, où l'on ne trouve que de pauvres cabanes de bergers; & le jour ſuivant à *Baha*, après avoir marché dix heures ſans nous arrêter. *Baha* eſt un petit village ſur un bras du Nil, qui étoit à ſec. Le 19 nous allâmes coucher à *Dodar*, qui ne vaut pas mieux que

Baha, & le lendemain, après quatre heures de chemin, à *Abra*, groſſe bourgade, où nous perdîmes deux de nos chameaux, que nous eûmes bien de la peine à retrouver, nous gagnâmes le village de *Debarké* & enſuite celui de *Bulbul*, & après avoir marché par un pays fort beau & fort peuplé, nous nous rendîmes, le 25 de Mai, à *Gieſim*, groſſe bourgade au bord du Nil & au milieu d'une forêt, dont les arbres ſont fort différens de ceux que nous avions vus juſqu'alors. Ils ſont plus hauts que nos plus grands chênes, & il y en a de ſi gros, que neuf hommes enſemble ne les pourroient pas embraſſer. Leur feuille eſt à peu près ſemblable à celle du melon, & leur fruit qui eſt très-amer, aux courges; il y en a auſſi de rond. Je vis à *Gieſim* un de ces gros arbres creuſé naturellement & ſans art. On entroit par une petite porte dans une eſpece de chambre ouverte par en-haut, & dont la capacité étoit ſi grande que cinquante perſonnes auroient pu aiſément s'y tenir debout.

Je vis un autre arbre nommé *Gelingue*, qui n'eſt pas plus gros que nos chênes, mais qui eſt auſſi haut que ceux dont je viens de parler. Son fruit eſt de la figure

des

des melons d'eau, mais un peu plus petit. Il eſt diviſé par dedans en cellules remplies de grains jaunes, & d'une ſubſtance qui approche fort du ſucre réduit en poudre. Cette ſubſtance eſt un peu aigre, mais agréable, de bonne odeur & très-rafraîchiſſante, ce qui fait plaiſir dans un pays auſſi chaud que celui-là: l'écorce en eſt dure & épaiſſe. La fleur de cet arbre a cinq feuilles blanches comme le lis, & porte une graine ſemblable à celle d'un pavot.

Il y a encore en ce pays-là une autre ſorte d'arbre nommé *Deleb*. Il eſt une fois plus haut que les plus hauts palmiers, & à peu près de la même figure. Ses feuilles reſſemblent à un éventail, mais elles ſont plus larges. Son fruit eſt rond & en grappe, & depuis la queue juſqu'au milieu, un peu plus gros que ceux dont nous venons de parler. Ce fruit eſt couvert de cinq écailles fort dures qui forment une eſpece de calice. Il eſt jaune quand il eſt mûr, & ſon écorce eſt ſi épaiſſe & ſi dure, que quand ces arbres ſont agités par les vents, ces fruits ſe heurtant les uns les autres, font un bruit épouvantable. S'il s'en détachoit alors quelqu'un, & qu'il vînt à tomber ſur la tête d'un homme, il le

tueroit infailliblement. Quand on a cassé l'écorce de ce fruit, ce qu'on ne fait qu'avec peine, on découvre quantité de filamens, qui soutiennent une substance à peu près semblable au miel. Cette substance, qui a l'odeur du baume, est si douce & si agréable, que je ne me souviens pas d'avoir jamais rien mangé de plus délicieux. On trouve au milieu de cette substance une lentille brune, grosse & fort dure, qui est la semence de cet arbre. Outre le fruit dont je viens de parler, ce même arbre en porte encore un autre, en forme de rave, couvert de trois écorces que l'on leve, & qui a le goût de chataignes cuites.

Le *Domi* est comme le mâle du *Deleb*. Il n'est pas si haut de la moitié qu'un palmier ; mais ses feuilles sont presque aussi longues & une fois plus larges. On en fait des paniers, des nattes, & même des voiles pour les vaisseaux de la mer Rouge. Cet arbre pousse un fruit long d'un pied, qui est couvert de cinq ou six feuilles, & dont la substance est blanche & douce comme le lait & fort nourrissante.

L'arbre qu'on appelle *Couglés* est encore d'une grosseur énorme. Ce sont neuf ou dix gros arbres liés & collés ensemble

d'une maniere fort irréguliere. Il a la feuille petite, & ne porte point de fruit, mais ſeulement de petites fleurs bleues ſans odeur. Il y a encore dans les vaſtes forêts de ce pays pluſieurs autres arbres entiérement inconnus aux Européans.

Nous demeurâmes dix-neuf jours à *Gieſim*. Cette bourgade eſt à mi-chemin de la ville de *Sennar* & des confins de l'Ethiopie, & au dixieme degré de latitude ſeptentrionale, (1) ſelon l'obſervation qu'en fit le Pére de Brevedent. Quand on eſt arrivé à *Gieſim*, on eſt obligé de ſe défaire de ſes chameaux à cauſe des montagnes qu'il faut traverſer, & des herbes qui empoiſonnent ces animaux, & c'eſt ce qui fait qu'en Ethiopie on ne ſe ſert que de mulets & de chevaux qu'on ne ferre point. On ne vend ſes chameaux à *Gieſim* qu'à condition qu'on s'en ſervira juſqu'à *Giranna*, où ceux qui les achetent les viennent querir. Nous vîmes à *Gieſim* une caravane de *Gebertis*. Ces peuples ſont Mahométans & dépendent de l'Empereur d'Ethiopie, qui les traite en eſclaves conformément à leur nom. La cauſe du

(1) Gieſim eſt à 14 degrés quelques minutes de latitude.

long ſéjour que nous fîmes dans cette bourgade, dont la ſituation eſt belle & agréable, fut la mort de la Reine, mere du Roi de *Sennar*. L'Officier qui nous conduiſoit, retourna à *Sennar* prendre de nouveaux ordres du Roi ſon maître, & nous fûmes obligés de l'attendre. Ce fut pour nous un très-fâcheux contretems; car les pluies nous ſurprirent en ce lieu-là: il ne plut d'abord qu'après le coucher du ſoleil; cette pluie eſt toujours précédée d'éclairs & de tonnerres; pendant le jour le Ciel eſt très-ſerein, mais la chaleur eſt inſupportable.

Nous partîmes de *Gieſim* le onzieme Juin, & après cinq heures de chemin nous trouvâmes un village qu'on appelle *Deleb*, à cauſe des grandes allées d'arbres de ce nom qu'on voit à perte de vue. Nous marchâmes long-temps dans ces délicieuſes allées, qui ſont plantées en échiquier. Nous arrivâmes le lendemain à *Chau*, village ſur le Nil, & le jour ſuivant à *Abotkna* où il y a une eſpece de bouis, qui n'a pas la feuille ni la fermeté du nôtre. On voit dans toute cette route de grandes forêts de Tamarins toujours verds. La feuille en eſt un peu plus large que celle du Cyprès,

Cet arbre a de petites fleurs bleues, d'une très-bonne odeur, & un fruit à peu près ſemblable à la prune. On l'appelle *Erdeb* dans ce pays. Ces forêts de Tamarins ſont ſi touffues, que le ſoleil ne les peut pénétrer. Nous paſſâmes la nuit ſuivante dans la vallée de *Sonnone* au milieu d'une belle prairie; & en deux jours, nous nous rendîmes à *Serké*, jolie ville de cinq à ſix cens maiſons fort propres, quoiqu'elles ne ſoient bâties que de cannes d'Inde. *Serké* eſt au milieu des montagnes dans un beau vallon; on trouve un petit ruiſſeau à la ſortie de cette ville, & c'eſt ce petit ruiſſeau qui ſépare l'Ethiopie du royaume de *Sennar*.

Depuis *Serké*, d'où nous partîmes le 20 Juin, juſqu'à *Gondar*, capitale d'Ethiopie, nous trouvâmes quantité de belles fontaines, & des montagnes preſque continuelles de différentes figures, mais toutes fort agréables & couvertes d'arbres, qui ſont inconnus en Europe, & qui nous parurent encore plus beaux & plus hauts que ceux de *Sennar*. Ces montagnes, dont les unes s'élevent en pyramides, les autres en cônes, ſont ſi bien cultivées, qu'il n'y a point de terrein inutile; & elles ſont d'ailleurs ſi

peuplées, qu'on diroit que c'eſt une ville continuelle. Nous couchâmes le lendemain à *Tambiſſo*, gros village qui appartient au Patriarche d'Ethiopie, & nous nous rendîmes le jour ſuivant à *Abiad*, ſitué ſur une haute montagne couverte de ſycomores. Depuis *Gieſim*, juſqu'à ce village, toutes les campagnes ſont remplies de coton. Nous nous arrêtâmes le 23 Juin, dans un vallon plein d'ébeniers & de cannes d'Inde, où un lion nous enleva un de nos chameaux. Les lions ſont communs en ce pays-là, & on les entend hurler toute la nuit. On les écarte en allumant de grands feux qu'on a ſoin d'entretenir. On trouve ſur ces montagnes des ſquinautes (1) & quantité d'autres plantes & d'herbes aromatiques.

Le 24, nous paſſâmes la riviere de *Gandova*, qui eſt fort profonde & fort rapide, ce qui rend ce paſſage fort dangereux. Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi large que la Seine à Paris. Elle deſcend des montagnes avec tant de rapidité, que dans ſes débordemens elle entraîne tout ce qu'elle trouve. Ils ſont quelquefois ſi grands, qu'il faut dix jours pour la

(1) C'eſt le Schénante, ou le jonc odorant.

traverſer. Comme elle étoit alors fort baſſe, nous la paſſâmes ſans peine. Elle ſe décharge dans une autre riviere qu'on appelle *Tekeſel*, c'eſt-à-dire *l'Epouvantable*; & ces deux rivieres unies enſemble, vont ſe jetter dans le Nil. Nous paſſâmes encore deux groſſes rivieres le jour ſuivant; elles étoient bordées de bouis d'une groſſeur énorme, & hauts comme nos hêtres. Ce jour-là, une de nos bêtes de charge s'étant écartée de la caravane, fut mordue à la cuiſſe par un ours. La plaie étoit grande & dangereuſe: les gens du pays ne firent que lui appliquer un cauſtique avec le feu, & l'animal fut guéri.

Nous entrâmes le 26 dans une grande plaine remplie de grenadiers, & nous y paſſâmes la nuit à la vue de *Girana*, où nous arrivâmes le lendemain. *Girana* eſt un village ſitué au haut d'une montagne, d'où l'on découvre le plus beau pays du monde. C'eſt dans ce lieu qu'on change de voiture, & qu'on quitte les chameaux pour prendre les chevaux, comme je l'ai déja dit. Le Seigneur de *Girana* nous vint rendre viſite, & nous fit apporter des rafraichiſſemens. Nous y trouvâmes une eſcorte de trente hommes que l'Empereur d'Ethio-

pie nous avoit envoyés pour notre ſûreté, & pour faire honneur au frere du Patriarche qui étoit dans notre caravane, & on nous délivra du ſoin de notre bagage, ſelon la coutume de cet Empire. Voici la maniere dont on en uſe.

Quand l'Empereur d'Ethiopie appelle quelqu'un à ſa Cour, on confie ſon bagage au Seigneur du premier village que l'on trouve ſur ſa route. Ce Seigneur le met entre les mains de ſes vaſſaux, qui ſont obligés de le porter juſqu'au village voiſin. Ceux-ci le confient aux habitans de ce ſecond village, leſquels le portent juſqu'au premier village qu'ils rencontrent; & ainſi conſécutivement juſqu'à la ville capitale. Ce qui ſe fait avec une exactitude & une fidélité merveilleuſe.

Les pluies, la fatigue du voyage, & ſur-tout la maladie du Pere de Brevedent, nous obligerent de demeurer quelques jours à *Girana*. Nous en partîmes le premier jour de Juillet; & après trois heures de marche par des montagnes & par des chemins impraticables, nous vînmes à *Barangoa*, & le lendemain à *Chelga*, grande & belle ville, environnée d'Aloès. C'eſt un lieu d'un grand commerce: il y a tous les jours

marché, où les habitans des environs viennent vendre la civette, l'or & toute ſorte de bétail & de vivres. Le Roi de *Sennar* a dans cette ville, avec l'agrément de l'Empereur d'Ethiopie, un douanier pour recevoir les droits du coton qu'on porte de ſon royaume en Ethiopie, & ces droits ſe partagent également entre ces deux Princes. A deux lieues de *Chelga*, du côté du ſeptentrion, on voit un torrent qui tombe d'une montagne très-haute & très-eſcarpée, & qui fait une caſcade naturelle, que l'art auroit peine à imiter. L'eau de cette caſcade étant partagée en différens canaux, arroſe toute la campagne, & la rend très-fertile.

Nous arrivâmes enfin le troiſieme de Juillet à *Barko*, petite ville fort jolie, ſituée au milieu d'une plaine très-agréable, & à une demi-journée de la capitale d'Ethiopie. Nous fûmes obligés de nous arrêter en ce lieu-là, parce que j'y tombai griévement malade, & que mon cher compagnon, le Pere de Brevedent, ſe vit en peu de jours réduit à la derniere extrêmité par un violent purgatif de pignons d'inde dit *Cataputia* qu'on lui donna fort mal-à-propos à Tripoli de Syrie. Ce remede toujours dangereux,

ſelon un très-habile homme, (1) lui avoit cauſé un flux dont il étoit incommodé, & qu'il m'avoit toujours caché par modeſtie. Je n'eus pas plutôt appris l'état où il étoit, que je me fis porter dans ſa chambre, quoique je fuſſe alors très-mal. Mes larmes, plutôt que mes paroles, lui firent connoître que je déſeſpérois de ſa guériſon, & que ſon mal étoit ſans remede. Ces larmes étoient ſinceres; & ſi j'avois pu le ſauver aux dépens de ma vie, je l'aurois fait avec plaiſir. Mais il étoit mûr pour le Ciel, & Dieu vouloit récompenſer ſes travaux apoſtoliques. Je l'avois connu au Caire, où ſa réputation étoit ſi grande, qu'il paſſoit pour un homme favoriſé de Dieu par des graces extraordinaires, & même par le don des miracles & de prophétie.

C'eſt l'idée que je m'en étois alors formé ſur le bruit commun, mais dont je connus parfaitement la vérité dans la ſuite par diverſes prédictions qu'il fit ſoit de ſa mort, ſoit de pluſieurs autres choſes qui me ſont arrivées de la maniere dont il me les avoit prédites. Pen-

(1) Philoſ. Coſmopol. Note de l'ancienne édition.

dant tout le voyage, il ne me parla que de Dieu, & ſes paroles étoient ſi vives, & ſi pleines d'onction, qu'elles faiſoient ſur moi de profondes impreſſions. Dans les derniers momens de ſa vie, ſon cœur ſe répandit en des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance envers Dieu, ſi ardens & ſi tendres que je ne les oublierai jamais. C'eſt dans ces ſentimens que ce ſaint homme mourut dans une terre étrangere, à la vue de la Ville capitale d'Ethiopie, comme Saint François Xavier, dont il portoit le nom, étoit mort autrefois à la vue de la Chine, lorſqu'il étoit prêt d'y entrer pour gagner ce vaſte Empire à JESUS-CHRIST.

Pour rendre juſtice au Pere de Brevedent, je puis dire que jamais je n'ai connu d'homme plus intrépide & plus courageux dans les dangers, plus ardent & plus ferme, lorſqu'il falloit ſoutenir les intérêts de la Religion, plus modeſte & plus religieux dans ſes manieres & dans toute ſa conduite. Il mourut le 9 Juillet de l'année 1699, à trois heures du ſoir. Pluſieurs Religieux d'Ethiopie, qui furent préſens à ſa mort, en furent ſi touchés & ſi édifiés, que je ne doute pas qu'ils ne conſervent toute leur vie

un grand respect pour la mémoire d'un si saint Missionnaire. Ces Religieux vinrent le lendemain en corps, revêtus de leurs habits de cérémonie, ayant chacun une croix de fer à la main. Après avoir fait les prieres pour les morts & les encensemens ordinaires, ils porterent eux-mêmes le corps dans une Eglise dédiée à la Sainte Vierge, en laquelle il fut inhumé.

Ma maladie & la douleur dont j'étois accablé, m'arrêterent à *Barko* jusqu'au 21 de Juillet que je partis pour *Gondar* (1) où j'arrivai le soir. J'allai descendre au Palais (2) où l'on m'avoit préparé un

(1) On appelle cette ville capitale *Gondar à Catma*, c'est-à-dire, *Ville du cachet*. Note de l'ancienne édition.

(2) La premiere partie du voyage de M. Poncet est curieuse, sur-tout pour la Géographie : elle est généralement estimée. La seconde l'est beaucoup moins. On est étonné de voir M. Poncet décrire de grandes villes, tandis que l'on sçait que l'Empereur d'Ethiopie campe toujours sous des tentes, & qu'il n'y a point de villes dans ce Royaume. Il y en a même qui prétendent que M. Poncet n'a jamais vu l'Empereur, ou que s'il l'a vu, cela n'a pu être qu'en secret. M. Poncet, qui avoit trompé les Cours de Versailles & de Rome, proposa en 1703 un second voyage d'Ethiopie, où il devoit être accompa-

appartement proche de celui d'un des enfans de l'Empereur. J'eus l'honneur dès le lendemain de voir ce Prince, qui me témoigna mille bontés, & qui me marqua être affligé de la mort de mon compagnon, dont on lui avoit fait connoître le mérite & la capacité. Il m'ordonna de prendre tout le repos qui me ſeroit néceſſaire pour me remettre de ma maladie, avant que de paroître en public. Il me venoit voir preſque tous les jours par une petite galerie, qui communiquoit à ſon appartement. Après m'être délaſſé des fatigues d'un ſi long & ſi pénible voyage, il me fit l'honneur de me donner une audience publique. Ce fut le 10 d'Août ſur les dix heures du matin. On me vint prendre dans ma chambre, & après m'avoir fait traverſer plus de vingt appartemens, j'entrai dans une ſalle où l'Empereur

---

gné par le Pere du Bernat. Ils s'embarquerent à Suez pour le port de Gedda, mais Poncet emporta les préſens du Roi, ſe jetta dans l'*Yémen* pour y chercher fortune, alla à Surate, aboutit enfin à Iſpaham, où il eſt mort avec la réputation d'un aventurier & d'un impoſteur. On n'a pas ſupprimé la Relation, parce qu'elle contient pluſieurs détails curieux & vrais. Il ſuffit d'avoir prévenu les lecteurs ſur les faits douteux ou faux.

étoit assis sur son Trône. C'étoit une espece de canapé couvert d'un tapis de damas rouge à fleurs d'or : il y avoit tout au tour de grands coussins brochés d'or. Ce Trône dont les pieds sont d'or massif, étoit placé au fond de la salle dans une alcove couverte d'un dôme tout brillant d'or & d'azur. L'Empereur étoit vêtu d'une veste de soie brodée d'or avec des manches fort longues. L'écharpe dont il étoit ceint, étoit brodée de la même maniere. Il avoit la tête nue, & ses cheveux treſſés avec beaucoup de propreté. Une grande émeraude brilloit au-dessus de son front, & lui donnoit de la majesté. Il étoit seul dans l'alcove dont j'ai parlé, assis sur son canapé, les jambes croisées à la maniere des Orientaux. Les grands Seigneurs étoient des deux côtés debouts & en haie, ayant les mains croisées l'une sur l'autre, & gardant un silence plein de respect.

Quand je fus au pied du Trône, je fis trois profondes révérences à l'Empereur, & lui baisai la main. C'est un honneur qu'il n'accorde qu'aux personnes qu'il veut distinguer ; car pour les autres, il ne leur donne ses mains à baiser qu'après s'être prosternés trois

fois par terre, & lui avoir baiſé les pieds. Je lui préſentai la lettre de Monſieur Maillet, Conſul de France au *Caire*; il ſe la fit interprêter ſur le champ, & parut en être content. Il me fit pluſieurs queſtions ſur la perſonne du Roi, dont il me parla comme du plus grand & du plus puiſſant Prince de l'Europe; ſur l'état de la Maiſon Royale; ſur la grandeur & les forces de la France. Après avoir répondu à toutes ces queſtions, je lui fis mes préſens, qui conſiſtoient en peintures, en miroirs, cryſtaux, & en d'autres ouvrages de verre fort bien travaillés. Ce Prince les reçut avec un air plein de bonté; & comme j'étois encore foible, il me fit aſſeoir & ſervir une magnifique collation.

Le lendemain il ſe mit dans les remedes avec un de ſes enfans. Ils ſuivirent exactement l'un & l'autre le régime que je leur preſcrivis. L'effet en fut ſi heureux, qu'en peu de temps ils furent parfaitement guéris. Ce ſuccès m'attira de nouvelles graces, & fit que l'Empereur me traita avec plus de familiarité qu'auparavant. Je remarquai dans ce Prince une grande piété. Quoiqu'il fût encore dans les remedes, il voulut communier, & paroître en pu-

blic le jour de l'Assomption de la Vierge, à laquelle les Ethiopiens ont une dévotion particuliere. Il m'invita à cette cérémonie. Je m'y rendis sur les huit heures; je trouvai environ douze mille hommes rangés en bataille dans la grande cour du Palais. L'Empereur revêtu ce jour-là d'une veste de velours bleu à fleurs d'or, qui traînoit jusqu'à terre, avoit la tête couverte d'une mousseline rayée de filets d'or, qui formoit une espece de couronne à la maniere des anciens, & qui lui laissoit le milieu de la tête nud. Ses souliers étoient à l'indienne, travaillés à fleurs avec des perles. Deux Princes du sang superbement vêtus, l'attendoient à la porte du Palais avec un magnifique dais sous lequel l'Empereur marcha précédé de ses trompettes, tymbales, fifres, harpes, hautbois & autres instrumens qui faisoient une symphonie assez agréable. Il étoit suivi par les sept premiers Ministres de l'Empire, qui se tenoient par dessous les bras, & qui avoient la tête couverte à peu près comme l'Empereur, ayant chacun une lance à la main. Celui du milieu portoit la Couronne Impériale tête nue, & sembloit l'appuyer avec peine sur son estomac. Cette Couronne

fermée & ſurmontée d'une croix de pierreries, eſt très-magnifique. Je marchai ſur la même ligne que les Miniſtres, habillé à la Turque, & conduit par un Officier qui me tenoit par deſſous les bras. Les Officiers de la Couronne ſe tenant de la même maniere, ſuivoient chantant les louanges de l'Empereur, & ſe répondant les uns aux autres. Les Mouſquetaires vêtus de veſtes de différentes couleurs, ſerrées en maniere de juſte-au-corps, venoient enſuite, & étoient ſuivis par les Archers armés d'arcs & de flêches. Cette marche étoit fermée par les chevaux de main de l'Empereur, ſuperbement enharnachés & couverts de magnifiques étoffes d'or qui traînoient juſqu'à terre & ſur leſquelles étoient des peaux de Tigres d'une grande beauté.

Le Patriarche revêtu de ſes habits Pontificaux parſemés de Croix d'or, étoit à la porte de la Chapelle, accompagné de près de cent Religieux vêtus de blanc. Ils étoient rangés en haie, tenant une Croix de fer à la main; les uns dans la Chapelle, & les autres en dehors. Le Patriarche prit l'Empereur par la main droite, en entrant dans la Chapelle qui s'appelle *Tenſa Chriſtos*,

c'eſt-à-dire, *l'Egliſe de la Réſurrection*, & le conduiſit près de l'Autel à travers une haie de Religieux, qui tenoient chacun un gros flambeau allumé à la main. On porta le dais ſur la tête de l'Empereur juſqu'à ſon prie-dieu, qui étoit couvert d'un riche tapis, & à peu-près ſemblable aux prie-dieux des Prélats d'Italie. L'Empereur demeura preſque toujours debout juſqu'à la Communion que le Patriarche lui donna ſous les deux eſpeces. Les cérémonies de la Meſſe ſont belles & majeſtueuſes, mais je n'en ai point une idée aſſez diſtincte pour les rapporter ici.

La cérémonie étant finie, on tira deux coups de canon, comme on avoit fait en entrant, & l'Empereur ſortit de la Chapelle, & retourna au Palais dans le même ordre qu'il étoit venu. Le Miniſtre qui portoit la Couronne, la remit entre les mains du grand Tréſorier, qui la porta au Tréſor accompagné d'une Compagnie de Fuſiliers. L'Empereur étant entré dans la grande ſalle du Palais, s'aſſit ſur un Trône fort élevé, ayant les deux Princes ſes enfans à ſes côtés, & après eux les Miniſtres. Pour moi je fus placé vis-à-vis de l'Empereur. Tout le monde étoit debout dans un

profond ſilence, les mains croiſées l'une ſur l'autre. Après que l'Empereur eut pris de l'hydromel, & quelques écorces d'oranges qu'on lui préſenta dans une coupe d'or, ceux qui avoient des graces à demander entrerent, & s'avancerent juſqu'au pied du Trône, où un des Miniſtres prenoit leurs placets, & les liſoit à haute voix. L'Empereur ſe donnoit auſſi quelquefois la peine de les lire lui-même, & y répondoit ſur le champ.

Ce Prince mangea ce jour là en public & en cérémonie. Il étoit aſſis ſur une eſpèce de lit, & avoit devant lui une grande table. Il y en avoit pluſieurs autres plus baſſes pour les Seigneurs de la Cour. Le bœuf, le mouton, la volaille, ſont les viandes qu'on ſert. On les met preſque toutes en ragoûts; mais on y mêle tant de poivre & tant d'autres épiceries qui nous ſont inconnues, qu'un Européan n'en peut goûter. On ſert en vaiſſelle de porcelaine & plat à plat. Je ne vis point de gibier, & on m'aſſura qu'on n'en mangeoit point en Ethiopie. Je fus ſurpris de voir ſervir du bœuf crud ſur la table de l'Empereur : on l'aſſaiſonne d'une maniere particuliere. Après qu'on a coupé par morceaux une piece de bœuf,

on l'arroſe du fiel de cet animal, qui eſt un excellent diſſolvant, & on la ſaupoudre de poivre & d'épiceries. Ce ragoût qui eſt à leur ſens le mets le plus exquis que l'on puiſſe manger, me paroiſſoit fort dégoûtant. L'Empereur n'y toucha pas, parce que je l'avois averti que rien n'étoit plus contraire à ſa ſanté. On a encore en ce pays là une autre maniere d'aſſaiſonner les viandes crues. On prend dans la panſe des bœufs, les herbes qui ne ſont pas encore digérées; on les mêle avec la viande, & l'on en fait avec de la moutarde un ragoût appellé *Menta*, qui eſt encore plus dégoûtant que celui dont je viens de parler.

Comme la table où l'on m'avoit placé étoit proche de celle de l'Empereur, ce Prince m'adreſſoit ſouvent la parole. Son diſcours roula preſque tout ſur la perſonne du Roi, & ſur les merveilles de ſon regne. Il me dit qu'il avoit été charmé du portrait qu'un de ſes Ambaſſadeurs lui en avoit fait à ſon retour des Indes, & qu'il regardoit ce grand Prince comme le Héros de l'Europe. On fait l'eſſai des viandes comme en France; l'Officier goûte à tous les mets qu'on ſert devant le Prince. L'Empereur but d'abord un peu d'eau-de-vie qu'on

lui ſervit dans un vaſe de cryſtal, & de l'hydromel pendant tout le repas. S'il lui arrive de faire quelqu'excès, on l'avertit, & dans ce moment il ſe leve de table.

On ſera peut-être ſurpris qu'en un Pays où il y a d'excellens raiſins, on ne ſe ſert que d'hydromel. J'en fus étonné au commencement; mais j'appris que le vin fait de raiſins ne ſe conſerve point à cauſe de la grande chaleur; & comme il ſe gâte aiſément, l'Empereur ne l'aime pas non plus que le peuple; au lieu que tout le monde aime l'hydromel, qui ſe fait de cette maniere. On fait germer l'orge, on la rôtit enſuite à peu près comme nous faiſons le café, & on la pulvériſe. On fait la même choſe d'une racine qui croît dans le Pays, & qu'on nomme *Taddo*. On prend un vaſe verniſſé; & ſur quatre parties d'eau, on en met une de miel qu'on mêle enſemble; & ſur la peſanteur de dix livres de cette eau, on met deux onces d'orge & deux onces de *Taddo*; on mêle le tout enſemble, on le laiſſe fermenter trois heures dans un lieu chaud, on le remue de temps en temps, & après trois jours on a d'excellent hydromel, qui eſt pur & clarifié, & qui prend la couleur de

vin blanc d'Eſpagne. Cette liqueur eſt très-bonne, mais elle demande un meilleur eſtomac que le mien. Elle eſt forte, & on en tire une eau-de-vie, qui eſt auſſi bonne que la nôtre.

L'Impératrice vint rendre viſite à l'Empereur après le repas. Elle étoit toute couverte de pierreries & magnifiquement vêtue : elle a le teint blanc & le port majeſtueux. Auſſitôt qu'elle parut, toute la Cour ſe retira par reſpect; l'Empereur m'arrêta avec le Religieux, qui me ſervoit d'interprête. La Princeſſe me conſulta ſur quelques incommodités, dont elle ſe plaignoit, & me demanda enſuite ſi les Dames de France étoient bien faites, de quelle maniere elles s'habilloient, & quelles étoient leurs occupations les plus ordinaires.

Le Palais eſt grand & ſpacieux, & la ſituation en eſt charmante. Il eſt au milieu de la Ville, ſur une colline qui domine toute la campagne; il a environ une lieue de circuit; les murailles ſont de pierre de taille, flanquées de tours, ſur leſquelles on a élevé de grandes croix de pierre. Il y a quatre chapelles impériales dans l'enceinte du Palais; on les appelle *Beit Chriſtian*, comme les au-

tres Egliſes de l'Empire, c'eſt-à-dire, *maiſons des Chrétiens.* Elles ſont deſſervies par cent Religieux, qui ont auſſi ſoin d'un College, où l'on enſeigne à lire l'Ecriture ſainte aux Officiers du Palais.

La Princeſſe *Helcia*, ſœur de l'Empereur, a un magnifique Palais dans la Ville de *Gondar.* Comme il n'eſt pas permis en Ethiopie aux Princeſſes d'épouſer des Etrangers, elle eſt mariée à un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Elle va trois fois la ſemaine au Palais rendre viſite à l'Empereur ſon frere, qui a pour elle beaucoup d'eſtime & d'amitié. Quand cette Princeſſe paroît en public, elle eſt montée ſur une mule richement enharnaché, ayant à ſes côtés deux de ſes femmes qui portent ſur elle un dais. Quatre à cinq cens femmes l'environnent, chantant des vers à ſa louange, & jouant du tambour de baſque d'une maniere vive & dégagée. Il y a quelques maiſons à *Gondar*, bâties à la maniere d'Europe, mais la plûpart des autres reſſemblent à un entonnoir renverſé.

Quoique l'étendue de la Ville de *Gondar* ſoit de trois à quatre lieues, elle n'a point l'agrément de nos Villes,

& elle ne peut l'avoir, parce que les maiſons n'ont qu'un étage, & qu'il n'y a point de boutiques ; cela n'empêche pas qu'il ne s'y faſſe un grand commerce. Tous les Marchands s'aſſemblent dans une grande & vaſte place pour y traiter de leurs affaires ; ils y expoſent en vente leurs marchandiſes. Le marché dure depuis le matin juſqu'au ſoir. On y vend toutes ſortes de marchandiſes. Chacun a un lieu qui lui eſt propre, où il expoſe ſur des nattes ce qu'il veut vendre. L'or & le ſel ſont la monnoie dont on ſe ſert en ce Pays-là. L'or n'eſt point marqué au coin du Prince comme en Europe ; il eſt en lingots, qu'on coupe ſelon qu'on en a beſoin depuis une once juſqu'à une demi-dragme qui vaut trente ſols de notre monnoie ; & afin que l'on ne l'altere pas, il y a par-tout des Orfévres, qui en jugent à l'épreuve. On ſe ſert de ſel de roche pour la petite monnoie. Il eſt blanc comme la neige, & dur comme la pierre, on le tire de la montagne *Lafta*, & on le porte dans les magaſins de l'Empereur, où on le forme en tablettes, qu'on appelle *Amouly*, ou en demi tablettes, qu'on nomme *Courman*. Chaque tablette eſt longue d'un pied, large & épaiſſe de trois pouces,

pouces. Dix de ces tablettes valent trois livres de France. On les rompt ſelon le payement que l'on a à faire, & on ſe ſert de ce ſel également pour la monnoie & pour l'uſage domeſtique.

Il y a environ cent Egliſe dans la Ville de *Gondar*. Le Patriarche, qui eſt le chef de la Religion, & qui demeure dans un beau Palais près l'Egliſe patriarchale, dépend du Patriarche d'Alexandrie, qui le conſacre. Il nomme tous les Supérieurs des Monaſteres, & a un pouvoir abſolu ſur tous les Moines, qui ſont en grand nombre; car il n'y a point d'autres Prêtres en Ethiopie, comme il n'y a point d'autres Evêques que le Patriarche. L'Empereur a de grands égards pour ce Chef de la Religion. Il m'ordonna de l'aller voir, & me fit donner quelques curioſités pour lui préſenter. Ce Prélat, qui s'appelle *Abona Marcos*, me reçut avec civilité; il me mit d'abord une étole au col; & tenant en main une croix émaillée, il récita ſur ma tête quelques prieres, comme pour me marquer qu'il me regarderoit dorénavant comme une de ſes ouailles & de ſes enfans. Les Prêtres ont un grand pouvoir ſur les Peuples, mais ils en abuſent quelquefois. L'Em-

pereur *Ati Basili*, aïeul du Prince qui regne aujourd'hui si glorieusement, en fit précipiter sept mille du haut de la montagne de *Balbau*, pour s'être révoltés contre lui. On peut juger de la grande multitude qu'il y en a dans l'Empire, parce que me dit un jour le prédécesseur du Patriarche d'aujourd'hui, que dans une seule ordination il avoit fait dix mille Prêtres & six mille Diacres. Toute la cérémonie de leur ordination consiste en ce que le Patriarche assis récite le commencement de l'Evangile de Saint-Jean sur la tête de ceux qu'il veut ordonner Prêtres, & leur donne sa bénédiction avec une Croix de fer de sept à huit livres qu'il tient à la main. Pour les Diacres, il se contente de leur donner la bénédiction sans réciter l'Evangile.

Le prédécesseur du Patriarche d'aujourd'hui qui avoit été Gouverneur de l'Empereur, mourut lorsque j'étois à *Gondar*. Quoiqu'il eût été dépose pour ses mœurs peu édifiantes, le Prince plein de reconnoissance pour la bonne éducation qu'il lui avoit donnée, avoit toujours conservé pour lui une affection particuliere. Il tomba malade à *Tenket*, maison de campagne qui lui appartenoit,

L'Empereur m'ordonna de l'aller voir, & me pria de lui conſerver un homme qu'il aimoit. Je demeurai deux jours auprès de lui pour examiner ſa maladie ; je vis qu'il étoit hors d'état de pouvoir guérir ; ce qui m'empêcha de lui donner aucun remede, pour ne me pas décrier auprès d'une Nation ignorante, qui m'auroit peut-être attribué ſa mort, laquelle arriva deux jours après.

J'eus à mon retour une aventure des plus extraordinaires de ma vie. Je revenois à *Gondar* ſur une mule, qui eſt la voiture ordinaire du Pays, accompagné de mes domeſtiques, lorſque cet animal prit l'effroi, & comme un furieux, m'emporta ſans que je puſſe la retenir. Je traverſai avec une rapidité effroyable trois précipices très-profonds ſans me faire aucun mal. Il me ſembloit que, par une protection particuliere de Dieu, j'étois comme cloué ſur cette mule, qui voloit plutôt qu'elle ne couroit. *Mourat* que l'Empereur a envoyé Ambaſſadeur en France, & qui eſt préſentement au *Caire*, où il attend ſes ordres, & tous mes domeſtiques, furent témoins de ce fait merveilleux que le Pere de Brevedent m'avoit prédit avant ſa mort.

L'Empereur parut inconsolable de la mort de l'ancien Patriarche : il en prit le deuil qu'il porta pendant six semaines, & le pleura les deux premieres semaines deux fois chaque jour. L'habit violet est, comme en France, l'habit de deuil des Empereurs d'Ethiopie.

L'horreur que les Ethiopiens ont pour les Mahométans & pour les Européans, est presqu'égale. En voici l'occasion. Les Mahométans s'étant rendus puissans en Ethiopie au commencement du seizieme siecle, s'emparerent du Gouvernement. Les Abissins ne pouvant souffrir un joug aussi dur & aussi odieux que celui des Mahométans, appellerent à leurs secours les Portugais, qui étoient alors fameux dans les Indes, où ils venoient de s'établir. Ces nouveaux conquérans furent bien aises de trouver une entrée libre en Ethiopie. Ils marcherent contre les Mahométans, les combattirent, les défirent entiérement, & rétablirent la famille Impériale sur le Trône. Un service si important rendit les Portugais considérables à la Cour d'Ethiopie. Plusieurs d'entr'eux s'y établirent, & y posséderent les premiers emplois. Leur nombre s'augmenta, leurs mœurs se corrompirent, & ils garderent si peu de mesure,

qu'ils donnerent de la jalouſie aux Ethiopiens, qui crurent qu'ils vouloient s'emparer de leur Etat, & le ſoumettre à la Couronne de Portugal. Ce ſoupçon mit le peuple en fureur contre les Portugais; on courut aux armes de toutes parts, & on en fit un terrible carnage dans le temps même qu'ils ſe croyoient les mieux affermis dans cet Empire. Ceux qui échapperent à ce premier mouvement, eurent permiſſion de ſe retirer. Il ſortit d'Ethiopie ſept mille familles Portugaiſes, qui ſe répandirent dans les Indes & ſur les côtes d'Afrique. Il en reſta quelques-unes dans le Pays, & c'eſt de ces familles que ſont venus les Abiſſins blancs qu'on y voit encore, & dont on prétend que deſcend l'Impératrice qui régne aujourd'hui, & dont je vous ai parlé.

On ſouffre les Mahométans à *Gondar*, mais dans le bas de la ville & dans un quartier ſéparé. On les appelle *Gebertis*, c'eſt-à-dire, eſclaves. Les Ethiopiens ne peuvent ſouffrir qu'ils mangent avec eux, ils ne voudroient pas même manger de la viande tuée par un Mahométan, ni boire dans une taſſe dont il ſe ſeroit ſervi, à moins qu'un Religieux ne l'eût bénite en faiſant le ſigne de la

croix, en récitant des prieres, & en soufflant trois fois sur cette tasse comme pour en chasser le malin esprit. Quand un Ethiopien rencontre un Mahométan dans les rues, il le salue de la main gauche, ce qui est une marque de mépris.

L'Empire d'Ethiopie comprend une vaste étendue de Pays. Il est composé de plusieurs Royaumes. Celui de *Tigré*, dont le Viceroi s'appelle *Gaurekos*, a vingt-quatre Principautés dans sa dépendance. Ce sont autant de petits Gouvernemens. Le Royaume d'*Agau* est une des nouvelles conquêtes de l'Empereur. C'étoit auparavant une République, qui avoit ses loix & son gouvernement particulier. L'Empereur d'Ethiopie a toujours deux armées sur pied; l'une sur les frontieres du royaume de *Nerea*, & l'autre sur celle du royaume de *Goyame*, où sont les plus riches mines d'or. On porte à *Gondar* tout ce qu'on tire de ces mines, on le purifie, & on le met en lingots qu'on porte dans le trésor Impérial, d'où il ne sort que pour le paiement des troupes, & pour les dépenses de la Cour.

La grande puissance de l'Empereur vient de ce qu'il est le maître absolu

de tous les biens de ſes ſujets. Il les ôte & les donne comme bon lui ſemble. Quand le chef d'une famille meurt, il s'empare de tous ſes biens-immeubles, dont il laiſſe les deux tiers à ſes enfans ou à ſes héritiers. Il diſpoſe de l'autre tiers en faveur d'un autre, qui devient par-là ſon feudataire, & qui eſt obligé de le ſervir à la guerre à ſes dépens, & de lui fournir des ſoldats à proportion des biens qu'il lui donne; ce qui fait que ce Prince, qui a un nombre preſqu'infini de ces feudataires, peut mettre de puiſſantes armées ſur pied en peu de temps & à peu de frais.

Dans toutes les provinces il y a des contrôles où l'on tient un regiſtre exact de tous les biens qui reviennent au domaine Impérial par la mort du poſſeſſeur, & qui ſont donnés enſuite à des feudataires. Voici la maniere dont l'Empereur les met en poſſeſſion de ces biens. Il envoie à celui qu'il a choiſi pour être ſon feudataire un bandeau de taffetas, ſur lequel ſont écrits ces mots en lettres d'or; *Jeſus, Empereur d'Ethiopie de la Tribu de Juda, lequel a toujours vaincu ſes ennemis.* L'Officier qui porte cet ordre de l'Empereur, attache lui-même en cérémonie ce bandeau au front

du nouveau feudataire, & va enſuite, accompagné de trompettes, de tymbales, & d'autres inſtrumens, & de quelques Cavaliers, le mettre en poſſeſſion des biens dont le Prince vient de le gratifier.

Les ancêtres de l'Empereur avoient des jours réglés pour paroître en public. Ce Prince s'eſt délivré de cette ſervitude. Il ſort quand il le juge à propos, tantôt en cérémonie & tantôt avec moins d'éclat. Quand il ſort en cérémonie, il eſt au milieu d'un gros de cavalerie, ſur un cheval richement enharnaché; il eſt précédé & ſuivi d'une garde de deux mille hommes. Comme le ſoleil eſt ſi brûlant en Ethiopie, qu'il enleve la peau du viſage, à moins qu'on ne prenne quelque précaution pour s'en garantir, l'Empereur met ſur ſa tête un carton plié en voûte ou demi-cercle, couvert d'une riche étoffe d'or, lequel s'attache ſous le menton. C'eſt pour éviter l'embarras d'un paraſol, & pour recevoir l'air par devant & par derriere, qu'il en uſe ainſi. Le divertiſſement le plus ordinaire de ce Prince, eſt de faire faire l'exercice à ſes troupes & de s'exercer à tirer; ce qu'il fait avec tant d'adreſſe, qu'il paſſe pour le plus habile tireur de ſes Etats.

Les pluies durent ſix mois en Ethiopie ; elles commencent au mois d'avril, & ne ceſſent qu'à la fin de ſeptembre. Pendant les trois premiers mois, les jours ſont ſereins & beaux ; mais dès que le ſoleil ſe couche, il pleut juſqu'à ce qu'il ſe leve ; ce qui eſt accompagné ordinairement de tonnerres & d'éclairs. On a cherché long-temps la cauſe du débordement du Nil, qui ſe fait tous les ans ſi réguliérement en Egypte. On l'a attribuée mal à propos à la fonte des neiges ; car je ne crois pas qu'on en ait jamais vu en Ethiopie. Il n'en faut point chercher d'autre cauſe que ces pluies qui ſont ſi abondantes, qu'il ſemble que ce ſoit un déluge d'eau qui tombe. Les torrens s'enflent alors extraordinairement, & entraînent avec eux de l'or beaucoup plus pur que celui qu'on tire des mines. Les payſans le ramaſſent avec un grand ſoin.

Il n'y a gueres de pays plus peuplé ni plus fertile que l'Ethiopie. Toutes les campagnes & les montagnes mêmes, qui ſont en grand nombre, ſont cultivées. On voit des plaines entieres couvertes de cardamomum & de gingembre, qui a une odeur très-agréable. La plante en eſt quatre fois plus grande que ne l'eſt celle

des Indes. La multitude des grandes rivieres qui arrosent l'Ethiopie, & qui sont toujours bordées de lis, de jonquilles, de tulippes, & d'une infinité d'autres fleurs que je n'ai pas vues en Europe, rendent ce pays délicieux; les forêts sont remplies d'orangers, de citronniers, de jasmins, de grenadiers & de plusieurs autres arbres couverts de très-belles fleurs, qui répandent une odeur merveilleuse. On y trouve un arbre qui porte une espece de roses beaucoup plus odoriférantes que les nôtres.

J'ai vu en ce pays-là un animal extraordinaire. Il n'est gueres plus gros qu'un de nos chats, il a le visage d'un homme & une barbe blanche. Sa voix est semblable à celle d'une personne qui se plaint. Cet animal se tient toujours sur un arbre, & on m'a assuré qu'il y naît & qu'il y meurt. Il est si sauvage qu'on ne peut l'apprivoiser. Quand on en a pris quelqu'un qu'on veut élever, quelque soin qu'on se donne, il dépérit & meurt de mélancolie. On en tira un en ma présence, qui s'attacha à une branche d'arbre en s'entrelaçant les jambes l'une dans l'autre, & qui mourut quelques jours après.

Auſſi-tôt que les pluies ſont ceſſées, l'Empereur a coutume de ſe mettre en campagne. Il fait la guerre aux Rois de *Galla* & de *Changalla*, qui ſont ſes plus puiſſans ennemis. Ces Princes qui étoient autrefois tributaires de l'Empire d'Ethiopie, ſe ſervirent de la foibleſſe des regnes précédens, pour ſecouer le joug, & pour vivre dans l'indépendance. L'Empereur qui regne aujourd'hui, les a ſommés de rentrer dans leurs premiers engagemens; &, ſur le refus qu'ils en ont fait, il leur a déclaré la guerre. Il les a vaincus en pluſieurs combats, ce qui a tellement intimidé ces peuples, que dès que l'armée Ethiopienne paroît en campagne, ils ſe retirent dans des montagnes inacceſſibles, où ils vendent chérement leur vie, quand on va les y attaquer. Cette guerre étoit au commencement très-meurtriere, & un grand nombre de braves gens y périſſoient tous les jours, parce que les ſoldats empoiſonnoient leurs armes avec le ſuc d'un fruit, qui eſt à-peu-près ſemblable à nos groſeilles rouges; ainſi dès qu'on avoit le malheur d'être bleſſé, on perdoit ſa vie ſans reſſource. Les Ethiopiens, déſolés des pertes qu'ils faiſoient, ont trouvé dans ces derniers

temps un moyen sûr d'arrêter l'effet d'un poison si violent. Ils font un cataplasme avec leur urine qu'ils délayent dans le sable. Ce cataplasme appliqué sur la plaie, en tire le venin avec tant de succès, que le malade se trouve guéri en peu de temps.

L'Empereur, avant que de se mettre en campagne, fait publier le jour de son départ, & dresser ses tentes dans une grande plaine, à la vue de la ville de *Gondar*. Elles sont toutes magnifiques. Celle où loge l'Empereur est de velours rouge, brodée d'or. Trois jours après, ce Prince fait porter par toute la ville ses deux grandes tymbales d'argent, monte à cheval, & se rend à *Arringon*, où est le rendez-vous de toute l'armée. L'Empereur emploie trois jours à en faire la revue, après laquelle on entre en action; ce qui ne dure qu'environ trois mois. Les armées sont si nombreuses, qu'on m'a assuré que celles que l'Empereur commandoit en l'année 1699, étoit de quatre à cinq cents mille hommes.

Le Palais d'*Arringon* n'est pas moins magnifique que celui de *Gondar*, qui demeure presque désert en l'absence du Prince. On y laisse quatre à cinq mille

hommes pour y garder la Couronne. Cette garniſon eſt commandée par un des principaux Miniſtres, qui ne doit jamais ſortir du Palais. Mon peu de ſanté m'empêcha de ſuivre l'Empereur à l'armée. Il en revint quelques jours avant les fêtes de Noël qu'il célébra dans ſa Capitale dix jours plus tard que nous; parce que les Ethiopiens, auſſi bien que les Chrétiens d'Orient, n'ont pas réformé leur Calendrier. L'Epiphanie eſt en Ethiopie une des Fêtes des plus ſolemnelles, on l'appelle *Gottas*, c'eſt-à-dire, le jour qu'on ſe lave; parce qu'on ſe baigne ce jour-là en mémoire du Baptême de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. L'Empereur va avec toute la Cour à *Kaa*, qui eſt un Palais près de *Gondar*, où il y a un magnifique baſſin d'eau, qui ſert à cette pieuſe cérémonie. Aux Fêtes ſolemnelles, qui ſont en aſſez grand nombre en Ethiopie, l'Empereur fait diſtribuer un bœuf à chacun de ſes Officiers; ce qui va quelquefois juſqu'à deux mille bœufs.

On a été long-temps en Europe dans l'erreur ſur la couleur & le viſage des Ethiopiens, cela vient de ce qu'on les a confondus avec les Noirs de la Nubie leurs voiſins. La couleur naturelle des

Ethiopiens eſt brune & olivâtre. Ils ont la taille haute & majeſtueuſe, les traits du viſage bien marqués, les yeux beaux & bien fendus, le nez bien pris, les levres petites, & les dents blanches : au lieu que les habitans du Royaume de *Sennar* ou de la Nubie, ont le nez écraſé, les levres groſſes & épaiſſes & le viſage fort noir.

L'habit des perſonnes de qualité eſt une veſte de ſoie, ou d'une fine toile de coton avec une eſpece d'écharpe. Les bourgeois ſont habillés de la même maniere, avec cette différence qu'ils ne portent point de ſoie, & que la toile de coton dont ils ſe ſervent, eſt plus groſſiere. Pour le peuple, il n'a qu'un caleçon de coton & une écharpe, qui lui couvre la moitié du corps. La maniere de ſe ſaluer en Ethiopie eſt fort particuliere : on ſe prend la main droite les uns aux autres, & on ſe la porte mutuellement à la bouche ; on prend auſſi l'écharpe de celui qu'on ſalue, & on ſe l'attache autour du corps ; ce qui fait que ceux qui ne portent point de veſtes, ſont demi-nuds quand on les ſalue.

L'Empereur ſe nomme Jeſus. Quoiqu'il ne ſoit âgé que de quarante-un ans, ſa famille eſt déja très-nombreuſe. Il a

huit Princes & trois Princeſſes. L'Empereur a de grandes qualités, un eſprit vif & pénétrant, une humeur douce & affable, & la taille d'un Heros. C'eſt l'homme le mieux fait que j'aye vu en Ethiopie. Il aime les ſciences & les beaux arts; mais ſa paſſion eſt pour la guerre. Il eſt brave & intrépide dans les combats, & toujours à la tête de ſes troupes. Son amour pour la juſtice eſt extraordinaire; il la fait rendre à ſes ſujets avec une grande exactitude; mais comme il n'aime pas le ſang, ce n'eſt qu'avec peine qu'il fait mourir un criminel. De ſi grandes qualités le font également craindre & aimer de ſes ſujets, qui le reſpectent juſqu'à l'adoration. Je lui ai ouï dire qu'il n'eſt pas permis à un Chrétien de répandre le ſang d'un autre Chrétien ſans de grandes raiſons. De-là vient qu'il veut qu'on faſſe d'exactes & amples informations, avant que de condamner un criminel à la mort. Le ſupplice des coupables eſt de pendre ou de couper la tête. On en condamne quelques-uns à perdre leurs biens, avec défenſes à qui que ce ſoit, ſous des peines très-rigoureuſes, de les aſſiſter, & même de leur donner à boire ou à manger; ce qui fait errer ces miſérables comme des bêtes

féroces. Comme l'Empereur eſt humain, il ne ſe rend pas difficile à faire grace à ces malheureux. Il eſt ſurprenant que les Ethiopiens étant naturellement auſſi vifs & auſſi prompts qu'ils le ſont, on n'entende preſque pas parler de meurtres, ni de ces crimes énormes qui font horreur. Outre la Religion, je ſuis perſuadé que la juſtice exacte que l'on rend en cet Empire, & la grande police qu'on y garde, contribuent beaucoup à l'innocence & à l'intégrité des mœurs.

J'avois porté en Ethiopie une caiſſe de remedes chymiques, c'étoit un travail de ſix à ſept ans. L'Empereur s'informa exactement de quelle maniere on préparoit ces remedes, & comment on s'en ſervoit; quels en étoient les effets; pour quelles maladies on les devoit employer. Il ne ſe contenta pas de le ſçavoir, il le fit mettre par écrit; mais ce que j'admirai davantage, c'eſt qu'il goûtoit extrêmement les raiſons phyſiques que je lui apportois de toutes ces choſes. Je lui appris la compoſition d'une eſpece de bezoar, dont je me ſuis toujours ſervi avec un ſuccès extraordinaire pour guérir toutes les fievres intermittentes, comme l'Empereur & deux des Princes ſes enfans l'éprouverent. Il voulut voir

auſſi de quelle maniere on tiroit les eſſences.

Dans cette vue il m'envoya à *Tzemba*, Monaſtere ſitué ſur la riviere de *Reb* à demi-lieue de *Gondar*. L'Abbé que l'Empereur honore pour ſa vertu & pour ſa probité, me reçut avec beaucoup d'honnêteté. C'eſt un vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, & un des plus ſçavans de l'Empire. J'y dreſſai mes fourneaux, & je préparai tout ce qui étoit néceſſaire. L'Empereur s'y rendit *incognito*. Je fis pluſieurs expériences en ſa préſence, & lui communiquai pluſieurs ſecrets, dont il me parut extrêmement curieux. Je me crois obligé ici d'avertir ceux qui voudront porter des remedes en Ethiopie, de ne prendre que des remedes chymiques, parce que les électuaires & les ſyrops ſe corrompent aiſément ſous la ligne, au lieu que les eſſences & les eſprits ſe tranſportent aiſément ſans ſe gâter, & ſe conſervent malgré la chaleur.

Comme je demeurerai trois ſemaines avec l'Empereur à *Tzemba*, ce Prince curieux me parla ſouvent de Religion, & me marqua avoir un grand deſir de s'inſtruire de notre croyance, & de ſçavoir en quoi nous différions de la Reli-

gion des *Coptes*, qui eſt celle qu'on ſuit en Ethiopie. Je tâchai de le ſatisfaire autant qu'il me fut poſſible; mais je lui avouai que n'ayant pas étudié les matieres les plus ſubtiles de la Théologie, je lui avois amené un homme des plus habiles de l'Europe, ſoit dans les Mathématiques, ſoit dans la Théologie. L'Empereur jetta alors un profond ſoupir, & me dit d'un air touchant: *J'ai donc beaucoup perdu.* Je vous avoue que j'eus dans ce moment le cœur pénétré d'une douleur très-vive de voir que la mort m'avoit enlevé le P. de Brevedent, mon cher Compagnon; car ce Pere, qui étoit inſinuant & habile, ſe ſeroit avantageuſement ſervi d'une occaſion ſi favorable pour convertir ce grand Prince, & pour l'inſtruire à fond de la croyance de l'Egliſe Catholique.

Un jour que nous étions ſeuls, l'Abbé du Monaſtere, mon interprete & moi, l'Empereur me preſſa de lui expliquer nettement mes ſentimens ſur la perſonne de JESUS-CHRIST. Je lui répondis que nous ne croyons pas que la nature humaine fût perdue & abſorbée en JESUS-CHRIST dans la nature divine, comme une goutte de vin eſt perdue & abſorbée dans la mer, ainſi que l'enſeignent

les *Coptes* & les Ethiopiens, comme l'Empereur me l'avoua ; mais que nous croyons que le Verbe, qui eſt la ſeconde perſonne de la très-ſainte Trinité, s'étoit fait véritablement Homme ; enſorte que cet Homme-Dieu que nous appellons JESUS-CHRIST, avoit deux natures, la nature divine en qualité de Verbe & de ſeconde Perſonne de la très-ſainte Trinité, & la nature humaine dans laquelle il a paru vrai Homme, a véritablement ſouffert en ſon Corps, & a enduré librement & volontairement la mort pour le ſalut de tous les hommes. Après que j'eus parlé, l'Empereur ſe tourna vers l'Abbé, & autant que j'en pus juger, s'entretint avec lui ſur ce que je venois de dire. Ils ne me parurent point ſurpris, & je ne crois pas qu'ils ſoient fort éloignés des ſentimens de l'Egliſe Catholique ſur ce point. Depuis cette conférence, l'Abbé me marqua encore plus d'amitié qu'auparavant. Pendant le ſéjour que l'Empereur fit à *Tzemba*, un de ſes divertiſſemens les plus ordinaires, étoit de voir ſes Pages monter à cheval, & faire le manege, à quoi cette jeuneſſe eſt fort adroite.

Il n'y a de *Tzemba* aux ſources du Nil, qu'environ ſoixante lieues de France.

J'avois deſſein de voir ces fameuſes ſources, dont on a tant parlé en Europe, & l'Empereur avoit eu la bonté de me donner une compagnie de Cavalerie pour m'y accompagner, & pour m'y ſervir d'eſcorte; mais je ne pus profiter d'une occaſion ſi favorable, m'étant trouvé alors très-incommodé d'un mal de poitrine qui me tourmente depuis long-temps. Je priai *Mourat*, un des premiers Miniſtres de l'Empereur & oncle de l'Ambaſſadeur dont j'ai déja parlé, de m'en inſtruire. *Mourat* eſt un vénérable vieillard âgé de cent quatre ans, qui a été employé pendant plus de ſoixante ans dans des négociations très-importantes auprès du Mogol & dans toutes les Cours des Indes. L'Empereur a tant de conſidération pour lui, qu'il l'appelle ordinairement *Baba Mourat*, c'eſt-à-dire, *Pere Mourat*. Voici ce que ce Miniſtre qui a été ſouvent aux ſources du Nil, & qui les a examinées avec ſoin, m'en a rapporté.

Il y a dans le Royaume de *Goyame* une montagne fort élevée, au haut de laquelle ſont deux groſſes ſources d'eau, l'une à l'Orient, & l'autre à l'Occident. Ces deux ſources forment deux ruiſſeaux, qui ſe précipitent avec une grande impétuoſité vers le milieu de la montagne

dans une terre ſpongieuſe & tremblante, qui eſt couverte de cannes & de joncs. Ces eaux ne paroiſſent qu'à dix ou douze lieues de là, où ſe réuniſſant, elles forment la riviere du Nil, qui ſe groſſit en peu de tems par les eaux de pluſieurs autres rivieres qu'elle reçoit. Ce qui eſt merveilleux, c'eſt que le Nil paſſe au milieu d'un lac ſans y mêler ſes eaux. Ce lac eſt ſi grand qu'on l'appelle *Bahal Dembea*, c'eſt-à-dire, la Mer de *Dembea*. Le Pays qui l'environne eſt enchanté; on ne voit de tous côtés que de groſſes Bourgades, & de beaux bois de lauriers. Sa longueur eſt d'environ cent lieues, & ſa largeur de trente-cinq à quarante. L'eau en eſt douce & agréable, & beaucoup plus légere que celle du Nil. Il y a vers le milieu de ce lac une Iſle où l'Empereur a un Palais qui ne cede en rien à celui de *Gondar* pour la beauté & la magnificence des bâtimens, quoiqu'il ne ſoit pas ſi grand.

L'Empereur y fit un voyage, & j'eus l'honneur de l'y accompagner: il paſſa ſeul dans un petit bateau conduit par trois rameurs; nous le ſuivîmes, le Neveu du Miniſtre, *Mourat* & moi, dans un autre. Ces bateaux où il ne peut au plus tenir que ſix perſonnes, ſont compoſés

de nattes de jonc jointes enſemble fort proprement, mais ſans être goudronnées. Quoique les joncs de ces nattes ſoient fort ſerrés, les uns contre les autres, je ne comprends pas comment ces bateaux ſont à l'épreuve de l'eau.

Nous demeurâmes trois jours dans ce Palais enchanté, où je fis quelques expériences de chymie, qui plurent fort à l'Empereur. Ce Palais a une double enceinte de murailles, & deux Egliſes deſſervies par des Religieux, qui vivent en communauté. L'une des deux Egliſes eſt dédiée à ſaint Claude, & donne le nom à cette Iſle, qui s'appelle l'Iſle de ſaint Claude, & qui a environ une lieue de circuit.

Un des trois jours que nous fûmes en ce lieu-là, on vint avertir l'Empereur qu'il paroiſſoit ſur le lac quatre *Hippopotames* ou chevaux de riviere. Nous eûmes le plaiſir de les voir pendant demi-heure. Ils pouſſoient l'eau devant eux & s'élançoient fort haut. La peau de deux de ces animaux étoit blanche, & celle des deux autres rouge. Leur tête reſſembloit à celle des chevaux, mais leurs oreilles étoient plus courtes. Je ne pus bien juger du reſte de leur corps, ne l'ayant vu que confuſément. Ces *Hippo-*

potames ſont des amphibies, qui ſortent de l'eau pour brouter l'herbe ſur le rivage, où ils enlevent ſouvent les chevres & les moutons, dont ils ſe nourriſſent. Leur peau eſt fort eſtimée; on en fait des boucliers, qui ſont à l'épreuve du mouſquet & de la lance. Les Ethiopiens mangent la chair de ces animaux, qui doit être une mauvaiſe nourriture.

Voici la maniere dont on les prend. Lorſqu'on en apperçoit quelqu'un, on le ſuit le ſabre à la main, & on lui coupe les jambes. Ne pouvant plus nager, ils viennent au bord du rivage où ils achevent de perdre leur ſang. L'Empereur commanda de tirer le canon ſur ces *Hippopotames*; mais comme on ne fut pas aſſez prompt à le tirer, ces animaux ſe replongerent en l'eau & diſparurent.

De l'Iſle de Saint-Claude, l'Empereur alla à *Arringon*, place de guerre dont j'ai parlé, & moi je pris la route d'*Emfras*, qui eſt à une journée de *Gondar*. La ville d'*Emfras* n'eſt pas ſi grande que *Gondar*, mais elle eſt plus agréable & dans une plus belle ſituation; les maiſons mêmes y ſont mieux bâties. Elles ſont toutes ſéparées les unes des autres par des haies vives, toujours vertes & couvertes de

fleurs & de fruits, & entremêlées d'arbres plantés à une distance égale. C'est l'idée qu'on se doit former de la plûpart des villes d'Ethiopie. Le Palais de l'Empereur est situé sur une éminence, qui commande toute la ville.

Emfras est fameuse par le commerce des esclaves & de la Civette. On y éleve une quantité si prodigieuse de ces animaux, qu'il y a des Marchands qui en ont jusqu'à trois cens. La Civette est une espece de chat: on a peine à la nourrir; on lui donne trois fois la semaine du bœuf crud, & les autres jours une espece de potage au lait. On parfume cet animal de temps en temps de bonnes odeurs, &, une fois la semaine, on racle proprement une matiere onctueuse, qui sort de son corps avec la sueur. C'est cet excrément qu'on appelle la Civette, du nom de l'animal même. On renferme cette matiere avec soin dans des cornes de bœuf qu'on tient bien bouchées.

J'arrivai à *Emfras* dans le temps des vendanges, qu'on ne fait pas en Automne comme en Europe, mais au mois de Février. J'y vis des grapes de raisin qui pesoient plus de huit livres, & dont les grains étoient gros comme de grosses noix. Il y en a de toutes les couleurs.

Les

Les raiſins blancs, quoique de très-bon goût, n'y ſont pas eſtimés; j'en demandai la raiſon, & je conjecturai, par la maniere dont on me répondit, que c'étoit parce qu'ils étoient de la couleur des Portugais. Les Religieux d'Ethiopie inſpirent au peuple une ſi grande averſion contre les Européens, qui ſont blancs par rapport à eux, qu'ils leur font mépriſer, & même haïr tout ce qui eſt blanc.

Emfras eſt la ſeule ville d'Ethiopie où les Mahométans faſſent un exercice public de leur Religion, & où leurs maiſons ſoient mêlées avec celles des Chrétiens.

Les Ethiopiens n'ont qu'une femme, mais ils ſouhaiteroient fort qu'il leur fût permis d'en avoir pluſieurs, & de trouver dans l'Evangile quelque choſe qui pût autoriſer ce ſentiment. Dans le temps que j'étois à *Tzemba* avec l'Empereur, il me demanda ce que j'en penſois. Je lui dis que la pluralité des femmes n'étoit ni néceſſaire à l'homme ni agréable à Dieu, puiſque Dieu n'avoit créé qu'une femme pour Adam, & que c'étoit ce que Notre Seigneur vouloit marquer, quand il dit aux Juifs que Moïſe ne leur avoit permis d'avoir plu-

ſieurs femmes qu'à cauſe de la dureté de leur cœur ; mais que cela n'avoit pas été ainſi dès le commencement. Les Religieux d'Ethiopie ſont fort ſéveres à l'égard de ceux qui entretiennent pluſieurs femmes ; mais les Juges laïques ont beaucoup plus d'indulgence.

Les Ethiopiens ſont profeſſion du Chriſtianiſme ; ils reçoivent l'Ecriture & les Sacremens ; ils croient la Tranſſubſtantiation du pain & du vin au Corps & au Sang de notre Seigneur Jéſus-Chriſt ; ils invoquent les Saints comme nous ; ils communient ſous les deux eſpèces, & conſacrent avec le pain levé comme les Grecs ; ils obſervent quatre Carêmes comme les Orientaux ; le grand Carême, qui dure cinquante jours ; celui de Saint Pierre & de Saint Paul, qui dure quelquefois quarante jours, & quelquefois moins, ſelon que la fête de Pâques eſt plus ou moins avancée ; celui de l'Aſſomption de Notre-dame, qui eſt de quinze jours ; & celui de l'Avent qui dure trois ſemaines. Dans tous ces Carêmes, on ne ſe ſert ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage, & on ne mange qu'après le Soleil couché, mais on peut boire & manger juſqu'à minuit, Comme il n'y a point d'oliviers en Ethio-

die, ils ſont obligés de ſe ſervir d'une huile qu'ils tirent d'une graine du pays, & qui eſt aſſez agréable au goût. Ils jeûnent encore avec la même rigueur tous les mercredis & vendredis de l'année. La priere précède toujours le repas. Une heure avant le coucher du Soleil, les payſans quittent le travail pour aller à la priere, ne voulant pas manger qu'ils ne ſe ſoient acquittés de ce devoir. On ne diſpenſe perſonne du jeûne. Les vieillards & les jeunes gens, même les malades y ſont également obligés. On fait ordinairement communier les enfans à dix ans, & dès qu'ils ont communié, on les oblige de jeûner.

La déclaration de leurs péchés eſt fort imparfaite : voici la maniere dont ils la font. Ils vont ſe proſterner aux pieds du Prêtre, qui eſt aſſis, & là ils s'accuſent en général d'être de grands pécheurs & d'avoir mérité l'enfer, ſans jamais entrer en aucune circonſtance des péchés qu'ils ont commis. Après cette déclaration, le Prêtre tenant de la main gauche le livre des Evangiles, & une croix de la droite, touche de la croix les yeux, les oreilles, le nez, la bouche & les mains du pénitent en récitant quelques prieres ; il lit enſuite l'Evangile, fait pluſieurs ſignes

de croix sur lui, lui impose une pénitence & le renvoie.

Les Ethiopiens ont beaucoup plus de modestie & de respect dans les Eglises, qu'on n'en a ordinairement en Europe. Ils n'y entrent que pieds nuds; c'est pour cela que le pavé de leurs Eglises est couvert de tapis; on n'y entend ni parler, ni moucher, & on n'y tourne jamais la tête. Quand on va à l'Eglise, il faut toujours avoir du linge blanc, autrement, on en refuseroit l'entrée à ceux qui se présenteroient. Quand on donne la communion, tout le monde se retire, & il ne reste dans l'Eglise que le Prêtre & les communians. Je ne sçais, s'ils en usent ainsi par un sentiment d'humilité, comme se croyant indignes de participer aux divins mysteres.

Leurs Eglises sont très-propres; on y voit des tableaux & des peintures; mais jamais de statues ni d'images en bosse. L'Empereur ne laissa pas d'accepter des crucifix en relief, que j'eus l'honneur de lui présenter avec quelques mignatures. Il les baisa avec respect: & les fit mettre dans son cabinet. Les mignatures étoient des images des Saints, dont il fit écrire le nom au bas en Ethiopien. C'est dans cette occasion que ce Prince me dit

que nous étions tous de la même Religion, & que nous ne différions que par le rit. Ils ſont des encenſemens preſque continuels pendant leurs Meſſes & pendant l'Office; quoiqu'ils n'ayent pas des livres notés, leur chant eſt juſte & agréable; ils y mêlent le ſon des inſtrumens. Les Religieux ſe levent deux fois la nuit pour chanter des Pſeaumes. Hors de l'Egliſe, leur habit eſt à peu près ſemblable à celui des ſéculiers; ils n'en ſont diſtingués que par une calote jaune ou violette, qu'ils portent ſur la tête. Ces diverſes couleurs diſtinguent leurs ordres; on les reſpecte beaucoup en Ethiopie.

Les Ethiopiens ont retenu des Juifs la circonciſion. On circoncit l'enfant le ſeptième jour après ſa naiſſance, & on le baptiſe enſuite, pourvu qu'il ne ſoit pas en danger de mort, car alors on ne différeroit pas le Baptême. La circonciſion ne paſſe pas parmi eux pour un ſacrement, mais pour une pure cérémonie qu'on pratique à l'imitation de Jéſus-Chriſt, qui a bien voulu être circoncis. On m'a aſſuré que les Papes avoient toléré cet uſage de la circonciſion en Ethiopie, en leur déclarant qu'on ne devoit pas croire que la circonciſion fût néceſſaire au ſalut.

Je pourrois ajouter ici plusieurs autres choses très-curieuses, qui regardent l'Ethiopie ; mais comme je n'en suis pas parfaitement instruit, & que je ne veux rien avancer que ce que j'ai vu moi-même, ou ce que j'ai appris de témoins irréprochables, je me bornerai aux remarques que j'ai faites.

Comme je voyois que ma santé s'affoiblissoit tous les jours, par de continuelles rechûtes, je pris la résolution de revenir en France, & de demander mon congé à l'Empereur. Ce Prince témoigna un véritable chagrin de mon dessein, il renouvella ses ordres pour me bien traiter, craignant que je ne fusse pas content ; il m'offrit des maisons, des terres, & même un établissement très-considérable ; mais quelque envie que j'eusse de rendre service à un Prince si aimable, & qui a de si grandes qualités, je lui représentai que depuis la grande maladie dont j'avois pensé mourir à *Barko*, je n'avois pu me rétablir, quelques remedes que j'eusse faits, & quelques précautions que j'eusse prises, que je ne pouvois recouvrer ma santé que je ne changeasse de climat, & que je ne reprisse mon air natal ; que j'étois au désespoir d'être obligé de m'éloigner d'un si grand Prince,

mais que je mourrois infailliblement ſi je m'opiniâtrois à demeurer plus long-temps dans ſes états. L'Empereur, plein de bonté, m'accorda, quoiqu'avec peine, la grace que je lui demandai avec tant d'inſtance; mais il ne le fit qu'à condition que dès que je ſerois rétabli, je retournerois en Ethiopie, & afin de m'y engager par ce qu'il y a de plus ſaint, il me fit jurer ſur les ſaints Evangiles que je ne manquerois pas à la parole que je lui donnois, & que je la tiendrois inviolablement.

L'eſtime qu'il avoit conçue pour le Roi, ſur ce que je lui avois dit, & ſur ce qu'il en avoit appris d'ailleurs, le porta à vouloir s'unir avec un Prince dont la réputation faiſoit tant de bruit par tout le monde, & à lui envoyer un Ambaſſadeur avec des lettres & des préſens. Il jetta d'abord les yeux ſur un Abbé appellé *Abona Gregorios*, & dans cette vue, il m'ordonna de lui apprendre la langue latine. Comme ce Religieux avoit beaucoup d'eſprit, & qu'il parloit & écrivoit parfaitement en Arabe, il fit en peu de temps un progrès très-conſidérable dans cette langue; mais parce qu'en Ethiopie on ſe ſert plus

volontiers pour les ambaſſades ; des Etrangers que des gens du pays, il ne fut pas difficile au Miniſtre *Mourat* de faire nommer ſon neveu pour l'Ambaſſade de France. L'Empereur le déclara publiquement, & lui fit préparer ſes préſens, qui conſiſtoient en Eléphans, en chevaux, en jeunes enfans Ethiopiens & autres préſens.

Etant à l'audience de l'Empereur, avant qu'il ſe fût déterminé ſur le choix d'un Ambaſſadeur, il fit venir les Princes ſes enfans, & s'adreſſant à un des plus jeunes, âgé de huit à neuf ans, il lui dit qu'il avoit envie de l'envoyer en France, qui étoit le plus beau pays du monde. Ce jeune Prince lui répondit, avec beaucoup d'eſprit, que ce ſeroit pour lui une extrême peine de s'éloigner de lui ; mais que ſi ce voyage lui faiſoit plaiſir, il l'entreprendroit avec joie. L'Empereur m'adreſſant enſuite la parole, me demanda de quelle maniere on traiteroit ſon fils à la Cour de France, s'il prenoit la réſolution de l'y envoyer. Je lui répondis qu'on le traiteroit avec tous les honneurs que mérite le plus grand & le plus puiſſant Prince d'Afrique. *Il eſt encore trop jeune*, me répartit l'Empereur, *& le voyage eſt trop long & trop*

difficile, mais quand il ſera plus fort & plus avancé en âge, il pourra l'entreprendre.

Mon départ étant arrêté, l'Empereur me donna une audience de congé avec les cérémonies ordinaires. Lorſque je fus en ſa préſence, le grand Tréſorier apporta un bracelet d'or, que l'Empereur eut la bonté de me mettre au bras au ſon des tymbales & des trompettes. Cet honneur répond en Ethiopie à celui que font les Princes d'Europe quand ils donnent leurs Ordres. Enſuite il me donna le manteau de cérémonie, & comme c'étoit le temps du repas, il me fit l'honneur de me retenir & de me faire manger à une table auprès de la ſienne, mais qui n'étoit pas ſi haute. Après dîner je pris congé de l'Empereur, qui ordonna au grand Tréſorier de me fournir tout ce que je lui demanderois.

Mon départ fut fixé au ſecond jour de Mai de l'année mil ſept cent. On me donna un Officier avec une eſcorte de cent Cavaliers pour me conduire juſqu'aux confins de l'Empire, & un Interprète qui ſçavoit les langues des provinces par où nous devions paſſer; car chaque province a ſa langue particuliere. Pluſieurs Marchands qui alloient

à *Meſſua*, ſe joignirent à moi, & furent bien aiſes de profiter de cette occaſion pour faire leur voyage plus ſûrement. Quoique l'Ambaſſadeur *Mourat* me preſſât de partir de peur des pluies, qui commençoient déja à tomber toutes les nuits, il ne put ſe mettre ſi-tôt en chemin, parce que l'Empereur l'arrêta. Nous nous donnâmes rendez-vous à *Duvarna* pour continuer enſemble notre route. Je ne pus ſans être attendri quitter l'Empereur, qui me marqua mille bontés, & me parut être ſenſible à cette ſéparation. J'avoue que je ne penſe jamais à ce grand Prince qu'avec les ſentimens de la plus tendre reconnoiſſance, & ſans mes incommodités, je me ſerois attaché à ſa perſonne, & j'aurois ſacrifié le reſte de mes jours à ſon ſervice. Les principaux Seigneurs de ſa Cour, me firent l'honneur de m'accompagner pendant deux lieues, ſelon les ordres qu'il leur en avoit donnés.

Nous prîmes notre route par la ville d'*Emfras*, dont j'ai déja parlé. L'Officier qui nous conduiſoit, arrivoit une heure avant nous dans les lieux où nous devions loger. Il alloit deſcendre chez le Gouverneur, ou chez le Chef du village, & lui montroit les ordres de

la Cour, qui ſont écrits ſur un rouleau de parchemin. Ce rouleau eſt renfermé dans de petites courges qu'il porte attachées à ſon col avec des cordons de ſoie. Si-tôt qu'il eſt arrivé, les principaux de la ville ou du lieu s'aſſemblent devant la porte du Gouverneur où en leur préſence il détache ſa courge, la rompt & en tire le petit rouleau de parchemin qui s'appelle en langue du pays *Ati Heſes*, c'eſt-à-dire, *Commandemens de l'Empereur;* il le remet avec beaucoup de reſpect au Gouverneur, en lui diſant, que s'il ne l'exécute, il y va de ſa tête; lorſqu'un ordre eſt ſous peine de la vie, il eſt écrit en lettres rouges. Le Gouverneur pour marquer ſon reſpect & ſon obéiſſance, le prend & le met ſur ſa tête; il donne enſuite ſes ordres pour défrayer par tous les lieux de ſon Gouvernement l'Officier & toute ſa compagnie.

Nous employâmes un jour à aller de *Gondar* à *Emfras*, parce qu'il nous fallut traverſer une haute montagne par des chemins très-difficiles. Il y a ſur cette montagne un grand Monaſtere avec une Egliſe dédiée à ſainte Anne. Ce lieu eſt fameux, & on y vient de fort loin en pélerinage. On voit dans ce Monaſtere

une fontaine d'une eau très-claire & très-fraîche ; les pélerins en boivent par dévotion ; ils prétendent qu'elle fait plusieurs guérisons miraculeuses par l'intercession de sainte Anne, à laquelle les Ethiopiens ont beaucoup de dévotion.

Nous arrivâmes à *Emfras* le troisieme de Mai, & nous logeâmes dans une belle maison qui appartient au vieux *Mourat*. On m'y régala pendant trois jours. J'entendis en cette ville des concerts de harpe & d'une espece de violon, qui approche fort des nôtres. J'assistai aussi à une espece de spectacle ; les acteurs chantent des vers à l'honneur de celui qu'ils veulent divertir, & font mille tours de soupleſſe. Les uns dansent des balets au son de petites tymbales, & comme il sont lestes & legers, ils font en dansant des postures fort extravagantes. Les autres ayant un sabre nud dans une main, & tenant un bouclier dans l'autre, représentent des combats en dansant, & font des sauts si surprenans, qu'on ne le pourroit croire si on ne les avoit pas vus. Un de ces sauteurs m'apporta une bague, & me dit de la cacher ou de la faire cacher par quelqu'un, & qu'il sçauroit bientôt me dire où elle seroit. Je la pris, & je la cachai si

bien, que je crus qu'il lui ſeroit impoſſible de deviner où je l'avois miſe. Un moment après je fus fort ſurpris que cet homme s'approcha de moi en danſant toujours en cadence, & me dit doucement à l'oreille qu'il avoit la bague, & que je ne l'avois pas bien cachée. Il y en a d'autres qui tiennent une lance d'une main & un verre plein d'hydromel de l'autre, & ſautent prodigieuſement haut ſans qu'ils en répandent une goutte.

On me pria de voir une perſonne de qualité qui étoit malade. Un des aſſiſtans me dit à l'oreille *Mich*, c'eſt-à-dire, *l'eſprit malin la frappé*. Lorſque j'étois à *Gondar*, on m'avoit ſouvent parlé de cette maladie qu'on attribue au Démon, & l'Empereur même m'en avoit demandé plus d'une fois mon ſentiment; je lui répondis que Dieu ne permettoit ces obſeſſions que pour nous punir de nos péchés, ou pour faire éclater ſa puiſſance; que nous avions un remede infaillible dans le ſigne de la croix, & que le Diable n'avoit aucun pouvoir ſur les véritables Chrétiens. C'eſt ici où les exorciſmes de l'Egliſe Catholique ſeroient fort néceſſaires pour la guériſon de ces maladies; on a vu

ſouvent dans ces Pays ſchiſmatiques des effets merveilleux des prieres dont l'Egliſe ſe ſert dans ces occaſions.

D'*Emfras* nous allâmes coucher à *Coga*. C'étoit autrefois la demeure des Empereurs d'Ethiopie. La ville eſt petite, mais la ſituation en eſt charmante, & les dehors en ſont très-agréables. J'allai loger chez le Gouverneur de la province, qui me fit beaucoup d'honneur auſſi-bien que tous les autres Gouverneurs & Chefs des villages, chez qui je logeai dans toute la route. On commença à *Coga* à confier nos bagages aux Seigneurs des villages, qui nous les firent porter juſqu'à la frontiere de la maniere dont je l'ai déja expliqué. Je n'ai pas marqué exactement les lieux par où nous avons paſſé; la grande foibleſſe où j'étois alors ne me permettoit pas d'écrire comme je l'aurois ſouhaité.

Nous employâmes ſept à huit jours à traverſer la province d'*Ogara*, où il ne fait pas de ſi grandes chaleurs qu'ailleurs, parce qu'il a y pluſieurs montagnes fort hautes. On m'a dit qu'on y trouvoit de la glace en certain temps de l'année, je n'oſerois l'aſſurer. Il y a dans ces montagnes des maiſons prati-

quées dans le roc, & on me fit voir un endroit où des jeunes gens s'étant allés cacher pour faire la débauche, y furent tous pétrifiés. Ceux qui me raconterent cette avanture, m'ont dit qu'on voit encore ces jeunes débauchés dans la poſture où ils ſe trouverent, quand ils furent changés en pierres. Je crois que ces figures ſont des congélations, dans leſquelles la nature ſe joue quelquefois. Il y a dans ces montagnes un ſi grand nombre de maiſons, qu'il ſemble que ce ſoit une ville continuelle. Elles ſont bâties en rond; le toit, dont la figure reſſemble à celle d'un entonnoir renverſé, eſt de jonc & appuyé ſur des murailles, qui s'élevent à dix ou douze pieds de terre. L'intérieur des maiſons eſt propre & orné de cannes d'Inde rangées avec art. On trouve de tous côtés des marchés, où l'on vend toutes ſortes de denrées & de bétail; l'on voit par tout un monde infini.

De la province d'*Ogara* nous entrâmes dans celle de *Siry*, où l'on commence à parler la langue de *Tigre*. Avant que d'arriver à *Siry*, capitale de cette province, nous paſſâmes la riviere de *Tekeſel*; c'eſt-à-dire, *l'épouvantable*; c'eſt

le nom qu'on lui donne à cauſe de ſa rapidité. Elle eſt quatre fois plus large que la Seine n'eſt à Paris, on la paſſe en bateau, car il n'y a point de pont. Cette province eſt le plus beau & le plus fertile pays que j'aie vu en Ethiopie. Il y a de très-belles plaines arroſées de fontaines & remplies de grandes forêts d'orangers, de citroniers, de jaſmins, de grenadiers. Ces arbres ſont ſi communs en Ethiopie, qu'ils y viennent en plein ſol ſans ſoin & ſans culture; les prairies & les campagnes ſont couvertes de tulipes, de renoncules, d'œillets, de lis, de roſiers chargés de roſes blanches & rouges, & de mille autres ſortes de fleurs que nous ne connoiſſons pas, & qui embaument l'air d'une maniere plus forte & plus délicieuſe que ces beaux endroits qu'on voit en Provence. L'Officier qui nous conduiſoit a dans cette Province un fort beau château, où il me régala pendant huit jours. Je commençai en ce lieu-là à remarquer que la tumeur que j'avois à l'orifice de l'eſtomac, diminuoit, & que l'exercice & l'air de la campagne me donnoit de l'appétit, & faiſoit ſur moi un bon effet. Je reçus dans ce château la viſite, dont le Gouverneur de la province m'honora par

ordre de l'Empereur. Il y fit amener un jeune eléphant que l'Ambaſſadeur devoit conduire en France, & préſenter au Roi. C'étoit-là l'effet des ordres renfermés dans les petites courges.

De la province de *Siry*, nous paſſâmes dans celle d'*Adoua*, dont la capitale porte le même nom. Le Gouverneur de cette province eſt un des ſept premiers Miniſtres de l'Empire. L'Empereur a donné en mariage une de ſes filles au fils de ce Gouverneur, qui a dans ſa dépendance vingt-quatre petits Gouvernemens ou Principautés. Lorſque nous fûmes arrivés à ſa ville capitale, il fit dreſſer une tente magnifique dans ſon Palais pour m'y recevoir; il me logea dans un très-bel appartement, & me régala pendant ſeize jours que je demeurai chez lui, avec une magnificence digne de ſa qualité & de ſon rang. Ce fut lui qui eut ordre de me fournir abondamment tout ce qui me ſeroit néceſſaire pour mon embarquement ſur la Mer rouge, & il le fit de la maniere du monde la plus obligeante. Je mangeai par régal du bœuf ſauvage que les Ethiopiens eſtiment fort; la chair en eſt très-bonne & très-délicate. Ces bœufs n'ont point de cornes, & ne ſont pas ſi gros que nos bœufs de France.

Il y a encore quantité de chevreuils dans cette Province ; mais je n'y vis ni biches, ni cerfs. Après avoir remercié ce Seigneur qui nous combla d'honnêtetés, nous poursuivîmes notre route. Nous traversâmes une forêt pleine de singes de toutes les grandeurs, qui montoient sur les arbres avec une vîtesse surprenante, & qui nous divertissoient par mille & mille sauts qu'ils faisoient. Nous entrâmes ensuite dans la province de *Saravi*, où j'eus le chagrin de voir mourir le petit éléphant dont je m'étois chargé.

C'est dans cette Province qu'on trouve les plus beaux chevaux d'Ethiopie, & d'où on tire ceux des écuries de l'Empereur ; c'étoit aussi dans cette Province où l'Ambassadeur avoit ordre de prendre les chevaux qu'il devoit conduire en France. Ces chevaux qui sont pleins de feu, & qui sont aussi gros que les chevaux Arabes, ont toujours la tête haute. Ils n'ont point de fers, parce qu'on ne sçait en Ethiopie ce que c'est que de ferrer les chevaux, ni les autres bêtes de charge.

De *Saravi*, nous arrivâmes enfin à *Duvarna*, capitale du royaume de *Tigra*. Il y a deux Gouverneurs dans cette Province ; je n'en sçais pas la raison, ni quels

ſont leurs départemens. On les appelle *Barnagas*, c'eſt-à-dire *Rois de la Mer*, apparemment parce qu'ils ſont voiſins de la Mer rouge.

Duvarna eſt diviſé en deux villes, la haute & la baſſe; les Mahométans occupent la baſſe. Tout ce qui vient en Ethiopie, par la Mer rouge, paſſe par *Duvarna*. Cette ville, qui a environ deux lieues de circuit, eſt comme le bureau & le magaſin général des marchandiſes des Indes. Toutes les maiſons ſont bâties de pierres quarrées; elles ont des terraſſes au lieu de toîts. La riviere de *Moraba*, qui paſſe au pied de cette ville, ſe jette dans le *Tekeſel*; elle eſt peu large, mais fort rapide, & on ne la peut paſſer ſans danger. Nous employâmes deux mois & demi à nous rendre de *Gondar* en cette ville, où je devois attendre *Mourat*.

Peu de temps après mon arrivée, les deux Gouverneurs reçurent la triſte nouvelle de la mort du Prince Baſile, fils aîné de l'Empereur, & préſomptif héritier de l'Empire. Ce Prince qui mourut à l'âge de dix-neuf à vingt ans, avoit toutes les qualités qui peuvent rendre un Prince accompli. Outre qu'il étoit extrêmement bien fait, il avoit de l'eſ-

prit, du courage, de la droiture & un cœur généreux & libéral, ce qui le rendoit les délices de toute la Cour. Une fievre maligne l'emporta en huit jours au retour de la campagne qu'il venoit de faire avec l'Empereur ſon pere, contre les *Galla*, où il s'étoit ſignalé; car il avoit combattu & pourſuivi ſi vivement les ennemis, qu'il en avoit tué huit de ſa main. Ce Prince aimoit tendrement le peuple, dont il auroit été le pere s'il avoit vécu. Il le fit bien paroître la veille de ſa mort; l'Empereur l'étant allé voir, accompagné des plus grands Seigneurs de la Cour, le Prince lui dit qu'il n'avoit qu'une grace à lui demander; *c'eſt que vous vouliez bien, Seigneur, ſoulager votre peuple qui eſt opprimé & accablé par l'avarice inſatiable des Miniſtres & des Gouverneurs.* Ces paroles toucherent ſi vivement l'Empereur, qu'il ne put retenir ſes larmes, & qu'il lui promit d'y prendre garde, & d'y mettre ordre. J'appris cette circonſtance de celui qui apporta à *Duvarna* la nouvelle de cette mort, & l'ordre de faire des prieres pour le Prince défunt, & de le pleurer ſelon la coutume. Ce qu'on raconte de ſes vertus, eſt digne d'une éternelle mémoire. L'Empereur ſon pere

étant un jour tombé dans une embuſcade des ennemis, le jeune Prince accourut à toute bride à ſon ſecours, ſe jetta au milieu de la mêlée, les chargea de tous côtés, & fit des actions d'une ſi grande valeur, qu'il ſauva la vie à ſon pere au péril de la ſienne.

L'Empereur, ſoit par politique, ſoit par divertiſſement, ſe déguiſe quelquefois, & s'abſente avec deux ou trois confidens, ſans qu'on ſçache ce qu'il devient. Il fut une fois deux mois ſans paroître, ce qui jetta le Prince ſon fils, dans de terribles inquiétudes & dans un chagrin mortel, parce qu'on crut l'Empereur mort.

Quelques Seigneurs des plus conſidérables de la Cour, qui étoient bien aiſes de s'avancer en flattant l'ambition du jeune Prince, lui propoſerent de prendre en main le Gouvernement, & de ſe faire déclarer Empereur ; parce qu'il étoit à craindre que dans les conjonctures préſentes, quelqu'un de ſes freres ne le prévînt, & ne fit ſoulever quelques Provinces ; qu'il pouvoit compter ſur leur fidélité, & qu'ils étoient prêts de ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ſon ſervice.

Le Prince qui avoit un amour tendre

& un attachement inviolable pour ſon pere, rejetta avec indignation la propoſition de ces courtiſans intéreſſés, & leur déclara qu'il ne vouloit jamais monter ſur le trône que quand il auroit vu le corps de ſon pere, & qu'il ſeroit certain de ſa mort. L'Empereur retourna quelques jours après, & ſçut par quelque courtiſan affidé les pernicieux conſeils que l'on avoit donnés à ſon fils. Comme il eſt extrêmement ſage & réſervé, il n'en fit pas de bruit; mais les flatteurs diſparurent ſans qu'on les ait jamais vus depuis ce temps-là. Le préſomptif héritier de l'Empire a une Principauté qui eſt attachée à ſa perſonne.

Je paſſai par cette Principauté en allant à *Duvarna ;* la ville ſe nomme *Heleni:* il y a un très-beau Monaſtere & une magnifique Egliſe. C'eſt la plus belle & la plus grande que j'aie vu en Ethiopie : elle eſt dédiée à Sainte Helene, & c'eſt apparemment de cette Egliſe que la ville a pris le nom d'*Heleni.* Au milieu de la grande place qui eſt devant l'Egliſe, on voit trois aiguilles pyramidales & triangulaires de granite, toutes remplies de hiéroglyphes. Parmi les figures de ces aiguilles,

je remarquai dans chaque face une ſerrure, ce qui eſt fort ſingulier, car les Ethiopiens ne ſe ſervent point de ſerrures, & n'en connoiſſent pas même l'uſage. Quoiqu'il ne paroiſſe pas de piédeſtaux, ces aiguilles ne laiſſent pas d'être auſſi hautes que l'obéliſque qu'on voit dans la place de Saint Pierre de Rome, poſé ſur ſon piédeſtal. On croit que ce pays eſt celui de la Reine de *Saba :* pluſieurs villages qui dépendent de cette Principauté portent encore aujourd'hui le nom de *Sabaim.* On trouve dans les montagnes du marbre qui ne cede en rien à celui d'Europe ; mais ce qui eſt plus conſidérable, eſt qu'on y trouve beaucoup d'or, même en labourant la terre, & on m'en apporta en ſecret quelques morceaux, que je trouvai très-fins. Les Religieux de cette Egliſe ſont habillés de peaux jaunes, & portent une calotte de la même couleur & de la même peau.

Après l'arrivée du Courier qui portoit la triſte nouvelle de la mort du Prince Baſile, les *Barnagas* la firent publier à ſon de trompe par toutes les villes de leur gouvernement. Tout le monde prit le deuil, qui conſiſte à ſe raſer la tête ; ce qui ſe pratique par tout l'Em-

pire, tant à l'égard des hommes & des femmes que des enfans. Le lendemain les deux Gouverneurs, escortés de toute la milice & d'une multitude infinie de peuple, allerent à l'Eglise dédiée à la Sainte Vierge, où l'on fit un service solemnel pour le Prince, après lequel on retourna au palais dans le même ordre. Les deux *Barnagas* s'assirent dans une grande salle, & me placerent au milieu d'eux; ensuite les Officiers & les personnes de considération, hommes & femmes, se rangerent autour de la salle. Des femmes avec des tambours de basque, & des hommes sans tambours, se placerent au milieu de la salle, & commencerent à faire mutuellement en l'honneur du Prince, des récits en forme de chansons, mais d'un ton si lugubre, que je ne pus m'empêcher d'en être attendri, & de pleurer pendant une heure que dura la cérémonie. Il y en avoit qui, pour marquer leur chagrin, se déchiroient le visage, & se le mettoient tout en sang, ou se brûloient les temples avec des bougies. Il n'y avoit dans cette salle que des personnes de qualité; le peuple étoit dans les cours, où il faisoit des cris si lamentables, qu'il auroit attendri les personnes

ſonnes les plus dures. Ces cérémonies durerent trois jours, ſelon la coutume.

Il faut remarquer que lorſque quelque Ethiopien meurt, on entend de tous côtés des cris épouvantables. Tous les voiſins s'aſſemblent dans la maiſon du défunt, & pleurent avec les parens qui s'y trouvent. On lave le corps mort avec des cérémonies particulieres, & après l'avoir enveloppé d'un linceul neuf de coton, on le met dans un cercueil au milieu d'une ſalle avec des flambeaux de cire. On y redouble les cris & les pleurs au ſon des tambours de baſque. Les uns prient Dieu pour l'ame du défunt: les autres diſent des vers à ſa louange, ou s'arrachent les cheveux, ſe déchirent le viſage, ou ſe brûlent la chair avec des flambeaux pour marquer leur douleur. Cette cérémonie, qui eſt affreuſe & touchante, dure juſqu'à ce que les Religieux viennent lever le corps. Après avoir chanté quelques Pſeaumes & fait les encenſemens, ils ſe mettent en marche tenant à la main droite une croix de fer & un livre de prieres à la gauche: ils portent eux-mêmes le corps, & pſalmodient pendant tout le chemin. Les parens & amis du défunt ſuivent & continuent leurs

cris avec des tambours de basque. Ils ont tous la tête rasée, qui est la marque du deuil, comme je l'ai déja dit. Quand on passe devant quelque Eglise, le convoi s'y arrête ; on y fait quelques prieres ; ensuite on continue son chemin jusqu'au lieu de la sépulture. Là on recommence les encensemens ; on chante pendant quelque temps les Pseaumes d'un ton lugubre, & on met le corps en terre. Les personnes considérables sont enterrées dans les Eglises, & les autres dans les cimetieres communs, où l'on plante quantité de croix à-peu-près de la même maniere que font les Peres Chartreux. Les assistans retournent à la maison du défunt, où l'on fait un festin. On s'y assemble pendant trois jours matin & soir pour pleurer, & on ne mange point ailleurs pendant tout ce temps-là. Après trois jours on se sépare jusqu'au huitieme jour de la mort, & de huit en huit jours on se rassemble pour pleurer pendant deux heures, ce qui se pratique pendant toute l'année. C'est leur anniversaire.

Quand le Prince héritier, ou quelqu'autre d'une qualité très-distinguée meurt, l'Empereur est trois mois sans s'appliquer aux affaires, à moins qu'elles

ne ſoient preſſées. Comme il vouloit envoyer un Ambaſſadeur en France, il fit venir *Mourat*, lui donna ſes ordres, lui fit remettre ſa lettre de créance pour le Roi; & après l'avoir revêtu du manteau de cérémonie dans une audience publique, il le fit partir. Son voyage ne fut pas heureux. Les chevaux qu'il devoit préſenter au Roi moururent en chemin. *Mourat* renvoya en Cour pour en avoir d'autres: cet accident retarda ſon voyage, & me fit prendre la réſolution d'aller l'attendre à *Meſſua*, pour donner ordre à notre embarquement.

La veille de mon départ, les *Barnagas* après avoir renvoyé les troupes qui m'avoient conduit à *Duvarna*, donnerent ordre à cent lances à pied, qui avoient un Officier à cheval à leur tête, de ſe tenir prêtes à marcher le lendemain pour m'eſcorter juſqu'à *Meſſua*. Je renvoyai une partie de mes domeſtiques, & je n'en gardai que trente. Je partis de *Duvarna* le 8 Septembre de l'an 1700, & je paſſai avec bien de la peine & du danger une riviere très-rapide nommée *Moraba*.

Depuis *Duvarna* les Seigneurs des villages ne font plus porter les bagages par leurs vaſſaux, mais on ſe ſert de

certains bœufs qu'on nomme *Bers*, & qui ſont d'une eſpece différente de ceux qu'on nomme *Frida*, qui ſont les bœufs ordinaires. Ces animaux, dont on ne mange point la chair, ſont beaucoup de chemin en peu de temps. J'en avois une vingtaine, dont une partie portoit les grandes proviſions de notre vaiſſeau, & l'autre nos tentes; parce, que depuis que les pluies avoient ceſſé, nous couchions la nuit à la campagne.

Les habitans de ce pays, qui ſont en partie Mahométans & en partie Chrétiens, apportent des vivres & des proviſions aux caravanes qui paſſent. J'appris qu'à une journée de notre route on voyoit quelque choſe de fort extraordinaire dans un des plus fameux Monaſteres du pays. Je voulus m'en aſſurer par moi-même; je quittai le grand chemin, & pris avec moi vingt lances & le Commandant pour faire plus ſurement ce petit voyage. Nous employâmes la moitié d'un jour à monter une montagne fort difficile & toute couverte de bois. Quand nous fûmes au haut, nous trouvâmes une Croix & le Monaſtere que nous cherchions.

Ce Monaſtere eſt au milieu d'une forêt, dans une affreuſe ſolitude. Il eſt

bien bâti & a une vue fort étendue, on y découvre la mer Rouge & un vaſte pays. Il y a cent Religieux dans cette maiſon qui y menent une vie très-auſtere, & qui ſont habillés de la même maniere que ceux d'*Heleni*. Leurs cellules ſont ſi étroites, qu'un homme a de la peine à s'y étendre. Ils ne mangent point de viande non plus que les autres Religieux d'Ethiopie. Ils ſont toujours appliqués à Dieu & à la méditation des choſes ſaintes; c'eſt-là toute leur occupation. J'y vis un vieillard âgé d'environ ſoixante & ſix ans, qui n'avoit vécu pendant ſept ans que de feuilles d'olivier ſauvage. Cette mortification extraordinaire lui avoit cauſé un crachement de ſang qui l'incommodoit beaucoup. Je lui donnai quelques remedes, & je lui preſcrivis un régime de vie un peu plus doux. C'étoit un très-bel homme & très-poli, frere du Gouverneur de *Tigre*. L'Abbé du Monaſtere nous reçut avec beaucoup de charité. Si-tôt que nous fûmes arrivés, il nous lava les pieds & nous les baiſa, pendant que ſes Religieux récitoient des prieres. Après cette cérémonie on nous conduiſit à l'Egliſe proceſſionnellement, les Religieux chantant toujours, & nous allâmes enſuite dans

une chambre où l'on nous apporta à manger. Tout le régal ne consista qu'en du pain trempé dans du beurre & en de la bierre ; car on ne boit ni vin ni hydromel dans ce Couvent, & on n'y voit même jamais de vin que pour dire la Messe. L'Abbé nous tint toujours compagnie ; mais il ne mangea point avec nous.

Lorsqu'on me mena dans l'Eglise, je vis le prodige qui faisoit le sujet de mon voyage, & que je ne pouvois croire. On m'avoit assuré que, du côté de l'Epître, on voyoit en l'air, sans aucun appui ni soutien, une baguette d'or ronde, longue de quatre pieds, & aussi grosse qu'un gros bâton. Ce prodige me parut si merveilleux, que j'eus peur que mes yeux ne m'eussent trompé, & qu'il n'y eût quelque artifice que je ne découvrois pas, ainsi je priai l'Abbé de vouloir bien me permettre d'examiner de plus près s'il n'y avoit point quelque appui qu'on ne vît pas. Pour m'en assurer d'une maniere à ne pas en douter, je passai un bâton par dessus & par dessous & de tous les côtés, & je trouvai que cette baguette d'or étoit véritablement en l'air (1) ; ce qui me

(1) Les légendes Ethiopiennes sont souvent

cauſa un étonnement dont je ne puis revenir, ne voyant aucune cauſe naturelle d'un effet ſi prodigieux. Les Religieux m'en raconterent l'hiſtoire de la maniere dont je vais la rapporter.

« Il y a environ trois cents trente-ſix » ans, me dirent-ils, qu'un Solitaire » nommé *Abona Philippos*, ou Pere Phi- » lippe, ſe retira dans ce déſert, il ne ſe » nourriſſoit que d'herbes & ne buvoit » que de l'eau. La réputation de ſa ſain- » teté ſe répandit de tous côtés ; il fit » pluſieurs prédictions, qui ſe vérifierent » dans la ſuite. Un jour que ce Solitaire » étoit en contemplation, Jeſus-Chriſt » ſe fit voir à lui, & lui ordonna de » bâtir un Monaſtere dans l'endroit du » bois où il trouveroit une baguette d'or » ſuſpendue en l'air : l'ayant trouvée & » vu le miracle dont vous êtes témoin, » me dit celui qui parloit, *Abona Philip-* » *pos* ne douta plus de la volonté de » Dieu. Il obéit & bâtit ce Monaſtere, » qui ſe nomme *Bihen Jeſus ; Viſion de* » *Jeſus*, à cauſe de cette apparition ». Je laiſſe au lecteur à faire les réflexions

---

fort extraordinaires. Ce témoignage de Poncet l'eſt encore davantage. Il atteſte une impoſture, ou un menſonge.

qu'il lui plaira ſur ce prodige que j'ai vu, & ſur ce que ces Religieux m'ont dit là-deſſus.

Le lendemain ayant pris congé de l'Abbé & des Religieux qui me firent l'honneur de m'accompagner fort loin, j'allai rejoindre la caravane que j'avois quittée, & je continuai mon voyage. Je ne vis rien dans le reſte de ma route qui mérite qu'on y faſſe attention. Huit jours après être partis de *Duvarna* nous arrivâmes à *Arcouva*, petite ville ſur le bord de la mer Rouge, que les Géographes appellent fort mal *Arequies ;* nous n'y demeurâmes qu'une nuit. Nous paſsâmes le lendemain en bateau un bras de mer, & nous allâmes à *Meſſoua*, qui eſt une petite iſle, ou plutôt un rocher ſtérile ſur lequel eſt bâtie une fortereſſe, qui appartient au Grand-Seigneur, & qui eſt la demeure d'un Bacha.

C'eſt peu de choſe que cette fortereſſe, & un vaiſſeau de guerre bien armé s'en ſaiſiroit aiſément. Pendant que j'y étois, un vaiſſeau Anglois vint mouiller à la rade, ce qui jetta l'épouvante dans toute l'iſle. On ſongeoit déjà à ſe mettre en ſureté, lorſque le Capitaine du vaiſſeau envoya ſa chaloupe à terre pour aſſurer le Commandant, qu'il n'avoit

rien à craindre des Anglois, qui étoient amis du Grand-Seigneur. Le Bacha de *Messoua* met un Gouverneur à *Suaquen*, ville dépendante de l'Empire Ottoman, sur le bord de la mer Rouge. C'est-là qu'est la pêche des perles & des tortues, dont on fait un grand commerce, & dont le Grand-Seigneur tire un gros revenu. Le Bacha de *Messoua* me reçut avec beaucoup d'honnêtetés, à la recommandation de l'Empereur d'Ethiopie, qu'on craint beaucoup en ce pays-là, & avec raison; car les Ethiopiens pourroient aisément se rendre maîtres de cette place, qui leur appartenoit autrefois, en l'affamant, & refusant de l'eau aux habitans de *Messoua*, qui sont obligés d'en faire venir d'*Arcouva*; car il n'y en a point dans l'isle.

Pendant que j'étois à la cour d'Ethiopie, j'appris que les Hollandois avoient tenté plus d'une fois de lier commerce avec les Ethiopiens; mais soit que la différence de religion, soit que la grande puissance des Hollandois dans les Indes orientales, leur ayent donné de la jalousie, il est certain que les Ethiopiens n'en veulent point avoir avec eux, & je leur ai entendu dire, qu'ils ne se fieroient jamais à des Chrétiens qui ne jeûnent

point, qui n'invoquent point les Saints ; & qui ne croient pas la réalité de Jesus-Christ dans le saint Sacrement.

Les Anglois ont aussi envie de se lier avec les Ethiopiens, & je sçais qu'un Marchand Arménien, nommé *Agapyri*, s'étoit associé aux Anglois pour entrer dans ce commerce, qui leur seroit avantageux. Car outre l'or, la civette, les dents d'éléphant, &c. on tireroit de l'Ethiopie l'aloés, la myrrhe, la casse, le tamarin & le café, dont les Ethiopiens ne font pas un grand cas, & qu'on m'a dit avoir été transporté autrefois d'Ethiopie dans l'*Yémen* ou l'Arabie heureuse, d'où on le tire à-présent ; car on ne le cultive aujourd'hui en Ethiopie que par curiosité.

La plante du café est à peu près comme le myrthe ; les feuilles en sont toujours vertes, mais plus larges & plus touffues. Il porte un fruit comme une pistache, & au-dessus une gousse où sont renfermées deux féves, & c'est ce qu'on appelle le café. Cette gousse est d'abord verte, mais en mûrissant elle devient brune. Il est faux qu'on fasse passer le café par l'eau bouillante pour en gâter le germe, comme quelques-uns l'ont assuré ; on le tire des gousses où il est renfermé, & on l'envoie sans autre préparation.

Les retardemens de l'Ambaſſadeur *Mourat* m'inquiétoient, parce que j'appréhendois de perdre la *mouſſon*. Je lui écrivis que j'avois pris la réſolution d'aller l'attendre à *Gedda*. Il me répondit que je pouvois y aller, & qu'il tâcheroit de s'y rendre; que la mort du Prince Baſile, & les embarras qu'il avoit trouvés ſur ſa route, l'avoient empêché de me joindre. Ainſi je congédiai tous mes domeſtiques, & je les récompenſai d'une maniere qui leur aura donné de l'eſtime pour les François. Ils fondoient en larmes & vouloient tous me ſuivre; mais je ne leur permis pas. Cela étant fait, je pris congé du Bacha de *Meſſoua*, & je m'embarquai le 28 Octobre ſur une barque, qui avoit été conſtruite à Surate.

Je ne voulus point me mettre ſur les bâtimens du pays, qui me paroiſſoient fort mauvais & peu sûrs, les planches, quoique goudronnées, n'étant attachées enſemble qu'avec d'aſſez méchantes cordes, auſſi bien que les voiles, qui ne ſont que de nattes de feuilles de *domi*. Cependant ces bâtimens ſi mal équipés, & encore plus mal gouvernés, portent beaucoup, & quoiqu'ils n'ayent que ſept ou huit hommes pour les conduire, ils ſont d'un grand uſage dans toute cette mer.

Nous abordâmes, deux jours après nôtre départ de *Meſſoua* à une petite iſle nommée *Deheleq*. Les vaiſſeaux qui viennent des Indes ont coutume d'y faire aiguade & d'y prendre des proviſions qu'on y trouve en abondance, excepté le pain, dont les habitans manquent ſouvent eux-mêmes, ne vivant la plupart du temps que de chair & de poiſſon. Nous reſtâmes huit jours dans cette iſle, parce que le vent nous devint contraire; mais ſi-tôt qu'il fut bon, nous paſsâmes à une autre iſle nommée *Abugafar*, qui ſignifie, *Pere du pardon*. Le Capitaine ne manqua pas de deſcendre, & de porter un flambeau au tombeau de ce malheureux *Abugafar*. Les Mahométans craindroient de faire naufrage, s'ils y manquoient, & ils ſe détournent même de leur route pour aller viſiter ce prétendu Saint. Nous cinglâmes enſuite en haute mer à travers les écueils qui ſont à fleur d'eau & très-fréquens, ce qui rend cette navigation fort périlleuſe; mais les Pilotes qui connoiſſent ces écueils, paſſent ſans crainte tout au travers, quoiqu'on en trouve à tous momens. Nous arrivâmes le ſixieme jour à *Kautumbul*, c'eſt un rocher fort élevé dans la mer; à une demi-lieue de la terre ferme d'Arabie, nous y jettâmes

l'ancre entre l'écueil & la terre, & nous y paſsâmes la nuit. Le lendemain nous cotoyâmes l'Arabie, & nous mouillâmes à *Ibrahim Merſa*, c'eſt-à-dire, *au mouillage d'Abraham.* Nous continuâmes enſuite notre route, & après huit jours de navigation, nous abordâmes à *Conſita.* C'eſt une jolie ville, qui appartient au Roi de la Mecque, & le premier port de mer de ſes Etats du côté du midi. On y aborde volontiers, parce qu'on n'y paye qu'une douane, & qu'il en faut payer deux ailleurs. Il y a de très-beaux magaſins; on y met les marchandiſes qu'on débarque, & qu'on fait paſſer enſuite par terre ſur le dos des chameaux à *Gedda*, qui en eſt éloignée de cinq à ſix journées. Nous demeurâmes huit jours à l'ancre à *Conſita* pour nous repoſer & pour attendre le vent favorable. Le commerce eſt grand dans cette ville, parce qu'il y vient un grand nombre de Marchands Mahométans, Arabes & Indiens. On n'y reçoit point les Indiens idolâtres. Les vivres y ſont à meilleur marché, & en plus grande abondance qu'à *Gedda*, où nous arrivâmes le cinquieme de Décembre de l'année mil ſept cent. Depuis *Kautumbul* juſqu'à *Gedda*, nous ne navigions que le jour, & nous mouillions tous les ſoirs à cauſe des écueils.

Gedda eſt une grande ville ſur le bord de la mer à demi-journée de la Mecque. Le port ou plutôt la rade en eſt aſſez ſûre, quoiqu'elle ait le nord-oueſt pour traverſier. Le fond eſt aſſez bon en certains endroits, & les petits vaiſſeaux y ſont à flot, mais les gros ſont obligés de reſter à une lieue. J'allai à terre & je logeai dans un *Oquel*. Ce ſont quatre grands corps de logis à trois étages avec une Cour au milieu. L'étage d'en bas eſt pour les magaſins, les paſſagers occupent les autres étages. Il n'y a point d'autres hôtelleries en ce pays-là non plus qu'en Turquie. Il y a quantité de ces *Oquels* dans *Gedda*. D'abord qu'un voyageur eſt arrivé, il va chercher des chambres & des magaſins qui lui conviennent, & dont il paie au maître un un prix réglé qui n'augmente ni ne diminue jamais. Je donnois quatre écus par mois pour deux chambres, une terraſſe & une cuiſine. Ces *Oquels* ſont des aſyles & des lieux ſacrés, où l'on ne craint ni les inſultes ni les vols: ce qu'il y a d'incommode, c'eſt qu'on n'y fournit rien, il faut ſe meubler, acheter & préparer ſoi-même ce qu'on veut manger, à moins qu'on ne le faſſe faire par ſes domeſtiques.

Deux jours après que je fus arrivé à *Gedda*, le Roi de *la Mecque* y vint avec une armée de vingt mille hommes. Il fit dreſſer ſes tentes & campa à la porte de la Ville qui conduit à *la Mecque*. Je le vis, c'eſt un homme âgé d'environ ſoixante ans, d'une taille majeſtueuſe, mais dont le regard paroît affreux; il a la levre inférieure fendue du côté droit, ſes ſujets & ſes voiſins ne ſe louent pas de ſa douceur, ni de ſa clémence. Il obligea le Bacha qui eſt à *Gedda* de la part du Grand Seigneur, de lui donner quinze mille écus d'or & le menaça de le chaſſer, s'il ne lui obéiſſoit ſur le champ. Il fit auſſi une avanie à tous les Marchands ſujets du Grand Seigneur, qui y ſont établis pour le négoce, & il leur fit payer trente mille écus d'or. Il fit diſtribuer ces deux ſommes à ſes troupes, qui ſont toujours nombreuſes, ce qui le rend maître de la campagne. Il vient tous les ans des caravanes des Indes & de Turquie en pélerinage à la *Mecque*. Il y en a de fort riches; car les Marchands ſe joignent à ces caravanes pour faire paſſer leurs marchandiſes des Indes en Europe, & d'Europe aux Indes. Quand ces caravanes arrivent à la *Mecque*, il s'y tient une grande

foire où se trouvent une multitude infinie de Marchands Mahométans avec toutes les marchandises les plus précieuses des trois parties du monde, qu'on y échange. Le Roi de la *Mecque* s'avisa de faire piller les caravanes des Indes & de Turquie en 1699 & 1700. Ce Prince s'appelle *Chérif* ou *Noble par excellence*, parce qu'il prétend être descendu du Prophete Mahomet. Le Grand Seigneur étoit depuis long-temps en possession de donner l'investiture de ce Royaume; mais ce *Chérif* qui est fier & hautain, s'est soustrait à l'autorité du Grand Seigneur qu'il appelle par mépris *Elon mamluq*, c'est-à-dire, *fils d'une Esclave*.

Médine est la Capitale de son Royaume; elle est fameuse par le tombeau de Mahomet, comme la *Mecque* est célebre par sa naissance. Le Prince ne demeure pas souvent à *Médine*, parce qu'il est presque toujours à la tête de ses armées. Les Turcs en arrivant à *Médine*, ôtent leurs habits, par respect, ne gardant qu'une écharpe qui leur couvre le milieu du corps, ils viennent de trois ou quatre lieues en cet équipage; ceux qui ne veulent pas se soumettre à cette loi, paient une somme d'argent pour faire

un Sacrifice à Dieu en l'honneur de Mahomet.

Gedda n'eſt pas un lieu où les Chrétiens puiſſent s'établir, particuliérement les Francs, à cauſe du voiſinage de la *Mecque*, les Mahométans ne le ſouffriroient pas. Il s'y fait cependant un grand commerce, car les vaiſſeaux qui reviennent des Indes, y mouillent. Le Grand Seigneur entretient ordinairement dans ces mers, trente gros vaiſſeaux pour le tranſport des marchandiſes. Ces vaiſſeaux, qui pourroient être percés pour cent pieces de canon, n'en ont point. Tout eſt cher à *Gedda* juſqu'à l'eau, à cauſe du grand abord de tant de nations différentes; une pinte d'eau, meſure de Paris, coûte deux ou trois ſols, parce qu'on l'apporte de quatre lieues loin. Les murailles de la Ville ne valent rien : la fortereſſe qui eſt du côté de la mer eſt un peu meilleure; mais elle ne pourroit pas ſoutenir un ſiége, quoiqu'il y ait quelques pieces de canon pour ſa défenſe. La plûpart des maiſons ſont de pierres; elles ont des terraſſes au lieu de toit, à la maniere des Orientaux.

On me fit voir ſur le bord de la mer à deux portées de mouſquet de la Ville,

...us passâmes à
...o port où les
...empêtes. Il n'y
...village, mais
...des Arabes.
...le 12 Avril, à
...ures nous ar-
...*Mousson* étant
... pouvoir te-
...er, & je dé-
...is des cha-
...nt à *Tour* en
...au Grand Sei-
...le Château
...ande, & un
... Grecs dans
...astere de leur
...rand Monastere
... ce lieu-là que
...ve du mont
...e, & qui avoit
...yée à *Gedda*,
... *Tour* pour
... voir. Je me
... je pris la route
..., où je n'arri-
...de marche par
...les, & par des
.... Le Monastere
...é au pied de la

garder comme de grands magasins flottans. Après cinq ou six jours de navigation, nous mouillâmes à l'isle d'*Hassama* à deux lieues de la terre ferme; elle n'est pas habitée, mais on y fait de l'eau qui est très-bonne. De-là jusqu'à *Suez* on mouille tous les soirs près de terre, & les Arabes ne manquent pas d'apporter des rafraichissemens.

Douze ou treize jours après être partis d'*Hassama*, nous arrivâmes à la rade d'*Yambo*. C'est une ville assez grande, défendue par un Château qui est sur le bord de la mer, dont les fortifications sont fort misérables. Elle appartient au Roi de la *Mecque*. Je n'allai pas la voir, parce que les Arabes qui courent de tous côtés dans ces quartiers volent les passans, & maltraitent ceux qui vont à terre. Le vent contraire nous arrêta huit jours dans cette rade. Deux jours après notre départ d'*Yambo*, nous mouillâmes entre deux écueils, & nous y essuyâmes une si furieuse tempête, que nos deux cables se rompirent, ce qui nous mit en grand danger de nous perdre; mais la tempête ne dura pas.

Nous abordâmes à *Mieula*. C'est une ville à peu près de la même grandeur qu'*Yambo*, qui a aussi un Château de

peu de défenſe. De-là nous paſſâmes à *Chiurma*. C'eſt un très-bon port où les vaiſſeaux ſont à l'abri des tempêtes. Il n'y a en ce lieu-là ni ville ni village, mais quelques tentes où habitent des Arabes. Nous arrivâmes à *Chiurma* le 12 Avril, à cauſe que les vents contraires nous arrêterent long-temps. La *Mouſſon* étant avancée, je déſeſpérai de pouvoir tenir plus long-temps la mer, & je débarquai à *Chiurma;* j'y pris des chameaux qui me conduiſirent à *Tour* en ſix jours. *Tour* appartient au Grand Seigneur : il y a garniſon dans le Château avec un Aga qui y commande, & un grand nombre de Chrétiens Grecs dans le village. Ils ont un Monaſtere de leur rit, lequel dépend du grand Monaſtere du mont *Sinaï*. J'appris en ce lieu-là que l'Archevêque du Monaſtere du mont *Sinaï*, qui étoit paralytique, & qui avoit été informé de mon arrivée à *Gedda*, avoit donné ſes ordres à *Tour* pour qu'on m'engageât à l'aller voir. Je me mis donc en chemin, & je pris la route de ce fameux Monaſtere, où je n'arrivai qu'après trois jours de marche par des chemins impraticables, & par des montagnes très-difficiles. Le Monaſtere du mont *Sinaï* eſt ſitué au pied de la

montagne, les portes en ſont toujours murées à cauſe des courſes des Arabes. On m'y tira par une poulie avec des cordes, & on y fit entrer mes hardes de la même maniere.

Je ſaluai d'abord l'Archevêque qui eſt un vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-treize ans. Je le trouvai paralytique de la moitié du corps; il me fit compaſſion. Je le connoiſſois depuis quelques années, parce que je l'avois traité au *Caire* d'une maladie dont je l'avois guéri. Je fus encore aſſez heureux pour le mettre en état de célébrer pontificalement la Meſſe le jour de Pâques, ce qu'il n'avoit pu faire depuis long-temps.

Ce Monaſtere eſt ſolidement bâti, ayant de bonnes & fortes murailles. L'Egliſe eſt magnifique, c'eſt un ouvrage de l'Empereur Juſtinien, à ce que me dirent les Religieux. Ils ſont au nombre de cinquante, ſans compter ceux qui vont à la quête. Leur vie eſt très-auſtere; ils ne boivent point de vin, & ne mangent jamais de viande, même dans leurs plus grandes maladies. L'eau qu'ils boivent eſt excellente, elle vient d'une ſource qui eſt au milieu du Monaſtere. On leur donne, trois fois la

ſemaine, un petit verre d'eau-de-vie, qu'on fait avec des dates. Ils jeûnent très-auſterement les quatre Carêmes, qui ſont en uſage dans l'Egliſe orientale, hors ce temps-là, on leur ſert à table des légumes, & du poiſſon ſalé. Ils ſe levent la nuit pour chanter l'office divin, & ils en paſſent la plus grande partie au chœur. Ils me firent voir une châſſe de marbre blanc, couverte d'un riche drap d'or, dans laquelle eſt renfermé le corps de ſainte Catherine, qu'on ne voit point. On montre ſeulement une main de la Sainte, qui eſt fort deſſéchée, & dont les doigts ſont pleins de bagues & d'anneaux d'or. L'Archevêque, qui eſt auſſi Abbé du Monaſtere, a ſous lui un Prieur dont le pouvoir eſt fort borné, quand l'Archevêque n'eſt pas abſent. J'eus la curioſité d'aller au haut de la montagne, juſqu'au lieu où Dieu donna les deux tables de la loi à Moïſe. L'Archevêque eut la bonté de m'y faire accompagner par quelques-uns de ſes Religieux.

Nous montâmes au moins quatre mille degrés avant que d'arriver au ſommet de cette fameuſe montagne, où l'on a bâti une Chapelle aſſez propre. Nous vîmes enſuite la Chapelle d'Elie; nous

déjeûnâmes à la fontaine, & nous revînmes au Monaſtere après avoir beaucoup fatigué. La montagne voiſine eſt encore plus haute ; je n'eus pas le courage d'y aller, parce que je me trouvai encore accablé de la premiere journée. C'eſt ſur cette ſeconde montagne, que le corps de ſainte Catherine fut tranſporté par les Anges, après qu'elle eut été martyriſée.

Je demeurai un mois dans ce Monaſtere, en attendant l'Ambaſſadeur *Mourat*. Je commençois à m'y ennuyer, & je déſeſpérois de le voir, lorſqu'on m'apprit qu'il n'étoit pas loin, & qu'il alloit arriver au Monaſtere. Cette nouvelle me cauſa une joye très-ſenſible. J'allai le recevoir, & je le préſentai à l'Archevêque, qui le reçut avec beaucoup d'honnêteté. Il me raconta toutes les diſgraces de ſon voyage ; il m'apprit que la mort du Prince Baſile avoit d'abord retardé ſon départ ; que l'Empereur cependant, malgré l'accablement de ſa douleur, lui avoit donné audience, & l'avoit expédié ; qu'il s'étoit arrêté à *Duvarna* pour attendre de nouveaux ordres de l'Empereur. Il me dit les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de la part du Roi de la *Mecque*, qui lui avoit enlevé

enlevé les enfans Ethiopiens qu'il amenoit en France; & que, pour comble de diſgrace, le vaiſſeau ſur lequel étoient les préſens avoit fait naufrage près de *Tour*; que neuf gros vaiſſeaux chargés de café étoient demeurés dans ce port, parce qu'ils étoient partis trop tard, & qu'ils avoient perdu le temps de la *mouſſon*. Ce retardement a rendu le café fort cher au *Caire*, ces vaiſſeaux n'ayant pu gagner *Suez*, où ils déchargent les marchandiſes pour en prendre d'autres, qui ſont des toiles, du bled, du riz, & autres denrées qu'ils tirent du *Caire* en échange de celles des Indes.

Après que l'Ambaſſadeur *Mourat* ſe fut repoſé pendant cinq jours au mont *Sinaï*, nous reprîmes la route de *Tour*, où nous rejoignîmes ſes gens & ſes équipages. Nous ne demeurâmes qu'une nuit dans ce port, & nous partîmes dès le lendemain par terre, en côtoyant preſque toujours la mer, pour aller à *Suez*, où nous arrivâmes en cinq jours.

Suez eſt une petite ville au fond de la mer Rouge. C'eſt le port du *Caire*, dont elle eſt éloignée de trois journées de chemin. Cette ville eſt commandée par un château bâti à l'antique & mal fortifié. Il y a un Gouverneur avec deux

cens hommes de garnison, & de très-beaux magasins. Le pays n'est pas agréable, on ne voit que déserts remplis de rochers & de sables. Cette ville n'a point d'eau non plus que *Gedda*, on l'y apporte de dehors, mais elle y est à meilleur marché.

A mon arrivée à *Tour*, j'écrivis à M. Maillet, Consul de France au *Caire*, pour lui faire sçavoir l'arrivée de l'Ambassadeur. Il me pria de me rendre au *Caire* le plutôt que je pourrois. J'obéis, & je me servis de la premiere caravane qui partit. Elle étoit composée d'environ huit mille chameaux. Je montai un dromadaire; & après avoir fait trois lieues avec la caravane, je pris les devants, & j'arrivai en vingt-quatre heures au *Caire*. Ces dromadaires sont plus petits que les chameaux; leur pas est rude, mais fort vîte, & ils marchent vingt-quatre heures sans s'arrêter. On ne s'en sert que pour porter les hommes. A mon arrivée au *Caire*, je rendis compte de mon voyage à Monsieur notre Consul, & je fis préparer une belle maison pour loger l'Ambassadeur, qui arriva deux jours après.

M. Maillet lui envoya à son arrivée toutes sortes de rafraîchissemens, &

convint avec lui que je paſſerois en France, pour inſtruire la Cour de tout ce que je viens de raconter.

Je pourrois écrire beaucoup d'autres particularités qui regardent l'Ethiopie, & parler du gouvernement de ce grand Empire, de la Religion, des charges, des tribunaux de juſtice, de la botanique même & de la médecine : mais il faut pour cela que je jouiſſe du repos qu'on cherche avec empreſſement après de ſi longs & ſi pénibles voyages; & que l'air de France m'ait rendu la ſanté, dont on ne goûte la douceur que lorſqu'elle eſt parfaite. Car, nous autres Médecins, qui guériſſons les autres, nous ne ſçavons ſouvent pas l'art de nous guérir nous-mêmes.

MÉMOIRE

de l'Ethiopie.

LE premier nom de cette vaſte partie de la haute Afrique, que nous appellons Ethiopie, a été *Lud*, Lydie, c'eſt ſous ce nom qu'en parle Moïſe, Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel. Le ſçavant Bochard

prouve que le cours tortueux du Nil avoit fait donner ce nom à la Lydie Africaine, où il prend sa source, comme les détours du Méandre ont fait donner le même nom à la Lydie Asiatique.

Moïse nous apprend que les Lydiens d'Afrique étoient une Colonie Egyptienne. Vers le temps de l'Exode, ils furent subjugués par les Ethiopiens, c'est-à-dire, les Négres que l'Ecriture appelle *Chus*, lesquels partis des bords de l'Inde, fonderent un puissant Empire dans la Lydie Africaine, & lui donnerent le nom d'Ethiopie. Ils se répandirent ensuite dans l'Afrique, où ils possedent encore à présent plusieurs Royaumes.

J'ai dit que les Ethiopiens étoient venus de l'Inde; apparemment on les connoissoit sous le nom d'Indiens, & c'est la vraie cause du mécompte de tant d'Auteurs anciens & modernes, qui ont confondu l'Inde avec l'Ethiopie.

Les Abissins qui y dominent aujourd'hui, ne s'en emparerent que plusieurs siecles après l'invasion des Ethiopiens. On ignore le temps précis de leur conquête. On sçait seulement qu'elle a précedé la fin de l'Empire de Constantin; ils sont originaires de l'Arabie heureuse, du Royaume d'Yemen, c'est-à-dire du

Midi, dont Saba eſt la capitale. Le Peuple portoit le nom d'Homerites ; la Reine qui vint voir Salomon regnoit ſur eux, & ſi l'on en croit la tradition ancienne & conſtante de ce Peuple, elle eut de Salomon un Fils nommé Menilehec ; la Reine & le Peuple embraſſerent la Religion Juive. Les Empereurs d'Ethiopie prétendent deſcendre de ce Fils de Salomon ; & le Pere Tellez, Jéſuite, qui nous a donné en Portugais une Hiſtoire d'Ethiopie, généralement eſtimée, critique judicieux, & juge rigoureux des traditions Ethiopiennes, avoue qu'il n'oſeroit rejetter cette origine, de la famille Royale d'Ethiopie. M. Ludolf, docte Allemand, auquel l'Europe doit une connoiſſance plus diſtincte de la Langue, des mœurs, & de l'hiſtoire des Abiſſins, propoſe quelques conjectures aſſez foibles, contre ce fait avoué par tous ceux qui ont écrit la même Hiſtoire.

Il eſt conſtant que les Abiſſins, quand ils ſe convertirent au Chriſtianiſme, faiſoient profeſſion du Judaïſme ; depuis le regne du Fils de Salomon juſqu'à leur converſion, leur Hiſtoire n'offre rien de certain ; elle n'apprend pas même, quand une partie des Homerites jointe à d'autres Arabes, paſſa la mer, conquit la

Province de Tigré sur les Ethiopiens, & fonda le Royaume d'Axuma. Les Homerites les regardoient comme un amas de malheureux, contraints par la misere à chercher une nouvelle demeure, & le mon d'Abissins, selon son étymologie Arabe, est une injure. Les Peuples à qui nous le donnons le refusent; ils prennent le nom d'Agassiens, c'est-à-dire, dans leur langue, *libres*, *indépendans*; ils se servent aussi, en parlant de leur Pays, du nom d'Ethiopie, non qu'ils soient Négres, leur couleur est olivâtre; ils sont fort différens des Négres, & ordinairement ils sont bien faits & ont l'air grand.

Le Royaume d'Axuma étoit gouverné par deux Freres, Abraham & Atzbée; quand Frumence, fils d'un Marchand Alexandrin & captif, leur annonça l'Evangile; les deux Rois dont l'histoire & les Hymnes qu'on chante encore, louent la concorde; renoncerent au Judaïsme. Saint Athanase ordonna Frumence premier Evêque de cette Nation, qui depuis n'a jamais eu qu'un seul Evêque pour tout le Pays, & a regardé l'Eglise d'Alexandrie comme sa mere spirituelle. Elle ne lui a été que trop soumise, puisqu'elle a reçu d'elle les erreurs de Dioscore, & s'est séparée comme elle de l'E-

gliſe Catholique. Les Abiſſins lui étoient encore unis ſous l'Empire de Juſtinien leur Roi. Elesbaam, dont l'Egliſe Catholique honore la mémoire, comme d'un Saint, repaſſa la mer, détrôna Dunaam, Roi des Homerites, Juif & perſécuteur des Chrétiens, & mit le Fils Aretas ſur le Trône. Après cette glorieuſe expédition, il envoya ſa couronne à Jeruſalem, & il embraſſa l'inſtitut Monaſtique. Les Ethiopiens lui donnent le nom de Caleb. Tous leurs Princes ont deux noms, & ſouvent pluſieurs; car ils en prennent un nouveau, lorſqu'ils parviennent à la Couronne, & quelquefois un autre dans les grands événemens.

On n'a que des conjectures ſur le temps où l'Ethiopie fut engagée dans les erreurs des Jacobites. La Nubie voiſine de l'Egypte, ne fut pervertie que vers le milieu du huitieme ſiecle. L'hiſtoire des Jacobites nous fournit une preuve certaine, que les Patriarches d'Alexandrie hérétiques ne conſacroient point l'Evêque d'Ethiopie au commencement de ce huitieme ſiecle. Enfin, on ne voit dans cette Hiſtoire la communication de l'Egliſe Ethiopienne, avec les Patriarches Jacobites, qu'au commencement du neuvieme ſiecle; on peut donc

ſuppoſer que l'Ethiopie a conſervé la Foi juſqu'au neuvieme ſiecle. Elle ne la perdit pas ſans que ce changement de Religion excitât des troubles. L'Evêque Jacobite envoyé par le Patriarche d'Alexandrie Jacob, éprouva de la réſiſtance dans l'exécution de ſon projet. Il fut chaſſé après quelques années; mais le parti hérétique prévalut enfin. (1) L'Abouna Jacobite fut rappellé. L'Egliſe Ethiopienne ne pouvoit alors tirer aucun ſecours de l'Egliſe Grecque, infectée & perſécutée par les Iconoclaſtes.

Une nouvelle Athalie voulut, vers l'an 960, détruire la famille de Salomon; elle réuſſit en partie, elle uſurpa la Couronne, & elle la laiſſa à un fils né de ſon mariage avec un Seigneur Ethiopien. Cette nouvelle race Royale a donné de grands Rois à l'Ethiopie; elle finit vers l'an 1300. Ikun-Amlac, deſcendant du ſeul Prince de la maiſon de Salomon échappé à la fureur de l'uſurpatrice, recouvra le Royaume de ſes peres. Un de ſes ſucceſſeurs, nommé Conſtantin, envoya ſes députés au Concile de Flo-

(1) Abouna ſignifie Pere, c'eſt le nom qu'on donne à l'Evêque d'Ethiopie.

rence. David, ſon arriere petit-fils, âgé de douze ans, & ſous la tutelle de ſa grand'mere Héléne, demanda à Emmanuel, Roi de Portugal, du ſecours contre ſes ennemis, & des Prédicateurs qui l'inſtruiſiſſent de la foi Catholique.

Après la mort de cette ſage régente, David ſe plongea dans l'oiſiveté & dans le libertinage, Hamet Ganhé, Viſir du Roi d'Adel, Mahométan, le chaſſa de preſque tous ſes Etats. Dans cette triſte ſituation, il eut recours à Jean III, Roi de Portugal, comme il avoit eu recours à Emmanuel. Il mourut avant que d'avoir obtenu ce qu'il ſouhaitoit. Claude ſon fils & ſon ſucceſſeur fut plus heureux. Le Roi de Portugal lui envoya des troupes qui lui furent très-utiles. Ce religieux Prince joignit à ces troupes un Patriarche, des Evêques & des Miſſionnaires orthodoxes, ſaint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jeſus, que le Pape Jule III chargea de cette entrepriſe Apoſtolique, choiſit Jean Nugnez pour Patriarche, & pour Suffragans & Coadjuteurs du Patriarche André Oviedo & Melchior Carnero. Le Patriarche partit de Lisbonne l'an 1550.

Cependant Claude avoit ſuccédé à

David ſon pere, ſous le nom d'Atznaf (1) Saghed. Le Roi de Portugal n'avoit pas voulu expoſer le Patriarche à l'inconſtance du Prince Abiſſin ; il avoit ordonné que Nugnez attendît à Goa le retour de Jacques Dias, ſon Ambaſſadeur, vers l'Empereur d'Ethiopie. Gonſalve Rodriguez, Jéſuite, accompagnoit l'Ambaſſadeur. Ils trouverent le nouvel Empereur dans des ſentimens fort contraires à ceux que David avoit fait paroître. Claude avoit de grandes qualités, de l'eſprit & plus d'étude qu'un Prince n'en a d'ordinaire ; il faiſoit le Théologien, & il pouvoit le faire, car les Miſſionnaires avouerent qu'il en ſçavoit plus que ſes Docteurs, & que dans les diſputes qu'il aimoit, il donnoit à ſes erreurs un tour fort ſubtil & fort impoſant. Il publia une confeſſion de foi pour juſtifier ſon Egliſe ſuſpecte du Judaïſme ; il avoit l'ame grande : avec le ſecours de quatre cens Portugais, il reconquit ſes Etats ; mais après dix-huit

(1) Saghed ou Seghed, ſignifie en Ethiopien, Auguſte, vénérable. Tous les Empereurs d'Ethiopie que nous connoiſſons depuis David, ont pris ce ſurnom ; les Hiſtoriens pour n'avoir pas fait cette remarque, ont jetté une grande confuſion dans l'Hiſtoire d'Ethiopie.

ans & quelques mois de guerre contre les Mahométans d'Adel, abandonné de ſes troupes dans une bataille, il fit ferme avec dix-huit Portugais, & mourut glorieuſement comme eux.

André Oviedo étoit arrivé en Ethiopie, dès l'an 1557 ; & quoique l'Empereur lui eut défendu de parler de Religion à ſes ſujets, il en avoit converti un petit nombre.

Adamas Seghed, frere & ſucceſſeur de Claude, Prince féroce, exila Oviedo & ſes compagnons, ſur une haute montagne froide & ſtérile. Ils y paſſerent huit mois, expoſés aux injures de l'air, aux bêtes féroces & à un peuple plus farouche que les bêtes. Privés de la conſolation de pouvoir dire la meſſe, on leur avoit ôté juſqu'à leur calice. On perſécuta encore plus cruellement les nouveaux fideles; pluſieurs obtinrent la couronne du martyre. Une Princeſſe du Sang Royal, que la curioſité ou plutôt que la providence avoit conduite à la caverne qui ſervoit de retraite aux Jéſuites exilés, & qu'elle vit environnés d'une lumiere miraculeuſe, obtint d'Adamas le rappel des ſaints Miſſionnaires. Ils font de nouvelles converſions : le Barbare Adamas s'irrite. Cinq Abiſſins,

qui avoient quitté l'erreur, ſont expoſés à des lions affamés. Le miracle de Daniel ſe renouvelle, la férocité des lions ſe change en douceur ; mais le cœur du tyran ne changea pas. Il condamna Oviedo, ſes compagnons & ſes diſciples, à un exil plus éloigné & plus affreux que le premier. Ils alloient périr de faim & de ſoif, quand Dieu touché de la priere d'Oviedo, fit paroître à leurs yeux une riviere, qui s'entrouvrant après avoir appaiſé leur ſoif, leur préſenta une multitude de poiſſons ſuffiſante pour les nourrir. Un de ces ſaints Confeſſeurs & un des ſoldats qui les conduiſoient & que le miracle convertit, l'ont atteſté avec ſerment dans des informations juridiques. Le bruit de ce miracle fit rappeller encore une fois les exilés. L'heureux ſuccès du zele d'Oviedo ranima bientôt la rage du perſécuteur. Peu s'en fallut qu'il ne tuât de ſa propre main le ſaint Evêque ; il le bannit une troiſieme fois avec tous les Portugais, dont il retint les femmes & les enfans dans l'eſclavage. Sa cruauté ne ſe bornoit pas aux Catholiques ; ſes ſujets maltraités éleverent ſur le Trône Tazcar, fils naturel de Jacob ſon frere : Adamas, preſſé par les rebelles, fit reve-

nir dans ſon camp les Portugais & les Jéſuites. D'abord il fut vaincu : dans une ſeconde bataille, il vainquit l'uſurpateur, & lui ôta la vie. Il ne fut pas ſi heureux contre un grand Capitaine Ethiopien Iſaac Barnagas, lequel mécontent d'Adamas, introduiſit dans l'Ethiopie les Turcs, & réduiſit Adamas à de grandes extrémités : Adamas mourut dans ce triſte état de ſes affaires, l'an 1563.

Les Grands d'Ethiopie ſe partagerent entre pluſieurs prétendans à l'Empire, & ce ne fut qu'après dix-ſept ans que Malac-Seghed, fils d'Adamas, poſſéda tranquillement la Couronne. Quoiqu'attaché aux erreurs de ſa Secte, il laiſſa les Catholiques en paix. Il aimoit la vertu. Un Hiſtorien hérétique nous apprend qu'il étoit fort touché de l'innocence des mœurs & de la vie ſainte des Jéſuites, quelqu'éloigné qu'il fût de leur doctrine. Il n'eut point de fils légitime; mais il en eut deux naturels : quoique ſon inclination le portât à mettre ſur le Trône Jacob, le plus jeune de ſes fils, la juſtice l'emporta; & ſe voyant prêt de mourir, il déclara Zadenghel, ſon neveu, ſon légitime ſucceſſeur. Les grands qui vouloient profiter d'une minorité,

n'eurent aucun égard à la dernière volonté de l'Empereur, & ils préférerent Jacob qui n'avoit que ſept ans, à Zadenghel. Leur ambition fut trompée : Jacob, ſorti de l'enfance, voulut être le maître. Les deux principaux Seigneurs qui l'avoient mis ſur le Trône, ramenés à leur devoir par l'ingratitude de celui auquel ils l'avoient ſacrifié, tirerent de priſon Zadenghel, leur Roi légitime, & le couronnerent. Il prit le nom d'Aznaf-Seghed II. Jacob fuyant avec huit gardes, qui ſeuls n'avoient point changés, comme ſa fortune, fut arrêté & livré à l'Empereur, qui, ſans écouter des défiances aſſez bien fondées, & une politique cruelle, pardonna à l'uſurpateur, & ſe contenta de le bannir.

Tous les partiſans de l'uſurpateur éprouverent la clémence de leur Monarque légitime ; il ne ſe vengea d'eux qu'en leur montrant, par ſa conduite, combien il étoit digne de l'Empire, & combien ils avoient été injuſtes à ſon égard. L'Ethiopie n'a point eu de Souverain plus accompli : s'il ménageoit la vie de ſes ſujets même rebelles, il ne ménageoit point la ſienne, quand le ſalut de l'Etat le demandoit. Les Galles, peuple barbare & belliqueux, perpé-

tuels ennemis des Ethiopiens, avoient fait marcher trois armées pour profiter des troubles de la Cour Abiſſine. Le Général envoyé contr'eux, avoit été défait : le Roi marche, les Galles viennent au-devant de lui, attaquent ſes troupes fatiguées : déja les Abiſſins, pouſſés avec vigueur, cédoient, rompoient leurs rangs, & fuyoient. Les Chefs preſſerent le Roi de ſe retirer : *Que ceux qui craignent la mort plus que l'infamie abandonnent leur Prince*, dit-il, *pour moi je ſçaurai vaincre ou mourir en Roi ;* il met pied à terre, & s'élance ſur l'ennemi. La honte ranime le courage des Abiſſins ; ils ſe rallient autour de leur Prince, & chargent les Galles avec tant d'ardeur, qu'ils remportent une pleine victoire. Il reſtoit deux armées de Galles à combattre, Atznaf ſans prendre aucun repos, fait avancer en diligence ſes troupes dans des chemins rudes & coupés par des montagnes, ſurprend la ſeconde armée des Galles & la taille en pieces. La troiſieme armée n'attendit pas ce rapide vainqueur.

Oviedo, devenu Patriarche par la mort de Nugnez, mourut à Fromena l'an 1577, au mois de Septembre. Son extrême pauvreté, jointe aux perſécu-

tions qu'il ſouffroit avec une patience invincible ; ſa charité, les fréquens miracles que Dieu opéroit par ſon ſerviteur, le faiſoient rechercher également des Catholiques & des Schiſmatiques. Après ſa mort, tous honorerent ſon ſépulcre. Les guériſons des malades & les converſions qui ſe firent à ſon tombeau, le faiſoient regarder comme un homme miraculeux, qui exerçoit encore après ſa vie ſon apoſtolat.

Les cinq compagnons d'Oviedo continuerent de travailler à la converſion de l'Ethiopie. François Lopès mourut le dernier, l'an 1597. Leur mémoire fut long-temps vénérable aux Schiſmatiques, dont quelques-uns rendoient un témoignage bien perſuaſif de leur ſainteté dans les informations juridiques que l'Archevêque de Goa en fit faire par Michel de Silva, ſon Grand-Vicaire.

Le Pere Pierre Paès Caſtillan, choiſi par ſes Supérieurs pour la Miſſion d'Ethiopie, avoit, dès l'année 1580, tenté ce voyage. Dieu qui voulut lui faire acheter, par de cruelles ſouffrances, les ſuccès qui lui étoient réſervés, l'éprouva par les plus triſtes avantures, par de dures priſons, par l'affreux travail des galeres auxquelles les Turcs le

condamnerent. Enfin l'an 1603, il pénétra juſques dans l'Ethiopie, & fut favorablement reçu par l'uſurpateur Jacob. Après la révolution qui rétablit le Prince légitime, Paés trouva encore plus de faveur auprès de ce Prince. Atznaf-Seghed avoit autant d'eſprit que de courage; droit & ſincere, il aima & embraſſa la vérité ſitôt qu'il l'apperçut. *Je ne puis*, diſoit-il, *ne pas reconnoître pour Chef de l'Egliſe le Succeſſeur de Pierre, auquel Jeſus-Chriſt a donné le ſoin de paître les brebis & les agneaux, & ſur leſquels il a fondé ſon Egliſe. Je crois que lui refuſer l'obéiſſance, c'eſt la refuſer à Jeſus-Chriſt.* (1) Il abjura ſes erreurs, & après avoir caché ſa converſion peu de temps, il ſe déclara ouvertement Catholique, & il écrivit l'an 1604 au Roi d'Eſpagne Philippe III, pour demander un Patriarche, des Evêques & des Miſſionnaires.

La faveur extraordinaire de Læça-Mariam avoit irrité les Grands; ils cherchoient un prétexte pour le perdre. Les Edits du Prince, en faveur de la Religion Romaine, leur en offrirent un, qu'ils ne négligerent pas. Zaſlacé, homme

(1) Ceci eſt tiré de Ludolf, Hiſtorien hérétique. Note de l'ancienne édition.

d'une naiſſance obſcure, mais que ſon mérite militaire égaloit aux premiers de la Cour, donna le ſignal de la révolte, ingrat & perfide à ſon Souverain, qui l'avoit rappellé de l'exil, auquel l'uſurpateur Jacob l'avoit condamné. L'Empereur ſuivit le rebelle pour le combattre; mais dans la marche il fut abandonné de Ras-Athanaſe. Ce premier Officier de la Couronne, fier d'avoir donné deux Maîtres à l'Ethiopie, ne ſçavoit point obéir. Pluſieurs des principaux Officiers ſuivirent ſon exemple. Le Pere Paès & le Général Portugais conſeilloient au Roi de modérer ſon zele & ſa valeur, de traîner en longueur la guerre, d'attendre que l'ambition de commander diviſât les conjurés. L'Empereur n'écouta pas leur conſeil. L'Abouna ou l'Evêque hérétique Pierre, étoit parmi les révoltés. Par un attentat inoui en Ethiopie, il oſa abſoudre les Abiſſins du ſerment prêté à l'Empereur. On combattit, & l'Empereur trahi par ſes propres troupes, mourut en combattant; Læça-Mariam juſtifia l'amitié que ſon Prince avoit pour lui, & fut tué en le couvrant de ſon corps.

Suſneios, arriere-petit fils de l'Empereur David, & héritier légitime de

l'Empire après Atznaf-Seghed, s'étoit retiré parmi les Galles, pour éviter la cruauté de l'uſurpateur Jacob; il ſaiſit l'occaſion de monter ſur le Trône, & il envoya un de ſes amis pour traiter avec le fameux Ras-Athanaſe, qui avoit déja diſpoſé deux fois de la Couronne; mais pour aſſurer l'effet de la négociation, il ſuivit lui-même avec ſes troupes le député qu'il envoyoit. Athanaſe délibéroit, quand l'arrivée de Suſneios le coutraignit à ſe déterminer. Suſneios fut reconnu Souverain par toute l'armée d'Athanaſe. Zaſlacé étoit encore à la tête d'une armée rebelle. Le nouvel Empereur lui mande fiérement qu'il ne differe pas de ſe ſoumettre. Zaſlacé demande du temps, ſous prétexte de la parole qu'il avoit donnée à Jacob, en le mettant ſur le Trône; mais il ajouta que ſi Jacob, dans un mois pour tout délai, ne venoit le joindre, il dégageroit ſa parole, & ſe déclareroit pour Suſneios. La réponſe de Zaſlacé fut mal reçue; l'Empereur marcha promptement contre lui. Zaſlacé, ſans s'effrayer, s'avança de ſon côté; Suſneios s'apperçut aſſez tôt de l'inégalité de ſes forces, pour faire une retraite prudente dans les montagnes d'Amhara; la lenteur de

Jacob le ſervit mieux que ſa propre précipitation ne l'eût ſervi. Les Chefs de l'armée de Zaſlacé voyant que Jacob ne paroiſſoit pas, s'impatienterent & forcerent le Général d'envoyer dix Députés rendre hommage à Suſneios. Les Députés partent ; mais par un contretemps biſarre Jacob arriva : Zaſlacé change encore une fois de parti, rappelle ſes Députés & couronne Jacob. Ras-Athanaſe abandonne Suſneios, qui auſſi ſage que vaillant céde au malheur, & attend en ſûreté dans des montagnes impratiquables des circonſtances plus favorables. Jacob, pour s'aſſurer l'Empire, envoye lui offrir trois Provinces, avec le titre & l'autorité de Roi. Suſneios refuſe tout partage. Jacob ayant perdu toute eſpérance de paix, crut pouvoir finir la guerre; il alla chercher ſon rival dans ſa retraite. L'Empereur, après avoir éludé la premiere impétuoſité des troupes rebelles par des contremarches adroites, & étant inſtruit que Zaſlacé campoit ſéparément, & que, par un mépris de l'ennemi toujours funeſte, il négligeoit de faire bonne garde, tomba ſubitement ſur cette partie des rebelles & la défit entiérement: Zaſlacé n'eut point d'autre parti à pren-

dre que celui de rentrer dans l'obéiſſance de Suſneios; il crut effacer, par cette démarche, la honte de ſa défaite. Jacob qui craignoit que l'exemple de Zaſlacé ne fût contagieux, cherchoit à engager ſon ennemi dans une bataille déciſive; il ſe confioit à la multitude de ſes troupes. Suſneios, en grand Capitaine, évita de combattre juſqu'à ce qu'il eût attiré les rebelles dans un terrein ſerré, où il ne pouvoit être enveloppé & où le grand nombre devenoit inutile à ſon rival. Jacob perdit la bataille & la vie. L'Abouna, c'eſt-à-dire, l'Evêque hérétique Pierre, qui combattoit pour l'Uſurpateur, périt dans le carnage, & l'excommunication qu'il avoit criminellement lancée ſur l'Empereur & ſes ſujets fideles retomba ſur lui. Zaſlacé toujours inquiet, chagrin de ne pas dominer, ſe vantoit déja qu'il lui avoit été prédit qu'il feroit mourir trois Empereurs d'Ethiopie, que Zadenghel & Jacob attendoient le troiſieme. Suſneios le relégua dans un deſert du Royaume de Goiame; il s'échappa & tenta d'exciter de nouveaux troubles: mais mépriſé & réduit à commander des voleurs, il fut tué par des payſans. Ras-Athanaſe n'eut guere un meilleur ſort; privé de ſes

emplois, chaſſé de la Cour, abandonné par ſa femme, il mourut bientôt dans l'obſcurité & dans l'indigence ; juſtes châtimens de ſon ambition & de ſes perfidies. Un faux Jacob ne parut que comme un éclair ; il prit bientôt la fuite, & la fuite ne le déroba pas au ſupplice. Un autre impoſteur tenta vainement de former un parti en Ethiopie, & vint mourir en France ſous le nom de Zagaechit, fils de Jacob.

Suſneios, qui avoit pris le nom de Seltan-Seghed, étant tranquille ſur ſon trône, s'attacha à rétablir la juſtice, & à remédier aux maux que les guerres civiles avoient cauſés. La Religion eut ſa premiere attention : il fit venir à la Cour le Pere Pierre Paès Jéſuite, qui avoit converti ſon prédéceſſeur, Atznaf-Seghed ; le Pere Paès gagna la confiance de Suſneios, auſſi promptement qu'il avoit gagné le cœur d'Atznaf ; ce digne Miſſionnaire, ſelon le témoignagne des hérétiques même, joignoit à une vertu héroïque, à un eſprit univerſel, une prudence rare, & une politeſſe perfectionnée par la vraie charité. Il ouvrit les yeux du Prince aux lumieres de la foi. Suſneios, ſans être effrayé par les diſgraces d'Atznaf, penſa ſérieuſement à rendre l'E-

thiopie Catholique. Les Moines Abiſſins & l'Abouna ou Métropolitain hérétique, furent confondus dans pluſieurs conférences. Ras-Zelachriſt, frere utérin de l'Empereur, beaucoup de Grands & pluſieurs Officiers diſtingués renoncerent au ſchiſme. L'Empereur crut ne devoir plus différer à ordonner que tous ſes ſujets reçuſſent le Concile de Calcédoine; l'Abouna Siméon, à la tête des Moines, employa d'abord les ſollicitations les plus fortes; enfin, il excommunia tous ceux qui abandonneroient l'ancienne religion; on fit peu d'attention à des excommunications ſi téméraires. La révolte d'Emana Chriſto, frere utérin de l'Empereur, & d'Æluis, gendre de l'Empereur, donna plus d'inquiétude; elle fut bientôt appaiſée par la mort d'Æluis & de l'Abouna Siméon. D'autres rébelles qui s'éleverent l'un après l'autre, eurent le même ſort. L'Empereur profita de tant d'heureux ſuccès. Il déclara à ſes peuples ſa converſion par une eſpece de manifeſte, où il faiſoit d'affreux portraits des Patriarches d'Alexandrie, & des Métropolitains d'Ethiopie. Les Moines ſchiſmatiques, que les Jéſuites avoient tant de fois réduits au ſilence, eurent recours aux calomnies; ils en répandirent de bien ridicules pour rendre les Peres odieux;

ils disoient qu'ils étoient des descendans de Pilate, parce qu'ils étoient Romains comme ce mauvais Juge.

La Mission d'Ethiopie fit l'an 1622, au mois de Mai, une grande perte. Le Pere Pierre Paès, appellé par l'Empereur pour entendre sa confession générale, mourut d'une maladie contractée par la fatigue du voyage & d'un jeûne rigoureux, qu'il n'avoit point voulu interrompre. Son corps usé par les travaux apostoliques n'y put résister. La Cour le regretta, mais l'Empereur en fut inconsolable. Il vint dans l'Eglise des Jésuites se jetter sur le tombeau du Pere, & l'arrosa de ses larmes: *Ne me parlez point de modérer ma douleur*, s'écrioit-il, *j'ai perdu l'ami le plus fidele, j'ai perdu mon Pere; le Soleil qui a dissipé les ténébres dont l'Ethiopie étoit couverte, s'est donc éclipsé, nous n'aurons plus devant les yeux ce modele de pénitence, de dévotion, d'humilité;* c'est ainsi que son affliction s'exprimoit. Quatre ans après la mort du Pere Paès, l'Empereur avoit écrit au Pape & au Roi d'Espagne, pour demander un Patriarche & des Missionnaires. Alphonse Mendez, Jésuite Portugais, fut nommé Patriarche, & sacré à Lisbonne l'an 1624. Il arriva à la Cour d'Ethiopie vers la fin

de

de l'année ſuivante. Il profita des favorables diſpoſitions dans leſquelles il la trouva ; l'Empereur, le Prince ſon fils, les Grands, pluſieurs Moines, pluſieurs Clercs firent leur profeſſion ſolemnelle d'une ſincere ſoumiſſion au ſucceſſeur de S. Pierre, comme au Chef de l'Egliſe (1); on douta de la validité des ordinations faites par les Métropolitains hérétiques. On ordonna de nouveaux Diacres & de nouveaux Prêtres, le nombre des Catholiques ſe multiplioit tous les jours. Que ne promettoient pas de ſi beaux commencemens ; ils furent troublés par de nouvelles révoltes. Tecla Georges, gendre du Roi, ſe mit à la tête des rebelles ; vaincu & pris, il fut pendu à un arbre ; la Princeſſe ſa ſœur, complice de ſon crime, fut condamnée au même ſupplice, dont l'infamie irrita au dernier point les Princeſſes de la Cour. Le zèle du Roi fut trop vif, il voulut trop tôt abolir tous les anciens Rits de l'Egliſe

(1) Ce n'étoit pas ſans raiſon, puiſque toute la cérémonie de l'ordination conſiſte en ce que le Patriarche aſſis récite le commencement de l'Evangile de S. Jean ſur la tête de ceux qu'il veut ordonner Prêtres : pour les Diacres, il ſe contente de leur donner la bénédiction, ſans réciter l'Evangile. Note de l'ancienne édition.

Ethiopienne, & réduire tout aux loix & aux uſages de l'Egliſe Romaine. Ces nouveautés aigrirent les eſprits : les Grands, le Peuple animé par les Moines, demanderent fiérement le rétabliſſement de l'ancienne Liturgie. Le Patriarche fut obligé de céder, il y fit quelques corrections ; mais elles furent mal obſervées ; on prit les armes dans pluſieurs Provinces. Les Agaves, nation féroce, avoient pour Chef Melca Chriſt, jeune Prince du ſang Royal, qui prit les titres d'Empereur & de défenſeur de l'ancienne Religion. L'Empereur accoutumé à vaincre, pouſſa les rebelles dans les rochers de Laſta, il ne put les y forcer, & il s'en fallut peu que l'aîle gauche de ſon armée ne fût taillée en piéces. De trois Généraux auxquels il laiſſa ſes troupes, Zela-Chriſt, qui avoit pris la place de Ras-Zela-Chriſt, envoyé par le Roi pour ſoumettre la Province d'Amhara révoltée, fut vaincu & périt dans le combat. Melca-Chriſt battit encore une fois l'armée Impériale ; les héréticques imputerent ce malheur à Zela-Chriſt ; ils obtinrent de l'Empereur, que le Prince ſon frere fût dépouillé d'une partie de ſes biens & exilé ; c'eſt ainſi qu'on récompenſoit ſa valeur toujours

victorieuſe ; on lui faiſoit un crime de n'avoir point vaincu là où il n'étoit pas ; on le rendoit reſponſable des fautes ou de l'infortune de ſon ſucceſſeur. Après avoir ôté aux Catholiques leur protecteur, on ne ceſſa de leur ſuſciter des affaires, & de fatiguer l'Empereur par des repréſentations vives ſur le péril où étoit l'Etat, s'il ne rétabliſſoit promptement l'ancienne Religion. Le Vice-Roi de Goiam ſe déclara pour les rebelles, & tenta d'engager dans la conſpiration le Prince héritier de l'Empire, Faciladas. Le traître fut bientôt puni ; la troiſiéme expédition de Suſneios contre les rebelles fut malheureuſe, mais la quatriéme réuſſit ; huit mille périrent dans une bataille, dont l'Empereur eut tout l'avantage. Les partiſans de l'hérélie faiſirent cette occaſion, ils montrerent au Prince ces cadavres : *Ce n'eſt point*, lui dirent-ils, *des ennemis de la nation dont nous avons verſé le ſang, ce ſont nos freres, ce ſont des Chrétiens ; leur attachement à l'ancienne Religion eſt outré, mais pardonnable à des gens groſſiers & prévenus.* L'Empereur fut touché. L'Impératrice, le Prince héritier, preſque toute la Cour profita de cette compaſſion ; *les deux Religions*, diſoient-ils, *n'étoient pas ſi oppoſées ; on reconnoiſſoit*

des deux côtés Jesus-Christ pour vrai Dieu & pour vrai homme. L'Empereur fut ébranlé, & fit publier un Edit, par lequel il accordoit aux hérétiques liberté de conscience; le Patriarche tâcha de restraindre cette liberté à ceux qui n'avoient point encore embrassé la religion Romaine, & d'en faire exclure les relaps, il ne put l'obtenir; le Roi affoibli par l'âge, étonné par tant de révoltes, obsédé par sa Cour, par sa famille, crut faire assez en continuant de protéger les Catholiques. Il ne rétracta point la profession qu'il avoit faite si solemnellement de la foi Romaine; il fut fidéle à la grace de sa conversion jusqu'à la mort, qui arriva avant la fin du troisiéme mois depuis la publication de l'Edit de tolérance.

Faciladas son fils lui succéda, & prit le même nom que son pere avoit porté, Seltan-Seghed. Il fit d'abord éclater son aversion pour la religion Romaine; on ôta aux Missionnaires les Eglises, les principaux des Catholiques furent condamnés à la mort ou à l'exil, du nombre de ces derniers étoit le Secrétaire d'Etat, qui avoit toute la confiance du dernier Empereur. Zela-Christ, oncle de l'Empereur, fut amené devant lui chargé de chaînes; Faciladas lui offrit de le réta-

blir dans ſes dignités, de le mettre à la tête de ſes armées, s'il vouloit renoncer à la religion Romaine. Le généreux Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, plus grand dans ce moment que dans les jours de ſes triomphes, refuſa des offres ſi éblouiſſantes. Il entendit avec joie prononcer l'arrêt de ſa mort. Faciladas ne voulut pas qu'il fût exécuté, il ſe contenta de relegüer ce grand homme dans une ſolitude fort éloignée. On ne tarda pas à chaſſer le Patriarche & les Jéſuites. Apollinaire d'Almeida, Evêque de Nicée, & ſept Jéſuites réſolus de s'expoſer à la mort la plus cruelle, plutôt que d'abandonner les fidéles, demeurerent dans l'Ethiopie & ſe diſperſerent; la violence de la perſécution n'empêcha pas le fruit de leurs travaux; ils donnerent à l'Egliſe de nouveaux Catholiques, dont les perſécuteurs firent des Martyrs. Les Miſſionnaires reçurent eux-mêmes, en mourant pour la foi, la récompenſe de leur zèle. Gaſpard Paès & Jean Pereira, furent martyriſés l'an 1635; l'Evêque de Nicée, & les Peres Hyacinthe Franceſchi & François Rodriguez eurent le même bonheur, l'an 1638.

Bruno Bruni & Louis Cardeira, finirent par un glorieux ſupplice leur courſe

Apoſtolique, l'an 1640. Le Pere Bernard de Noguera reſta long-temps ſeul Prêtre Catholique, & ſuivit enfin au martire le Prince Zela-Chriſt, l'an 1653.

Faciladas avoit pris d'exactes meſures pour empêcher qu'aucun Prêtre Catholique n'entrât dans ſes Etats. La Congrégation de la Propagande tenta deux fois d'y faire paſſer des Capucins; de ſept qu'elle envoya d'abord, le Pere Caſſien de Nantes, & Agathange de Vendôme pénétrerent juſqu'à la Cour de l'Empereur, & furent incontinent mis à mort; deux furent maſſacrés ſur la route par des voleurs, trois qu'on envoya enſuite, furent décapités par l'ordre du Bacha Turc de Suaquen, auquel Faciladas avoit demandé leurs têtes. Les Moines d'Ethiopie, principaux auteurs de la perſécution, ſe crurent tout permis. Après l'expulſion des Catholiques, ils irriterent l'Empereur, qui tourna contre eux la fureur qu'ils avoient allumée contre les Catholiques; il en fit périr ſept mille.

Faciladas, né l'an 1607, étoit monté ſur le trône l'an 1632, & il avoit pris le nom de Seltan-Seghed, que portoit auſſi ſon pere. Juſte ſon fils aîné lui ſuccéda; Jean ſon frere regnoit en 1673, ſous le nom d'Aclaf-Seghed; Jeſus fils

de Jean, commença de regner l'an 1680 ſous le nom d'Adiam-Seghed. Le Pere Charles de Brevedent, Jeſuite François, entreprit, vers l'an 1700, de porter la Foi dans l'Ethiopie; il mourut avant que d'y être arrivé. Monſieur Poncet, Medecin François, qui l'accompagnoit, & qui a écrit la relation de ſon voyage (1), fait un portrait charmant de l'Empereur d'Ethiopie: c'eſt, dit-il, l'homme de ſon Royaume le mieux fait, il a l'air d'un Heros, l'eſprit vif, pénétrant, l'humeur douce, affable; il aime les ſciences & les beaux arts, mais ſa paſſion eſt pour la Guerre, intrépide, & toujours à la tête de ſes troupes, toujours victorieux. Il a conquis le Royaume d'Agave & repouſſé les Galles dans leurs montagnes. Il eſt inviolablement attaché à la Juſtice, & ſon exactitude tient tous les Juges dans le devoir; cette exactitude ne va pas juſqu'à la rigueur. Sa clemence moderne, ſa juſtice, *il faut* (c'eſt ſa maxime) *qu'un Prince Chrétien ſoit avare du ſang des Chrétiens*; les crimes étoient rares ſous ſon regne, & il ne les puniſſoit qu'après bien des recherches & de

(1) Elle eſt imprimée dans cette nouvelle édition avant ce Mémoire.

ſoigneuſes informations. Ses Sujets le craignoient & l'aimoient juſqu'à l'adoration. Ce grand Prince fit paroître à Monſieur Poncet du penchant pour la Religion Romaine, & un grand deſir de s'inſtruire; il regretta ſur-tout le Pere de Bredevent; ce Prince avoit quarante & un an en 1699, & ſa ſanté étoit affoiblie. On ne ſçait pas quand il a ceſſé de régner. Les Peres Liberat, Veis; Pié de Zerbe, & Samuel de Bienno, Religieux Allemans de l'Ordre de ſaint François, envoyés par le Pape Clément XI en Ethiopie, trouverent en 1714 Juſte, ſucceſſeur de Jeſus, ſur le trône. Peut-être regnoit-il depuis pluſieurs années; il reçut favorablement les Miſſionnaires; il leur promit de les défendre aux dépens de ſa vie & il leur a tenu parole, comme on va le voir. Il étoit charmé de leur pauvreté & du refus conſtant des biens qu'il leur offroit. Il leur défendit ſeulement de prêcher publiquement, dans la crainte d'émouvoir le peuple; *L'ouvrage*, diſoit-il, *que nous entreprenons eſt difficile, il demande du temps, du ménagement & de la patience; Dieu n'a pas créé le monde en un inſtant, mais en ſix jours.* Les Miſſionnaires firent quelques converſions; mais les Moines s'ap-

perçurent bien-tôt du deſſein de ces Etrangers, & de l'inclination du Roi pour eux; on fit paſſer les Religieux Européens pour les ennemis déclarés de la Mere de Dieu. On oſa répandre contre eux les plus noires calomnies; que le pain qu'ils conſacroient à la Meſſe, étoit fait avec de la moëlle de chiens & de porcs, que ces incirconcis ne ſongeoient qu'à s'emparer de l'Ethiopie. Les calomnies ont leur effet, la ſédition devient preſque générale. On parle de dépoſer l'Empereur, on l'empoiſonne, le poiſon lui cauſe une paraliſie univerſelle, on le chaſſe du Palais; fidele à ſa parole, il avoit fait conduire les Miſſionnaires par une nombreuſe eſcorte dans un lieu de ſureté. La fureur du peuple à qui l'on avoit enlevé ces victimes s'augmenta. Il couronna un jeune homme de la maiſon Royale, nommé David; le nouvel Empereur fit ramener les Miſſionnaires à Gondar, capitale d'Ethiopie, ils y arriverent le 17 Février 1718. Le ſecond de Mars, David les condamna à être lapidés. On leur offrit la vie s'ils vouloient renoncer à la Religion Romaine; ils rejetterent avec horreur cette propoſition; l'Empereur fut touché de leur fermeté, ſe contenta de

les exiler, mais les saints Religieux s'offrirent sans peine à mourir, ils furent lapidés le troisieme de Mars 1718. Un Prêtre Ethiopien jetta la premiere pierre, en criant : *Maudit, excommunié de la sainte Vierge, qui ne jettera pas cinq pierres sur ses ennemis.*

On a donné d'abord en Europe le nom de Prêtre-Jean à l'Empereur d'Ethiopie. On ne fut pas long-temps à reconnoître combien cette erreur étoit grossiere & que l'Empire du Prêtre-Jean avoit été dans l'Asie, voisine de la Chine. Scaliger & d'autres sçavans allerent chercher dans le Persan, dans l'Arabe, l'étymologie de ce nom. Le simple & le naturel, n'est pas du goût de certains Sçavans; malheureusement leurs idées ne s'accordoient ni avec le Persan ni avec l'Arabe; sans s'épuiser en conjectures, ils auroient dû faire ce qu'a fait Monsieur du Cange, chercher la vérité dans les Auteurs contemporains. Guillaume de Tripoli, Alberic & Vincent de Beauvais leur auroient appris que vers le milieu du douziéme siécle, un Prêtre Nestorien nommé Jean, plus propre à combattre qu'à prêcher, assembla des troupes de sa secte, & leur faisant croire qu'il étoit de la race des

Rois Mages, s'empara des états de Choriem-Chan ſon Roi, qui venoit de mourir; ſoumit 72 Rois dans la haute Aſie, & étendit ſa domination dans les Indes & dans la Tartarie. Il envoya, l'an 1165, des Ambaſſadeurs à Manuel, Empereur d'Orient, & à Frederic, Empereur d'Occident. David Ungean ſon frere, lui ſucceda & fut détrôné par le fameux Ghengis-Chan. Le Prêtre conquérant n'avoit pas appris de Jeſus-Chriſt, mais de Mahomet, cette étrange maniere de convertir les Infideles. L'Egliſe s'eſt établie, & elle s'étend par d'autres moyens. Un Eſclave convertit les Ethiopiens; une Captive ſoumet à la Foi les Iberiens; une autre Captive procura le même bonheur à l'Arménie; ces perſonnes que Dieu choiſit dans un état bas & vil en apparence, font reſpecter leur vertu & aimer l'Evangile qui la leur a inſpirée. Ne voyons-nous pas des hommes Apoſtoliques marcher après les Apôtres à travers les croix, auſſi pauvres qu'eux, triompher comme eux de l'orgueil, de la volupté & des préventions de leurs ennemis. Ils manquent de tout, & ils exécutent ce que toute la puiſſance du monde n'exécuteroit pas; ils gagnent les cœurs & les

ſoumettent à la pratique de l'Evangile de Jeſus-Chriſt. Les champs qu'ils ont arroſé de leurs ſueurs, ne ſont ſouvent fertiles qu'après avoir été arroſés de leur ſang. C'eſt ainſi que l'Egliſe Catholique a fait adorer dans tous les temps la Croix du Sauveur à tant de nations différentes.

Pour les Sectes hérétiques, ſoit qu'elles imitent la violence du Prêtre-Jean, ſoit qu'elles uſent des artifices, qui leur ſont ordinaires, elles n'établiront jamais nulle part le Royaume de Dieu, & le mauvais arbre ne ſçauroit porter de bons fruits. La converſion des Gentils eſt un des plus brillans caracteres de la vraie Egliſe, Dieu ne le donnera point aux aſſemblées Schiſmatiques. Ils pourront corrompre les mœurs des fideles, & corrompre enſuite leur foi; mais les Infideles n'écouteront jamais favorablement des Hérétiques & des Schiſmatiques : leur ſincere converſion eſt l'ouvrage de la grace de Jeſus-Chriſt, des prieres & des travaux de ſes véritables enfans.

MÉMOIRE

De la Miſſion d'Erivan.

ERIVAN eſt une ville bâtie ſur la frontiere de Perſe, au 40e degré de latitude, & au 63e de longitude. Elle eſt ſituée au bout de cette grande & fameuſe plaine, où l'on croit que Noé, après le déluge, offrit à Dieu ſon premier Sacrifice; & elle a près d'elle le mont *Ararat*, où l'on dit communément que s'arrêta l'Arche, lorſque les eaux commencerent à décroître. Les fortifications d'Erivan ne ſont ni belles, ni de grande défenſe; elles conſiſtent dans une double enceinte de murailles toutes de terre, & dans quelques groſſes tours rondes qui flanquent les courtines. Les tremblemens de terre y ſont fréquens. Il y en eut un ſi terrible il y a quinze ans, que toutes les maiſons en furent renverſées, & la moitié des habitans enſevelis dans les ruines. Les fruits y ſont abondans, mais mal-ſains, les eaux n'y valent rien; les chaleurs y ſont exceſſives; l'air y eſt ſi corrompu, que pendant les mois de Juillet & d'Août, on

eſt obligé d'en ſortir, & d'aller dreſſer des tentes à la campagne pour y mettre ſa vie en ſûreté.

Le Monaſtere d'Echmiadzin, où le grand Patriarche des Arméniens tient ſon Siége, n'eſt pas éloigné d'Erivan. Il fait par ſa proximité le principal ornement de cette Ville. Comme les Egliſes Arméniennes ſe conforment en matiere de religion au ſentiment de leur Patriarche & de ſon Monaſtere, nos Miſſionnaires furent perſuadés que leur converſion à la Foi Catholique, dépendoit principalement de celle du Patriarche.

Dans cette perſuaſion, ils chercherent les moyens de s'approcher de ce Prélat, & de gagner ſes bonnes graces, afin de le gagner lui-même & ſa Nation, à la ſeule & véritable Egliſe, qui eſt celle de Jeſus-Chriſt. Pour réuſſir dans ce projet, ils crurent devoir commencer par ſe procurer un établiſſement à *Erivan*, où ils fuſſent à portée de rendre ſouvent leurs devoirs au Patriarche. Le mauvais air de cette ville, & ſur-tout pour les Etrangers, ne fut pas capable de les détourner de ce deſſein. Ils l'appréhendoient beaucoup moins que les obſtacles preſque invincibles, qu'ils auroient à ſurmonter pour parvenir à leur fin; car

il falloit d'abord avoir des Lettres Patentes du Roi de Perſe, pour s'établir dans cette Ville, & ils n'avoient ni crédit, ni patron à ſa Cour : de plus, il falloit n'y pas trouver d'oppoſition de la part du Patriarche & des Vertabiets, & leur oppoſition étoit certaine. Nonobſtant toutes ces difficultés, nos Miſſionnaires ſe confiant en la puiſſante protection de Dieu, mirent la main à l'œuvre. Ils chercherent d'abord accès auprès de Sa Majeſté Perſienne ; mais les entrées chez ce Prince leur fut longtemps fermées. La Providence enfin leur ouvrit un chemin pour parvenir à ſon Trône. En voici l'occaſion. La Province de *Nachivan*, qui eſt une des principales Provinces de la grande Arménie, renferme pluſieurs villages catholiques, dont les habitans doivent aux Peres de Saint Dominique, non-ſeulement leur converſion à la Foi de Jeſus-Chriſt, mais encore leur fervente piété, que l'eſpace de quatre cens ans n'a pu interrompre ni diminuer. Ces fideles Arméniens ſe ſentant de jour en jour, & plus que jamais accablés du poids des mauvais traitemens qu'ils recevoient de leurs ennemis, ou plutôt des ennemis de la Religion, crurent pouvoir trouver un re-

mede à leurs maux dans la protection de Louis le Grand. Ils entendoient souvent dire que ſon zele le portoit à étendre la Religion Catholiques juſques dans les pays les moins connus & les plus reculés. Ils n'ignoroient pas d'ailleurs la haute eſtime que le Roi de Perſe avoit conçue pour ce grand Monarque, dont la Renommée publioit par-tout tant de merveilles. Ces conſidérations leur firent prendre la réſolution de s'y adreſſer, & voici l'occaſion qu'ils en eurent.

Meſſire François Piquet, Evêque de *Céſaropole*, fut alors nommé par le Saint Siége à l'Evêché de Babylone, avec la qualité de Vicaire Apoſtolique. Louis XIV le choiſit en même-temps pour être Conſul de la Nation Françoiſe en Perſe. L'opinion que l'on avoit de la ſainteté de ce Prélat, jointe à ſes autres titres d'honneur & de dignité, qui lui attiroient le reſpect & la vénération de tout le pays, furent autant de motifs qui déterminerent les Catholiques de *Nachivan* à recourir à ce ſaint Evêque, pour faire porter leurs très-humbles Requêtes au Trône du Roi de France: Dieu bénit leurs intentions. Le Prélat fut ſi touché de la miſere extrême, où la dureté & l'avarice des Infideles les

avoient réduits, qu'il en écrivit au feu Pere de la Chaiſe, pour l'engager d'être auprès du Roi, l'Avocat & le protecteur de ces fideles & fervens Chrétiens.

Le Pere de la Chaiſe, qui connoiſſoit mieux que perſonne les diſpoſitions du cœur de ce grand Prince, lui fit le rapport de leur Requête, & de la lettre de ſon Conſul. Il n'en fallut pas davantage pour intéreſſer le Roi à leur ſoulagement. Il prit à l'heure même la réſolution d'écrire une lettre en leur faveur au Sophi, & chargea en même-temps un de ſes Miniſtres d'écrire pour le même ſujet au premier Miniſtre du Roi de Perſe : il fit plus, car il voulut joindre des préſens à ſa lettre, & ordonna qu'on préparât ceux qu'on croiroit devoir être les plus agréables à Sa Majeſté Perſienne. On fit faire des ouvrages à reſſort, tels qu'on n'en avoit point encore vu, non-ſeulement en Perſe, mais même en France. Ces ouvrages étoient de grandes montres qui avoient trois pieds de face, ou environ. Ces montres repréſentoient à chaque moment le mouvement ordinaire du Soleil ſur ſon Zodiaque, & celui de la Lune, leurs Eclipſes, le mouvement des Planetes & leur conjonction; les heures du jour &

de la nuit; les mois & les années, & tout cela dans son ordre successif & naturel.

On entretenoit le mouvement continuel de ces machines par le moyen des clefs qui les montoient, comme nous montons nos pendules.

On crut devoir confier ces ouvrages si magnifiques & si rares à des personnes capables de les bien gouverner. Le Pere Longeau, & le Pere Potier, Jésuites, qui devoient partir de France pour être Missionnaires en Perse, furent chargés des Lettres du Roi & du soin de ces riches présens.

Ils partirent de Paris le 15 Octobre 1682, & après bien des dangers & des fatigues inséparables d'un si long voyage par mer & par terre, ils arriverent à Ispahan, capitale du Royaume de Perse, au mois d'Octobre, précisément au même jour qu'ils étoient partis de Paris l'année précédente. A leur arrivée, ils allerent rendre leurs respects à l'Evêque de Babylone, & lui rendre compte de leurs ordres. Ils en furent reçus avec autant de joie, que le Prélat avoit de bonté & d'affection pour notre Compagnie. Les deux Peres Missionnaires, après quelques jours de re-

pos, mirent les préſens en état d'être offerts à Sa Majeſté. L'Evêque de Babylone demanda audience du Sophi, pour les lui préſenter avec les lettres du Roi ſon maître. Le Sophi voulant dans cette occaſion faire connoître à ſes ſujets la diſtinction que méritoit l'Ambaſſadeur du Roi de France, lui donna une audience magnifique, où tout ce qu'il y avoit de Seigneurs les plus qualifiés de la Perſe aſſiſterent, étant ſuperbement vêtus. Le Roi, avec un viſage affable & gracieux, reçut des mains du Prélat la lettre du Roi ſon maître, & fit, en la recevant, un éloge du Roi de France, qui marquoit la haute idée qu'il s'étoit faite de ce grand Monarque. Le Prélat lui préſenta enſuite les deux Peres Miſſionnaires, & les préſens dont ils étoient porteurs. Le Sophi en fut d'abord charmé; il ſe les fit approcher, pour les conſidérer de plus près, & examiner les différens mouvemens que les reſſorts donnoient à ces machines, qui lui repréſentoient dans un petit objet toute la face du Ciel. Il faiſoit remarquer à tous les Seigneurs qui l'environnoient, la délicateſſe & la nouveauté de ces ouvrages inconnus juſqu'à préſent à tous les Perſans. Il mêloit dans

ſes diſcours des louanges du Roi, qui avoit des Sujets capables d'inventer & d'exécuter de ſi grands prodiges de l'art. Enfin Sa Majeſté ajouta pluſieurs choſes obligeantes pour l'Evêque de Babylone, elle l'aſſura de la joie qu'elle avoit de le voir à ſa Cour. Le Prélat crut alors devoir profiter d'une audience ſi favorable pour préſenter au Roi ſa ſupplique. Elle contenoit pluſieurs articles, qui étoient autant de graces qu'il demandoit à Sa Majeſté : entr'autres, il la prioit de la part du Roi de France, d'avoir la bonté d'accorder aux deux Peres Miſſionnaires la permiſſion de s'établir à Erivan, & d'y faire leurs fonctions conformément à leur uſage. Dans un autre article de ſa Requête, il ſupplioit très-humblement Sa Majeſté Perſienne de donner ſa protection à ſes fideles Sujets de la Province de *Naſchivan*, qui ſouffroient une continuelle oppreſſion contre ſes intentions royales. Le Roi ſe fit lire & interpréter la ſupplique de l'Ambaſſadeur. Il l'aſſura de l'égard qu'il y auroit, & accorda, ſur le champ & très-volontiers, aux deux Peres Miſſionnaires leur établiſſement à Erivan. L'Evêque de Babylone & les deux Peres firent au Sophi leurs reſpectueuſes ac-

tions de graces, & ſe retirerent. Quelque temps après, les deux Peres Miſſionnaires ayant pris congé du Roi, partirent d'Iſpahan pour aller à Erivan, & ils y arriverent le 18 Juillet de la même année. Ils allerent d'abord au Palais du Kan, & lui préſenterent leurs Lettres Patentes, par leſquelles le Roi lui ordonnoit d'établir les deux Peres dans la ville d'Erivan, & de leur laiſſer faire avec liberté leurs inſtructions aux Chrétiens ſes ſujets. Le Kan les reçut très-favorablement : choiſiſſez, leur dit-il, le terrein qui vous conviendra, & je ferai défenſe à qui que ce ſoit de vous moleſter.

Ces commencemens alloient trop bien pour n'être point troublés par une des contradictions qu'ils avoient prévue. Le Patriarche d'Echmiadzin fut bientôt inſtruit de l'établiſſement que les deux Peres s'étoient procuré à Erivan. Les Vertabiets ſchiſmatiques qui étoient auprès de ſa perſonne, n'omirent rien pour l'animer contre les deux Miſſionnaires. *Ils ont mépriſé votre Trône*, lui repréſentoient-ils, *ils veulent habiter près de vous, ſans votre permiſſion ; ils vont y enſeigner une doctrine oppoſée à celle de votre Monaſtere, & vous enlever*

vos sujets. Il n'en fallut pas davantage pour irriter le Patriarche. Jaloux de son autorité, & animé de l'esprit de schisme, il envoya sur le champ faire défense expresse aux deux Missionnaires de passer outre, sous peine d'excommunication, & défendit pareillement, sous la même peine, aux Arméniens de s'adresser à eux, & de favoriser leur entreprise. Cette signification ayant été faite aux deux Peres, ils demanderent conseil aux Arméniens Catholiques de ce qu'ils avoient à faire pour adoucir l'esprit du Patriarche. Leur avis fut qu'ils allassent lui rendre une visite de civilité qui pourroit le gagner, & détruire par leur présence, les préventions qu'on lui avoit données contr'eux; ils suivirent ce conseil, ils allerent au Monastere; mais le Patriarche ne voulut pas les voir. Le Kan en ayant été informé, appella les deux Missionnaires, & leur dit que sa seule protection leur suffiroit pour les mettre en possession de leur établissement, conformément aux ordres qu'il en avoit du Roi son maître, mais un triste & subit événement pensa détruire leurs projets dans leur naissance, ce fut la mort du Pere Longeau.

Ce Pere tomba tout-à-coup dans des

convulsions effroyables, accompagnées d'une soif continuelle, & d'une faim dévorante. Le malade se sentant frappé à mort, demanda les derniers Sacremens de l'Eglise; il les reçut & mourut incontinent après, âgé seulement de trente-huit ans. Ceux qui l'assisterent dans les derniers jours de sa vie, jugerent que sa mort n'étoit pas naturelle, & on en vit des marques après son décès : quoi qu'il en soit, la nouvelle Mission perdit celui qui en avoit jetté les premiers fondemens.

Le Patriarche, toujours irrité, témoigna sa mauvaise volonté, même après la mort du Missionnaire; car il défendit à tous les Prêtres Arméniens de donner la sépulture à son corps, qui demeura trois jours sans être inhumé; & il fallut employer l'autorité du Kan, pour faire rendre au défunt les derniers honneurs.

Nous devons, à la mémoire de ce digne Missionnaire, dire de lui qu'il joignoit un excellent esprit à une très-rare vertu, & une douceur, une bonté, une charité pour tout le monde, à une austere sévérité pour lui-même : les instrumens teints de son sang, qu'on trouva après sa mort, en furent des preuves bien sensibles. Son courage fut toujours

au-dessus de toutes les contradictions qu'il eut à soutenir, rien n'étant capable de le rebuter, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu ; dangers, persécutions, menaces, travaux, fatigues, voyages, maladies ; il étoit sur-tout très-propre pour aller annoncer notre foi aux personnes d'une condition distinguée ; mais il disoit qu'on gagnoit beaucoup plus à l'annoncer aux petits qu'aux grands. Dieu voulut récompenser son serviteur, après avoir travaillé la premiere heure dans sa vigne. Le pere Roux, qui étoit Supérieur de la Mission d'*Ispahan*, apprit avec une très-sensible affliction la mort du Pere Longeau, & comprit la perte que faisoit la Mission naissante ; c'est ce qui lui fit prendre la résolution de venir à son secours, pour continuer ce qui y avoit été commencé. Il partit d'*Ispahan* le 29e Novembre 1684, & arriva à Erivan le 16 Janvier 1685.

A son arrivée, il alla rendre ses devoirs au Kan, & lui demander la continuation de sa protection. Le Kan le reçut favorablement, lui fit l'éloge du feu Pere Longeau, il visita ensuite les principaux Arméniens : sa modestie & son humilité lui gagnerent en peu de temps l'affection de la nation ; mais il

s'agissoit

s'agiſſoit particuliérement de ſe concilier l'eſprit du Patriarche. Il ſe ſervit d'un Arménien, ami de ce Prélat, pour ſçavoir de lui s'il auroit pour agréable qu'il vînt lui rendre ſes reſpects à Echmiadzin. Le Patriarche qui entendoit dire tous les jours beaucoup de bien du Pere Roux, dit à l'Arménien ſon ami, que le Pere Miſſionnaire pourroit venir.

Le Pere Roux ne perdit point de temps, & ſe rendit incontinent au Monaſtere. Le Patriarche le fit entrer : le Pere ſe préſenta à lui d'un air ſi plein de douceur, de modeſtie, de politeſſe & de reſpect, que le Patriarche fut d'abord prévenu en ſa faveur. Il le fut bien davantage lorſque le Pere lui eut expliqué les motifs de ſon voyage, & de l'établiſſement qu'il deſiroit faire à Erivan, pour lequel il venoit lui demander très-humblement ſon agrément. Le Patriarche commençant à revenir de ſes premières impreſſions, bien loin de s'oppoſer à la demande du Pere, lui fit un bon accueil. Il l'entretint aſſez long-temps, & l'invita à venir ſouvent au Monaſtere, l'aſſurant qu'il le verroit volontiers. Il lui accorda ſans difficulté la permiſſion de dire la ſainte Meſſe, de prêcher, & de faire les autres fonctions dans les Egliſes Ar-

méniennes ; il lui offrit même ſes ſervices dans les occaſions où il pourroit en avoir beſoin. Le Pere Roux ſe retira bien content de ſa premiere audience. Quelques jours après, il revint au monaſtere. Le Patriarche lui témoigna beaucoup de joie de le voir. Il le retint même pour paſſer quelque temps auprès de lui ; il prenoit un ſingulier plaiſir à l'entretenir, ſoit en particulier, ſoit en préſence de ſes Vertabiets & de ſes Evêques.

Le Pere, de ſon côté, ſe conduiſoit ſi bien, qu'ayant gagné la confiance du Patriarche, il parvint à le détromper abſolument ſur tout ce que les ſchiſmatiques lui avoient dit contre les Miſſionnaires. Dans une des viſites que le Pere rendit au Patriarche, le Prélat lui mit entre les mains une lettre qu'il écrivoit au Révérend Pere Général, dans laquelle il lui témoignoit la ſatisfaction qu'il avoit du Pere Roux, & prioit ſa paternité de lui envoyer de nouveaux Miſſionnaires, qui ſeroient très-utiles à la nation Arménienne, voulant au ſurplus en avoir quelqu'un auprès de lui pour ſon conſeil, & pour faire des inſtructions dans ſon Monaſtere.

Cette lettre arriva très-à-propos à Rome. Elle procura des ouvriers à l'Ar-

ménie, & à la Perſe, qui réparerent les pertes paſſées, & celles qu'on étoit encore prêt d'y faire ; car le Pere Roux, uſé des fatigues continuelles de ſa vie laborieuſe, tomba dangereuſement malade. Sa maladie cauſa au Patriarche une douleur qu'on ne peut exprimer. Il l'envoya viſiter pluſieurs fois chaque jour par quelqu'un de ſes Evêques, & lui donnoit libéralement tous les ſecours dont il avoit beſoin. L'heure de recevoir dans le Ciel la couronne de ſes travaux Evangéliques, étoit venue. Il finit ſaintement ſa vie le 11e Septembre 1686. Le Patriarche lui fit faire des obſéques magnifiques, & ne ceſſoit point de pleurer ſa perte. Il parloit continuellement des vertus qu'il avoit remarquées dans ce grand ſerviteur de Dieu, qu'il appelloit ſon pere.

Le Supérieur général de nos Miſſions en Perſe & en Arménie, qui fait ſa réſidence ordinaire à Iſpahan, ne fut pas plutôt averti de la mort du Pere Roux, qu'il envoya le Pere Dupuis pour lui ſuccéder. Ce Pere étant arrivé à la Miſſion d'Erivan, alla incontinent ſaluer le Patriarche. Le Patriarche le reçut parfaitement bien, & lui donna dans la ſuite toute la confiance qu'il avoit eue en ſon

prédécesseur. Le Pere Dupuis voulut plusieurs fois s'en servir pour lui persuader d'écrire au Pape, & de lui témoigner, par un acte public & solemnel, qu'il vouloit vivre & mourir dans l'union & Communion avec le Saint-Siége. Il lui représenta que cette action, si digne de lui, & si convenable à la place qu'il occupoit, feroit capable de détruire le schisme qui désoloit l'Eglise Arménienne; que plusieurs Evêques & Prêtres suivroient son exemple, & qu'une grande partie de sa nation étant Catholique, celle qui ne l'étoit pas se déclareroit plus hardiment pour l'Eglise Romaine. Le Patriarche, à toutes ces instances, se contentoit de répondre, en termes généraux, que l'Eglise Arménienne n'avoit point d'autre créance que celle de l'Eglise Romaine. Il s'en tenoit à cette décision fort équivoque. A cela près, il est certain qu'il se conduisoit en Catholique, du moins à l'extérieur: il protégeoit hautement les Catholiques, punissoit sévérement les Evêques & les Prêtres schismatiques qui les molestoient. Cette conduite du Patriarche faisoit espérer au Pere Dupuis qu'il en obtiendroit une profession de foi authentique: Dans cette espérance, il le cultivoit

avec aſſiduité ; il lui faiſoit de petits préſens ; il lui offrit un jour le portrait de Louis XIV, qu'il ſouhaitoit avoir. Le Patriarche le reçut avec une joie inexplicable ; il le baiſa pluſieurs fois, & le fit placer ſur une des portes des trois Egliſes qui ſont à *Echmiadzin*.

Le Pere lui ayant propoſé de faire des explications de Théologie dans ſon Monaſtere, il y conſentit. Il y invitoit les Evêques, les Vertabiets & les Prêtres, & y étoit toujours préſent. Il ne manquoit à ſa conduite qu'une déclaration plus manifeſte & plus ouverte de ſa ſincere & véritable catholicité.

Mais le point d'honneur, le reſpect humain, la crainte politique de s'attirer la perſécution des ſchiſmatiques, ſurtout des Vertabiets qui pourroient demander ſa dépoſition, tous ces vains motifs le retinrent & l'empêcherent de faire ce dernier pas, que ſa conſcience, que la Religion, & que les bons Catholiques exigeoient de lui. Quelque-temps après, la juſtice ou la bonté divine, qui punit ſouvent dès ce monde nos réſiſtances à la voie de Dieu, permit que ce que ſa politique lui faiſoit craindre, lui arrivât en effet par un endroit qu'il n'avoit pas prévu. Je rapporterai ici la lettre que

le Pere Ricard, l'un de nos Miſſionnaires, qui étoit alors à Erivan, nous écrivit à ce ſujet.

LETTRE du Pere Ricard, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, du 7 Août 1697.

Après bien des tentatives inutiles, pour engager notre Patriarche à envoyer au Saint-Siége ſa profeſſion de foi, nous en avions enfin obtenu une lettre qu'il écrivoit à Sa Sainteté. Par cette lettre, il reconnoiſſoit la Chaire de S. Pierre comme la premiere Chaire du monde Chrétien, d'où ſortoit une abondance de lumières qui éclairoit l'univers. Elle contenoit d'ailleurs des termes magnifiques, que les Orientaux ſçavent ſi bien employer pour donner des louanges, & faire des complimens. En perſuadant au Patriarche d'écrire cette lettre, notre vue étoit de donner occaſion au Pape de répondre au Patriarche, par un bref qui l'exciteroit à s'unir de cœur & de ſentimens à l'Egliſe de Rome, à déteſter tout ſchiſme, à faire une profeſſion plus ouverte que jamais de la doctrine Catholique, & à faire ſes efforts pour réunir toute ſa nation dans la ſeule &

unique Eglise, qui est celle de Jesus-Christ. Nous attendions le Bref du Pape, qui ne pouvoit avoir qu'un bon effet, lorsqu'il se répandit tout-à-coup un bruit que Stéphanos, Evêque d'Ispahan, l'un des plus grands ennemis des Catholiques, avoit obtenu par ses intrigues auprès du Roi de Perse, la déposition de notre Patriarche. Cette nouvelle ne se trouva que trop véritable. Sitôt que nous en fûmes instruits, nous courûmes à Echmiadsin, où le Patriarche avoit déjà appris l'ordre de sa déposition. Après lui avoir témoigné toute la part que nous prenions à sa disgrace, nous lui conseillâmes de se procurer des témoignages favorables, non-seulement des principaux de sa nation, mais encore des Mahométans, dont il étoit très-aimé. Il les obtint aisément; les Arméniens d'Erivan sur-tout se déclarerent très-vifs pour sa défense, regardant comme un affront qui leur étoit particulier, la déposition de leur Patriarche, qui venoit de leur bâtir deux belles Eglises, & qui avoit jetté les fondemens de deux autres.

Nous ajoutâmes un second conseil au premier, qui étoit de se retirer à *Tauris*, où il profiteroit du crédit des Peres Capucins auprès du grand Chancelier de

Perſe, qui étoit alors dans cette ville. Sur ces entrefaites, la dépoſition du Patriarche lui fut ſignifiée par un ordre exprès du Roi de Perſe. Une troupe de gardes ſe ſaiſit à l'heure même de ſa perſonne pour le conduire à un Monaſtere où il devoit être renfermé le reſte de ſes jours. Le Patriarche n'eut que le temps de ramaſſer au plus vîte ce qu'il put d'argent, & ce qu'il fit très-à-propos; car, comme ce métal a autant de vertu en Perſe que par-tout ailleurs, moyennant une gratification qu'il en fit à chaque ſoldat & à leur Commandant, ils le laiſſerent échapper. Le priſonnier étant en liberté, s'enfuit à *Tauris*. Les Peres Capucins le reçurent chez eux, & employerent volontiers en ſa faveur leur crédit auprès du Chancelier. Ils lui préſenterent le Patriarche, qui lui expoſa tout ce que l'injuſtice & l'ambition de Stéphanos, Evêque d'Iſpahan, qui vouloit uſurper ſa place, avoit fait contre lui. Il lui en donna les preuves, produiſant les certificats que ſa nation & que les Turcs mêmes lui avoient donnés de ſa bonne & fidele conduite. Il fut aiſé au Chancelier de découvrir l'inique procédé de Stéphanos, qui avoit obtenu par ſurpriſe, la dépoſition de *Nahabiet*, & ſon intro-

niſation. Le Chancelier lui promit ſa protection, & lui dit qu'il attendoit dans peu de jours un nouveau *Kan*, qui prendroit le Gouvernement d'Erivan, & qu'ils verroient enſemble ce qu'il y auroit à faire pour ſon ſervice. Le *Kan* arriva en effet peu de temps après à *Tauris*, accompagné de Stéphanos, avec ordre de la Cour de le mettre en poſſeſſion du Patriarchat. Le Chancelier prévint le Kan, & ayant pris enſemble une exacte connoiſſance de l'affaire dont il s'agiſſoit, ils réſolurent d'en inſtruire le Sophi & ſon premier Miniſtre. Le Kan, après quelques jours de ſéjour à *Tauris*, partit pour ſe rendre à Erivan: Stéphanos le ſuivit, ſe croyant déja en place, ſans s'appercevoir de l'orage prêt à tomber ſur ſa tête. Le Kan étant arrivé à Erivan, conſulta, ſelon la coutume, des Aſtrologues, pour prendre un jour favorable à ſon entrée. Le jour étant pris, il fut annoncé dès le matin par le bruit du canon, & par le ſon des fifres & des trompettes. La marche de ſon entrée commença par dix Timbaliers & douze trompettes, montés ſur des chameaux. Leurs timbales ſont plus groſſes que les nôtres, & leurs trompettes ſont plus longues.

Cinquante soldats les suivoient le fusil sur l'épaule, la crosse du fusil tournée derriere le dos. Le Kan marchoit ensuite à cheval. Sa longue veste, toute brillante d'or, & le superbe équipage de son cheval, le faisoit distinguer au milieu d'une nombreuse troupe d'Officiers de sa maison, qui l'escortoient. Enfin, plusieurs Palfreniers conduisoient les chameaux & les chevaux de main, tous richement caparaçonnés, & fermoient la marche.

Stéphanos, pour faire sa cour au Kan, avoit fait dresser une grande tente sur sa route, & l'y attendoit en habit de cérémonie, accompagné de ce qu'il avoit pu ramasser de Vertabiets, de Prêtres & de Moines qui s'étoient déclarés pour lui. Lorsque le Kan approcha de sa tente, il s'avança vers lui, & lui fit une harangue que le Kan entendit froidement, & sans y répondre. Il continua sa marche jusqu'à la maison qui lui avoit été préparée. Il y reçut les complimens & les honneurs ordinaires en pareille occasion.

Stéphanos avoit grand soin de lui aller faire tous les jours sa cour; mais craignant que le Patriarchat ne lui échappât, il demanda au Kan la per-

mission d'en aller prendre possession à Echmiazdin. Le Kan qui n'avoit point encore reçu le contre-ordre qu'il attendoit de la Cour, le laissa aller. Stéphanos, sans vouloir perdre de temps, se fit introniser par le Patriarche Arménien de *Jérusalem*, qui étoit alors dans ce Monastere. Sitôt que Stéphanos se vit en place, il crut n'avoir plus rien à craindre; mais pour mieux affermir son invasion, il voulut s'assurer de l'estime & de la considération de tout le Monastere & des Arméniens; il affecta à cet effet un air de sévérité & de régularité extraordinaire. Il ne parloit que de réforme dans le vivre & dans les habits monastiques. Il prêchoit continuellement aux Moines & aux Vertabiets la solitude & la résidence dans leurs cellules. Il parloit avec mépris de son prédécesseur. Il blâmoit sa conduite. Il détruisoit tout ce qu'il avoit fait, jusqu'à démolir des bâtimens que Nahabiet avoit fait construire. Enfin, il se déclara pour le schisme & les Schismatiques, & entreprit de faire la guerre aux Catholiques. De tels commencemens nous donnoient sujets de craindre pour nous & pour notre Mission; mais Dieu y pourvut par l'événement que je vais rap-

porter. *Curgekan*, Prince Géorgien, disgracié du Roi de Perse depuis quelques années, par des raisons de politique, fut rappellé à la Cour. Il vint à Erivan pour y voir le Kan son ancien ami. Ce Prince y arriva malade : le Kan, qui avoit appris le bon effet de quelques remedes que nous avions reçus de France, m'envoya chercher, & me pria instamment d'aller visiter le Prince son ami, & de lui procurer, s'il y avoit moyen, une prompte guérison. J'y allai ; & comme sa maladie n'étoit qu'une fiévre double-tierce, je lui donnai du quinquina. Dieu bénit ce remede ; il en fut guéri, & sa guérison nous concilia sa faveur, & augmenta celle du Kan pour nous : nous en profitâmes pour leur parler en faveur de Nahabiet, & ils nous assurerent que nous serions contens.

Stéphanos, qui ne trouvoit plus son entrée bien libre chez le Kan, & qui n'y recevoit que des audiences courtes & froides, commença à juger qu'il n'en étoit pas où il croyoit être. Son trône lui parut chancelant sous ses pieds ; mais quelque temps après, il se crut près d'en être chassé, lorsqu'on vint lui signifier, de la part du Kan, une taxe de mille sequins, parce qu'il avoit re-

fuſé de venir à Erivan, pour bénir les eaux de la riviere le 6 janvier, ſelon la coutume des Arméniens. Nahabiet, de ſon côté, apprit d'Iſpahan, par des lettres de ſes amis, que ſes affaires alloient auſſi-bien que celles de l'intrus Stéphanos alloient mal, & qu'il ne lui en coûteroit que de l'argent pour remonter ſur ſon trône. Nahabiet entendit bien ce que cet avis vouloit dire; il ſe fit en peu de temps la ſomme de mille écus qu'on lui demandoit, & il l'envoya à Iſpahan.

Ce puiſſant moyen, joint aux lettres & aux informations du Kan & du Chancelier, auſſi favorables à Nahabiet, qu'elles étoient contraires à Stéphanos, opérerent la dépoſition de celui-ci, & le rétabliſſement du premier. Stéphanos étoit à table avec ſes amis un jeudi gras, lorſqu'il reçut le compliment d'un Officier de la Cour, qui lui ſignifia un commandement du Sophy, qui non-ſeulement le dépoſoit du Patriarchat, mais qui le condamnoit encore à mille écus d'amende, & à une priſon perpétuelle. Ses partiſans, c'eſt-à-dire, les plus déclarés Schiſmatiques, firent tous leurs efforts pour ſuſpendre l'exécution de cet ordre; mais le Roi fut toujours inexo-

rable, & ordonna qu'on ne lui en parlât plus.

Nahabiet fut rétabli dans le même moment avec éloge, tant de la part des Arméniens, que de celle des Turcs dont il s'étoit fait aimer. Son rétablissement, dont il se dit redevable à nos conseils & à nos sollicitations, a augmenté son affection pour les Catholiques, & en particulier pour nous. Dieu veuille que sa bienveillance nous soit un moyen pour l'unir parfaitement & constamment à l'Eglise catholique, & que toute sa Nation, à son exemple, par la grace de Jesus-Christ, rentre dans le seul chemin qui conduit à la vie. Accordez-nous pour le succès de ce grand ouvrage, le secours de vos prieres. Ici finit la lettre du Pere Ricard.

Cette lettre nous renouvelle la douleur d'avoir perdu un des plus vertueux & des plus courageux Missionnaires que l'Arménie ait jamais possédé. Il y avoit environ trente ans qu'il s'étoit dévoué au service de nos Missions, & en particulier à l'instruction des Arméniens. Pour se rendre capable de faire du fruit parmi eux, il avoit étudié leurs dogmes, leurs erreurs, leurs usages, & il en étoit parfaitement instruit; il s'étoit

fait une méthode claire & efficace pour combattre tout ce que le ſchiſme avoit introduit de mal à propos dans leur Egliſe. Il s'étoit de plus rendu très-habile dans la langue Arménienne, & il la parloit facilement, & même élégamment. Il accompagnoit ſes diſcours d'un certain air de bonté, & d'une douceur ſi inſinuante, qu'il ſe faiſoit écouter avec plaiſir de ſes auditeurs, & gagnoit leurs affections. Dieu lui a fait la grace de réconcilier un grand nombre d'Arméniens ſchiſmatiques à l'Egliſe Romaine; mais ce n'a pas été ſans eſſuyer de cruelles perſécutions de la part des ennemis de la Religion : car ſa vie s'eſt trouvée ſouvent en danger par les mauvais traitemens qu'il a éprouvés ſur ſon corps. Sa vie apoſtolique méritoit une fin pareille à la ſienne. Car il nous a été enlevé le 6 Août 1719, dans les exercices de la plus pure charité, ſervant & aſſiſtant les Catholiques, frappés du mal contagieux de la peſte, qui a fait cette année dans le Levant des ravages effroyables. Le mal le ſaiſit en adminiſtrant les derniers Sacremens à des moribonds. Nos Arméniens ne ceſſent de le pleurer comme leur pere. Notre conſolation & la leur eſt qu'il ſera dans

le Ciel leur protecteur auprès de Dieu, après avoir été sur la terre leur pere, qui les a engendrés en Jesus-Christ.

Avant que de finir ce chapitre de la Mission d'Erivan, je ne dois pas omettre ce qui a donné occasion à nos Peres Polonois de venir en cette Mission. Un Arménien né en Pologne, nommé Simon *Pétrosvitz*, après avoir fait ses études à Rome, & y avoir reçu l'ordre de Prêtrise, revint en Pologne, où son mérite le fit employer dans plusieurs affaires importantes, qui réussirent au gré du Roi Jean *Sobieski*. L'amour de ce bon Prêtre pour sa patrie, & son zele pour le salut de ses compatriotes, lui firent concevoir le dessein de retourner en Arménie, pour y travailler à la réunion de sa Nation à l'Eglise Romaine. Il proposa au Roi son dessein. Sa Majesté Polonoise y entra si volontiers, qu'elle le fit son Ambassadeur auprès du Roi de Perse, afin que ce caractere lui donnât, & à son ministere, plus de considération & de crédit. Il le chargea de ses lettres pour le Sophi, & pour le Patriarche d'Echmiadzin. Le Roi, dans sa lettre au Patriarche, l'invitoit à se réunir à l'Eglise Romaine, & lui représentoit, dans les termes les plus tou-

chans, l'honneur qu'il ſe feroit devant Dieu & devant les hommes, s'il parvenoit, par ſon exemple, à ramener avec lui ſon troupeau au véritable bercail, qui eſt celui de Jeſus-Chriſt. Il l'aſſuroit, en finiſſant ſa lettre, de l'aſſiſtance du Pape, de celle de l'Empereur & de la ſienne. Le Cardinal Primat, & les deux grands Généraux de Pologne, écrivirent auſſi des lettres au Patriarche ſur ce même ſujet.

Pétroſvitz, muni de ces puiſſantes lettres, partit de Pologne; mais le Seigneur, dont les ſecrets ſont impénétrables, l'arrêta au milieu de ſa courſe. Il tomba malade en chemin, & mourut avant que d'arriver à Erivan. Sa mort, & celle du Roi Sobieski, qui ſuivit de près, détruiſirent nos projets & nos eſpérances; mais, graces à Dieu, elles ſe relevent aujourd'hui à l'arrivée de quelques-uns de nos Peres Polonois qui ſont venus à Erivan, animés du zele de Petroſvitz, pour cultiver nos Arméniens. Ils ſe chargent du ſoin de cette Miſſion en particulier, & nous eſpérons que leurs travaux y produiront de grands fruits.

MÉMOIRE

De la Miſſion d'Erzeron.

LA ville d'Erzeron eſt la capitale de la petite Arménie, dépendante du Turc. On compte en cette ville ſept ou huit mille Arméniens, & une centaine de familles Grecques; elle eſt le paſſage des Turcs & des Perſans, & l'entrepôt du commerce qui ſe fait entre ces deux Nations. Ce fut cette conſidération qui nous fit penſer à l'établiſſement d'une Miſſion dans cette ville : car, diſions-nous, nous y trouverons à inſtruire non-ſeulement les Grecs & les Arméniens qui y habitent, mais encore tous les Etrangers qui vont & viennent ici ſans ceſſe par caravanes, & qui reporteront enſuite à leurs compatriotes les inſtructions qu'ils auront reçues de nous.

Mais avant que d'en venir à l'exécution de notre projet, nous crûmes devoir le propoſer à M. de Guilleragues, alors Ambaſſadeur à la Porte, pour nous aſſurer de ſa protection. Ce fidele Miniſtre du Roi, auſſi attentif au progrès de notre ſainte Religion, qu'au

ſervice de ſon maître, approuva notre deſſein, & voulut bien ſe charger de nous obtenir une Patente du Grand-Seigneur, pour nous mettre à couvert, autant qu'il ſeroit poſſible, de toutes les avanies où les Prêtres étrangers, plus que tous autres, ſont continuellement expoſés en ce pays-ci.

M. de Guilleragues s'adreſſa au Grand Viſir, & lui demanda, de la part du Roi ſon maître, les lettres qui nous étoient néceſſaires pour nous établir à Erzeron. Elles furent promptement accordées. Il les remit au Supérieur des Miſſionnaires, & joignit à ce bienfait toutes les marques d'une affection ſinguliere. Le Supérieur profita des circonſtances favorables, pour envoyer deux Miſſionnaires à Erzeron; le Pere Roche & le Pere Beauvoilier y furent deſtinés. Ils y arriverent au mois d'Août 1688; &, ſans perdre de temps, ils allerent préſenter au *Bacha* les ordres du Grand Seigneur en leur faveur.

Le *Bacha*, qui étoit d'un caractere plus doux & plus humain que ne le ſont ordinairement les Bachas, les reçut gracieuſement, & ordonna l'exécution des lettres dont ils étoient porteurs. Les Catholiques inſtruits de l'arrivée des Miſ-

ſionnaires, & du ſujet qui les avoit fait venir à Erzeron, en témoignerent toute la joie poſſible, & s'empreſſerent à les loger, & à leur trouver un lieu commode pour y commencer les exercices de la Miſſion.

Dieu avoit donné de grands talens au Pere Roche & au Pere Beauvoilier, pour remplir heureuſement la fonction de Miſſionnaire. Le Pere Roche avoit une douceur & une patience inaltérable, jointe à un air modeſte, affable, gracieux & gagnant. Il poſſédoit d'ailleurs la ſcience des controverſes, & s'en ſervoit toujours avantageuſement contre le ſchiſme & l'héréſie. Le Pere Beauvoilier avoit un courage capable de tout entreprendre & de tout ſouffrir pour la gloire de Dieu : il diſoit ſouvent que le caractere propre des œuvres de Dieu étoit d'être contredites ; ainſi, bien loin de ſe laiſſer rebuter des difficultés, elles ne ſervoient qu'à l'animer. Son eſprit alors étoit fertile en expédiens, dont il y en avoit toujours quelqu'un qui lui réuſſiſſoit.

Avec ces heureuſes qualités, les deux Miſſionnaires travailloient conjointement à l'établiſſement de leur nouvelle Miſſion. Ils gagnerent d'abord l'Evêque

d'*Erzeron*. Ce Prélat étoit un bon vieillard, qui cherchoit de bonne foi la vérité, & qui s'y rendoit ſincerement. Quelques autres Evêques, Vertabiets & Prêtres ſuivirent l'exemple de l'Evêque d'Erzeron. Son ancienneté dans l'Epiſcopat le rendoit recommandable dans tout le pays : les peuples, qui ſe laiſſent aiſément conduire par ceux qui ſont à leur tête & qui les gouvernent, ſuivirent la voix de leur Paſteur & celle des Miſſionnaires.

Les heureux commencemens de la Miſſion d'Erzeron n'empêcherent pas le Pere Beauvoilier de penſer toujours au vœu qu'il avoit fait de conſacrer ſes jours aux Miſſions de la Chine, & pour leſquelles ſes Supérieurs l'avoient deſtiné. L'arrivée d'un nouveau Miſſionnaire à Erzeron lui fit juger que cette Miſſion étoit en état de ſe paſſer de lui. Ainſi il ne ſongea plus qu'à ſe préparer à partir pour chercher un chemin qui le conduiſît à la Chine par la Tartarie.

Le Pere Roche vit avec douleur ces préparatifs ; car il ſentit la perte que faiſoit ſa Miſſion naiſſante. Il ne put cependant s'oppoſer à la deſtination & au vœu du Pere Beauvoilier. Ils prirent congé l'un de l'autre : en s'embraſſant

mutuellement, le Pere Roche lui dit qu'ils ne se reverroient que dans une meilleure vie; & par un pressentiment de sa mort prochaine, il conjura le Pere Beauvoilier de demander à Dieu tous les jours pour lui une sainte mort, & de s'en souvenir particulierement au saint Sacrifice de la Messe.

En effet, quelque temps après le départ du Pere Beauvoilier, la peste s'alluma dans tout le pays. Erzeron en fut d'abord attaquée; le Pere Roche & son compagnon coururent aussi-tôt dans les maisons pour y assister ceux que le venin avoit déja saisis. Il en mourut un grand nombre entre leurs bras, après avoir entendu leur Confession, & avoir donné l'Extrême-Onction & le saint Viatique à ceux qui furent en état de le recevoir. Le Pere Roche, qui avoit souvent demandé à Dieu la grace de mourir d'un martyre de charité, s'il ne pouvoit mourir en versant son sang, eut un pressentiment que cette grace lui étoit accordée. Il fit une Confession générale à son Compagnon, dit la sainte Messe; & continuant ensuite la visite de ses malades, pour s'apprendre à bien mourir, en préparant les autres à la mort, il fut arrêté tout-à-coup, &

mourut peu de temps après du mal de ceux qui en étoient morts entre ſes mains.

Il ſemble que l'ennemi du ſalut des hommes n'attendoit que le moment de la mort de ce digne ouvrier de l'Evangile, pour ſemer la zizanie dans le champ que le Serviteur de Dieu avoit cultivé avec tant de ſoin. Cet eſprit infernal ſuſcita deux Vertabiets, nommés *Tcholax* & *Aviedik*, hérétiques emportés contre l'Egliſe Romaine, qui commencerent avec un Prêtre hérétique comme eux, nommé *Arourhcoir*, à décrier publiquement la doctrine des Miſſionnaires, & à prêcher une doctrine contraire, à vomir des blaſphêmes contre le Pape & les Catholiques, à lancer des excommunications contre eux, & dans les termes les plus injurieux. Non contens de tout cela, ils y ajouterent la calomnie, accuſant les Miſſionnaires de vouloir révolter les Sujets du Grand Seigneur contre leur Prince légitime, de s'entendre avec les Moſcovites pour les faire entrer en Arménie, & d'avoir chez eux à cet effet un magaſin d'armes pour faire armer leurs Néophytes.

Feſulach Effendi, le premier Magiſtrat de la ville, ſentit le ridicule de cette

accusation : mais soit qu'il appréhendât que son silence sur cette accusation ne lui fît une affaire à la Porte, soit qu'il fût de ces Seigneurs Turcs, qui ont coutume de donner gain de cause à la partie qui sait le mieux contenter leur avarice, il ne voulut rien écouter de tout ce que le Bacha lui pût dire pour la défense des Missionnaires & des Chrétiens. Il persista au contraire à vouloir leur faire un crime d'Etat de cette extravagante accusation.

On seroit trop long à faire le détail de cette affaire. Je dirai sommairement que des Prêtres zélés & très-bons Catholiques furent bâtonnés ; que plusieurs Arméniens furent condamnés à payer deux mille écus de taxe, qu'ils la payerent avec joie, s'estimant heureux de sacrifier une partie du gain de leur commerce pour une si bonne cause ; qu'un Missionnaire fut mis aux fers, & que les autres furent chassés d'Erzeron. Mais Dieu qui tient toujours en main la cause des innocens, & qui peut quand il veut, submerger dans les eaux de la mer Rouge, les ennemis de son peuple, punit exemplairement les auteurs d'une si criante injustice. *Fézulach Effendi*, le plus coupable de tous, eut ordre

ordre du Grand Seigneur de lui envoyer ſa tête. Il avoit été Précepteur de Mahomet IV, & avoit eu grande part à la confiance de Muſtapha, qui l'avoit fait Grand Mufti. Toutes les dignités dont il avoit été revêtu, & les richeſſes qu'il avoit amaſſées pendant ſa fortune, n'empêcherent pas que ſon corps, après ſa mort, ne fût traîné par les rues de la Ville.

Le Bacha d'Erzeron, qui ne fut coupable que par ſa molleſſe dans la défenſe des Miſſionnaires, ayant été accuſé à la Porte de quelques vexations, cauſées par ſon avarice, perdit la vie par le cordon, ſelon la coutume ordinaire.

Tcholax, un des Vertabiets dont nous avons parlé, fut puni comme il le méritoit, pour un crime infâme, dont il fut atteint & convaincu. L'Evêque fut condamné à cinq cens écus d'amende. Il ne reſtoit plus qu'à faire rentrer les Miſſionnaires dans Erzeron.

M. le Marquis de Château-Neuf, alors Ambaſſadeur à la Porte, & zélé protecteur des Miſſionnaires, entreprit leur rétabliſſement. Il en fit la demande à la Porte : ſon crédit y étoit ſi grand, qu'il l'obtint aiſément & promptement.

Un ſaint Prêtre Arménien, qui avoit

été banni avec les Missionnaires, prévint secrétement leur retour à Erzeron, & s'employa très-utilement en leur faveur auprès des Catholiques. C'est un grand sujet de joie & de consolation pour nous, lorsque nous pouvons nous associer de vertueux Ecclésiastiques, qui veulent bien partager avec nous les occupations de la Mission.

Les Missionnaires étant rentrés dans Erzeron, reprirent leurs fonctions avec plus de ferveur que jamais. Les persécutions ont cela d'avantageux, qu'elles purifient & animent le zèle des hommes Apostoliques, & rendent leurs disciples plus dociles à leur voix. On voit dans les actes des Apôtres, que le nombre des premiers fideles croissoit au milieu des persécutions. Le sang des Martyrs, dit Tertullien, étoit une semence de nouveaux Chrétiens. La Mission d'Erzeron persécutée, eut le même avantage: le Pere Ricard & le Pere Monier, qui l'ont cultivée pendant plusieurs années, envoyerent il y a quelque-temps au Pere Général des Jésuites, & au Pere Fleuriau, un Journal de tout ce qui s'étoit passé sous leurs yeux. Ils y exposent d'abord que la grande étendue de leur Mission les obligea de la partager en deux parties.

La premiere, diſent-ils, porte le nom de Saint-Grégoire, que les Arméniens ont ſurnommé l'Illuminateur; elle comprend les Villes de *Torzon*, *Aſſankala*, *Cars*, *Béazit*, *Arabkice*, & quarante Villages. La ſeconde nommée Saint-Ignace, renferme les Villes d'*Iſpire*, *Bayboust*, *Akaska*, *Trébizonde*, *Gumichkané*, & vingt-ſept Villages. Chaque Ville compte dans ſon enceinte plus de quinze cens Catholiques. Le Pere Ricard, qui avoit fait une étude particuliere de la Médecine, ſçachant par expérience combien elle lui étoit utile pour annoncer par-tout la parole de Dieu, ſe donnoit publiquement pour Médecin: cette qualité lui ouvroit l'entrée dans toutes les maiſons, & même dans celles des Officiers Turcs, où il étoit très-bien reçu. Par ce moyen, il ſe procuroit & à ſon compagnon, la protection qui leur étoit néceſſaire. Le Pere Monier viſitoit les Chrétiens pour les inſtruire dans leurs maiſons; mais il y alloit plus de nuit que de jour pour éviter l'éclat, qui n'auroit ſervi qu'à réveiller la jalouſie & l'animoſité des Schiſmatiques contre les Catholiques. Les deux Peres avoient avec eux un de nos Freres, très-bon Pharmacien. Leur

ſage conduite, & les ſervices qu'ils rendoient aux malades de la Ville, avec un parfait déſintéreſſement, leur gagna la protection du premier *Aga*, qui, par amitié pour eux, leur donna une maiſon très-propre & commode à leur uſage. Soutenus de cette puiſſante protection, ils exerçoient paiſiblement le miniſtere Evangélique; ils aſſembloient devant le jour les fideles de l'un & de l'autre ſexe, tantôt dans une maiſon, & tantôt dans une autre. Les Miſſionnaires faiſoient ſéparément le Catéchiſme aux enfans, & des inſtructions aux perſonnes plus âgées; enſuite ils écoutoient les confeſſions de leurs Diſciples, & leur adminiſtroient la Sainte Euchariſtie. Lorſque le jour les ſurprenoit, des Prêtres Arméniens, moins obſervés que les Peres Miſſionnaires, alloient les communier chez eux.

Comme les Arméniens célèbrent la fête de Pâques plus tard que les Catholiques, ſuivant l'ancien Calendrier, les Miſſionnaires, pour éviter un concours qui auroit été ſuſpect, commençoient dès l'entrée de notre Carême, à diſpoſer leur troupeau à la Communion Paſchale. Pour le faire plus facilement, & avec plus de fruit, ils ſéparoient la

Ville en différens quartiers. Ils les viſitoient les uns après les autres, donnant à tous les inſtructions néceſſaires, & faiſant enſorte que tous leurs diſciples ſe fuſſent toujours religieuſement acquittés du devoir Paſchal avant la Pâque des Arméniens.

Leurs occupations dans la Ville ne les empêchoient pas de prendre un temps pour parcourir les bourgs & les villages de leur diſtrict; mais toujours avec les mêmes précautions, évitant ſur-tout l'éclat & le grand jour qui les auroit fait connoître. Ils avoient dans leur confidence des Prêtres Arméniens, Miſſionnaires comme eux, qui prenoient les devants, & qui alloient préparer la voie à ces deux Peres.

Ils marquoient les lieux d'aſſemblées, & les temps propres pour s'y rendre. Les Catholiques attendoient les Miſſionnaires avec impatience, & les recevoient avec joie. Tous profitoient de ces occaſions favorables pour s'approcher du Sacrement de Pénitence & d'Euchariſtie. Ces viſites ne ſe paſſoient pas ſans que quelques Schiſmatiques n'augmentaſſent le troupeau de Jeſus-Chriſt.

Le Pere Ricard, dans la courſe qu'il fit juſqu'à *Trébizonde* en 1711, réconci-

lia à l'Eglise un Evêque, 22 Prêtres, & 875 autres personnes que le schisme en avoit séparées..

Le Pere Monier, de son côté, pénétra jusques dans le Curdistan, Pays sous l'obéissance d'un Prince particulier, situé entre la Turquie au couchant, & la Perse à l'orient, & à cinq journées d'Erzeron. Il est habité par les *Jézidies*, ou *Curdes*, & par des Arméniens qui y ont plusieurs grands villages.

Les Jézidies, ainsi que les Manichéens, reconnoissent deux principes, un bon & un mauvais, Dieu & le diable; mais ceux-là, plus insensés que les Manichéens, partagent leur culte entre l'un & l'autre. Ils menent une vie vagabonde, & presqu'uniquement occupée à exercer le brigandage :

Semperque recentes
Convectare juvat prædas, & vivere rapto.

Ils passent l'été sur des montagnes, où ils trouvent du fruit & de bons pâturages, & ils tiennent la plaine pendant l'hiver.

Les Arméniens qui habitent le Curdistan, & qui avoient été très-longtemps sans voir de Missionnaires parmi eux, reçurent le Pere Monier, comme

une terre ſéche reçoit l'eau du Ciel ; c'eſt-à-dire, avec un deſir ardent d'entendre la parole de Dieu.

Les deux Miſſionnaires, inſtruits par les paroles de Jeſus-Chriſt & par le ſort des Apôtres, ne s'attendirent pas à jouir d'un long calme.

L'Evêque de *Cars*, & quelques Prêtres à ſa ſollicitation, tous Schiſmatiques, témoins du progrès de la ſainte doctrine des Peres Miſſionnaires, les accuſerent au Tribunal du Bacha d'inſpirer la révolte aux ſujets du Grand Seigneur, de les affectionner au ſervice des Moſcovites, d'en avoir déja gagné un grand nombre, & nommément pluſieurs Catholiques qu'ils ſoutenoient être dans ce parti. Le Bacha étoit alors en chemin pour la Crimée. Le Muſſelin, c'eſt-à-dire, ſon Lieutenant qui tenoit ſa place, reçut volontiers cette accuſation comme une bonne aubaine, que l'abſence du Bacha lui donnoit. Pour la bien faire valoir, il commença par faire grand bruit ; il remplit les priſons des accuſés ; il leur fit donner la baſtonnade, & fit mettre aux fers le Pere Ricard & le Pere Monier, & ne parloit pas moins que de les faire expirer ſous le bâton. Toute la Ville qui connoiſſoit l'inno-

cence des Peres & des accusés, étoit indignée de la violence de cet homme avare & gagné par les Schismatiques : on l'obligea de porter cette affaire au Divan, c'est-à-dire, au Tribunal des *Agas*. Elle y fut examinée avec plus de justice : les informations furent faites, & les témoins y furent ouis : après les procédures ordinaires, l'accusation fut reconnue & jugée fausse & calomnieuse.

Les accusateurs craignant pour eux, se rétracterent ; les prisonniers furent élargis, & les deux Missionnaires mis en liberté.

Ce ne fut pas tout ; car sur ces entrefaites, le Muffelin, c'est-à-dire, le Lieutenant du Bacha, fut déposé. Son successeur arriva dans ce même-temps, & prit sa place : ce nouvel Officier fut d'abord informé des injustices & des vexations de son prédécesseur. Il en fut si indigné, que pour donner une premiere & bonne idée de son esprit de justice, il commença sa premiere fonction par faire mettre aux fers celui qu'il venoit de déposséder, & le fit conduire dans la même prison où les deux Peres avoient été mis auparavant par les ordres de cet homme injuste. Entrant dans

la priſon, il donna mille malédictions aux Schiſmatiques, les accuſant d'avoir été les auteurs de ſes injuſtices, & d'être préſentement la cauſe de ſon malheur.

C'eſt ainſi que Dieu défendit ſes ſerviteurs; mais il voulut encore éprouver leur patience à Erzeron, pour les rendre plus dignes de leur ſaint miniſtere. Il permit que pluſieurs Vertabiets ne ſe contenterent pas de renouveller contr'eux leurs anciennes accuſations; ils y en ajouterent de nouvelles, mais tout auſſi mal fondées que les premieres. Pour faire ceſſer ces continuelles perſécutions, que la jalouſie des Schiſmatiques excitoit contr'eux, les deux Miſſionnaires jugerent à propos de ſe retirer de deſſous les yeux de leurs ennemis, & de s'abſenter d'Erzeron.

Ils prirent donc le parti d'aller à Trébizonde, où ils avoient pluſieurs fervens diſciples; mais Dieu les envoyoit pour donner un nouvel exercice à leur charité; car les chaleurs du mois de Juillet, alors exceſſives, y avoient allumé le feu de la peſte qui y faiſoit un cruel ravage.

Les deux Peres n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils ſe livrerent au ſervice

des Chrétiens qui en étoient attaqués ; & dont un grand nombre mourut entre leurs mains.

Mais pendant que toute la Ville, & que les infideles même faiſoient l'éloge de leur zèle & de leur courage, au milieu du danger où ils s'expoſoient continuellement, un *Relaps* ſchiſmatique qui devoit au Pere Ricard ſa premiere éducation dans la Religion Catholique, n'eut pas plus de peine à renoncer à tous les ſentimens d'humanité pour ſon bienfaiteur, qu'à abjurer ſa foi : il vint exprès à Trébizonde, à deſſein d'en faire chaſſer le Pere Ricard ; il ſe mit à la tête des Schiſmatiques, & fit tous ſes efforts pour ſoulever la Ville contre lui. Mais Dieu donna à ce Pere un puiſſant protecteur, qui arriva en même-temps à Trébizonde.

Ce protecteur étoit *Muſtapha Aga*. Il avoit été ci-devant guéri d'une maladie, par le moyen des remedes qu'on nous envoie de France ; ſa guériſon lui avoit donné de l'affection pour les Miſſionnaires, & il les protégeoit hautement. Le Schiſmatique intimidé par les menaces qui lui furent faites de ſa part, n'oſa plus rien dire, ni rien faire contre eux.

Comme Mustapha Aga avoit une considération particuliere pour le Pere Monier, il lui dit qu'il vouloit le remener à Erzeron, où il sçauroit bien le maintenir en sûreté, lui & son compagnon.

Le Pere Monier, qui aimoit tendrement sa Mission d'Erzeron, accepta ses offres, & le suivit, pendant que le Pere Ricard alla à Constantinople pour y solliciter un nouveau Commandement qui assurât leur état. Le Pere Monier étant de retour à Erzeron, y exerça librement ses fonctions sous la protection de Mustapha Aga. Voici ce qu'il en écrivit au Pere Fleuriau le 13e Septembre 1713.

Graces à Dieu, les persécutions passées à Erzeron n'ont servi qu'à affermir la Foi Catholique, à augmenter entre les fideles une mutuelle charité, & faire croître leur amour pour la véritable Eglise, sur-tout quand ils ont connu par expérience l'animosité & la perfidie que le schisme met dans le cœur de ceux qui en sont infectés. Ce Pere ajoute qu'un saint Prêtre, en son absence, les avoit secourus & fortifiés dans leur foi & dans leur confiance en Dieu; que depuis son retour à Erzeron, il avoit reçu l'abjuration de douze Prê-

tres ſchiſmatiques, & d'environ cent cinquante autres perſonnes, dont ſept ou huit avoient été les plus animées contre les Catholiques. Le même Pere dit encore dans ſa lettre, que la peſte ayant enlevé à Erzeron plus de vingt mille ames, il n'y avoit eu dans ce nombre que 70 Catholiques qui en fuſſent morts; qu'en mourant, ils avoient renouvellé leur profeſſion de foi, & remercié Dieu de la grace qu'il leur avoit faite de mourir dans la véritable Egliſe. Enfin le Pere Monier finit ſa lettre par des actions de graces qu'il rendoit au Pere des miſéricordes, de ce que le nombre des Catholiques d'Erzeron ſe trouvoit augmenté, au mois de Janvier 1714, de plus de ſept cens Néophytes. Ses vœux les plus ardens étoient de demeurer dans cette Miſſion, parce que Muſtapha Aga lui donnoit les moyens de travailler plus ſûrement & plus utilement que jamais à l'œuvre de Dieu.

Mais le maître de la moiſſon, qui diſpoſe de ſes ouvriers comme il le juge à propos, retira quelque temps après le Pere Monier de ſa Miſſion; car la mort nous ayant enlevé le Pere Ricard, qui devoit prendre le gouvernement de nos Miſſions en Perſe, le Pere Monier

reçut ordre de nos Supérieurs de ſe rendre inceſſamment à Iſpahan, pour y prendre la place que le feu Pere Ricard devoit occuper.

On ne peut expliquer la peine qu'eut ce Pere à quitter la Miſſion d'Erzeron, où il travailloit avec fruit; mais ce Pere étant le plus ancien & le plus expérimenté dans le miniſtere Evangélique auprès des Arméniens, étoit auſſi de tous les Miſſionnaires le plus néceſſaire à Iſpahan; car la Miſſion que nous avons en cette Ville, eſt comme le Séminaire où l'on vient apprendre les Langues étrangeres, & ſe former à la vie Evangélique.

Celle d'Erzeron ne ſouffrira pas de ce changement: la Providence a déja pourvu à ſes beſoins; elle nous donne quatre nouveaux Miſſionnaires, dont deux ſont arrivés; les deux autres ſont en chemin. Notre Compagnie, qui a toujours des ouvriers prêts à partir, pour porter notre ſainte foi juſqu'aux extrémités du monde, ne nous en laiſſera jamais manquer. Au reſte, ceux que la France nous a envoyés, & ceux qu'elle nous envoyera, jouiront d'un avantage que nous ſouhaitions depuis long-temps, & que nous devons au feu Roi Louis XIV.

Je crois devoir, à sa glorieuse mémoire, rapporter ici ce qui s'est passé sous nos yeux à ce sujet.

Les Ministres du feu Roi, continuellement attentifs à tout ce qui pouvoit augmenter le bonheur de son regne, ayant été informés des grands biens qui reviendroient à la France, du commerce que feroient ses sujets dans l'Empire des Perses, exposerent à Sa Majesté l'utilité & la facilité de l'établissement de ce commerce, & lui proposerent en même-temps d'envoyer quelqu'un à Ispahan, Capitale de ce Royaume, pour s'assurer de la vérité des faits, prendre connoissance de toutes les marchandises commerçables à l'usage de la France, & pour convenir, avec les Ministres du Sophi, des conditions d'un Traité entre les deux Nations.

Le Roi, toujours prêt à écouter favorablement ce qui pouvoit procurer le bonheur de son Royaume & de son peuple, approuva ce projet, & en ordonna l'exécution. Le sieur Michel fut choisi pour faire incessamment le voyage de Perse; on lui dressa ses instructions: il partit de Paris avec ses lettres de créance, & arriva heureusement à Ispahan.

A son arrivée il s'adressa au premier

Ministre du Sophi, & après les premieres civilités ordinaires, il lui exposa le sujet de son voyage. Le Ministre reçut très-favorablement les propositions de l'Envoyé de France. Il en rendit compte à son maître, & prit son ordre pour conduire le sieur Michel à une audience publique. Dans cette audience, où la Cour fut, par ordre exprès du Roi, plus nombreuse & plus brillante qu'à l'ordinaire, le Sophi reçut la lettre du Roi avec tous les témoignages d'une joie extraordinaire. Il fit l'éloge de notre Monarque, comme du plus grand Souverain, & du plus fameux conquérant qui eut jamais paru en Europe. Le sieur Michel répondit au Sophi, en l'assurant de tous les sentimens d'estime & d'amitié du Roi son maître pour Sa Majesté Persienne, & dit, que pour lui en donner des preuves certaines, le Roi son maître desiroit unir ses sujets avec les siens, par le lien d'un commerce qui leur seroit également avantageux.

Le Sophi lui répartit alors, que le sujet de son voyage, dont il avoit été instruit, lui étoit très-agréable, & qu'il entreroit avec plaisir dans les intentions du Roi son maître. En effet, il ordonna sur le champ à son Ministre de faciliter,

par tous les moyens possibles, l'exécution des propositions de l'Envoyé de France, qui étoient si glorieuses à son regne. Le Ministre, aussi bien intentionné que son maître pour cet établissement, eut plusieurs conférences avec le sieur Michel.

Ils dresserent, de concert, les articles du traité qui devoit être signé de part & d'autre. Le Sophi les ayant approuvés, & le sieur Michel ayant satisfait à sa commission avec tout le succès qu'il pouvoit desirer, prit son audience de congé, & se remit en chemin pour venir rendre compte en France de l'exécution de ses ordres.

Le rapport qu'il fit à son retour de ce qu'il avoit vu & fait en Perse, confirma ce qui avoit été dit des avantages que retireroit la France de ce nouveau commerce, dont d'autres nations avoient profité jusqu'à présent. Il assura de plus que les Persans, qui aimoient & estimoient les François par préférence à tous les autres peuples, attendoient avec impatience, & verroient arriver avec joie un Consul de la nation Françoise & des Négocians François, pour donner commencement à leur commerce. Enfin le sieur Michel crut devoir

ajouter que la religion Chrétienne, dont un grand nombre des sujets du Roi de Perse faisoit profession, acquéreroit une puissante protection par la résidence d'un Consul François dans la capitale de cet Empire, lequel seroit continuellement à portée d'employer l'auguste nom du Roi de France en faveur des Chrétiens & des Missionnaires qui les instruisent. Toutes ces raisons, & particuliérement la derniere, qui regardoit les intérêts de notre Religion, déterminerent le Roi à donner son agrément au sieur Gardanne, pour exercer le Consulat de la nation Françoise dans la ville capitale de l'Empire des Perses. On lui mit ses instructions en main, dont les principaux articles, & les plus recommandés, concernoient la Religion & les Catholiques.

Nous avons eu bien de la joie de voir arriver, dans cette ville Impériale, M. Gardanne, après avoir fait un long & pénible voyage par mer & par terre. Il ne lui falloit pas moins que l'honorable réception qu'on lui a faite en cette Cour, pour le dédommager des disgraces qu'il a essuyées sur la route, & qui lui ont été causées par ceux qui se sont crus intéressés à faire échouer le projet de la France. Nonobstant leurs

efforts, ils ont été témoins de toutes les marques d'honneur qui lui ont été accordées par le Sophi & par les Grands du Royaume, en considération du Roi de France son maître.

Je dois ajouter ici, pour rendre justice à notre nouveau Consul, que sa sage conduite & son habileté en matiere d'affaires, lui ont gagné l'estime & la considération de ceux qui ont à traiter avec lui. Il attend les ordres de la France, sur les importantes représentations qu'il a cru devoir faire à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

Au reste, nous ne pouvons assez nous louer de la bonté de M. Gardanne pour nous: nos deux Missionnaires qui ont eu l'honneur d'être à sa suite sur la route, lui ont de grandes obligations. Depuis son arrivée en cette ville, il nous témoigne toute la bienveillance possible, nous nous ressentons déjà de son crédit en Cour: l'honneur qu'il nous fait de se servir de nous pour ses Chapelains, rend notre Eglise, qui est assez belle d'ailleurs, & très-commode, beaucoup plus fréquentée qu'elle ne l'étoit auparavant. Enfin sa protection, & celle dont notre digne Archevêque, de l'Ordre de saint Dominique, nous honore, nous

mettent plus en état que jamais de remplir nos fonctions évangéliques, avec autant de liberté que de fruit.

Nous pouvons donc aſſurer les ouvriers, qui viendront partager avec nous nos occupations, qu'ils auront de quoi ſatisfaire leur zele.

Le Pere Bachoud, l'un de nos deux Miſſionnaires qui ont accompagné M. Gardanne, nous écrit de Camakié, où il fait Miſſion, qu'il n'auroit jamais cru trouver un travail auſſi grand & auſſi continuel que celui que ſa Miſſion lui donne, & qui demanderoit pluſieurs ouvriers. Le Pere de la Garde ſon compagnon, qui eſt demeuré ici avec nous, en dit autant de notre Miſſion d'Iſpahan.

En parlant du Pere de la Garde, nous devons, à ſon occaſion & par reconnoiſſance, finir ce Mémoire par le récit d'un accident qui devoit nous le ravir en chemin, & dont il ſortit heureuſement par la puiſſante interceſſion du bienheureux François Régis.

La caravane du Pere de la Garde & du Pere Bachoud, ayant eu avis qu'une troupe de ſoixante voleurs étoit en embuſcade dans un bois pour la ſurprendre & la voler, ſe détourna de ſon droit

chemin pour l'éviter, & en prit un autre par des montagnes très-escarpées, qui ne laissoient aux voyageurs qu'un sentier raboteux & étroit, bordé d'affreux précipices, que l'œil n'osoit regarder. Le cheval du Pere de la Garde, qui n'étoit pas des meilleurs de la caravane, fit par malheur un faux pas, qui le fit tomber lui & son cheval, chargé d'une grosse valise. Ils roulerent ensemble jusqu'au fond de cet abyme. Ceux qui marchoient devant & après lui, ne firent qu'un cri à la vue de cette chûte effroyable.

Le Pere Bachoud, tout troublé de cet accident, se sentit inspiré de recommander son cher compagnon au bienheureux Jean-François Régis.

Chacun pleuroit déjà la perte du Pere de la Garde, qui avoit l'estime & l'amitié de toute la caravane, & qu'on croyoit perdu. Le Pere Bachoud, suivi de quelques voyageurs, firent leurs efforts pour descendre dans ce précipice, s'attachant à des branches d'arbres, & à tout ce qu'ils pouvoient saisir. Après avoir fait quelques pas en descendant, ils entendirent la voix du Pere de la Garde, qui leur disoit: Graces à Dieu, je ne suis point blessé. Je laisse à penser

quelle fut alors la joie du Pere Bachoud, & de toute la caravane. Chacun s'empreſſa pour l'aider à remonter du fond de cet affreux abyme. Il ſe trouva en effet ſain & ſauf. Toute la caravane qui fut témoin de cet événement miraculeux, rendit des actions de graces à Dieu, & à ſon ſerviteur le bienheureux Jean-François Régis, que Dieu continue d'honorer par toutes les graces qu'il accorde ſi ſouvent à ſa puiſſante interceſſion.

Fin du troiſiéme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere Monier, de la Compagnie de Jesus, au Pere Fleuriau, de la même Compagnie. Page 1
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tome 3, pag. 1.

CHAPITRE PREMIER.

Etat présent de l'Arménie. 7
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 11.

CHAPITRE II.

Division de l'Arménie. 20
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 31.

CHAPITRE III.

Etat présent des Arméniens. 31
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 46.

CHAPITRE IV.

Gouvernement Ecclésiastique. 33
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 53.

CHAPITRE V.

L'établiſſement du Chriſtianiſme dans l'Arménie. 44
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 65.

CHAPITRE VI.

Du Rit des Arméniens ſchiſmatiques. 98
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 147.

CHAPITRE VII.

Des erreurs des Arméniens. 133
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 200.

CHAPITRE VIII.

Maniere de traiter avec les Arméniens. 144
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 218.
LETTRE d'un Miſſionnaire en Grece au Pere Fleuriau. 150
Ancienne édition des Lettres édifiantes, tom. 25, p. 299.
LETTRE à Monſeigneur le Marquis de Torcy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ſur le nouvel établiſſement de la Miſſion des Peres Jéſuites dans la Crimée. 158
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 1, p. 1.
REPONSES à quelques queſtions faites

au sujet des Tartares Circaſſes. 216
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 1, p. 95.
VOYAGE de Crimée en Circaſſie par le pays des Tartares Nogais, fait l'an 1702 par le ſieur Ferrand, Médecin François. 221
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom 1, p. 102.
LETTRE du Pere Stephan, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus en Crimée de Tartarie, au Pere Fleurian de la même Compagnie. 241
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom 7, p. 181.
RELATION abrégée du voyage que M. Charles Poncet, Médecin François, fit en Ethiopie en 1698, 1699 & 1700. 250
Et dans l'ancienne édition, Lettres édif. tom. 4, p. 1.
MÉMOIRE ſur l'Ethiopie. 387
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 4, p. 277.
MÉMOIRE de la Miſſion d'Erivan. 421
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 227.
MÉMOIRE de la Miſſion d'Erzeron. 450
Et dans l'ancienne édition, Mémoires du Levant, tom. 3, p. 272.

Fin de la Table du troiſieme volume.